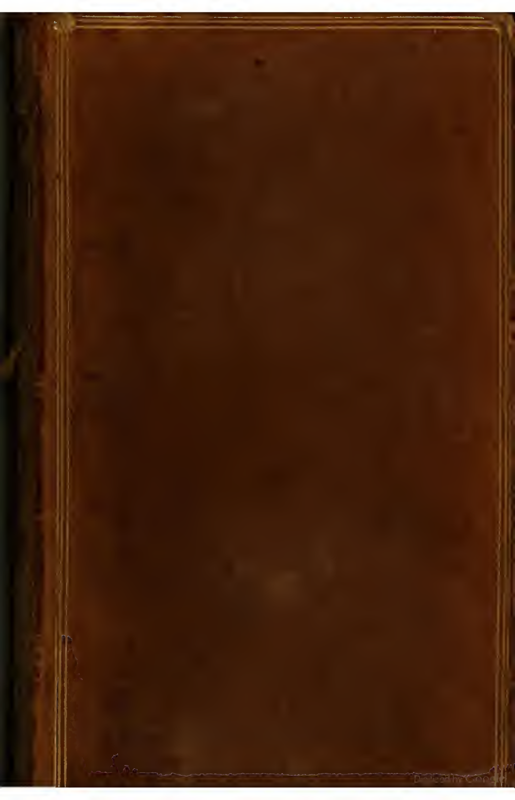
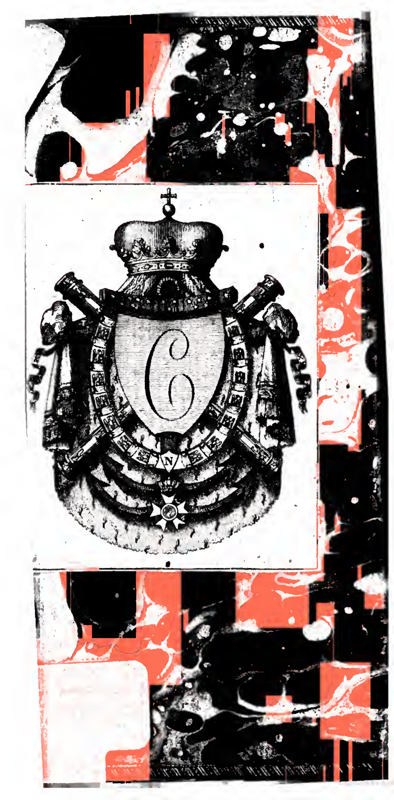
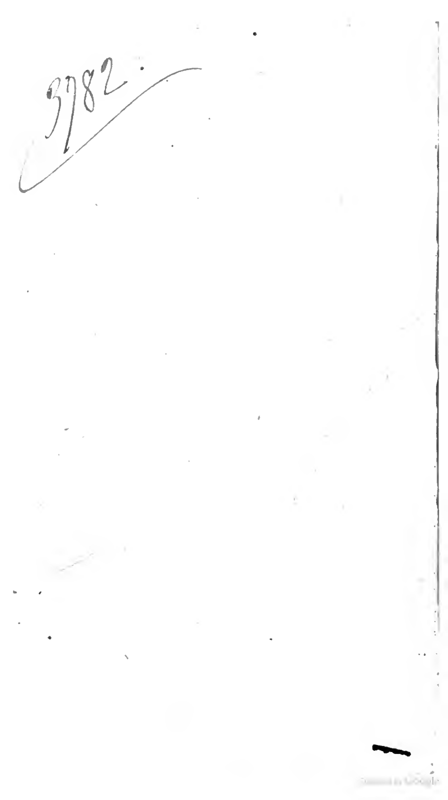
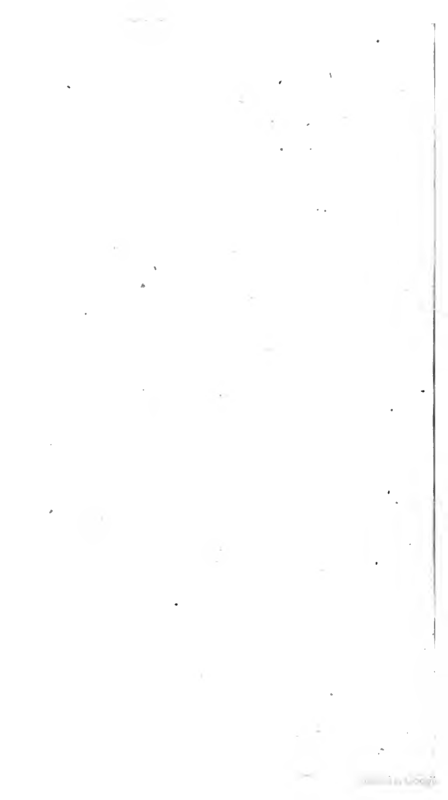







3782

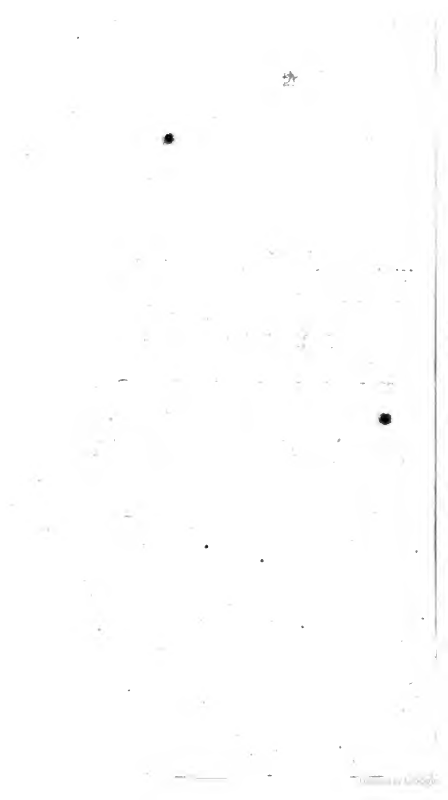


L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.



L'HISTOIRE

DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT,

Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire Romain jusqu'au commencement du seizieme siecle.

Par M. Robertson, Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME QUATRIEME.

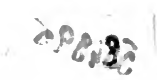


A AMSTERDAM;

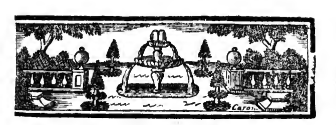
Et se trouve à Paris,

Chez { Saillant & Nyon, rue du Jardinet, quartier St-André-des-Arcs.
Pissot, quai des Augustins.
Desaint, rue du Foin-Saint-Jacques.

M. DCC. LXXI.







L'HISTOIRE DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.



LIVRE IV.

LES Italiens ne doutoient pas que la défaite des François, chassés à la fois du Milanès & des Etats de la république de Gênes, ne terminât la guerre entre l'empereur & le roi de France; & comme ils ne voyoient plus de puissance capable de résister

1524. Vues des Etats Italiens sur les affaires de Charles & de François.

1524. à l'empereur en Italie, ils commencerent à craindre l'accroissement de ses forces & à former des vœux ardens pour le rétablissement de la paix. Contens d'avoir procuré à Sforce la restitution de ses Etats héréditaires, objet qui avoit été le principal motif de leur alliance avec Charles, ils ne dissimulerent plus l'intention où ils étoient de ne pas contribuer plus long-temps à augmenter la supériorité qu'il avoit sur son rival, & qui commençoit à exciter leur jalousie. Le pape sur-tout, qui par la timidité naturelle de son caractere se méfioit le plus de l'ambition de Charles, chercha par le ministere de ses ambassadeurs & par ses remontrances à lui inspirer des sentimens de modération, & à le disposer à la paix.

Charles se détermine à attaquer la France.

Mais l'empereur enivré de ses succès, excité par Bourbon qui ne cherchoit que l'occasion de se venger, & violemment entraîné par sa propre ambition, méprisa les

avis de Clément, & déclara que sa résolution étoit prise, qu'il alloit faire passer les Alpes à son armée & attaquer la Provence, celle des provinces de France où son rival craignoit le moins une attaque, & où il étoit le moins préparé à la soutenir. Ceux de ses ministres qui avoient le plus d'expérience, chercherent à le dissuader de cette entreprise, en lui représentant la foiblesse de son armée & l'épuisement de son trésor : mais il comptoit sur le secours du roi d'Angleterre ; & d'ailleurs, Bourbon, plein de cette confiance & de cette présomption naturelle aux exilés, lui promettoit qu'un corps nombreux de ses partisans se joindroit aux troupes impériales, dès l'instant qu'elles entreroient en France. Charles, séduit par ces espérances, persista obstinément dans son dessein. Henri se chargea de fournir dix mille ducats pour subvenir aux frais de l'expédition pendant le premier mois, après lequel il se

1524.

réservoit le choix ou de continuer
1524. de payer la même somme tous les mois, ou d'entrer en Picardie avant la fin de Juillet avec une puissante armée. L'empereur s'engagea de son côté à attaquer la Guienne en même-temps avec un corps de troupes considérable; & si ces entreprises réussissoient, Bourbon devoit rentrer dans les terres qu'il avoit perdues, & de plus être mis en possession de la Provence avec le titre de roi, en faisant hommage de ses nouveaux Etats à Henri, comme au souverain légitime de la France.

De toutes les parties de ce plan si vaste & si extravagant, l'invasion de la Provence fut la seule exécutée. Charles ne diminua rien de son ardeur pour cette entreprise, malgré les scrupules de Bourbon qui par une délicatesse qu'on ne devoit pas attendre du rôle qu'il avoit pris, refusa positivement de reconnoître les droits de Henri à la couronne de France, & par-là affran-

1524.

chit ce monarque de tous les engagemens qu'il avoit contractés. L'armée que l'empereur employa pour cette expédition, ne montoit qu'à dix-huit mille hommes, dont il donna le commandement au Marquis de Pescaire, en lui ordonnant d'avoir, dans toutes ses opérations, la plus grande déférence pour les avis de Bourbon. Pescaire passa les Alpes sans trouver de résistance; il entra dans la Provence & alla mettre le siege devant Marseille. Bourbon vouloit qu'on marchât droit à Lyon, parce que ses terres étoient dans le voisinage de cette ville, & que, par cette raison, son crédit y seroit plus efficace & plus étendu; mais l'empereur étoit si jaloux de la possession d'un port qui lui assureroit dans tous les temps une entrée facile dans la France, que son autorité prévalut pour cette fois sur l'avis de Bourbon, & détermina Pescaire à regarder la réduction de Marseille comme son ob-

Les impériaux entrent en Provence.

Le 19 Août.

1524. Sages mesures de François.

jet principal (a). François qui prévit bien le dessein de l'empereur, mais qui n'étoit pas en état de le prévenir, s'attacha à prendre les mesures les plus propres à le faire échouer. Il ravagea le pays adjacent, afin d'ôter aux ennemis les moyens d'y subsister; il rasa les fauxbourgs de la ville, ajouta de nouvelles fortifications aux anciennes, & jetta dans la place une forte garnison commandée par des officiers braves & expérimentés. Neuf mille habitans, à qui la crainte de tomber sous le joug Espagnol fit mépriser le danger, se joignirent à la garnison, & s'armerent pour défendre la place. Leur bravoure & leur habileté réunies triompherent de toute la science militaire de Pescaire & de l'activité du ressentiment de Bourbon. Pendant ce temps là François eut tout le loisir d'as-

(a) Guich. *l.* 15, 273, *&c. mém. de du Bellay*, *p.* 80.

sembler une armée nombreuse sous les murs d'Avignon, & lorsqu'il avança vers Marseille, les impériaux déja épuisés par les fatigues d'un siege de quarante jours, affoiblis par les maladies, & près à manquer de provisions, se retirerent avec précipitation vers l'Italie (*a*).

1524.
17 Septembre.
Les impériaux forcés de lever le siege.

Si pendant ces opérations de l'armée de Provence, Charles & Henri eussent attaqué la France de la maniere qu'ils l'avoient projetté, ce royaume eût couru le plus grand danger. Mais dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, l'empereur trouva que ses revenus n'étoient pas proportionnés à la grandeur de sa puissance & à l'activité de son ambition ; & le défaut d'argent le força, quoiqu'à regret, de rétrecir son plan, & d'en laisser toujours la moitié sans exé-

(*a*) Guich. *l.* 15, 277. Ulloa, *vita del Carlo V*, p. 93.

1524. cution. Henri, bleſſé du refus qu'avoit fait Bourbon de reconnoître ſes droits à la couronne de France, alarmé par les mouvemens des Ecoſſois qui, à la ſollicitation du roi de France, s'étoient déterminés à marcher vers les frontieres de l'Angleterre, & n'étant plus excité par ſon miniſtre Wolſey, qui s'étoit extrêmement refroidi ſur les intérêts de l'empereur, ne prit aucunes meſures pour ſeconder cette même entrepriſe, qu'il avoit d'abord adoptée avec toute l'ardeur que lui inſpiroit toujours un projet nouveau (*a*).

François ébloui par ce ſuccès.

Si le roi de France ſe fût contenté d'avoir préſervé ſes ſujets des ſuites de cette invaſion formidable, & d'avoir montré à l'Europe combien la force intérieure de ſes Etats lui fourniſſoit de reſſources pour repouſſer les attaques d'un ennemi

(*a*) Fiddes *life of Wolſey*, *append. n°*. 70, 71, 72.

étranger, ſecondé même des talens & des efforts d'un ſujet puiſſant & rebelle, il eût encore, malgré la perte du Milanès, fini la campagne avec honneur. Mais ce prince, qui avoit plutôt le courage d'un ſoldat que celui d'un général, qui étoit entraîné par ſon ambition, & que ſon caractere portoit plus à la témérité qu'à la prudence, ſe laiſſoit trop aiſément éblouir par le ſuccès, & ſéduire par toute entrepriſe qui demandoit de l'audace & qui préſentoit de grands dangers. L'état où étoient alors ſes affaires, lui offroit naturellement une entrepriſe de ce genre. Il ſe trouvoit à la tête d'une des armées les plus puiſſantes & les mieux entretenues que jamais la France eût miſes ſur pied : il ne put ſe réſoudre à la congédier ſans avoir tiré quelque avantage de ſes forces. L'armée impériale avoit été obligée de ſe retirer ; les fatigues l'avoient preſque ruinée ; le mauvais ſuccès l'avoit découragée ; le Milanès étoit ſans

1524.

Il prend la réſolution d'envahir le Milanès.

1524. défense ; il n'étoit pas impossible de s'y rendre avant que Pescaire pût y arriver avec les débris de son armée ; ou si la crainte avoit rendu sa retraite plus prompte, il n'étoit pas en état de tenir contre des troupes fraîches & nombreuses ; & dès-lors Milan étoit obligé de se soumettre sans résistance, comme elle avoit fait plusieurs fois, à quiconque auroit la hardiesse de l'attaquer. Ces conjectures étoient par elles-mêmes assez plausibles : elles parurent décisives au bouillant François. En vain les plus sages de ses ministres & de ses généraux lui représenterent le danger de se mettre en campagne dans une saison si avancée, avec une armée composée en grande partie de Suisses & d'Allemands, aux caprices desquels il seroit obligé de se prêter dans toutes ses opérations, sans avoir d'autre sûreté que leur fidélité. En vain Louise de Savoie se hâtoit à grandes journées d'arriver en Provence pour employer tout son cré-

dit à le détourner d'une entreprise si téméraire. François méprisa les représentations de ses sujets ; & afin de s'épargner le désagrément d'une entrevue avec sa mere, dont il étoit bien résolu de rejetter les conseils, il se mit en marche avant qu'elle arrivât : mais pour réparer en quelque sorte ce manque d'égard, il la nomma régente du royaume pendant son absence. Bonnivet ne contribua pas peu, par ses conseils, à affermir François dans la résolution qu'il avoit prise. Ce favori, qui avoit tous les défauts de son maître, étoit porté, par l'impétuosité naturelle de son caractere, à appuyer fortement cette entreprise : il étoit impatient d'ailleurs de revoir une dame de Milan, dont il avoit été violemment épris dans sa derniere campagne ; & l'on prétend que, par les recits séduisans qu'il faisoit à François de la beauté & des agrémens de sa maitresse, il avoit enflammé l'ame de ce prince, toujours ouverte aux impressions de l'amour,

1524.

Il nomme sa mere régente pendant son absence.

& lui avoit inspiré le même desir de la voir (*a*).

1524.

Opérations de la guerre dans le Milanès.

Les François passerent les Alpes au Mont-Cénis, & comme le succès dépendoit de leur diligence, ils marcherent à grandes journées. Pescaire, qui avoit été obligé de prendre un chemin plus long & plus difficile par Monaco & par Final, fut bientôt informé de leur dessein; convaincu qu'il n'y avoit que la présence de ses troupes qui pût sauver le Milanès, il marcha avec tant de célérité, qu'il atteignit d'Albe le même jour que l'armée Françoise arrivoit à Verceil. François, instruit par la faute qu'avoit faite Bonnivet dans la premiere campagne, marcha droit à Milan. L'approche inattendue d'un ennemi si puissant jetta la ville dans un si grand trouble & dans une si grande consternation, que Pescaire, qui étoit entré dans la ville avec ses meilleures troupes, sentit l'impossibilité de la

(*a*) *Œuvres de Brant. tom. 6, 253.*

défendre avec ſuccès ; & après avoir jetté une garniſon dans la citadelle, il ſortit par une porte, tandis que les François entrerent par l'autre (*a*). 1524.

Embarras des Impériaux.

La célérité de la marche du roi de France déconcerta tous les plans de défenſe que les impériaux avoient formés. Jamais généraux n'avoient eu à réſiſter à une invaſion ſi formidable & dans des circonſtances ſi déſavantageuſes. Charles poſſédoit des Etats beaucoup plus étendus qu'aucun autre prince de l'Europe, & il n'avoit alors d'autre armée à ſoudoyer que celle de Lombardie, qui ne montoit pas à ſeize mille hommes ; mais ſon autorité étoit ſi limitée dans ſes différens royaumes, & ſes ſujets, qu'il ne pouvoit impoſer à aucunes taxes ſans leur conſentement, montroient tant de répugnance à ſe charger d'impoſitions nouvelles ou extraor-

(*a*) *Mém. de* du Bellay, *p.* 81. Guich. l. 15, 278.

1524. dinaires, que sa petite armée se trouva tout à la fois sans paie, sans munitions, sans vivres & sans habits. Dans ces circonstances, il falloit toute la sagesse de Lannoy, toute l'intrépidité de Pescaire, & la haine implacable de Bourbon, pour empêcher les troupes impériales de se livrer au désespoir, & pour leur inspirer la volonté & le courage de tenter les ressources qui leur restoient encore pour se tirer d'un si grand danger. Ce fut aux efforts de leur génie & à l'activité de leur zele, plutôt qu'à ses propres forces, que l'empereur dut la conservation de ses Etats d'Italie (*a*). Lannoy, en engageant les revenus de Naples, se procura quelqu'argent, qui fut aussi-tôt employé à pourvoir aux plus pressans besoins des troupes. Pescaire, qui étoit chéri & presqu'adoré des troupes espagnoles, les exhorta à montrer

(*a*) Guich. *l.* 15, 280.

à l'Europe, en s'engageant à servir l'empereur dans cette situation périlleuse sans demander leur solde, qu'ils étoient animés par des sentimens d'honneur, bien supérieurs à ceux d'une troupe mercenaire; & ces braves soldats accepterent la proposition avec une générosité sans exemple (*a*). Bourbon, de son côté, mit ses bijoux en gage pour une somme considérable, & partit aussi-tôt pour l'Allemagne où il avoit beaucoup de crédit, afin d'accélérer, par sa présence, la levée d'un corps de troupes pour le service de l'empereur (*b*).

1524.

François assiege Pavie.

François commit une faute irréparable, en donnant aux généraux de l'empereur le temps de profiter de toutes ces opérations.

(*a*) Jovii *vita Davali*, *t.* 5, *p.* 386. Sandov. *vol.* 1, 621. Ulloa, *vita del. Carl. V*, *t.* 5, p. 94, &c. *vie de l'emp. Ch. V. par Vera & Zuniga. p.* 36.

(*b*) *Mém. de* du Bellay, *p.* 83.

1524. Au lieu de pourſuivre l'ennemi qui ſe retiroit vers Lodi ſur l'Adda, poſte qui ne pouvoit tenir, & que Peſcaire étoit réſolu d'abandonner à ſon approche, il donna la préférence à l'avis de Bonnivet, quoique contraire à celui des autres généraux, & alla mettre le ſiege devant Pavie, ville ſituée ſur le Teſin: c'étoit à la vérité une place importante, & dont la poſſeſſion lui auroit ouvert toute la fertile contrée qui borde la riviere: mais elle étoit bien fortifiée; il étoit dangereux d'entreprendre un ſiege difficile dans une ſaiſon ſi avancée; & les généraux de l'empire, qui ſentoient l'importance de conſerver cette place, y avoient jetté une garniſon de ſix mille vieux ſoldats ſous les ordres d'Antoine de Léve, officier d'un rang diſtingué, d'une grande expérience, d'un courage auſſi patient qu'actif, fertile en reſſources, jaloux de ſe ſignaler, accoutumé depuis long-temps à obéir comme à commander, & par con-

28 Octobre.

féquent capable de tout fouffrir & tout tenter pour réuffir.

1524.

Il pouffe ce fiege avec vigueur.

François preffoit le fiege avec une vigueur égale à la témérité qui l'avoit porté à l'entreprendre. Pendant trois mois, toute la fcience que pouvoient avoir les ingénieurs de ce fiecle, tout ce que peut faire la valeur des foldats, fut mis en ufage pour réduire la place. Lannoy & Pefcaire, hors d'état de traverfer fes opérations, étoient obligés de refter dans une fi honteufe inaction, qu'on répandit à Rome une pafquinade, dans laquelle on offroit une récompenfe à quiconque pourroit découvrir l'armée des impériaux, qui s'étoit perdue au mois d'Octobre dans les montagnes qui féparent la France de la Lombardie, fans qu'on en eût eu depuis aucunes nouvelles (*a*).

Belle défenfe des affiégés.

Léve, qui connoiffoit tout l'embarras où fe trouvoient fes compatrio-

(*a*) Sandov. 1, 608.

1524. tes, & l'impuissance où ils étoient de tenir tête en rase campagne à une armée aussi puissante que celle des assiégeans, sentit que sa sûreté dépendoit uniquement de sa vigilance & de sa valeur. Il donna de l'une & de l'autre, des preuves extraordinaires & proportionnées à l'importance de la place dont la défense lui étoit confiée. Il retardoit les approches des François par des sorties fréquentes & vigoureuses. Derriere les breches que faisoit leur artillerie, il élevoit de nouveaux ouvrages dont la force paroissoit égale à celle des premieres fortifications. Il repoussoit les assiégeans dans tous leurs assauts; & l'exemple qu'il donnoit encouragea non-seulement la garnison, mais les habitans même à soutenir, sans murmurer, les fatigues les plus excessives, & à affronter les plus grands périls. La rigueur de la saison vint seconder ses efforts, pour retarder les progrès des assiégeans. François essaya de se rendre maî-

tre de la ville, en détournant le cours du Tesin, qui la défendoit d'un côté; mais une inondation subite de la riviere détruisit en un jour, l'ouvrage de plusieurs semaines, & entraîna toutes les levées que son armée avoit faites après des travaux immenses & des dépenses énormes (*a*).

1524.

Le pape conclut un traité de neutralité.

Malgré la lenteur des progrès du siege, & la gloire dont se couvroit Léve par sa belle défense, on ne doutoit pas que la ville ne fût à la fin obligée de se rendre. Le pape, qui regardoit déja l'armée françoise comme dominante en Italie, se hâta de rompre les engagemens qu'il avoit contractés avec l'empereur, dont les projets excitoient sa jalousie, & de se lier d'amitié avec François. Comme la timide circonspection de son caractere le rendoit incapable de suivre le plan

(*a*) Guich. l. 15, 280. Ulloa, *vita del Carlo V*, p. 95.

hardi qu'avoit formé Léon X,
1524. de délivrer l'Italie du joug des deux princes rivaux, il revint au projet plus simple & plus facile d'employer la puissance de l'un à balancer & à renverser celle de l'autre. Dans ces dispositions, il ne dissimula point la joie qu'il avoit de voir le roi de France recouvrer Milan, dans l'espérance que la crainte d'un si puissant voisin mettroit un frein à l'ambition de l'empereur, qu'aucune puissance d'Italie n'étoit alors en état de contenir. Il s'occupa avec beaucoup d'ardeur à procurer une paix qui assurât à François la possession de ses nouvelles conquêtes : mais Charles, toujours inébranlable dans la poursuite de ses projets, rejetta avec dédain sa proposition, & se plaignit amérement du pape, qui l'avoit lui-même engagé à envahir le Milanès, lorsqu'il n'étoit encore que le Cardinal de Médicis. Sur son refus, Clément conclut aussi-tôt avec le roi de France un traité de neutralité, où la

publique de Florence fut com-
ise (*a*).

1524.

François envahit Naples.

Par ce traité François enleva à empereur deux de ses plus puissans alliés, en même-temps qu'il assuroit un passage pour ses troues par leurs Etats : ces avantages i inspirerent l'idée d'attaquer le oyaume de Naples, & lui firent spérer qu'il s'empareroit aisément 'un pays abandonné & entiérement sans défense ; ou qu'au moins ette invasion imprévue obligeroit e viceroi à rappeller du Milanès ne partie de l'armée impériale. Dans cette vue, il y envoya six nille hommes sous le commandement de Jean Stuard, duc d'Albaie ; mais Pescaire prévoyant bien ue le succès de cette diversion épendroit entiérement du succès es armées qui étoient dans le Milanès, engagea Lannoy à ne faire ucune attention à ces mouvemens,

(*a*) Guich. *l.* 15, 285.

1524. & à tourner (*a*) tous ses efforts contre le roi de France qui, en détachant de son armée un corps si considérable, s'étoit affoibli mal-à-propos, & justifioit encore le reproche qu'on lui a toujours fait de s'engager témérairement dans des projets chimériques & extravagans.

Efforts de Pescaire & de Bourbon.

Cependant la garnison de Pavie étoit réduite aux dernieres extrêmités : les munitions & les vivres commençoient à lui manquer : les Allemands, qui en composoient la plus grande partie, n'ayant reçu aucune paie depuis sept mois entiers (*b*), menacerent de livrer la ville aux ennemis ; & Léve, avec toute son adresse & son autorité, eut bien de la peine à les empêcher de se révolter. Les généraux de l'empire, qui connoissoient tout l'embarras de sa situation, sentirent la nécessité de marcher sans délai

(*a*) *Id. ibid.*
(*b*) Gold. *Polit. imperial.* 875.

à ſon ſecours : c'eſt ce qu'ils pouvoient faire alors. Douze mille Allemands, que le zele & l'activité de Bourbon avoient fait marcher avec une célérité extraordinaire, étoient entrés en Lombardie ſous ſes ordres, & en ſe joignant à l'armée impériale l'avoient rendue preſque égale en nombre à l'armée françoiſe, conſidérablement diminuée par l'abſence du corps du duc d'Albanie, & affoiblie encore par les fatigues d'un long ſiege & par la rigueur de la ſaiſon. Mais plus le nombre des impériaux augmentoit, plus ils ſentoient la diſette d'argent : loin d'avoir aſſez de fonds pour fournir à une armée ſi nombreuſe, ils avoient à peine de quoi payer les frais du tranſport de l'artillerie, des munitions & des vivres. L'habileté des généraux ſuppléa à tout. Par leur propre exemple, & par les magnifiques promeſſes qu'ils firent au nom de l'empereur, ils vinrent à bout de déterminer les troupes des différentes

1524.

1524. nations qui composoient leur armée, à se mettre en marche sans recevoir de solde : ils s'engagerent à les mener droit à l'ennemi, & les flatterent de l'espoir d'une victoire certaine qui leur offroit, dans les riches dépouilles de l'armée françoise, une ample récompense de tous leurs services. Les soldats sentirent qu'en quittant l'armée, ils perdoient les arrérages considérables qui leur étoient dus; & empressés de s'emparer des trésors qu'on leur promettoit, ils demanderent la bataille avec toute l'impatience d'aventuriers qui ne combattent que pour le butin (*a*).

Ils vont attaquer les François. Le 3 Fév.

Les généraux de l'empereur ne s'exposerent pas à laisser refroidir l'ardeur de leurs troupes, & marcherent aussi-tôt vers le camp des François. A la premiere nouvelle

(*a*) Eryci Puteani *hist. Cisalpina ap. Grævii thes. antiq. Ital.* 3, p. 1170, 1179.

de

e leur approche, François assemla un conseil de guerre pour débérer sur ce qu'il y avoit à faire. 1525.
es officiers les plus expérimentés toient d'avis qu'il se retirât, & u'il évitât une bataille contre un nnemi qui ne la cherchoit que ar désespoir. Ils observoient que es généraux de l'armée impériale seoient dans quelques semaines obliés de licencier des troupes qu'ils e pouvoient payer & qu'ils ne ontenoient que par l'espérance prohaine du pillage; ou bien que les oldats irrités de ne pas voir l'effet les promesses auxquelles ils s'étoient iés, exciteroient quelque soulévenent qui ne laisseroit à leurs chefs ue le loisir de songer à leur prore sûreté. Enfin ils conseilloient leur souverain de se retrancher ans quelque poste bien fortifié, c d'y attendre tranquillement l'arivée des troupes fraîches qui deoient venir de France & de Suisse, arce qu'alors il pourroit, sans daner & sans effusion de sang, s'em-

parer de tout le Milanès avant la
1525. fin du printemps; mais Bonnivet se trouva d'un avis contraire : ce fut sa destinée de donner pendant toute la campagne des conseils funestes à la France. Il représenta la honte dont se couvriroit le roi, s'il abandonnoit un siege qu'il avoit continué si long-temps, ou s'il fuyoit devant un ennemi dont les troupes étoient moins nombreuses que les siennes; il insista sur la nécessité d'accepter la bataille, plutôt que d'abandonner une entreprise dont le succès décideroit de la renommée & de la gloire de son maître. Malheureusement, François poussoit les idées de l'honneur à un excès de délicatesse un peu romanesque. Comme il avoit souvent répété qu'il prendroit Pavie ou qu'il périroit au pied de ses murs, il se crut engagé à soutenir cette résolution; & plutôt que de manquer à ce vain point d'honneur, il sacrifia tous les avantages que lui assuroit une retraite prudente,

& prit le parti d'attendre les impériaux sous les murs de Pavie (*a*). 1525.

Les généraux ennemis trouverent les François si bien fortifiés dans leur camp, que, malgré toutes les raisons qu'ils avoient pour attaquer sans délai, ils balancerent longtemps : mais l'extrémité où les assiégés étoient réduits, & les murmures de leurs soldats les obligerent à courir le hasard d'une bataille. Jamais deux armées n'engagerent une action avec plus de fureur; jamais on ne sentit plus vivement des deux côtés les conséquences de la victoire ou de la défaite; jamais les combattans ne furent plus animés par l'émulation, par l'antipathie nationale, par le ressentiment mutuel, & par toutes les passions qui peuvent porter la bravoure jusqu'à son plus haut degré. D'un côté un jeune monarque plein de valeur, secondé d'une noblesse

Bataille de Pavie.

24 Février.

(*a*) Guich. *l.* 15, 291.

1525. généreuse, & suivi de sujets dont l'impétuosité naturelle s'accroissoit encore par l'indignation que leur inspiroit la résistance, combattoient pour la victoire & pour l'honneur. De l'autre, des troupes mieux disciplinées, conduites par des généraux plus habiles, combattoient par nécessité, avec un courage exalté par le désespoir. Les impériaux ne purent cependant résister au premier effort de la valeur françoise, & leurs plus fermes bataillons commencerent à plier; mais la fortune changea bientôt de face. Les Suisses qui servoient dans l'armée de France, oubliant la réputation que leur nation s'étoit acquise par sa fidélité & par sa bravoure, abandonnerent lâchement leur poste. De Léve fit une sortie avec sa garnison, & dans le fort du combat, attaqua l'arriere-garde des François avec tant de furie, qu'il la mit en désordre; Pescaire tombant en même-temps sur la cavalerie françoise avec sa cavalerie allemande, qu'il

voit habilement entremêlée d'un ;rand nombre de fantassins espa- 1525.
;nols, armés de pesans mousquets lont on se servoit alors, rompit e corps formidable par une nouelle méthode d'attaque à laquelle es François ne s'attendoient point. .a déroute devint générale ; il n'y voit presque plus de résistance, ju'à l'endroit où étoit le roi ; & l ne combattoit plus pour l'honıeur ou pour la victoire, mais pour à propre sûreté. Affoibli par plu- ieurs blessures qu'il avoit déja re- :ues, & jetté à bas de son cheval jui avoit été tué sous lui, il se léfendoit encore à pied avec un ourage héroïque. Plusieurs de ses ılus braves officiers s'étoient rassem- ılés autour de lui, & faisant des fforts incroyables pour sauver la ie de leur roi aux dépens de la eur, ils tomboient successivement ses pieds. De ce nombre fut Bonivet, l'auteur de cette grande caımité, & le seul dont la mort ne ıt point regrettée. Le roi épuisé

Déroute de l'armée françoise.

de fatigue, ne pouvant plus se dé-
1525. fendre, se trouva presque seul, exposé à toute la fureur de quelques soldats Espagnols, qu'iritoit la résistance obstinée de ce guerrier, dont le rang leur étoit inconnu. Dans ce moment arriva Pompérant, gentilhomme François, qui étoit entré avec Bourbon au service de l'empereur, & qui se plaçant à côté du monarque contre lequel il s'étoit révolté, le protégea contre la violence des soldats, en le conjurant en même-temps de se rendre au duc de Bourbon qui n'étoit pas éloigné. Malgré le danger pressant qui environnoit François de toutes parts, il rejetta avec indignation l'idée d'une action qui auroit été un objet de triomphe pour un sujet rebelle; mais ayant apperçu Lannoy qui, par hasard, se trouva près de lui, il l'appella & lui rendit son épée. Lannoy, se prosternant pour baiser la main du roi, reçut son épée, avec un profond respect, & tirant la sienne, il la lui pré-

François fait prisonnier.

senta en lui disant qu'il ne convenoit pas à un si grand monarque de rester désarmé en présence d'un sujet de l'empereur (*a*). 1525.

Dix mille hommes perdirent la vie dans cette bataille, l'une des plus fatales que la France eût jamais essuyées. Il y périt la plus grande partie de la noblesse françoise, qui avoit préféré la mort à une fuite honteuse. Il y eut aussi un grand nombre de prisonniers, & le plus illustre d'entr'eux après François, étoit Henri d'Albret, cet infortuné roi de Navarre. Un petit corps de l'arriere-garde s'échappa sous la conduite du duc d'Alençon. A la nouvelle de cette défaite, la foible garnison de Milan se retira par une autre route, avant même d'être poursuivie, &

(*a*) Guich. *l.* 15, 292. *Œuv. de Brant.* VI, 355. *Mém. de* du Bellay, *p.* 90. Sandov. *hist.* 1, 638, &c. P. Mart. *Ep.* 805, 810 Ruscelli, *lett. de principi* 11, *p.* 70. Ulloa, *vita dell Carl. V.*

quinze jours après la bataille, il ne
1525. restoit pas un seul François en Italie.

Lannoy traitoit François avec toutes les marques d'honneur dues à son rang & à son caractere; mais il le gardoit en même-temps avec l'attention la plus exacte. Non-seulement il prenoit toutes les mesures nécessaires pour lui ôter tout moyen de s'échapper ; il craignoit encore que ses propres soldats ne se saisissent de la personne du roi & ne le gardassent comme un gage de ce qui leur étoit dû. Pour prévenir ces deux dangers, dès le lendemain de la bataille, il conduisit François au château de Pizzighitone, près de Cremone, & le mit sous la garde de don Ferdinand Alarçon, général de l'infanterie espagnole, qui au plus grand courage & aux sentimens d'honneur les plus délicats, joignoit cette vigilance sévere & scrupuleuse qu'exigeoit un si précieux dépôt.

Cependant François qui jugeoit

de l'ame de Charles par la ſienne, deſiroit impatiemment qu'il fût informé de ſa ſituation, ne doutant pas que, par généroſité ou par une noble compaſſion, l'empereur ne lui rendît bientôt la liberté. Les généraux de l'empereur n'étoient pas moins impatiens d'envoyer à leur maître des nouvelles de la grande victoire qu'ils venoient de remporter, & de recevoir ſes ordres ſur la conduite qu'ils devoient tenir. Comme, dans cette ſaiſon, la voie la plus prompte & la plus sûre pour porter des nouvelles en Eſpagne, étoit par terre, François donna au commandeur Pennaloſa, qui étoit chargé des dépêches de Lannoy, un paſſe-port pour traverſer la France.

1525.

Effets de cette victoire ſur Charles.

10 Mars.

Charles reçut la nouvelle inattendue du ſuccès ſignalé qui venoit de couronner ſes armes, avec une modération qui lui eût fait plus d'honneur que la plus grande victoire, ſi elle eût été ſincere. Sans proférer un ſeul mot qui décelât

1525. ni un ſentiment d'orgueil ni une joie immodérée, il alla ſur le champ à ſa chapelle, & après avoir employé une heure entiere à rendre au ciel ſes actions de graces, il revint à ſa chambre d'audience qu'il trouva remplie de grands d'Eſpagne & d'ambaſſadeurs étrangers, aſſemblés pour le complimenter. Il reçut leurs complimens d'un air modeſte; il plaignit l'infortune du roi priſonnier, & le cita comme un exemple frappant des revers auxquels ſont expoſés les plus puiſſans monarques; il défendit toutes réjouiſſances publiques, comme indécentes dans une guerre entre chrétiens, & dit qu'il falloit les réſerver pour la premiere victoire qu'il auroit le bonheur de remporter ſur les infideles; il parut enfin ne s'applaudir de l'avantage qu'il avoit obtenu, que parce qu'il ſe trouveroit par là en état de rendre la paix à la chrétienté (*a*).

(*a*) Sandov. *hiſt.* 1, 651. Ulloa, *vita dell Carl. V*, p. 110.

Cependant Charles formoit déja au fond de son cœur des projets qui s'accordoient mal avec les dehors de cette modération affectée. L'ambition, plutôt que la générosité, étoit sa passion dominante, & la victoire de Pavie présentoit à son imagination une perspective de succès, trop brillante & trop vaste pour qu'il pût résister à son attrait. Mais comme il sentoit toute la difficulté d'exécuter les vastes desseins qu'il méditoit, il crut nécessaire d'affecter la plus grande modération pendant le temps qu'il emploieroit à faire ses préparatifs, espérant couvrir sous ce voile trompeur ses véritables intentions, & les dérober à la vue des autres princes de l'Europe.

1525.

Projets qu'il commence à former.

Cependant la France étoit plongée dans la plus grande consternation. Le roi avoit envoyé lui-même la nouvelle de sa défaite dans une lettre que Pennalosa rendit à sa mere, & qui ne contenoit que ces mots : » Madame, tout est per-

Consternation générale en France.

du, fors l'honneur «. Ceux qui
1525. avoient échappé, firent, à leur retour d'Italie, un détail si touchant de toutes les circonstances de cette fatale journée, que tous les ordres de l'Etat en furent également affectés. La France, privée de son roi, sans argent dans ses coffres, sans armée, sans officiers en état de commander, assiégée de tous côtés par un ennemi actif & victorieux, se crut à la veille de sa ruine entiere; mais, pour cette fois, les grandes qualités de la régente sauverent ce royaume, dont elle avoit tant de fois exposé le salut par la violence de ses passions. Au lieu de se livrer à la douleur naturelle à une mere si célebre par sa tendresse pour son fils, elle montra toute la prévoyance & déploya toute l'activité d'un grand politique. Elle recueillit les débris de l'armée d'Italie, paya la rançon des prisonniers & les arrérages de leur solde, & les mit en état de rentrer en campagne. Elle leva de nouvelles troupes, pourvut

Conduite prudente de la régente.

à la sûreté des frontieres, & sçut se procurer des sommes suffisantes 1525.
pour ces dépenses extraordinaires. Elle s'appliqua sur-tout à calmer le ressentiment & à gagner l'amitié du roi d'Angleterre; & ce fut de ce côté que le premier rayon d'espérance vint ranimer le courage des François.

Henri, en formant successivement des alliances avec Charles ou avec François, avoit rarement suivi un plan de politique régulier & concerté : il se laissoit ordinairement entraîner du côté où le poussoit l'impulsion des passions du moment : cependant il arriva des événemens qui réveillerent son attention sur cet équilibre de pouvoir qu'il étoit nécessaire de maintenir entre les deux puissances belligérantes; & il avoit toujours eu la prétention de regarder comme son objet particulier le soin de maintenir cet équilibre. Son union avec l'empereur lui avoit fait espérer de trouver bientôt une occasion favo-

rable de rentrer dans quelques por-
1525. tions des terres de France qui avoient appartenu à ses prédécesseurs, & l'appas de cette conquête l'avoit aisément déterminé à aider Charles à prendre la supériorité sur François. Cependant il n'avoit jamais prévu un événement aussi décisif & aussi fatal à la France que la victoire de Pavie, qui lui parut non-seulement avoir désarmé, mais avoir même entiérement anéanti la puissance d'un des deux rivaux. L'idée de la révolution complette & subite que cet événement alloit occasionner dans le systême politique, lui donna de vives inquiétudes. Il vit l'Europe en danger de devenir la proie d'un prince ambitieux, dont rien n'étoit plus capable de balancer la puissance. En qualité d'allié, il pouvoit bien espérer d'être admis à partager une partie des dépouilles du roi captif; mais il étoit aisé de sentir que, dans la maniere de faire ce partage, comme dans l'assurance de con-

ſerver ſon lot, il dépendroit abſolument de la volonté d'un allié, 1525.
dont les forces ſe trouveroient alors bien ſupérieures aux ſiennes. Il prévit que s'il laiſſoit Charles ajouter encore une portion conſidérable du royaume de France aux vaſtes Etats dont il étoit déja maître, ce ſeroit un voiſin beaucoup plus redoutable pour l'Angleterre, que les anciens rois de France ne l'avoient été, & qu'en même-temps la balance du continent, dont l'équilibre faiſoit la ſûreté & le crédit de l'Angleterre, ſeroit tout-à-fait renverſée. L'intérêt qu'il prenoit à la ſituation de l'infortuné François, vint fortifier encore toutes ces conſidérations politiques : la bravoure avec laquelle ce roi s'étoit comporté à la bataille de Pavie, inſpiroit à Henri des ſentimens d'admiration, qui ne pouvoient manquer d'augmenter ſa pitié; & Henri, naturellement ſuſceptible de ſentimens généreux, étoit jaloux de la gloire de ſe montrer

aux yeux de l'Europe, comme le
1425. libérateur d'un ennemi vaincu. Les passions du ministre Anglois seconderent les inclinations du monarque. Wolsey qui avoit vu ses prétentions à la tiare frustrées dans deux élections consécutives, & qui en rejettoit particuliérement la faute sur l'empereur, saisit avec empressement une occasion de s'en venger. Louise, de son côté, recherchoit l'amitié du roi d'Angleterre avec une soumission qui flattoit également ce prince & son ministre : Henri lui donna en secret sa parole, qu'il ne prêteroit point son secours pour opprimer la France, dans l'état malheureux où elle étoit réduite ; mais il exigea en même-temps de la régente, qu'elle ne consentiroit jamais à démembrer son royaume, même pour procurer la liberté à son fils (*a*).

(*a*) *Mém. de* du Bellay, 94. Guich. *l.* 16, 318. Herbert.

Cependant comme les liaisons de Henri avec Charles l'obligeoient 1525.
à se conduire de maniere à sauver les apparences, il fit faire dans ses Etats des réjouissances publiques pour le succès des armes de l'empereur ; & comme s'il eût été impatient de saisir l'ocasion présente de compléter la destruction de la monarchie françoise, il envoya des ambassadeurs à Madrid pour complimenter Charles sur sa victoire, & lui rappeller qu'en qualité de son allié, & comme intéressé dans cette cause commune, il avoit droit d'en partager les fruits ; il demandoit en conséquence qu'en vertu des conventions de leur traité, Charles envahît la Guienne avec une forte armée, & le mît en possession de cette province. En même-temps il offroit d'envoyer la princesse Marie en Espagne ou dans les Pays-Bas, pour être élevée sous la direction de l'empereur, jusqu'à la conclusion du mariage qui avoit été arrêté ; & en retour de

1525. cette marque de confiance, il demandoit qu'on lui remît François, en vertu du traité de Bruges, par lequel chacune des parties contractantes s'étoit engagée à remettre tout usurpateur dans les mains de celui dont il auroit blessé les droits. Henri ne pouvoit pas sérieusement espérer que l'empereur écouteroit des propositions si extravagantes, qu'il n'étoit ni de son intérêt, ni même en son pouvoir d'accorder; il paroît même que Henri ne les fit que pour avoir un prétexte honnête de prendre avec la France les engagemens que pourroient exiger les circonstances (*a*).

Sur les Etats d'Italie.

C'étoit sur-tout dans les différens Etats d'Italie que la victoire de Pavie avoit répandu les alarmes & la terreur. Cet équilibre de pouvoir dont ils faisoient la base de leur sûreté, & qui avoit été constamment l'objet de toutes leurs négo-

(*a*) Herbert, *p.* 64.

ciations & de leur politique rafinée, se trouvoit anéanti en un moment. Ils se voyoient exposés par leur situation à ressentir les premiers les effets de la puissance sans bornes que Charles venoit d'acquérir. Ils avoient remarqué dans le jeune monarque plusieurs signes d'une ambition démesurée, & ils sentoient assez, qu'en qualité d'empereur ou de roi de Naples, il pouvoit former, sur différentes parties de l'Italie, des prétentions dangereuses qu'il réaliseroit avec facilité. Ils délibérerent avec la plus grande inquiétude sur les moyens de lui opposer une force qui pût arrêter ses progrès (*a*); mais leurs résolutions mal concertées & plus mal exécutées encore, n'eurent aucun effet. Clément, au lieu de suivre les mesures qu'il avoit pri- 1525.

(*a*) Guich. *l.* 16, 300. Ruscelli, *lettre de princ.* II, 74, 76, &c. *Hist. de de Thou, l.* I, *ch.* II.

ſes avec les Vénitiens pour aſſurer la liberté de l'Italie, ſe laiſſa ſi fort intimider par les menaces de Lannoy ou ſéduire par ſes promeſſes, qu'il fit un traité particulier où il s'obligea d'avancer une ſomme conſidérable pour certains avantages qu'il devoit recevoir en échange. L'argent fut payé ſur-le-champ : mais l'empereur refuſa enſuite de ratifier le traité, & le pape reſta expoſé à la honte d'avoir abandonné la cauſe commune pour ſon intérêt perſonnel, & au ridicule d'avoir fait une baſſeſſe à ſes dépens (*a*).

1525.

1 Avril.

Révolte de l'armée impériale.

Quelque honteux que fût l'artifice dont on s'étoit ſervi pour tirer cette ſomme des mains du pape, elle ſe trouva fort à propos dans celles du viceroi pour les tirer d'un danger très-preſſant. Auſſi-tôt après

(*a*) Guich. *l.* 16, 316. Mauroceni, *hiſt, Venet. ap. Iſtorichi delle coſe Venez.* 5, 131, 136.

la défaite de l'armée françoise, les mêmes Allemands qui avoient défendu Pavie avec tant de courage & de constance, crurent que la gloire qu'ils avoient acquise & les services qu'ils venoient de rendre, leur donnoient le droit d'être insolens : las d'attendre inutilement le fruit des promesses dont on les avoit amusés si long-temps, ils se rendirent maîtres de la ville, résolus d'en rester en possession comme d'un gage pour le paiement des sommes qui leur étoient dues ; & le reste de l'armée montra beaucoup plus de disposition à soutenir les mutins qu'à les réprimer. Lannoy appaisa ces séditieux Allemands en leur distribuant l'argent du pape : mais quoiqu'il les eût satisfaits pour l'instant, il avoit peu d'espérance d'être en état de les payer réguliérement à l'avenir ; & craignant que, dans leur mécontentement, ils ne se saisîssent de la personne du roi prisonnier, il prit le parti de licencier sur-le-champ

1525.

1525. toutes les troupes, tant Allemandes qu'Italiennes, qui étoient au service de l'empereur (a). Ainsi, par un contraste qui doit paroître fort étrange, mais qui dérivoit naturellement de la constitution de la plupart des gouvernemens européens dans le seizieme siecle, tandis que Charles étoit soupçonné par tous ses voisins de prétendre à la monarchie universelle, & qu'en effet il formoit les projets les plus vastes, ses revenus étoient en même temps si bornés, qu'il ne pouvoit pas entretenir une armée victorieuse qui ne montoit pas à plus de vingt-quatre mille hommes.

L'empereur délibere sur les moyens de tirer parti de sa victoire.

Cependant Charles, renonçant bientôt à l'air de modération & de désintéressement qu'il avoit affecté d'abord, s'occupoit sans relâche des moyens de tirer les plus grands avantages possibles du malheur de son adversaire. Quelques-

(a) Guich. *l.* 16, *p.* 302.

uns de ses conseillers l'exhortoient
à traiter François avec la généro- 1525.
sité qui convient à un monarque vainqueur, & vouloient qu'au lieu d'abuser de son infortune pour lui imposer des conditions rigoureuses, Charles lui rendît la liberté de maniere à se l'attacher pour toujours par les liens de la reconnoissance & de l'amitié, liens bien plus forts & bien plus durables que ceux qu'il pourroit former par des sermens extorqués & des stipulations involontaires. Peut-être que tant de générosité s'accorde mal avec la politique; c'étoit d'ailleurs un sentiment trop délicat pour le prince à qui on vouloit l'inspirer. Le parti moins noble & moins grand, mais plus facile & plus commun, de faire tous ses efforts pour tirer parti de la captivité de François, eut la pluralité des voix au conseil, & il convenoit bien mieux au caractere de l'empereur. Charles, en adoptant ce plan, ne l'exécuta pas avec adresse. Au lieu de

1525. faire un grand effort pour pénétrer dans la France avec toutes les forces de l'Espagne & des Pays-Bas; au lieu d'écraser les Etats d'Italie avant qu'ils eussent le temps de se remettre de la consternation où les avoit jettés le succès de ses armes, il eut recours aux finesses de l'intrigue & de la négociation; mais il s'y détermina en partie par nécessité, en partie par caractere. Le mauvais état de ses finances le mettoit presque dans l'impossibilité de faire aucun armement considérable; & comme il n'avoit jamais paru à la tête de ses armées, dont il avoit toujours donné le commandement à ses généraux, il goûtoit peu les conseils qui demandoient l'audace & les talens d'un guerrier, & il avoit plus de confiance dans l'art de la négociation qu'il connoissoit mieux. D'ailleurs il se laissa trop éblouir par la victoire de Pavie; il parut croire qu'elle avoit anéanti toutes les forces de la France & épuisé toutes ses ressources, & que ce

ce royaume alloit tomber entre ses mains comme la personne du souverain.

1525.

Conditions rigoureuses qu'il propose à François.

Plein de ces idées, il résolut de mettre au plus haut prix la liberté de François, & chargea le Comte de Roeux de visiter de sa part ce roi dans sa prison, & de lui proposer les conditions suivantes, comme les seules auxquelles il pouvoit être relâché. Ces conditions étoient de rendre la Bourgogne à l'empereur, dont les ancêtres en avoient été injustement dépouillés; de céder la Provence & le Dauphiné pour être érigés en un royaume indépendant qui seroit donné au connétable de Bourbon; de satisfaire le roi d'Angleterre sur toutes ses prétentions, & enfin de renoncer à toutes celles des rois de France sur Naples, Milan & tout autre Etat d'Italie. François, qui s'étoit flatté que l'empereur le traiteroit avec la générosité qu'un grand prince avoit droit d'attendre d'un autre, ne put entendre ces propositions

1525. sans être transporté d'une si violente indignation, que tirant tout-à-coup son épée, il s'écria : » Il vaudroit mieux pour un roi de mourir ainsi ! « Alarçon alarmé de cette violence, saisit la main du roi, qui se calma bientôt, mais qui déclara de la maniere la plus solennelle, qu'il resteroit plutôt prisonnier toute sa vie, que d'acheter la liberté à un prix si honteux. (*a*).

Cette découverte mortifiante des intentionss de l'empereur augmenta sensiblement l'impatience & le chagrin que François ressentoit de sa captivité : elle lui devint dès-lors affreuse, & le désespoir se seroit emparé de lui, s'il ne se fût pas attaché à la seule idée qui pouvoit lui donner quelque consolation. Il se persuada que les conditions proposées par Roeux, ne venoient pas immédiatement de l'empereur mê-

François est conduit prisonnier en Espagne.

(*a*) *Mem. de* du Bellay, 94. Ferrer. *hist.* 9, 43.

mè, mais qu'elles avoient été dictées par la politique rigoureuse de son conseil espagnol; il espéra que, dans une entrevue avec Charles, il avanceroit plus sa délivrance que par de longues négociations qui passeroient par la médiation subalterne de ses ministres. Déçu par cette idée, qui venoit de l'opinion trop favorable qu'il conservoit toujours du caractere de l'Empereur, il offrit d'aller le trouver à Madrid, & consentit à servir de spectacle à une nation hautaine. Lannoy employa tout son art pour le confirmer dans ces sentimens, & concerta en secret avec lui les moyens d'exécuter sa résolution. François étoit si impatient de suivre un plan qui lui offroit l'espérance de sa liberté, qu'il fournit les galeres nécessaires pour le voyage, Charles étant pour lors hors d'état de mettre aucune flotte en mer. Le viceroi, sans communiquer ses intentions ni à Bourbon ni à Pescaire, conduisit son prisonnier

1525.

1525. vers Gênes, sous prétexte de le transporter à Naples par mer; mais dès qu'on eut mis à la voile, il ordonna aux pilotes de cingler droit en Espagne. Les vents pousserent cette petite flotte assez près des côtes de France; l'infortuné François passa devant son royaume, vers lequel son cœur & ses regards se tournerent mille fois avec douleur. Cependant on aborda en peu de jours à Barcelone, & bientôt après François fut logé par l'ordre

24 Août. de l'empereur dans l'Alcazar de Madrid, sous la garde du vigilant Alarçon, qui veilloit toujours sur lui avec la même attention (*a*).

Henri VIII conclut un traité avec la France, & lui promet des secours.

Quelques jours après l'arrivée du roi de France à Madrid, où il ne tarda pas à se convaincre du peu de confiance qu'il devoit avoir dans la générosité de l'empereur, Henri VIII conclut avec la régente,

(*a*) *Mém. de* du Bellay, 95. P. Mart. *ep. ult.* Guich. *l.* 16, 323.

un traité qui donna à François l'espérance de recouvrer sa liberté par une autre voie. Les demandes exagérées d'Henri avoient été reçues à Madrid avec toute l'indifférence qu'elles méritoient, & à laquelle il s'attendoit sans doute lui-même. Charles ennivré de ses prospérités, avoit cessé de lui faire sa cour avec ces égards & cette soumission respectueuse qui flattoient tant l'ame hautaine de ce prince. Wolsey, aussi vain que son maître, fut vivement offensé de ce que l'empereur avoit discontinué les caresses & les protestations d'amitié qu'il avoit coutume de lui prodiguer. Ces légers mécontentemens donnerent un nouveau poids aux considérations que j'ai détaillées plus haut, & déterminerent Henri à former une alliance défensive avec Louise. Tous les différends qui restoient à terminer entr'eux furent bientôt conciliés, & le roi d'Angleterre promit tous ses soins pour tirer de captivité son nouvel allié. 1525.

1525.

Intrigues de Moron pour ruiner le pouvoir de l'empereur en Italie.

Dans le temps même où la défection d'un allié si puissant donnoit à Charles les plus vives inquiétudes, il se tramoit en Italie une conspiration secrette, qui le menaçoit d'une perte encore plus funeste. Cette conspiration étoit le fruit du caractere inquiet & intriguant de Moron, chancelier de Milan; le ressentiment que ce ministre avoit conçu contre les François se trouvoit appaisé par leur expulsion de l'Italie, & sa vanité n'étoit pas moins satisfaite de voir Sforce, dont il avoit embrassé les intérêts, rétabli dans le duché de Milan. Cependant les prétextes de la cour impériale pour différer d'accorder à Sforce l'investiture de sa nouvelle souveraineté, avoient long-temps allarmé Moron : on les avoit répétés si souvent & avec tant d'apparence de mauvaise foi, que ce politique soupçonneux crut y voir la preuve évidente de l'intention où l'on étoit de dépouiller Sforce du riche duché de Milan,

quoique la conquête n'en eût été faite qu'en son nom. Cependant Charles, voulant tranquillifer le pape & les Vénitiens, qui se défioient autant de ses desseins que Moron, accorda enfin cette investiture si long-temps sollicitée; mais ce fut avec tant de réserves & de conditions onéreuses, que le Duc de Milan se trouvoit plutôt le sujet de l'empereur, que le vassal de l'empire, & qu'il ne lui restoit gueres d'autre garant de la sûreté de sa possession, que le bon plaisir d'un supérieur ambitieux. S'il arrivoit que l'empereur ajoutât le Milanès à son royaume de Naples, Moron voyoit dans cette réunion la ruine de la liberté de l'Italie, & la perte du pouvoir & de l'autorité dont il jouissoit lui-même. Plein de ces idées, il commença à s'occuper des moyens d'affranchir l'Italie de toute domination étrangere, projet qui étoit, comme je l'ai déja remarqué, l'idée favorite des politiques Italiens de ce siecle, 1525.

1525. & qui fut toujours le grand objet de leur ambition. Moron pensa qu'il ne manqueroit plus rien à sa renommée, si à la gloire d'avoir été le principal instrument de l'expulsion des François hors du Milanès, il pouvoit ajouter celle d'affranchir Naples du joug des Espagnols. Son génie fertile lui présenta bientôt un plan d'exécution, hardi à la vérité & difficile, mais qui, par ces raisons mêmes, plut davantage à son caractere audacieux & entreprenant.

Ses négociations avec Pescaire.

Bourbon & Pescaire avoient été également offensés de ce que Lannoy avoit conduit le Roi de France en Espagne sans leur participation. Le premier, craignant que les deux monarques ne conclussent en son absence quelque traité où ses intérêts se trouveroient sacrifiés, se rendit en diligence à Madrid pour prévenir ce danger. Pescaire qui restoit seul chargé du commandement de l'armée, fut obligé de demeurer en Italie; mais dans tou-

tes les occasions il laissa éclater son indignation contre le vice-roi, & il en parla en termes pleins de mépris & de ressentimens. Dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur, il accusoit Lannoy de s'être montré lâche dans le danger & insolent après la victoire de Pavie, à laquelle il n'avoit contribué ni par sa valeur ni par sa conduite. Pescaire ne se plaignoit pas avec moins d'amertume de l'empereur même, qui, selon lui, n'avoit pas rendu assez de justice à son mérite, & ne l'avoit pas récompensé d'une maniere proportionnée à ses services. Ce fut sur les mécontentemens de Pescaire que Moron fonda tout le plan de son projet. Il connoissoit l'ambition démesurée du marquis, la vaste étendue de ses talens dans la paix ainsi que dans la guerre, & l'intrépidité de son ame, capable d'entreprendre & d'exécuter les projets les plus désespérés. Le voisinage de l'armée espagnole, qui étoit cantonnée sur les frontieres

1525.

du Milanès, fournit à Moron
1525. l'occasion d'avoir avec Pescaire plusieurs entrevues, où il eut soin de faire tomber la conversation sur les événemens qui avoient suivi la bataille de Pavie; & c'étoit un sujet que le marquis saisissoit toujours avidement & traitoit avec chaleur. Moron, observant avec plaisir la vivacité & la constance de son ressentiment, rappelloit adroitement & agravoit toutes les circonstances qui pouvoient l'enflammer davantage. Il lui peignoit avec les couleurs les plus fortes le peu d'équité & de reconnoissance qu'avoit montré l'empereur, en lui préférant Lannoy, & en laissant ce Flamand présomptueux disposer du roi captif, sans même consulter un général dont la bravoure & la conduite avoient valu à Charles la gloire d'avoir en son pouvoir un tel prisonnier. Lorsque Moron crut avoir suffisamment échauffé, par ses discours artificieux, le ressentiment de Pescaire, il commença à lui laisser

entendre que le moment étoit arrivé de tirer vengeance de tant d'affronts & de s'acquérir une gloire immortelle, en délivrant son pays de l'oppression des étrangers ; que les Etats d'Italie, las de porter le joug ignominieux & intolérable des barbares, étoient prêts à se réunir pour rentrer dans l'indépendance ; que tous les yeux étoient fixés sur lui, comme sur le seul chef dont le génie & le bonheur pouvoient assurer le succès de cette noble entreprise ; que la facilité de l'exécuter en égaloit la gloire, puisqu'il ne tenoit qu'à lui de disperser dans les villages du Milanès l'infanterie espagnole, le seul corps de troupes que l'empereur eût en Italie, & que, dans une seule nuit, tous ces soldats seroient massacrés par le peuple qui, indigné de leurs exactions & de leur insolence, se chargeroit avec joie de cette vengeance ; qu'il pourroit alors sans obstacle prendre possession du trône de Naples, & que la fortune sembloit lui 1525.

1525. deſtiner cette couronne, comme la ſeule récompenſe digne du libérateur de l'Italie; que le pape, comme ſuzerain du royaume de Naples, dont les papes précédens avoient diſpoſé en mille occaſions, lui en donneroit avec plaiſir l'inveſtiture; que les Vénitiens, les Florentins, le Duc de Milan, à qui il avoit communiqué ſon projet, feroient avec la France les garans de ſes droits; que les Napolitains aimeroient beaucoup mieux être gouvernés par un compatriote qu'ils admiroient & qu'ils chériſſoient, que par des étrangers dont ils haïſſoient la domination, & qui les tenoient depuis ſi long-temps dans la ſervitude; que l'empereur enfin, étonné d'un coup ſi inattendu, ſe trouveroit ſans troupes & ſans argent & hors d'état de réſiſter à une ligue ſi puiſſante (*a*).

(*a*) Guich. *l.* 16, 325. Jovii, *vita Davali*, p. 417. *Œuv. de Brantôme*, 4, 171. Ruſcelli, *lettere de princ.* 11, 91, *Hiſt. de* de Thou; *l.* 1, *c.* 11. P. Heutèr. *Rer. Auſtr. lib.* 9, *c.* 3, *p.* 27.

Pescaire, frappé de la hardiesse & de l'étendue du projet, écoutoit attentivement Moron, mais de l'air d'un homme qui médite profondément & qui est agité de sentimens divers. D'un côté, l'infamie de trahir son souverain, qui lui avoit confié le commandement suprême de ses troupes, l'épouvantoit : de l'autre, la perspective séduisante d'obtenir un trône, l'entraînoit. Après quelques momens d'irrésolution, le parti le plus honteux prévalut dans son ame, &, comme il arrive presque toujours quand on délibere entre l'utile & l'honnête, l'ambition triompha de l'honneur. Il voulut cependant donner quelque couleur à sa trahison, en exigeant que l'on consultât auparavant quelques sçavans casuistes pour sçavoir, » si un sujet pou-» voit légitimement prendre les ar-» mes contre son souverain immé-» diat, pour obéir au seigneur su-» zerain dont le royaume même » relevoit «. La décision des théo- 1525.

1525.

logiens & des jurisconsultes de Rome & de Milan fut telle qu'il l'attendoit : les négociations continuerent, & l'on parut prendre avec ardeur toutes les mesures convenables pour accélérer l'exécution de ce grand dessein.

Moron est trahi & arrêté par Pescaire.

Cependant Pescaire, ou effrayé de la perfidie atroce qu'il alloit commettre, ou peut-être désespérant du succès, commençoit à balancer, & à songer aux moyens de rompre les engagemens qu'il avoit pris. Sforce ayant été dans le même temps attaqué d'une maladie qu'on crut mortelle, cette circonstance acheva de déterminer Pescaire à révéler toute la conspiration; il crut qu'il seroit plus prudent d'attendre de l'empereur le duché de Milan, comme une récompense du secret qu'il lui découvroit, que de chercher à s'en emparer par un enchaînement de crimes. Cette résolution cependant l'entraîna malgré lui dans la nécessité de faire plusieurs actions qui n'é-

toient gueres moins criminelles & moins infâmes. L'empereur qui étoit déja informé d'ailleurs de toute la conspiration, parut très-satisfait de la fidélité de Pescaire, & lui ordonna de continuer pendant quelque temps ses intrigues avec le pape & Sforce, afin de mieux découvrir toutes leurs vues, & de pouvoir les convaincre de leur crime avec plus de certitude. Pescaire qui se sentoit coupable & qui ne pouvoit se dissimuler combien son long silence devoit paroître suspect à Madrid, n'osa pas refuser cette odieuse commission; & à sa honte éternelle, il fut obligé de jouer le plus vil des rôles, celui de séduire pour trahir. Si l'on fait attention à la sagacité des hommes à qui il avoit affaire, on trouvera que son rôle n'étoit pas moins difficile que bas; mais il s'en acquitta avec beaucoup d'adresse, & sçut tromper l'œil pénétrant de Moron même qui, plein de confiance

1525.

dans la bonne foi de Pescaire, alla
1525. le trouver à Navaro pour mettre la derniere main à leurs complots. Pescaire le reçut dans un appartement où Antoine de Léve s'étoit caché derriere la tapisserie pour entendre leur entretien & servir de témoin. Moron, en sortant de la maison pour retourner chez lui, fut, à son grand étonnement, arrêté par Léve qui le fit prisonnier au nom de l'empereur. Il fut conduit au château de Pavie ; & Pescaire qui venoit d'être son complice, eut l'audace de l'interroger comme son juge. En même-temps l'empereur déclara Sforce déchu de tous ses droits au duché de Milan, pour être entré dans une conspiration contre le souverain dont il le tenoit ; & par son ordre, Pescaire se saisit de toutes les places du Milanès, à la réserve de Cremone & de Milan, que l'infortuné duc voulut essayer de défendre, & qui furent aussi-tôt blo-

quées par les troupes impériales (*a*).

1525.

Traitement rigoureux qu'éprouve François I en Espagne.

Quoique le mauvais succès de cette conspiration, qui tendoit à dépouiller l'empereur de ses possessions d'Italie, n'eût servi qu'à étendre ces mêmes possessions, il sentit la nécessité d'en venir à un accommodement avec le roi de France, s'il ne vouloit attirer sur lui toutes les forces de l'Europe, universellement alarmée des progrès de ses armes & de l'ambition insatiable qu'il ne prenoit plus la peine de cacher. Jusques-là, loin de traiter François avec la générosité que ce monarque méritoit, à peine avoit-il pour lui les égards dus à son rang. Au lieu de montrer les sentimens d'un grand prince, il paroissoit se conduire avec la finesse d'un corsaire avide qui espere, en maltraitant ses prisonniers, les forcer à payer plus cher leur rançon. Le roi étoit

(*a*) Guich. *l.* 16, 329. Cappella, *l.* 5, *p.* 200.

confiné dans un vieux château, sous
1525. les yeux d'une garde rigide, dont
l'attention sévere & minutieuse
rendoit sa captivité encore plus
dure. On ne lui permettoit d'autre exercice que celui de monter une mule, environné de cavaliers armés. Charles, sous prétexte qu'il ne pouvoit se dispenser de se trouver aux Etats assemblés à Tolede, étoit allé établir sa cour en cette ville, & avoit laissé passer plusieurs semaines sans voir François dans sa prison, malgré les sollicitations pressantes & réitérées de ce malheureux prince. Tant d'indignités firent une impression profonde sur l'ame d'un monarque fier

Sa vie est en danger.

& sensible; il perdit entiérement le goût de ses amusemens ordinaires; la gaieté naturelle de son caractere l'abandonna, & après quelque temps de langueur, il fut attaqué d'une fievre dangereuse. Dans la violence de ses accès, il ne faisoit que se plaindre de la rigueur inattendue & outrageante

avec laquelle on le traitoit, & il répétoit souvent que l'empereur 1525. auroit bientôt la satisfaction de l'avoir laissé mourir dans sa prison, sans avoir daigné le voir une seule fois. A la fin les médecins désespérerent de sa vie, & avertirent l'empereur qu'il ne restoit d'autre moyen de le sauver, que de lui accorder la demande dont son imagination s'étoit si vivement frappée. Charles, jaloux de conserver une vie, à laquelle étoient attachés tous les avantages qu'il espéroit encore retirer de la victoire de Pavie, consulta sur le champ ses ministres sur ce qu'il devoit faire. Envain le Chancelier Gartinara, celui d'entr'eux qui avoit le plus de lumieres & d'expérience, lui représenta l'indécence qu'il y auroit à visiter François, s'il n'étoit pas disposé à lui rendre sur le champ la liberté à des conditions raisonnables; envain il lui fit sentir la honte dont il se couvriroit, si l'avarice ou l'ambition seu-

1525. le le déterminoit à donner à ce roi captif une marque d'attention & d'intérêt, que la générosité & l'humanité avoient depuis si long-temps sollicitée sans succès. L'empereur, moins délicat que son ministre, & moins jaloux de cette sorte de gloire, partit pour aller à Madrid voir son prisonnier. L'entrevue fut courte; François étoit trop foible pour soutenir un long entretien. L'empereur lui parla en termes pleins d'affection & d'estime; il lui promit qu'il auroit bientôt sa liberté, & qu'il seroit traité en attendant avec tous les égards dus à un roi. Cette démarche de Charles lui auroit fait le plus grand honneur, si les motifs en eussent été plus purs. François, dans l'état de foiblesse où il étoit, crut aisément ses promesses; ranimé par un rayon d'espérance, il commença dès ce moment à se rétablir, & recouvra bientôt ses forces & sa santé (*a*).

L'empereur lui rend visite.

28 Septembre.

(*a*) Guich. *l.* 15, 339. Sandov. *hist.* 1, 665.

Ce prince eut bientôt la mortification de voir qu'il avoit encore une fois donné trop légérement sa confiance à l'empereur. Charles, immédiatement après sa visite, étoit retourné à Tolede; toutes les négociations étoient conduites par ses ministres, & François étoit gardé aussi étroitement que jamais. Une nouvelle indignité, mais des plus cruelles, mit le comble à toutes celles qu'il avoit déja essuyées. Bourbon venoit alors d'arriver en Espagne; Charles qui avoit si longtemps refusé une visite au roi de France, rendit au sujet rebelle les honneurs les plus distingués. Il alla au-devant de lui hors des portes de Tolede, l'embrassa affectueusement, & le plaçant à sa gauche, le conduisit en pompe à son appartement. Ces égards affectés pour Bourbon, étoient autant d'affronts pour l'infortuné monarque, qui en fut en effet vivement touché. Une chose cependant servit un peu à le consoler; il observa

1525.

Le connétable de Bourbon arrive à Madrid.

15 Novem.

1515. que les sentimens des Espagnols étoient bien différens de ceux de leur souverain. Cette nation généreuse détestoit le crime de Bourbon; & malgré ses talens supérieurs & ses grands services, les nobles évitoient tout commerce avec lui. Charles ayant prié le marquis de Villena de loger Bourbon dans son palais, pendant que la cour séjourneroit à Tolede, le marquis lui répondit poliment, qu'il ne pouvoit point refuser à son roi ce qu'il désiroit; mais il ajouta avec toute la fierté d'un Castillan, que ce prince ne devoit pas être surpris s'il brûloit son palais jusqu'aux fondemens, dès que le connétable en seroit sorti; parce qu'une maison qui avoit été souillée par la présence d'un traître, n'étoit plus digne d'être habitée par un homme d'honneur (*a*).

L'empereur n'en parut pas moins

(*a*) Guich. *l.* 16, 355.

jaloux de récompenser d'une maniere éclatante les services de Bourbon; mais il étoit fort embarrassé sur le choix de la récompense. Bourbon demandoit avant tout, l'accomplissement de la promesse que Charles lui avoit faite de lui donner en mariage sa sœur Eléonore, reine douairiere de Portugal; & lui rappelloit que l'honneur de cette alliance étoit le principal motif qui l'avoit porté à se révolter contre son légitime souverain. François, de son côté, pour prévenir cette dangereuse union, avoit offert, avant son départ d'Italie, d'épouser cette princesse, qui témoignoit bien plus de goût pour l'alliance d'un roi puissant, que pour celle d'un sujet exilé. Ces considérations diverses jettoient dans l'ame de l'empereur beaucoup d'incertitudes difficiles à concilier. La mort prématurée de Pescaire qui, à l'âge de trente-six ans, laissoit la réputation d'avoir été un des plus grands généraux & un des plus

1525.

Il est nommé général de l'armée impériale en Italie.

1525. habiles politiques de son siecle, arriva fort à propos pour tirer l'empereur d'embarras. Cette mort faisoit vaquer le commandement de l'armée d'Italie, & Charles, toujours fertile en ressources, persuada à Bourbon, qui n'étoit pas en état de résister à ses volontés, d'accepter le titre de général en chef de cette armée, avec la souveraineté du duché de Milan confisqué sur Sforce, à condition qu'il ne songeroit plus à épouser la reine de Portugal (*a*).

Négociation pour rendre la liberté à François.

Le principal obstacle qui retardoit la délivrance de François étoit la restitution de la Bourgogne. Charles ne vouloit point céder sur cet article, & déclaroit qu'il ne relâcheroit François, qu'après que cette condition préliminaire feroit arrêtée. François répétoit toujours qu'il ne consentiroit jamais à démembrer son royaume; & que quand

(*a*) Sandov. *hist.*, i, 676. *Œuv. de Brant.* 4, 249.

même

même il oublieroit les devoirs d'un monarque au point d'y consentir, les loix fondamentales de son royaume s'opposeroient à ce démembrement; il consentoit volontiers à faire à l'empereur une cession absolue de tous ses droits & de toutes ses prétentions sur l'Italie & sur les Pays-Bas; il promettoit encore de rendre à Bourbon toutes les terres qu'on lui avoit confisquées; il renouvelloit l'offre d'épouser la Princesse Eleonore; enfin il s'engageoit à payer une rançon considérable. Mais toute confiance & toute estime mutuelle furent dès-lors détruites sans retour entre les deux monarques. D'un côté, on voyoit les efforts d'une ambition avide, déterminée à profiter de toutes les circonstances favorables: de l'autre, le soupçon & le ressentiment tenoient perpétuellement François sur ses gardes; de sorte que la conclusion de ces longues négociations parut plus éloignée que jamais. La duchesse d'Alençon,

1525.

1525. sœur du roi de France, à qui Charles avoit permis de voir son frere dans sa prison, employa tout ce qu'elle avoit d'adresse pour obtenir sa liberté à des conditions plus raisonnables : Henri, de son côté, joignit ses bons offices ; mais tous deux avec si peu de succès, que François, au désespoir, prit subitement la résolution de résigner sa couronne avec tous ses droits au dauphin son fils, déterminé à finir ses jours dans sa prison, plutôt que de racheter sa liberté par des concessions indignes d'un roi. Il signa un acte revêtu de toutes les formalités nécessaires, & donna pouvoir à sa sœur de le porter en France pour être enregistré dans tous les parlemens de son royaume; il déclara en même tems ses intentions à l'empereur, & le pria de fixer le lieu de sa prison, & de lui former une maison convenable à son rang, pour le reste de ses jours (*a*).

(*a*) Cet acte est rapporté dans les *mé-*

Cette résolution extraordinaire du roi de France fit une forte impression sur l'esprit de Charles : il commença à craindre qu'un excès de rigueur ne lui fît manquer son but, & qu'au lieu des grands avantages qu'il comptoit retirer de la rançon d'un si puissant monarque, il ne se trouvât à la fin n'avoir entre ses mains qu'un prince sans Etats & sans revenus. Il arriva dans le même tems, qu'un des domestiques du roi de Navarre, par des efforts extraordinaires de fidélité, de courage & d'adresse, procura à son maître l'occasion de s'évader de la prison où il étoit renfermé depuis la bataille de Pavie. Cette évasion convainquit l'empereur, que la vigilance de ses officiers, quelqu'attentive qu'elle fût, pourroit bien aussi être mise en défaut par l'adresse ou le courage de François ou de ses gens, & qu'une heure

1525.

Inquiétude de Charles.

---

moires historiques & politiques de M. l'abbé Raynal, tom. 2, p. 151.

malheureuse pouvoit lui faire perdre
1525. tous les avantages qu'il avoit cherché à s'assûrer par tant de soins. Ces considérations le déterminerent à se relâcher un peu de ses premieres demandes : d'un autre côté, l'impatience de François & le dégoût de sa prison augmentoient tous les jours : certains avis qu'il reçut d'une ligue puissante qui se formoit en Italie contre l'empereur, le rendirent plus disposé à céder davantage, dans la confiance que s'il pouvoit une fois obtenir sa liberté, il seroit bientôt en état de reprendre tout ce qu'il auroit accordé.

1526. Traité de Madrid.

Ainsi les vues & les sentimens des deux monarques se rapprocherent, & le traité qui procura à François sa liberté, fut signé à Madrid le 14 Janvier 1526. L'article qui regardoit la Bourgogne, & qui jusqu'alors avoit occasionné la plus grande difficulté, fut arrêté; François s'engagea à restituer ce duché avec toutes ses dépendances, pour être possédé par l'empereur

en toute souveraineté; mais comme Charles consentoit à rendre à François sa liberté avant que cette restitution fût consommée; afin d'assurer l'exécution de cet article, ainsi que de tous les autres, il fut stipulé que François, dès l'instant qu'il seroit relâché, livreroit à l'empereur, pour ôtages, son fils aîné le dauphin, le duc d'Orléans son second fils, ou à la place du dernier, douze des principaux seigneurs du royaume que Charles nommeroit à son choix. Ce traité contenoit encore un grand nombre d'articles extrêmement rigoureux, quoique moins importans que les précédens. Les plus remarquables étoient que François renonceroit à toutes ses prétentions en Italie; qu'il céderoit tous les droits qu'il avoit à la souveraineté de la Flandre & de l'Artois; que dans le délai de six semaines après sa délivrance, il rendroit à Bourbon & à ses partisans tous leurs biens, meubles & immeubles, avec un dédommagement 1526.

D 3

1526. complet des pertes qu'ils avoient essuyées par la confiscation; qu'il emploieroit tout son crédit sur Henri d'Albret pour le forcer d'abandonner ses prétentions à la couronne de Navarre, & qu'il ne lui donneroit à l'avenir aucune espece de secours pour la recouvrer; qu'il y auroit entre l'empereur & François une alliance d'amitié & d'union perpétuelle, avec promesse de se secourir mutuellement dans tous les cas de nécessité; que pour fortifier cette union, François épouseroit la sœur de l'empereur, reine douairiere de Portugal; que François feroit ratifier tous les articles du traité par les Etats de son royaume, & les feroit enregistrer dans ses Parlemens; qu'aussi-tôt que l'empereur recevroit l'acte de cette ratification, il mettroit les ôtages en liberté; mais qu'à leur place, on lui remettoit Charles, duc d'Angoulême, troisieme fils du roi de France, pour être élevé à la cour impériale, afin de manifester par

là & de cimenter davantage l'amitié qui devoit régner entre les deux monarques; & que si François n'accomplissoit pas, dans les délais marqués, tous les articles de ce traité, il s'engageroit sous sa parole d'honneur & par serment, à retourner en Espagne pour y rester prisonnier de l'empereur (*a*).

1526.

Conjectures du tems sur ce traité.

Charles se flattoit par ce traité non-seulement d'avoir abaissé son rival, mais encore d'avoir pris toutes les précautions propres à l'empêcher de reprendre jamais assez de puissance pour devenir redoutable. Ce n'étoit pas ainsi que les meilleurs politiques du siecle en jugeoient; ils ne pouvoient se persuader que François, une fois libre se soumît à des conditions qu'il avoit rejettées si long-temps, & qu'il n'avoit acceptées qu'avec la plus grande répugnance, même au milieu des horreurs de

(*a*) *Recueil des traités*, tom. 2, 112. Ulloa, *vita dell Car. V*, *p*. 102, &c.

1526.

sa captivité. L'ambition & le ressentiment, disoient-ils, le porteront bientôt à violer des engagemens tiranniques, imposés par force; & il trouvera aisément assez de raisons & de casuistes pour démontrer que la justice & la nécessité ne peuvent manquer d'être où se trouve un avantage si manifeste. Si l'on eût sçu alors la démarche secrette que François venoit de faire, on eût vu que cette opinion étoit déja plus qu'une conjecture. Quelques heures avant que de signer le traité, François assembla ce qu'il avoit de conseillers à Madrid, & après avoir éxigé d'eux le secret, sous la foi d'un serment solennel, il fit en leur présence une longue énumération des artifices honteux & des traitemens tiranniques que l'empereur avoit employés pour le séduire ou pour l'intimider : en conséquence, il fit une protestation dans les formes, entre les mains de notaires, contre le consentement qu'il alloit don-

François proteste secrétement contre la validité du traité.

ner au traité, comme étant un acte involontaire qui devoit être regardé comme nul & de nul effet (*a*). Ainsi par cet artifice, si contraire à la bonne foi, & que les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés ne peuvent justifier, François crut satisfaire à la fois son honneur & sa conscience, en signant d'un côté le traité, & en se ménageant de l'autre des prétextes de le violer. 1526.

Cependant les deux monarques se prodiguoient extérieurement toutes les marques de la confiance & de l'amitié; ils paroissoient souvent l'un avec l'autre en public; ils avoient en particulier de fréquens & longs entretiens; ils voyageoient dans la même litiere, & prenoient ensemble les mêmes amusemens. Mais au milieu de ces démonstrations de bonne intelligence, l'empereur nourrissoit des soupçons au fond de son cœur : quoique les

(*a*) *Recueil des trait. tom.* 2, *p.* 107.

1526. cérémonies du mariage de François avec la reine de Portugal eussent été faites aussi-tôt après la conclusion du traité, Charles n'en voulut permettre la consommation qu'après que l'acte de ratification seroit arrivé de France. François ne jouissoit pas même encore d'une entiere liberté; ses gardes ne le quittoient point : tandis qu'on le caressoit comme gendre de l'empereur, on le veilloit comme son prisonnier; & les observateurs attentifs voyoient bien qu'une union qui, dès son origine, étoit mêlée de tant de symptômes de défiance & de jalousie, ne pouvoit guere être sincere & durable (*a*).

Le traité est ratifié en France.

Un mois après la signature du traité, on apporta de France la ratification de la régente : cette sage princesse préféra en cette occasion le bien public à sa tendresse naturelle. Elle informa son fils, qu'au

(*a*) Guich. *l.* 16. 353.

lieu des douze principaux ſeigneurs nommés dans le traité, elle envoyoit le duc d'Orléans avec le dauphin ſon frere ſur la frontiere d'Eſpagne; parce qu'elle jugeoit que le royaume ne ſouffriroit pas de l'abſence d'un enfant, au lieu qu'il reſteroit ſans défenſe, s'il étoit privé de ſes plus grands hommes d'Etat & de ſes plus habiles généraux, que Charles avoit adroitement compris dans la nomination des ôtages. 1526.

Enfin, François prit congé de l'empereur, dont la défiance augmentoit à meſure qu'il voyoit approcher le moment de l'exécution du traité. Pour s'aſſurer de plus en plus de la fidélité de ſon priſonnier, Charles exigea de nouvelles promeſſes, que le roi de France ajouta ſans peine à toutes celles qu'il avoit déja faites. François quitta Madrid avec des ſentimens de joie qu'on imagine aiſément; cette ville lui rappelloit trop d'idées affligeantes, pour ne lui être pas

François mis en liberté.

odieuſe. Il commença ce voyage
1526. ſi long-temps deſiré qui le ramenoit dans ſes Etats, eſcorté par un corps de cavalerie ſous le commandement d'Alarçon, dont l'attention & la vigilance augmentoient à meſure qu'on approchoit des frontieres de France. Lorſque le convoi fut arrivé à la riviere de Bidaſſoa, qui ſépare les deux royaumes, Lautrec parut ſur la rive oppoſée avec une eſcorte de cavalerie, égale en nombre à celle d'Alarçon. Au milieu de la riviere étoit amarrée une barque vuide : les deux troupes ſe rangerent l'une vis-à-vis de l'autre ſur les deux rives : au même inſtant Lannoi s'avança de la rive eſpagnole avec huit gentilshommes, & L'autrec de la rive françoiſe avec huit autres. Le premier avoit le roi dans ſa barque : le ſecond avoit dans la ſienne le dauphin & le duc d'Orléans : ils ſe réunirent dans la barque qui étoit vuide, & l'échange fut fait en un moment : François, après avoir embraſſé rapidement

ſes deux enfans, ſauta dans la barque de Lautrec & aborda au rivage de France. Auſſi-tôt il monte un cheval Turc, & part au grand galop, en agitant ſa main au-deſſus de ſa tête & s'écriant pluſieurs fois avec des tranſports de joie, *Je ſuis encore roi;* il arriva bientôt à Saint-Jean-de-Luz, & delà, ſans s'arrêter, à Bayonne. Cet événement, que la nation françoiſe deſiroit avec autant d'impatience que le roi lui-même, ſe paſſa le 18 Mars, un an & vingt-deux jours après la bataille de Pavie (*a*).

1526.

Mariage de l'Empereur avec Iſabelle de Portugal.

Dès que l'empereur eut pris congé de François & lui eut permis de ſe mettre en route pour retourner dans ſes Etats, il partit pour aller à Séville célébrer ſon mariage avec Iſabelle, fille du feu roi de Portugal Emmanuel, & ſœur de Jean III ſon ſucceſſeur au trône. Cette princeſſe joignoit à une beauté extraordinaire les plus grandes qua-

(*a*) Sandov. *hiſt.* 1, 735. Guich. l. 16. 355.

1526. lités. Les Etats de Castille & d'Aragon pressoient vivement & depuis long-temps leur souverain de se marier; le choix qu'il fit d'une épouse, alliée de si près au sang royal des deux royaumes, fut extrêmement agréable à ses sujets. Les Portugais flattés de cette nouvelle alliance avec le premier souverain de la chrétienté, accorderent à Isabelle une dot extraordinaire qui montoit jusqu'à 900 mille couronnes : dans les circonstances où se trouvoit l'empereur, cette somme lui fut d'un grand secours. Le mariage fut célébré avec toute la magnificence & la gaieté qui convenoit à un jeune & puissant monarque. Charles vécut dans la plus parfaite union avec Isabelle, & la traita en toute occasion avec beaucoup d'égards & de distinctions (*a*).

(*a*) Ulloa, *vita dell Carl. V*, *p.* 106. Belcarius, *Com. rer. Gallic.* p. 565. Spala-

Charles avoit été trop occupé en Espagne par tous ces mouvemens, pour être en état de donner tous ses soins aux affaires d'Allemagne; cette partie de ses Etats étoit cependant troublée & déchirée par des factions, qui donnoient lieu de craindre les plus funestes conséquences. Les institutions féodales subsistoient encore presque sans altération dans l'Empire. La propriété des terres étoit entre les mains des barons, de qui leurs vassaux les tenoient aux conditions les plus onéreuses: le reste de la nation étoit dans un état d'oppression qui ne valoit guere mieux qu'une servitude absolue. Dans quelques contrées de l'Allemagne, le bas peuple étoit assujetti à l'esclavage personnel & domestique, c'est-à-dire au dernier degré de servitude. En d'autres provinces, par-

1526. Affaires d'Allemagne.

Condition malheureuse des paysans.

---

tinus, *ap. Struv. corp. hist. Germ.* II, 1081.

ticuliérement dans la Bohême & dans la Lusace, les paysans étoient attachés à la terre du seigneur auquel ils appartenoient, & faisoient partie du fonds, avec lequel ils passoient, comme tout autre immeuble, d'un propriétaire à un autre. Dans la Souabe même & dans les pays des bords du Rhin, où leur état étoit plus supportable, les paysans ou colons n'étoient pas seulement obligés de rendre au seigneur tout le revenu de leurs fermes; lorsqu'ils vouloient changer de demeure ou prendre une autre profession, il falloit qu'ils payassent une certaine somme pour en obtenir la liberté. Les paysans, à qui on accordoit des terres, n'en pouvoient jouir que pendant leur vie; ces terres ne passoient jamais à leur postérité; à leur mort, le seigneur avoit droit de choisir & de prendre dans leurs troupeaux & dans leurs meubles, ce qui lui convenoit; & les héritiers, pour obtenir le renouvellement du bail,

1526.

étoient obligés de payer de grandes sommes par forme d'amende. L'habitude & l'usage faisoient supporter sans murmure, à cette malheureuse classe d'hommes, ces énormes exactions ; mais quand le progrès de la politesse & du luxe, & les changemens récemment introduits dans la maniere de faire la guerre, vinrent augmenter les dépenses du gouvernement, les princes furent obligés de lever sur leurs sujets des impôts, soit fixes soit accidentels : alors ces charges, par leur nouveauté même, parurent intolérables ; & comme, en Allemagne, les impôts se mettoient principalement sur la biere, le vin & les autres denrées de premiere nécessité, ils se firent sentir plus vivement au peuple, & le porterent enfin au dernier degré du désespoir. Les Suisses, excités par le ressentiment que leur inspirerent de semblables impositions, se procurerent par leur courage, au quatorzieme siecle, la liberté dont ils jouissent. La même

1526.

cauſe avoit ſoulevé les payſans de
1526. pluſieurs autres provinces d'Allemagne contre leurs ſeigneurs, vers la fin du quinzieme ſiecle & le commencement du ſeizieme; & quoique ces révoltes n'euſſent pas eu pour eux un égal ſuccès, il en coûta beaucoup de ſang & de peines pour les appaiſer (*a*).

Leur révolte en Souabe.

Les mauvais ſuccès de ces payſans les avoient contenus quelque temps ſans les abattre; voyant l'oppreſſion s'accroître tous les jours, ils coururent aux armes avec toute la fureur du déſeſpoir. Ce fut près d'Ulm, dans la Souabe, que parut, en 1626, le premier étendard de la révolte. Les payſans des contrées voiſines y accoururent en foule avec toute l'ardeur & toute l'impatience, naturelles à des hommes qui, gémiſſant depuis long-temps ſous le joug le plus dur, croient enfin entrevoir le moment favorable qui

(*a*) Seckend, *l.* 11, *p.* 2, 6.

va les en délivrer. Le même esprit de sédition se répand de province en province, & parcourt presque toute l'Allemagne. Rien n'est épargné : par-tout où pénétrent ces furieux, ils pillent les monasteres, ravagent les terres de leurs seigneurs, démolissent leurs châteaux, & massacrent sans pitié tous les nobles qui ont le malheur de tomber entre leurs mains (*a*). 1526.

Lorsqu'ils crurent avoir intimidé leurs oppresseurs par ces violences, ils chercherent plus tranquillement les moyens d'en assurer l'effet & de s'affranchir pour l'avenir de la tyrannie des mêmes exactions. Dans cette vue ils dresserent & publierent un mémoire qui contenoit toutes leurs demandes, & déclarerent qu'ils ne mettroient bas les armes, que lorsqu'ils auroient obligé tous les nobles de les satisfaire, de gré

(*a*) Petr. Crinitus, *de bello rustico. ap. Freeher. Scrip. Rer. Germ. Argent.* 1717, *vol.* 3, *p.* 243.

ou de force, sur chacun des articles, dont voici les principaux : Ils demandoient qu'on leur laissât la liberté de choisir leurs curés ; qu'on ne leur fît plus payer d'autres dîmes que celle du blé ; qu'ils ne fussent plus regardés comme les esclaves ou serfs de leurs seigneurs ; qu'on leur laissât, comme aux nobles, le droit de chasse & de pêche ; que les grandes forêts ne fussent plus des propriétés particulieres & exclusives, mais ouvertes & communes à tous ; qu'on les déchargeât des taxes nouvelles dont on les avoit accablés ; que la justice se rendît avec moins de rigueur & plus d'impartialité ; enfin qu'on mît un frein aux usurpations des nobles sur les prairies & sur les communes (*a*).

1526.

Cette révolte est appaisée.

Plusieurs de ces demandes étoient très-raisonnables ; & une multitude formidable de paysans armés

(*a*) Sleid. *hist. p.* 90.

pour les appuyer, sembloit devoir en assurer le succès; mais ces masses indisciplinées & dispersées en plusieurs endroits, ne pouvoient mettre dans leurs opérations, ni regle, ni union, ni suite, ni vigueur. Ils n'avoient pour chef que des hommes de la lie du peuple, qui ignoroient l'art de la guerre & les moyens qui pouvoient les conduire à leur but: tous leurs exploits ne furent que des actes d'une fureur brutale & sans objet. Les princes & les nobles de la Souabe & du Bas-Rhin assemblerent leurs vassaux & marcherent contre ces révoltés qui infestoient les provinces; ils attaquerent les uns en plaine, surprirent les autres dans des embuscades, & les taillerent en pieces ou les disperserent tous. Les paysans, après avoir inutilement ravagé tout le plat pays, & perdu en différentes actions, plus de vingt mille des leurs, furent forcés de retourner dans leurs habitations, avec moins d'espérance que

1526.

jamais d'être soulagés de leurs misères (*a*).

1526.

Souléve-ment dans la Thurin-ge.

Ces soulévemens avoient commencé par les provinces d'Allemagne où les opinions de Luther avoient fait le moins de progrès; & comme ils n'avoient pour principe que des objets politiques, ils n'intéressoient en aucune maniere les points de religion qui étoient alors contestés. Mais quand une fois cette fureur épidémique eut gagné les contrées où les doctrines de la réformation s'étoient établies, elle tira une nouvelle force des circonstances & de la disposition générale des esprits, & se porta aux plus grands excès. La réformation encourageoit, dans tous les pays où elle étoit reçue, l'esprit d'audace & d'innovation, qui lui avoit donné naissance. Des hommes

(*a*) Seckend. *l.* 2, *p.* 10. Petr. Gnodalius, *de rusticanorum tumultu in Germania ap Scard. Script.* vol. 2, p. 131, &c.

qui avoient osé renverser un systême appuyé sur tout ce qui peut commander le respect, ne s'en laissoient plus imposer par aucune autorité, quelque vénérable, quelque sacrée qu'elle pût être. Accoutumés à se regarder comme les juges légitimes des dogmes les plus importans de la religion, à les examiner librement, & à rejetter sans scrupule tout ce qui leur paroissoit erronné, ils dûrent naturellement tourner ce principe d'audace & de recherche vers les objets de gouvernement, & se croire en droit de rectifier les désordres & les imperfections qu'ils y découvroient : ils avoient déja en plusieurs endroits réformé les abus de la religion, sans y appeller l'autorité du magistrat ; ce premier pas les conduisoit à entreprendre avec la même liberté la réforme des abus politiques. 1526.

Ce soulévement devient plus terrible.

Aussi, dès que la révolte eut éclaté dans la Thuringe, province soumise à l'électeur de Saxe, & dont les habitans avoient presque

tous embrassé le luthéranisme, elle
1526. y prit une forme nouvelle & bien plus terrible. Thomas Muncer, un des disciples de Luther, s'étoit établi dans le pays, & y avoit acquis sur l'esprit du peuple un crédit étonnant. Il avoit répandu dans les esprits les opinions les plus bisarres & les plus fanatiques, mais dont l'effet naturel étoit d'encourager les peuples à la sédition. » Luther, leur disoit-il, » a fait plus de mal que de bien » à la religion : il est vrai qu'il a » délivré l'église du joug des papes; » mais sa doctrine favorise la corruption des mœurs, & sa vie licencieuse en donne l'exemple. Pour » éviter le vice, ajoutoit-il, les » hommes doivent pratiquer des » mortifications continuelles. Il faut » avoir un maintien grave, parler » peu, porter les habits les plus » simples, être sérieux & austere » dans tout son extérieur. Ceux qui » préparent ainsi leurs cœurs, ont » droit d'espérer que l'Être-suprême

Fanatisme des révoltés.

» me conduira tous leurs pas, &
» leur manifestera sa volonté par 1526.
» quelque signe sensible. Et si le
» Tout-puissant leur retiroit ensuite
» cette illumination, ils pourroient
» se plaindre à lui de ce qu'il les
» traite si durement, & lui rappel-
» ler ses promesses. Ces plaintes &
» cette sainte colere ne peuvent
» manquer d'être souverainement
» agréables à Dieu, & de le dé-
» terminer à la fin à nous guider,
» de cette main toujours sûre qui
» conduisit les patriarches des pre-
» miers âges. Prenons garde cepen-
» dant de l'offenser par notre ar-
» rogance : tous les hommes sont
» égaux à ses yeux : qu'ils revien-
» nent à cette égalité dans laquelle
» il les a fait naître : qu'ils met-
» tent tous les biens en commun,
» & qu'ils vivent ensemble comme
» des freres, sans aucunes marques
» de subordination ni de préémi-
» nence (a) «.

(a) Seckend. *l.* 11, *p.* 13. Sleid. *hist. p.* 83.

Ces idées, toutes extravagantes
1526. qu'elles étoient, flattoient trop les passions du cœur humain, pour ne pas faire des impressions profondes. C'étoit peu pour ces imaginations échauffées que de chercher à réprimer le pouvoir des nobles : ce n'étoit à leurs yeux qu'une réforme partielle & de peu de conséquence, qui ne méritoit pas même qu'on s'en occupât. Ils ne se proposoient rien moins que d'abolir toute distinction parmi le genre humain, d'éteindre toute propriété, de ramener les hommes à cet état d'égalité originelle, où la subsistance de chacun se tireroit d'un fonds commun. Muncer les assuroit que ce dessein étoit approuvé du ciel, & que, dans un songe, le Tout-puissant lui en avoit garanti le succès. Les paysans ne songerent plus qu'à le mettre à exécution ; & non-seulement ils y porterent la fureur qui animoit ceux de leur classe révoltés dans les autres parties de l'Allemagne ; mais excités par le zele

qu'inſpire le fanatiſme, ils dépoſerent les magiſtrats dans toutes 1526.
les villes dont ils purent s'emparer; ils ſaiſirent les terres des nobles; il obligerent tous ceux qui tomberent entre leurs mains à prendre l'habit de payſan, à renoncer à tous leurs titres, & à ſe contenter des noms ſimples qu'on donnoit aux hommes du peuple. Des troupes nombreuſes de payſans accouroient de tous côtés pour s'engager dans cette biſarre entrepriſe : mais Muncer, leur chef & leur prophête, n'avoit pas les qualités néceſſaires pour les commander. Il avoit toute l'extravagance des fanatiques; mais il n'en avoit pas le courage. On eut beaucoup de peine à lui perſuader de ſe mettre en campagne; & quoiqu'il eût à ſes ordres juſqu'à huit mille hommes, il ſe laiſſa envelopper par un corps de cavalerie, que commandoient l'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe, & le duc de Brunſwick. Ces princes, qui ne pouvoient ſe réſoudre à verſer

1526. le sang de leurs sujets abusés par un insensé, envoyerent au camp des révoltés un jeune gentilhomme pour leur offrir un pardon général, s'ils vouloient sur le champ mettre bas les armes & leur livrer les auteurs de la sédition. Muncer, alarmé de cette proposition, se mit à les haranguer avec sa véhémence ordinaire, les exhortant à se défier des promesses perfides de leurs oppresseurs, & à ne pas trahir la cause de Dieu & de la liberté chrétienne.

Les paysans mis en déroute.

Mais le sentiment du danger présent fit sur l'esprit de ces paysans une impression plus vive que l'éloquence de l'orateur. La terreur & l'incertitude se peignoient déja sur tous les visages, lorsqu'un arc-en-ciel, symbole que les rebelles avoient peint sur leurs drapeaux, vint à briller dans les nues: Muncer, par une présence d'esprit admirable, sçut tirer parti de cet incident, & levant aussi-tôt les yeux & les mains vers le ciel; » Voyez,

» s'écria-t-il, en élevant la voix, » voyez le signe que Dieu nous envoie; voilà le gage de votre sûreté, & celui de la destruction » des méchans «. Aussi-tôt cette multitude fanatique pousse de grands cris de joie, comme si la victoire eût été certaine; & passant en un moment d'une extrémité à l'autre, elle massacre le malheureux gentilhomme qui étoit venu leur offrir leur pardon, & demande qu'on les mene à l'ennemi. Les princes indignés de cet attentat contre les loix de la guerre, prévinrent les rebelles & commencerent l'attaque. Les paysans ne montrerent pas dans ce combat, la vigueur qu'on auroit pu attendre de leur férocité & de leur présomption. Cette populace indisciplinée n'étoit pas en état de tenir contre des troupes aguerries; plus de cinq mille d'entr'eux resterent sur le champ de bataille, sans avoir presque fait de résistance; le reste prit la fuite, & Muncer leur général fuyoit à leur tête. Il fut

1526.

15 Mai.

1526. pris le lendemain, & ayant été condamné aux supplices que méritoient ses crimes, il subit son sort avec une honteuse lâcheté. Sa mort mit un terme à ces révoltes de paysans, qui avoient jetté la terreur dans toute l'Allemagne (*a*) : mais les idées fanatiques qu'il avoit répandues, n'étoient pas éteintes ; elles produisirent quelque temps après des effets plus extravagans encore & plus mémorables.

Prudence & modération de Luther.

Pendant toutes ces séditions, Luther se conduisit avec une prudence & une modération exemplaire ; comme un pere commun, jaloux du bonheur de sa famille divisée, il s'occupa à faire le bien des deux partis, sans épargner les fautes & les erreurs de l'un & de l'autre. Tandis qu'il adressoit aux nobles une remontrance où il les conjuroit de traiter leurs sujets avec

(*a*) Sleid. *hist.* p. 84. Seckend. *l.* 11, *p.* 12. Gnodalius, *tumult. rustican.* 155.

plus de douceur & d'humanité, il blâmoit avec févérité l'efprit fédi- 1526.
tieux des payfans, & les exhortoit à ne pas murmurer des peines inféparables de leur condition, ou à ne chercher des remedes à leurs fouffrances que dans les voies que leur offroient les loix (*a*).

Ce fut en cette année que fe fit le mariage fi fameux de Luther avec Catherine Boria, religieufe de famille noble, qui avoit quitté le voile & s'étoit évadée de fon monaftere. Il s'en fallut beaucoup que ce mariage obtînt une approbation générale : les ennemis de Luther n'en parloient que comme d'un incefte & d'une profanation; & fes plus zélés partifans le regardoient comme une démarche indécente, dans un temps où fa patrie étoit affligée de tant de calamités. Luther fentit l'impreffion défavantageufe que cet incident avoit

(*a*) Sleid. *hift.* p. 87.

fait ſur les eſprits ; mais ſatisfait de
1526. ſon propre témoignage, il ſupporta avec ſon courage ordinaire, la cenſure de ſes amis & les invectives de ſes ennemis (*a*).

La réforme perdit encore cette même année ſon premier protecteur, Frédéric, électeur de Saxe : Jean, ſon frere & ſon ſucceſſeur, rendit ſa perte moins ſenſible : il n'avoit pas les mêmes talens pour protéger efficacement Luther & ſa doctrine ;
5 Mai. mais il ſe déclara plus ouvertement pour la cauſe, & montra plus de zele pour la défendre.

Il ſe fit, environ vers le même temps, dans l'Etat de l'Allemagne un changement conſidérable, qui mérite qu'on en recherche les cauſes en remontant à ſon origine. Pendant que la manie des croiſades agitoit toute l'Europe dans le douzieme & le treizieme ſiecles, pluſieurs ordres religieux de che-

(*a*) Seckend. *lib.* II, *p.* 15.

valerie furent fondés pour défendre la foi chrétienne contre les payens & les infideles. Un des plus illustres étoit l'ordre Teutonique établi en Allemagne. Les chevaliers de cet ordre s'étoient singulierement distingués dans toutes les expéditions entreprises pour la conquête de la Terre-Sainte. Chassés à la fin des établissemens qu'ils avoient dans le Levant, ils furent obligés de revenir dans leur patrie. Leur valeur & leur zele avoient trop d'impétuosité pour demeurer longtemps dans l'inaction. Ils envahirent, sous d'assez mauvais prétextes, la province de Prusse dont les habitans étoient encore idolâtres; & après l'avoir entierement conquise vers le milieu du treizieme siecle, ils la posséderent plusieurs années comme un fief dépendant de la couronne de Pologne. Pendant cet intervalle, il s'éleva des contestations très-vives entre les grands-maîtres de l'ordre & les rois de Pologne : les premiers aspiroient

1526.

La Prusse enlevée à l'ordre Teutonique.

1526. à l'indépendance : les seconds défendoient avec vigueur leur droit de souveraineté. Albert prince de la maison de Brandebourg, qui avoit été élu grand-maître en 1511, s'engagea avec beaucoup de chaleur dans cette querelle, & soutint une longue guerre contre Sigismond, roi de Pologne ; mais ayant embrassé de bonne heure les opinions de Luther, son zele pour les intérêts de sa confrairie se ralentit par degrés ; il profita des troubles qui divisoient l'Empire, & de l'absence de l'empereur, pour conclure un traité avec Sigismond, où il ne songea qu'à ses avantages personnels. Par ce traité, la partie de la Prusse qui appartenoit à l'ordre Teutonique, fut érigée en duché séculier & héréditaire ; l'investiture en fut donnée à Albert, qui, en retour, s'engageoit à en faire hommage aux rois de Pologne, comme leur vassal. Aussi-tôt après cet arrangement, il fit profession publique de la religion réformée,

& épousa une princesse de Danemarck. Les chevaliers de l'ordre se plaignirent avec tant de hauteur de la trahison de leur grand-maître, qu'il fut mis au ban de l'Empire; mais il n'en conserva pas moins la possession de la province qu'il avoit usurpée, & il la transmit à sa postérité Dans la suite des temps, ce riche héritage passa dans la branche électorale de la famille qui ne reconnut plus aucune dépendance de la couronne de Pologne, & les margraves de Brandebourg, ayant pris le titre de rois de Prusse, non-seulement se sont élevés au rang des premiers princes de l'Allemagne, mais ils sont parvenus à se placer parmi les plus grands monarques de l'Europe (*a*). 1526.

Premieres mesures du roi de France depuis son retour dans ce royaume.

Dès que le roi de France fut revenu dans ses Etats, toutes les puissances de l'Europe eurent les

(*a*) Sleid. *hist. p.* 98 Pfeffel, *abrégé de l'hist. & du droit public de l'Allem.*

yeux fixés ſur lui, & obſerverent
1526. ſes premiers mouvemens, pour juger de la conduite qu'il tiendroit enſuite. François ne les tint pas long-temps dans l'incertitude. Il ne fut pas plutôt arrivé à Bayonne, qu'il ſe hâta d'écrire au roi d'Angleterre pour le remercier des ſoins pleins de zele & d'affection qu'il avoit pris en ſa faveur, & auxquels il reconnoiſſoit qu'il étoit redevable de ſa liberté. Le lendemain les ambaſſadeurs de l'empereur demanderent audience, & le requirent de donner les ordres néceſſaires pour faire exécuter pleinement & ſur le champ le traité de Madrid. François leur répondit froidement qu'il étoit prêt à remplir ſcrupuleuſement toutes ſes promeſſes; mais qu'il y avoit dans le traité tant d'articles qui ne le concernoient pas ſeul, & qui intéreſſoient la monarchie françoiſe, qu'il ne pouvoit prendre aucune réſolution, ſans avoir conſulté les Etats de ſon royaume; il ajouta qu'il

faudroit quelque temps pour faire agréer à ses peuples les conditions rigoureuses qu'il avoit consenti de ratifier (a). Cette réponse ne laissa plus douter que François n'eût pris la résolution d'éluder le traité ; & les témoignages de reconnoissance qu'il avoit prodigués à Henri, parurent n'avoir d'autre objet que d'engager ce monarque à le secourir dans la guerre où l'inexécution du traité de Madrid alloit inévitablement l'engager avec l'empereur. Ces circonstances, jointes aux déclarations expresses que François fit en secret aux ambassadeurs de plusieurs princes d'Italie, persuaderent aux politiques qu'ils ne s'étoient pas trompés dans leurs conjectures sur la conduite qu'il alloit tenir. On vit clairement que, loin d'être disposé à exécuter un traité déraisonnable, il n'attendoit qu'une occasion favorable pour se venger des affronts 1526.

(a) *Mém. de* du Bellay, *p.* 97.

1526. qui l'avoient forcé à feindre d'approuver une semblable convention. Clément, lui-même, sortit pour cette fois de son irrésolution ordinaire : l'impatience que François montroit de rompre tous les engagemens qu'il avoit pris avec l'empereur, avoit dissipé tous les doutes de ce pontife, & ne lui laissoit ni craintes ni scrupules. Il est vrai que la situation où étoit alors l'Italie, ne lui permettoit pas de délibérer long-temps. Sforce étoit toujours assiégé par les impériaux dans le château de Milan. Ce foible prince, privé alors des conseils de Moron, & dépourvu de tout moyen de défense, étoit parvenu à informer le pape & les Vénitiens, que s'ils ne se hâtoient de le secourir, il se verroit bientôt forcé de se rendre. Les troupes impériales qui, depuis la bataille de Pavie, n'avoient point reçu de paie, vivoient à discrétion dans le Milanès ; elles y levoient des contributions exorbitantes qui montoient, s'il faut

en croire (*a*) les calculs de Guichardin, jusqu'à cinq mille ducats par jour. On ne pouvoit pas douter qu'aussi-tôt que ce château seroit réduit, les soldats n'abandonnassent un pays dévasté qui ne pouvoit plus suffire à leur subsistance, pour aller s'établir dans les terres fertiles du pape & des Vénitiens, lesquelles n'avoient point été exposées aux ravages de la guerre. Il n'y avoit donc plus que le secours du roi de France qui pût sauver Sforce, & mettre ses troupes en état de défendre le Milanès contre les insultes des troupes de l'empereur. 1526.

Ligue formée contre l'empereur.

Pressés par ces motifs, le pape, les Vénitiens & le duc de Milan avoient tous une égale impatience de traiter avec François qui, de son côté, n'avoit pas un desir moins vif de profiter des forces & du crédit que cette ligue ajouteroit à sa puissance. Le traité fut con-

(*a*) Guich. *l.* 17, 360.

1526. clu à Cognac, le 21 Mai, & resta quelque temps secret. Les principaux articles étoient d'obliger l'empereur à mettre en liberté les fils du roi de France, en payant un prix raisonnable pour leur rançon, & à rétablir Sforce dans la possession tranquille du duché de Milan. Si Charles refusoit ces deux articles, les alliés s'engageoient à fournir une armée de trente-cinq mille hommes qui, après avoir chassé les Espagnols du Milanès, iroient attaquer le royaume de Naples. Le roi d'Angleterre fut nommé protecteur de cette ligue, qui fut qualifiée du titre de sainte, parce que le pape en étoit le chef; & afin de déterminer Henri par des motifs plus efficaces, on s'engagea à lui donner, dans le royaume de Naples, une principauté de trente mille ducats de revenu annuel, & à Wolsey, son favori, des terres de la valeur de dix mille (*a*).

(*a*) P. Heuter. *Rer. Austr. l.* 11, c. 3, p. 217. *Recueil des trait.* II, 124.

Dès que cette ligue eut été signée, Clément, en vertu de la plénitude de son autorité papale, releva François du serment qu'il avoit fait d'accomplir le traité de Madrid (*a*). Ce droit, si contraire à tous les principes de la morale, & destructeur de cette bonne foi qui fait la base de toute espece de convention entre les hommes, étoit une conséquence naturelle du pouvoir que les papes s'arrogeoient en qualité de vicaires infaillibles de J. C. sur la terre : l'habitude de les voir user de ce pouvoir pour dispenser d'obligations qu'on regardoit comme sacrées ; l'intérêt de ceux que ces dispenses favorisoient, la crédulité des autres, tout servit à faire croire que les décisions du souverain pontife pouvoient autoriser ou justifier des actions qui, en elles-mêmes, étoient injustes ou criminelles.

1526.

Le pape releve François du serment qu'il avoit fait, d'exécuter le traité de Madrid.

(*a*) Goldast. *Polit. impérial.* p. 1002, Palav. *hist p.* 70.

1526.

Allarmes de l'empereur.

Cependant lorſque l'empereur ne put plus douter que le projet de François ne fût d'éluder le traité de Madrid, il en conçut de vives allarmes, & fut agité de mille penſées diverſes. Il ne pouvoit ſe diſſimuler la rigueur avec laquelle il avoit traité ce monarque dans ſa captivité, & le blâme que cette conduite lui avoit attiré : il avoit d'ailleurs montré, dans toutes ſes négociations avec ſon priſonnier, une ambition inſatiable, & il n'ignoroit pas les allarmes qu'en avoient conçues toutes les cours de l'Europe ; il n'avoit même retiré de ſes démarches aucun des avantages qui peuvent, aux yeux des politiques, excuſer la conduite la plus criminelle, & dédommager des cenſures les plus ſéveres. Il voyoit alors François hors de ſes mains ; & tous les fruits qu'il avoit eſpéré recueillir du traité qui avoit mis ce prince en liberté, lui échappoient pour jamais. Il ſentit bientôt toute l'imprudence qu'il avoit faite en ſe confiant

à la parole du roi de France, malgré l'avis contraire de ses plus sages ministres ; & il prévit aisément que la même ligue qu'il avoit voulu prévenir, en rendant la liberté à François, alloit se former contre lui sous la conduite d'un monarque brave & irrité. Le repentir & la honte du passé, & les plus vives inquiétudes sur l'avenir furent le résultat nécessaire de ses réflexions sur sa conduite & sur sa situation présente. Cependant le caractere de Charles étoit d'être ferme & inflexible dans tout ce qu'il avoit entrepris ; en se rétractant sur un seul article du traité de Madrid, il auroit cru faire l'aveu de son imprudence & déceler ses craintes : il prit donc le parti qui convenoit le mieux à sa dignité ; & au risque de tout ce qui pourroit en arriver, il résolut d'insister constamment sur l'exécution stricte du traité, & surtout de ne rien accepter de ce qu'on pourroit lui offrir en équivalent

1526.

1525.

Sommation qu'il fait à François d'exécuter le traité.

pour la restitution de la Bourgogne (*a*).

En conséquence de cette résolution, il nomma Lannoy & Alarçon pour aller en qualité d'ambassadeurs à la cour de France, sommer François dans les formes ou d'exécuter le traité avec la bonne foi qui convenoit à un roi, ou de retourner à Madrid, suivant sa parole, pour y reprendre ses fers. Au lieu de leur faire une réponse directe & positive, François donna audience, en leur présence, aux députés des Etats de Bourgogne. Ceux-ci lui représenterent en termes respectueux, qu'il avoit excédé les pouvoirs d'un roi de France, en consentant à ce que leur province fût aliénée de la couronne, dont il avoit promis, par le serment de son sacre, de conserver les domaines dans toute leur intégrité. François les remercia de leur attachement pour sa couronne, & les ex-

(*a*) Guich. *l.* 17, 366.

horta ensuite, mais très-foiblement, à faire attention aux engagemens qu'il avoit contractés avec l'empereur & à l'obligation où il étoit de les remplir. Alors les députés prenant un ton plus ferme, déclarerent qu'ils n'obéiroient point à des ordres qu'ils regardoient comme contraires aux loix du royaume; & que si leur roi les abandonnoit aux ennemis de la France, ils étoient résolus de se défendre eux-mêmes de toute leur force, & de périr plutôt que de se soumettre à une domination étrangere. A cette réponse, François se tournant vers les ambassadeurs de l'empereur, leur représenta l'impossibilité où il étoit de remplir ses engagemens, & leur offrit au lieu de la Bourgogne, de payer à l'empereur deux millions d'écus. Alarçon & le vice-roi voyant bien que la scene dont ils venoient d'être les témoins, n'étoit qu'un jeu concerté entre le roi & ses sujets pour leur en imposer, lui déclarerent que leur maître étoit bien

1526.

Réponse de François.

1526. décidé à ne se relâcher en rien des conditions du traité, & ils se retirerent (*a*). Avant de partir du royaume, ils eurent la mortification d'entendre publier, avec la plus grande solennité, la sainte ligue qui venoit de se former contre l'empereur.

L'empereur se prépare à la guerre.

Charles, à la nouvelle de cette ligue, ne ménagea plus rien, & déclama publiquement contre François, en le traitant de prince sans foi & sans honneur. Il ne se plaignit pas moins de Clément, qu'il sollicita vainement d'abandonner ses nouveaux alliés : il l'accusa d'ingratitude, & le taxa d'une ambition indigne de son caractere. Il ne s'en tint pas à le menacer de toute la vengeance qu'on pouvoit redouter du pouvoir d'un empereur; en publiant un appel à un concile général, il réveilla dans

(*a*) Belcar. *Comment. de Reb. Gal.* 573. *Mém. de du Bellay*, 97.

l'imagination du pape toutes les terreurs qu'inspire aux pontifes de Rome l'autorité de ces assemblées formidables. Il falloit cependant opposer quelque chose de plus que des reproches & des menaces à la ligue puissante qui s'étoit formée contre lui. Animé par tant de passions diverses, il déploya une activité & une vigueur extraordinaire, afin de faire passer en Italie de nouvelles troupes, & sur-tout de prompts secours d'argent qui y étoient encore plus nécessaires. Les efforts des confédérés ne répondirent point à l'animosité qu'ils avoient fait éclater contre l'empereur en entrant dans la sainte ligue. On imaginoit que François alloit agir avec la plus grande vigueur & communiquer le même esprit & la même activité à tous ses alliés. Il avoit son honneur flétri à réparer, & plus d'un affront à venger. Il lui falloit reprendre parmi les princes de l'Europe le rang qu'il avoit perdu. Tant de sujets de res-

1526.

Foibles opérations des confédérés.

sentiment, fortifiés par son impé-
1526. tuosité naturelle, sembloient menacer son rival d'une guerre plus cruelle & plus sanglante que toutes les précédentes; on se trompa. Les épreuves cruelles par lesquelles François avoit passé, avoient laissé dans son ame des impressions si profondes & si vives, qu'il se défioit de lui-même & de la fortune, & qu'il n'aspiroit qu'au repos. Obtenir l'élargissement de ses enfans, & conserver la Bourgogne en payant un équivalent raisonnable, étoit le principal objet de ses vœux; & à ce prix il eût volontiers sacrifié à l'empereur & Sforce & la liberté de l'Italie. Il se flattoit que la seule crainte d'une ligue puissante porteroit Charles à écouter des propositions équitables; il craignoit encore qu'en envoyant une armée assez forte pour sauver le Milanès, ses alliés, qu'il avoit vus tant de fois beaucoup plus attentifs à leurs intérêts, qu'exacts à remplir leurs engagemens, ne l'abandonnassent aussi-tôt

aussi-tôt que les troupes de l'empereur seroient chassées de ce pays, 1526.
défection qui priveroit ses négociations avec l'empereur de l'importance & du poids que leur donnoit son influence, comme chef d'une ligue puissante. Cependant le siege du château de Milan se pressoit plus vivement que jamais, & Sforce se trouvoit réduit à la derniere extrémité. Le pape & les Vénitiens comptant que François les seconderoit, firent marcher leurs troupes au secours de Sforce, & rassemblerent bientôt une armée plus que suffisante pour remplir cet objet. Les Milanois passionnément attachés à leur prince infortuné, & indignés contre les impériaux qui les avoient si cruellement opprimés, étoient prêts à seconder les confédérés dans toutes leurs entreprises. Mais le duc d'Urbin leur général, animé par une ancienne inimitié contre la famille des Médicis, auroit craint de faire aucune démarche qui pût con-

tribuer à l'agrandiſſement ou à la
1526. gloire du pape (*a*) ; & il laiſſa échapper ou à deſſein, ou par ſa lenteur & l'irréſolution naturelle de ſon caractere, les occaſions d'attaquer avec avantage les impériaux, & de les forcer à lever le ſiege.

24 Juillet. Ces délais donnerent à Bourbon le temps de faire venir un renfort de troupes fraîches & de ſe procurer de l'argent. Il prit auſſi-tôt le commandement de l'armée, & pouſſa le ſiege avec tant de vigueur, que Sforce fut bientôt forcé de ſe rendre. Ce prince, en ſe retirant à Lodi que les confédérés avoient ſurpris, laiſſa Bourbon paiſible poſſeſſeur de ce duché, dont l'inveſtiture lui avoit été promiſe par l'empereur (*b*).

Les Italiens commencerent à s'ap-

(*a*) Guich. *l.* 17, 382.

(*b*) Guich. *l.* 17, 376, &c. 159, 160, 166.

percevoir que François les avoit amusés, & que malgré la finesse & l'habileté dans l'art des négociations, dont ils se vantoient comme d'un talent qui leur étoit propre, ils s'étoient pour cette fois laissé duper par un prince ultramontain. François avoit jusques-là rejetté sur eux tout le poids de la guerre, & il tiroit avantage de leurs efforts, pour donner plus de poids aux propositions qu'il faisoit réitérer souvent à la cour de Madrid, afin d'obtenir la liberté de ses enfans (*a*). Le pape & les Vénitiens s'en plaignirent & lui en firent des reproches ; mais voyant qu'ils ne pouvoient le tirer de son inaction, leur zele & leur ardeur se ralentirent par degrés ; & Clément qui avoit déja passé les bornes de sa circonspection ordinaire, ne tarda pas à s'accuser d'imprudence, & à retom-

1526. Inquiétudes des puissances d'Italie.

(*a*) Ruscelli, *lettere de princip.* 2, 157, &c.

ber dans l'irréſolution qui lui étoit
1526. ſi naturelle.

Meſures des impériaux.

Tous les mouvemens de l'empereur ne dépendant que de lui ſeul, furent par-là même beaucoup plus prompts & mieux concertés. La modicité de ſes revenus ne lui permettoit pas de mettre dans ſes opérations de guerre beaucoup de vigueur & de célérité ; mais il y ſuppléa par ſes intrigues & ſes négociations. La famille des Colonnes, la plus puiſſante de toutes les maiſons Romaines, avoit conſtamment ſuivi le parti de la faction Gibeline ou impériale, pendant toutes ces querelles ſanglantes des papes avec les empereurs, qui, durant pluſieurs ſiecles, remplirent l'Allemagne & l'Italie de trouble & de carnage. Les cauſes qui avoient donné naiſſance à ces factions meurtrieres, n'exiſtoient plus alors, & la rage qui les avoit animées, étoit preſqu'épuiſée ; mais les Colonnes n'en conſervoient pas moins le même attachement pour

les intérêts de l'empereur; d'ailleurs en se mettant sous sa protection, ils s'assuroient la possession tranquille de leurs terres & de leurs privileges. Le Cardinal Pompée Colonne, homme remuant & ambitieux, alors le chef de sa famille, étoit depuis long-temps l'ennemi de Clément. Il aspiroit à la tiare, & s'étoit flatté au dernier conclave que son étroite liaison avec l'empereur lui assureroit la préférence sur Clément; & lorsqu'il se vit trompé dans ses espérances, il n'attribua ce mauvais succès qu'aux intrigues de son rival. C'étoit une espece d'injure que ne pouvoit jamais pardonner un ambitieux; il avoit pourtant dissimulé son ressentiment jusqu'à donner sa voix pour l'élection de Clément, & accepter de grands emplois dans sa cour; mais il n'en étoit pas moins impatient de trouver l'occasion de se venger. Don Hugues de Moncade, ambassadeur de l'empereur à Rome, qui connoissoit les sentimens de

1526.

Colonne, n'eut pas de peine à lui
1526. persuader de profiter de l'absence des troupes du pape, alors employées en Lombardie, pour tenter une entreprise qui, en remplissant sa vengeance personnelle, serviroit essentiellement les intérêts de l'empereur. Cependant le pape, que sa timidité personnelle rendoit clairvoyant, veilloit de près sur toutes les démarches de ses ennemis; il avoit démêlé leurs desseins d'assez bonne heure, pour avoir le temps de rappeller un corps de troupes suffisant & se mettre en état de rompre toutes les mesures de Colonne; mais Moncade sut si bien l'amuser par ses négociations, ses promesses & ses fausses confidences, qu'il endormit tous ses soupçons, & lui ôta l'idée de prendre les précautions nécessaires à sa sûreté. A la honte éternelle d'un pape puissant & renommé par sa politique,
29 Septem. Colonne à la tête de trois mille hommes, se saisit d'une des portes de Rome, au moment même où

Clément étoit dans la plus parfaite sécurité, & se croyoit hors d'état de résister à un si foible ennemi. Les Romains qui n'avoient aucune insulte à craindre des troupes de Colonne, les laissèrent entrer sans obstacle : les gardes du pape furent dispersés en un moment ; & Clément, épouvanté du danger qui le menaçoit, confus de sa crédulité, & presqu'abandonné de tout le monde, s'enfuit avec précipitation au château Saint-Ange, qui fut aussi-tôt investi. Le palais du Vatican, l'église de Saint Pierre, les maisons des ministres & des gens du pape furent livrés sans ménagement au pillage ; le reste de la ville ne souffrit aucun dommage. Clément, privé de tout ce qui lui étoit nécessaire, soit pour se défendre, soit pour subsister, fut bientôt forcé de demander à capituler ; & Moncade introduit dans le château, lui imposa, avec toute la hauteur d'un conquérant, des conditions qu'il

1526.

Les Colonnes se rendent maîtres de Rome.

Accommodement entre le pape & l'empereur.

n'étoit pas en son pouvoir de refuser.

1526. Le principal article fut que Clément ne se borneroit pas à pardonner aux Colonnes, mais qu'il les admettroit même à sa faveur, & qu'il retireroit sur-le-champ de l'armée des confédérés toutes les troupes qui étoient à sa solde (*a*).

Les Colonnes qui ne parloient de rien moins que de déposer Clément & d'élever à sa place sur la chaire de Saint Pierre Pompée leur parent, se récriérent contre un traité qui les laissoit à la merci d'un pontife justement irrité contre eux; mais Moncade qui ne s'occupoit que des intérêts de son maître, eut peu d'égards à leurs plaintes, & par cette heureuse opération, désunit entierement les forces des confédérés.

Renfort de l'armée impériale. Dans le temps même que l'ar-

(*a*) Jovii, *vita Pomp. Colonn.* Guich. *l.* 17, 407. Ruscelli, *lettere de princip.* 1, p. 104.

mée des confédérés s'affoibliſſoit par une diminution ſi conſidérable, 1526.
les impériaux reçurent deux renforts; l'un, compoſé de ſix mille hommes, venoit d'Eſpagne ſous la conduite de Lannoy & d'Alarçon ; l'autre avoit été levé dans l'Empire par George Frondſperg, gentilhomme Allemand qui, après avoir ſervi avec beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, avoit acquis tant de faveur & de crédit parmi ſes compatriotes, qu'ils venoient en foule ſe ranger ſous ſes étendards, ne cherchant que l'occaſion de s'engager dans quelqu'entrepriſe militaire, & impatiens alors de ſe délivrer du joug du deſpotiſme civil & religieux ; il s'en enrôla juſqu'à quatorze mille au ſervice de Frondſperg, ſans autre gratification qu'un écu pour chaque ſoldat. L'archiduc Ferdinand y ajouta encore deux mille hommes de cavalerie levés en Autriche. L'empereur ne manquoit donc pas de troupes ; mais il ne pouvoit trouver les

fonds néceſſaires à leur entretien.
1526. Ses revenus ordinaires étoient épuiſés : dans l'enfance du commerce le crédit des princes n'étoit pas fort étendu, & les Cortès de Caſtille, malgré tous les artifices auxquels on eut recours pour les gagner, malgré quelques changemens qu'on fit dans leur conſtitution pour s'aſſurer de leurs ſuffrages, refuſerent conſtamment d'accorder à Charles aucun ſubſide extraordinaire (*a*); en ſorte que plus l'armée devenoit nombreuſe, plus les généraux voyoient augmenter leur embarras. Bourbon, en particulier, ſe trouva dans une ſituation ſi critique, qu'il eut beſoin de tout ſon courage pour s'en tirer. On devoit des ſommes immenſes aux troupes eſpagnoles qui étoient déja dans le Milanès, lorſque Frondſperg arriva encore avec ſix mille Allemands affamés & dépourvus de tout. Les

Epuiſement des finances de l'empereur.

(*a*) Sandov. 1, 814.

premiers demandoient ce qu'on leur devoit, les autres la paie qu'on leur avoit promise à leur entrée dans le Milanès; & les uns & les autres parloient avec beaucoup de hauteur. Bourbon étoit hors d'état de les satisfaire; dans cette extrémité il se vit forcé de commettre des actes de violence qui répugnoient à son caractere, naturellement doux & humain. Il fit prendre les principaux citoyens de Milan, & à force de menaces & même de tourmens, il en tira une somme considérable; il dépouilla les églises de toute leur argenterie & de tous leurs ornemens. Le produit de ces violences n'étoit pas encore suffisant pour completter la somme dont il avoit besoin; mais en distribuant ce qu'il avoit aux soldats, il sçut si bien les adoucir par ses caresses & ses témoignages d'amitié, qu'il appaisa pour le moment tous les murmures, quoiqu'il fût bien loin d'avoir ac-

1526.

quitté tout ce qui leur étoit dû (*a*).

1526. Bourbon, obligé de chercher d'autres expédiens pour se procurer de l'argent accorda, pour vingt mille ducats, la vie & la liberté à Moron qui avoit été détenu en prison depuis la découverte de sa conspiration, & qui avoit été condamné à mort par les juges Espagnols nommés pour lui faire son procès. Tel étoit l'esprit & l'adresse de cet homme, & l'ascendant extraordinaire qu'il avoit sur l'esprit de tous ceux qu'il approchoit, qu'en peu de jours, de prisonnier qu'il étoit, il devint le plus intime confident de Bourbon, qui le consulta sur toutes les affaires importantes. Ce furent certainement ses insinuations qui firent naître, dans l'esprit du connétable, le soupçon que l'empereur n'avoit jamais eu dessein de lui donner

Bourbon met Moron en liberté.

(*a*) Ripamont. *hist. Mediol. l.* 9, *p.* 716.

l'investiture du duché de Milan, & que Léve & les autres généraux Espagnols étoient moins des adjoints destinés à le seconder de bonne foi dans l'exécution de ses projets, que des espions apostés pour veiller sur sa conduite. Comme il conservoit à l'âge de quatre-vingts ans toute l'audace de la jeunesse, on peut encore lui attribuer l'idée du projet hardi & inattendu que Bourbon osa tenter quelque temps après (*a*). 1526.

Il délibere sur la marche qu'il doit tenir.

Les demandes & les besoins des troupes du Milanès devinrent si pressans, qu'il fallut nécessairement songer à trouver quelqu'expédiens pour les satisfaire. Les arrérages de leur solde s'accumuloient tous les jours; l'empereur ne faisoit passer aucunes remises à ses généraux, & toute la rigueur des exactions militaires ne pouvoit plus rien tirer d'un pays entiérement ruiné & épui-

(*a*) Guich. l. 17, 419.

1526. sé. Dans cette situation, il ne restoit plus que deux partis à prendre, ou de licencier l'armée, ou de la conduire dans le pays ennemi pour y subsister. Le territoire des Vénitiens étoit le plus voisin; mais ils avoient sçu, par leur prévoyance ordinaire, mettre leur pays à l'abri de toute insulte. Il falloit donc envahir les Etats de l'église ou ceux de Florence; & Clément avoit mérité, par ses dernieres démarches, que l'empereur en tirât la vengeance la plus sévere. Ses troupes n'étoient pas plutôt rentrées dans Rome après le soulévement des Colonnes, que, sans aucun égard pour le traité conclu avec Moncade, il dégrada le cardinal, excommunia le reste de cette famille, s'empara de toutes les places fortes qu'elle possédoit, & fit ravager ses terres avec toute la fureur que peut inspirer le ressentiment d'une injure récente : il tourna ensuite ses armes contre Naples; & comme il étoit secondé par la flotte françoise,

il fit quelques progrès dans la conquête de ce royaume, avec d'autant plus de facilité que le viceroi, ainsi que les autres généraux de l'empereur, manquoit de l'argent dont il auroit eu besoin pour faire une vigoureuse résistance (*a*). 1526.

Cette conduite du pape justifia en apparence les mesures que la nécessité fit prendre à Bourbon; le désavantage des circonstances dans lesquelles il entreprit d'exécuter son projet, est une preuve incontestable & du désespoir où il étoit réduit, & de la supériorité des talens qui lui firent surmonter tant d'obstacles. Après avoir confié le gouvernement de Milan à Léve, qu'il n'étoit pas fâché de laisser derriere lui, il se mit en marche au fort de l'hiver à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, de nations, de mœurs & de langues 1527.

Il marche pour envahir le territoire du pape.

(*a*) Jovii, *vita Pomp. Colonn.* Guich. l. 18, 424.

differentes; sans argent, sans magasins, sans artillerie; sans bagages; enfin sans aucune des choses nécessaires au plus petit détachement, & par conséquent essentielles pour faire mouvoir & même exister une grande armée. Il avoit à traverser un pays coupé de rivieres & de montagnes, dont les chemins étoient impraticables; & pour mettre le comble à toutes ces difficultés, il voyoit l'armée ennemie, supérieure en nombre, à portée d'épier tous ses mouvemens & de profiter de tous les avantages qui se présenteroient. Heureusement ses troupes, lassées de leurs souffrances présentes, n'en cherchoient que la fin : animées d'ailleurs par l'espérance d'un butin immense, elles ne firent pas seulement attention au mauvais état dans lequel elles entreprenoient une marche si pénible, & suivirent leur chef avec alégresse. Son premier but étoit de se rendre maître de Plaisance, & d'accorder à ses soldats le pillage

1527.

de cette ville; mais la vigilance des généraux des alliés fit échouer ce projet. Bourbon ne réussit pas mieux dans le dessein de s'emparer de Bologne; cette ville se trouva pourvue à temps d'une garnison assez forte pour la mettre à couvert des insultes d'une armée qui n'avoit ni munitions ni artillerie. Le mauvais succès de ces deux tentatives ne lui permettant plus d'espérer de conquérir aucune ville considérable, il fut forcé de marcher en avant; mais il y avoit déja deux mois qu'il étoit en route; ses troupes avoient souffert tous les maux qu'une longue marche & la rigueur extraordinaire de la saison multiplioient sous les pas d'une armée qui se trouvoit dépourvue de tout dans un pays ennemi. Les magnifiques promesses qui les avoient éblouies d'abord n'avoient eu aucun effet : elles ne voyoient aucune espérance d'un soulagement prochain : poussées à bout, elles commencerent à murmurer, & en

1527.

Révolte de ses troupes.

vinrent bientôt à une révolte déclarée. Quelques officiers qui eurent
1527. la témérité de vouloir les réprimer, furent la victime de leur furie : Bourbon lui-même n'osa s'exposer aux premiers transports de leur rage, & il fut obligé de s'enfuir secrétement de ses quartiers (a). Mais leur fureur, après les premiers transports, commença à se calmer peu à peu : Bourbon qui possédoit au suprême degré l'art de manier les esprits des soldats, en profita pour leur renouveller ses promesses avec un ton de confiance plus ferme encore qu'auparavant, & leur assura qu'ils en verroient bientôt l'accomplissement. Il tâchoit de les engager à supporter leurs peines avec plus de patience, en les partageant lui-même : il ne se ménageoit pas plus que le dernier fantassin : il marchoit avec eux à pied ; il joi-

(a) Guich. l. 18, 434. Jovii, *vita Colon.* 163.

gnoit sa voix aux chansons qu'ils composoient, & dans lesquelles, au milieu des éloges qu'ils donnoient à sa valeur, ils mêloient quelques railleries militaires sur sa pauvreté. Par-tout où ils passoient, il leur permettoit de piller à discrétion les villages voisins, comme pour commencer à s'acquitter avec eux des promesses qu'il leur avoit faites : encouragés par ces adroites complaisances, ils oublierent entiérement leurs souffrances & leurs plaintes, & continuerent de le suivre avec une confiance aussi aveugle qu'ils lui en eussent jamais montré (*a*). 1527.

Irrésolution & imprudence du pape.

Cependant Bourbon cachoit avec soin ses intentions. Rome & Florence ne sçachant de quel côté alloit fondre l'orage, étoient dans l'incertitude la plus inquiétante. Clément qui s'intéressoit à la sûreté des deux villes, étoit plus ir-

(*a*) *Œuvres de Brant. vol.* 4, 146, &c.

1527. résolu que jamais, & lorsque les approches rapides du danger exigeoient les mesures les plus promptes & les plus décisives, il perdoit le temps à délibérer sans rien conclure, ou à prendre un jour des résolutions que son esprit inquiet & plus adroit à découvrir les difficultés qu'à en trouver le remede, abandonnoit le lendemain, sans pouvoir se fixer à aucun autre parti. Tantôt il étoit résolu de s'unir plus étroitement que jamais à ses alliés, & de pousser la guerre avec vigueur; tantôt il étoit d'avis de terminer à l'amiable tous les différends, en faisant un traité avec Lannoy, qui connoissant la passion du pape pour les négociations, lui faisoit chaque jour, dans cette vue, de nouvelles propositions. A la fin sa timidité l'emporta & le détermina à conclure avec Lannoy un accommodement, dont les principaux articles étoient qu'il y auroit une suspension d'armes de huit mois en-

15 Mars. Il conclut un traité avec le vice-roi de Naples.

tre les troupes du pape & celles de l'empereur ; que Clément avanceroit une somme de soixante mille écus pour payer les troupes impériales ; que les Colonnes seroient relevés des censures ecclésiastiques, & remis en possession de leurs terres & de leurs dignités ; que le viceroi iroit à Rome, & empêcheroit Bourbon de s'approcher plus près de cette ville, ainsi que de Florence (*a*). Quoique ce traité ne laissât plus à Clément aucune espérance d'être secouru par ses alliés, & ne lui donnât cependant aucun garant solide de sa sûreté, il se crut par-là délivré tout d'un coup de tous les embarras qui l'effrayoient ; & dans l'excès de sa confiance, il licencia toutes ses troupes, à la réserve de ce qui étoit nécessaire pour la garde de sa personne. Guichardin, qui se trouvoit alors au milieu de l'armée des alliés en 1527.

(*a*) Guich. l. 18, 436.

1527. qualité de commiſſaire général du pape, & que ce poſte ainſi que ſes grands talens mettoient à portée de voir toute l'illuſion des eſpérances dont Clément ſe laiſſoit abuſer, ne pouvoit concevoir cette étonnante confiance dans un pape qui, en toute autre occaſion, s'étoit montré exceſſivement timide & ſoupçonneux; il ne pouvoit expliquer cette conduite, qu'en l'attribuant à un eſprit d'aveuglement dont ſont frappés ceux que le ciel a condamnés à une ruine inévitable (*a*).

Il paroît que l'intention de Lannoy étoit d'exécuter de bonne foi le traité qu'il venoit de faire; ayant réuſſi à détacher Clément de la ligue, il eût voulu que Bourbon tournât ſes armes contre les Vénitiens qui, de toutes les puiſſances en guerre avec l'empereur, étoient ceux qui avoient montré le

Bourbon n'y eut aucun égard.

(*a*) Guich. l. 18, 446.

plus de vigueur. Dans cette vue il dépêcha un courier à Bourbon pour l'informer de la suspension d'armes qu'il venoit de conclure avec le pape, au nom de leur commun maître. Bourbon avoit d'autres projets; & il étoit trop avancé dans son entreprise pour l'abandonner. Il eût été dangereux de parler de retraite à ses soldats; d'ailleurs il étoit bien aise de mortifier un homme qu'il avoit tant de raisons de haïr: & comme son commandement ne dépendoit en rien de Lannoy, il ne tint aucun compte de son message, & continua de ravager les Etats ecclésiastiques & de s'avancer vers Florence. Son approche fit renaître toutes les terreurs & toutes les inquiétudes de Clément, qui eut recours à Lannoy & le conjura d'arrêter la marche de Bourbon. En conséquence Lannoy partit pour se rendre à l'armée, mais il n'osa s'en approcher. Dès que les soldats de Bourbon eurent connoissance de la treve,

1527.

1527. ils entrerent en fureur, se répandirent en menaces, & demanderent l'accomplissement des promesses auxquelles ils s'étoient fiés, leur général même pouvoit à peine les contenir; & tous les habitans de Rome virent bien qu'il ne restoit plus d'autre parti que de se préparer à résister à l'orage qu'il n'étoit plus possible de détourner. Clément seul, comptant toujours sur quelques protestations équivoques & trompeuses que faisoit Bourbon de son inclination pour la paix, retomba dans sa premiere sécurité (*a*).

Il s'avance vers Rome. Bourbon, de son côté, n'étoit pas sans inquiétude. Jusqu'ici toutes ses tentatives sur les places de quelque importance avoient échoué, & Florence qu'il avoit menacée quelque temps, se trouvoit, par l'arrivée des troupes du duc d'Urbin,

(*a*) Guich. l. 18, 437, &c. *Mém. de du Bellay*, p. 100.

en

en état de braver une attaque. Il fallut alors changer néceſſairement de route, & prendre ſur-le-champ une réſolution nouvelle : il s'arrêta ſans héſiter à un parti qui étoit auſſi hardi qu'il parut impie à ſes contemporains ; c'étoit d'attaquer Rome & de la livrer au pillage. Il avoit en effet pluſieurs raiſons pour s'y déterminer. Il étoit jaloux de traverſer Lannoy qui avoit entrepris de mettre cette ville en sûreté ; il s'imagina que l'empereur ſeroit très-ſatisfait de voir humilier Clément, le premier auteur de la ligue qui s'étoit formée contre lui ; il ſe flattoit, qu'en contentant l'avidité de ſes ſoldats par l'immenſe butin de cette capitale, il les attacheroit pour toujours à ſes intérêts ; ou ce qui eſt plus vraiſemblable encore, il eſpéra que la puiſſance & la gloire que lui promettoit la priſe de la premiere ville de la chrétienté, le mettroient en état de jetter les fondemens d'un pouvoir indépendant ; &

1527.

1527. qu'après avoir rompu toute liaison avec l'empereur, il pourroit posséder en son nom seul Naples ou quelques autres Etats d'Italie (*a*).

Préparatifs du pape pour se défendre.

Quels que fussent ses motifs, il exécuta son projet avec une célérité égale à l'audace qui l'avoit conçu. Ses soldats qui avoient leur proie sous leurs yeux, ne se plaignoient plus ni de leurs fatigues, ni de la famine, ni du défaut de paie. Quand le pape les vit s'avancer de la Toscane vers Rome, il sentit la frivolité des espérances dont il s'étoit bercé, & se réveilla tout-à-coup de son assoupissement; mais il étoit trop tard. Un pontife même hardi & prompt à se décider, n'auroit plus eu assez de temps pour prendre les mesures efficaces, & former avec succès un plan de défense. Sous la foible administration de

(*a*) Brant. 4, 271. 6, 189. Belcarii, *comment.* 594.

Clément, tout ne fut que consternation, désordre & irrésolution. Il 1527.
rassembla cependant ceux de ses soldats licenciés qui étoient restés dans Rome ; il arma les artisans & les domestiques des cardinaux ; il fit réparer les breches des murailles, commença de nouvelles fortifications, & excommunia Bourbon & ses soldats, flétrissant les Allemands du nom de Luthériens, & les Espagnols de celui de Maures (*a*). Se reposant ainsi sur ces préparatifs imparfaits, & sur la terreur de ses armes spirituelles, que méprisoient encore plus des soldats affamés de butin, il parut quitter sa timidité naturelle, & contre l'avis de son conseil, il résolut d'attendre l'approche d'un ennemi qu'il auroit pu aisément éviter, s'il eût voulu se retirer à temps.

Bourbon qui vit la nécessité de ne perdre aucun instant, puisque *Assaut donné à Rome.*

(*a*) Seckend. *l.* 2. 68.

ses intentions étoient connues ;
1527. marcha avec tant de vîtesse, qu'il devança de plusieurs journées l'armée du duc d'Urbin, & vint camper dans les plaines de Rome, vers le soir du 5 de Mai. Delà il montra à ses soldats les palais & les églises de cette capitale de la république chrétienne, où les richesses de toute l'Europe étoient allées s'engloutir pendant tant de siecles, sans avoir jamais été entamées par aucune main ennemie ; il les exhorta à prendre quelque repos pendant la nuit, pour se préparer à donner assaut le lendemain, & leur promit pour prix de leur valeur & de leurs travaux, la possession de tous les trésors qui étoient rassemblés dans Rome.

Bourbon, résolu de rendre cette journée mémorable ou par le succès de son entreprise ou par sa mort, parut dès le matin à la tête de ses troupes, armé de toutes pieces & portant par-dessus son armure un habit blanc, pour être mieux vu

de ses amis & de ses ennemis ; & comme tout dépendoit de la vigueur de l'attaque, il mena sur-le-champ ses soldats à l'escalade des murailles. Il tira des trois nations qui composoient son armée, trois corps séparés, l'un d'Allemands, l'autre d'Espagnols, & le troisieme d'Italiens ; chacun d'eux fut chargé d'une attaque différente, & le gros de l'armée s'avança pour les soutenir suivant les circonstances. Un épais brouillard déroba leur approche jusqu'à ce qu'ils eussent presqu'atteint le bord du fossé qui environnoit les fauxbourgs. Les échelles furent plantées en un moment, & chaque détachement monta à l'assaut avec une impétuosité qu'animoit encore l'émulation nationale. Ils furent d'abord reçus avec un courage égal au leur ; les Gardes-Suisses du pape & les vieux soldats qu'il avoit rassemblés, combattirent avec une bravoure digne de guerriers à qui la défense de la plus fameuse ville du monde étoit con-

1527.

fiée. Les troupes de Bourbon, malgré toute leur valeur, ne faisoient aucun progrès & commençoient même à plier : Bourbon, qui sentit que ce moment critique alloit décider du succès de la journée, se précipite de son cheval, court à la tête des assaillans, & arrachant une échelle des mains d'un soldat, il la plante contre le mur, & commence à y monter, encourageant de la voix & du geste ses troupes à le suivre. Mais au même instant un coup de mousquet tiré des remparts lui perça les reins d'une balle. Il sentit aussi-tôt que la blessure étoit mortelle, mais il conserva assez de présence d'esprit pour recommander à ceux qui se trouvoient près de lui de couvrir son corps d'un manteau, afin que sa mort ne décourageât pas ses troupes ; & quelques instans après il expira avec un courage digne d'une meilleure cause, & qui auroit couvert son nom de la plus grande gloire, s'il eût péri ainsi en défendant son pays,

1527.

Bourbon est tué.

& non pas à la tête des ennemis de sa patrie (*a*). 1527.

Il fut impossible de cacher long-temps ce funeste événement : les soldats s'apperçurent bientôt de l'absence de leur général, qu'ils étoient accoutumés à voir par-tout où il y avoit du danger ; mais loin d'être abattus par cette perte, elle ne fit que changer leur courage en fureur. Le nom de Bourbon retentissoit dans tous les rangs avec les cris de *sang* & de *vengeance*. Les vieux soldats qui défendoient les remparts furent accablés par le nombre ; les nouvelles recrues de la ville prirent la fuite à la vue du péril, & l'ennemi pénétra dans Rome avec une violence irrésistible.

Prise de Rome.

Durant le combat, Clément étoit au pied de l'autel de Saint Pierre, où il adressoit au ciel des prieres inutiles pour la victoire.

(*a*) Mém. de du Bellay, 101. Guich. *l.* 18, *p.* 445, &c. *Œuvr. de Brant.* 4, 257, &c.

1527. Dès qu'il eut appris que ses troupes commençoient à reculer, il s'enfuit avec précipitation, & par un aveuglement plus étonnant encore que ses fautes précédentes, au lieu de s'évader par la porte opposée, où il n'avoit à craindre la rencontre d'aucun ennemi, il alla se renfermer avec treize cardinaux, les ambassadeurs des cours étrangeres, & plusieurs personnes de distinction dans le même château Saint-Ange, que son dernier malheur eût dû lui faire envisager comme un asyle peu sûr. Tandis qu'il alloit du Vatican à cette forteresse, il vit ses soldats fuyant devant un ennemi qui les poursuivoit sans faire de quartier; il entendit les cris & les gémissemens des citoyens, & vit commencer les maux que son imprudence & sa crédulité avoient attirés sur ses sujets (*a*).

Pillage de la ville. Il est impossible de décrire, &

(*a*) Jov. *vita Colon.* 165.

même d'imaginer le désastre & les horreurs qui suivirent cet événement. Tout ce qu'une ville prise d'assaut peut avoir à redouter de la rage d'une soldatesque effrénée; tous les excès auxquels put se porter la férocité des Allemands, l'avarice des Espagnols, la licence des Italiens, les malheureux habitans de Rome y furent en proie. Eglises, palais, maisons particulieres, tout fut pillé, sans distinction: ni l'âge, ni le rang, ni le sexe ne sauva des plus cruels outrages. Cardinaux, prêtres, nobles, femmes, filles, tout fut livré à la merci de vainqueurs barbares, sourds à la voix de l'humanité. Ces violences ne cesserent pas même, comme il arrive d'ordinaire dans les villes prises d'assaut, lorsque la premiere fureur du soldat fut assouvie. Les impériaux resterent dans Rome plusieurs mois, & pendant tout ce temps l'insolence & la brutalité du soldat ne se rallentirent presque point. Le butin qu'ils firent, seu- 1527.

1527. lement en especes monnoyées, montoit à un million de ducats ; & ce qu'ils tirerent des rançons & de leurs exactions fut encore beaucoup plus considérable. Rome avoit été prise plusieurs fois par les peuples du nord qui renverserent l'empire dans le cinquieme & le sixieme siecle ; mais les peuples payens & barbares, les Huns, les Vandales, les Goths ne l'avoient jamais traitée avec autant de cruauté que le firent alors les sujets dévots d'un monarque catholique (*a*).

Le pape assiégé dans le château Saint-Ange.

Après la mort de Bourbon, le commandement de l'armée impériale passa à Philibert de Châlons, prince d'Orange, qui eut bien de la peine à arracher du pillage assez de soldats pour investir le château Saint-Ange. Clément sentit aussi-

(*a*) Jov. *vit. Colon.* 166. Guich. *l.* 18, 440, &c. *Comment. de captâ urbe Româ ap. Scardium*, 2, 230. Ulloa, *vita dell Carl. V*, p. 110. Giannone, *hist. di Nap.* B. [illegible] c. 3, *p.* 507.

tôt la faute qu'il avoit faite en se retirant dans un fort si mal pourvu 1527.
& si peu en état de défense ; mais voyant que les impériaux, méprisant toute discipline & ne s'occupant qu'à piller, poussoient le siege avec lenteur, il ne désespéra pas de tenir assez long-temps pour que le duc d'Urbin pût venir à son secours. Ce général s'avançoit à la tête d'une armée composée de Vénitiens, de Florentins & de Suisses soudoyés par la France, & cette armée étoit assez forte pour délivrer Clément du péril où il se trouvoit ; mais le duc d'Urbin préféra le plaisir de satisfaire sa haine contre la famille des Médicis, à la gloire de sauver la capitale de la chrétienté & le chef de l'église : il prétendit que l'entreprise étoit trop hasardeuse ; & par un rafinement de vengeance, après s'être avancé assez près pour être vu des remparts du château & pour donner au pape l'espoir d'un secours prochain,

il se retira avec précipitation (*a*).

1527. Clément, privé de toute ressource, & réduit par la famine à se nourrir de chair d'âne (*b*), fut obligé de capituler, & de souscrire aux

6 Juin. conditions qu'il plut aux vainqueurs de lui imposer. Il se soumit à payer quatre cent mille ducats à l'armée, à rendre à l'empereur toutes les places fortes que possédoit l'église, & quoiqu'il donnât des ôtages, à rester lui-même prisonnier, jusqu'à ce qu'il eût exécuté les principaux articles du traité. Le pape fut mis sous la garde d'Alarçon qui, par sa vigilance severe à garder François I, s'étoit bien fait connoître pour un homme propre à cet emploi. Ainsi, par un hasard singulier, cet officier eut la garde des deux personnages les plus illustres qui eussent été faits prisonniers dans l'Europe de-

Il se rend prisonnier.

(*a*) Guich. *l.* 18, 450.
(*b*) Jov. *vit. Colon.* 167.

puis plusieurs siecles. La nouvelle de cet événement si extraordinaire & si inattendu causa à l'empereur autant de surprise que de joie ; mais il dissimula ses sentimens à ses sujets, que les succès & les crimes de leurs compatriotes pénétroient d'horreur ; & pour adoucir l'indignation qu'en ressentoit toute l'Europe, il déclara qu'il n'avoit aucune part au saccagement de Rome, & qu'on l'avoit attaquée sans ses ordres. Il écrivit à tous les princes ses alliés, pour leur notifier qu'il n'avoit eu aucune connoissance des intentions de Bourbon (*a*); il prit le deuil & le fit prendre à toute sa cour ; il suspendit les réjouissances qu'il avoit ordonnées pour la naissance de son fils Philippe ; & par une hypocrisie qui ne trompa personne, il ordonna des prieres & des processions dans toute l'Espagne pour obtenir

1527.

Conduite de l'empereur en cette occasion.

(*a*) Ruscelli, *lettere de principi*, 2, 234.

la liberté du pape, liberté qu'il
1527. pouvoit lui faire rendre sur-le-champ par un ordre expédié à ses généraux (*a*).

Soliman entre dans la Hongrie.

La fortune n'étoit pas moins favorable à la maison d'Autriche dans une autre contrée de l'Europe. Soliman étoit entré en Hongrie avec une armée de trois cent mille hommes. Louis II, roi de Hongrie & de Bohême, prince foible & sans expérience, eut la témérité d'aller au-devant de lui avec un corps de troupes qui ne montoit pas à plus de trente mille hommes. Par une faute encore plus impardonnable, il en donna le commandement à Paul Tomorri, moine Franciscain, archevêque de Golocza. Ce bisarre général, vêtu de son froc & ceint du cordon de son ordre, marchoit à la tête de l'armée; entraîné par sa propre présomption autant que

(*a*) Sleid, 109. Sandov. 1, 822. Mauroc. *hist. veneta. l.* 3, 220.

par l'impétuosité d'une noblesse qui craignoit moins le danger qu'un service long & pénible, il donna la funeste bataille de Mohazc, où le Roi, la fleur de la noblesse, & plus de vingt mille hommes périrent, victimes de la sottise & de l'imprudence d'un moine. Soliman, après sa victoire, se rendit maître & resta en possession des plus fortes places des provinces méridionales de la Hongrie; & ravageant tout le reste du pays, il emmena plus de vingt mille prisonniers en esclavage. Comme Louis étoit le dernier mâle de la famille royale des Jagellons, l'archiduc Ferdinand prétendit avoir droit aux deux couronnes. Il faisoit valoir deux titres: l'un appuyé sur les anciennes prétentions de la maison d'Autriche à ces deux royaumes; l'autre étoit fondé sur les droits de sa femme sœur unique du roi qui venoit de mourir. Cependant les loix féodales régnoient avec tant de vigueur, dans la Hongrie & dans la

1527.

29 Août.

Défaite des Hongrois & de leur roi.

Bohême, & la noblesse y jouissoit
1527. d'un pouvoir si étendu, que les deux couronnes étoient encore électives, & qu'on n'auroit eu aucun égard aux prétentions de Ferdinand, si elles n'avoient pas été soutenues de forces puissantes. Mais son mérite personnel, le respect dû au frere du plus grand monarque de la chrétienté, la nécessité de choisir un prince qui pût par lui-même ajouter de nouvelles forces à celles de ses sujets, pour les protéger contre les armes Ottomanes, que leurs derniers succès avoient rendues redoutables à la Hongrie; enfin les intrigues de sa sœur, veuve du feu roi, l'emporterent sur la prévention que les Hongrois avoient conçue contre l'archiduc, comme étranger ; & malgré un parti considérable qui avoit donné sa voix au Vaivode de Transilvanie, Ferdinand demeura paisible possesseur de cette couronne. Les Etats de Bohême suivirent l'exemple de la Hongrie : mais pour maintenir &

Ferdinand élu roi.

assurer leurs privileges, ils obligerent Ferdinand de signer avant son couronnement un acte, qu'ils appellerent *reverse*, & par lequel il déclaroit qu'il tenoit cette couronne, non par aucun droit antérieur, mais par l'élection gratuite & volontaire de la nation. La réunion de tous ces Etats divers, dont les princes de la maison d'Autriche s'assurerent dans la suite la possession héreditaire, fut l'origine & le principe de cette supériorité de pouvoir qui les rendit depuis si formidables au reste de l'Allemagne (*a*). 1527.

Progrès de la réformation.

Les dissensions qui divisoient le pape & l'empereur furent extrêmement favorables aux progrès du Luthéranisme. Charles irrité des procédés de Clément, & unique-

(*a*) Steph. Broderick, *Procancellarii Hungar. clades in campo Mohacz ap. Scardium* 2, 218. P. Barre, *hist. d'Allemagne*, *tom.* 8, *part.* 1, *p.* 198.

ment occupé à se défendre contre
1527. la ligue que ce pape avoit formée, n'avoit ni la volonté ni le loisir de prendre des mesures pour étouffer les nouvelles opinions qui s'ac-
25 Juin 1526. créditoient en Allemagne. Dans une diete de l'empire tenue à Spire, on examina l'état actuel de la religion; tout ce que l'empereur y exigea des princes, fut d'attendre avec patience & sans encourager les novateurs, la convocation du concile général qu'il avoit demandé au pape. Les membres de la diete convinrent que la convocation d'un concile étoit le parti le plus convenable & le plus régulier qu'on pût prendre pour parvenir à la réforme des abus de l'église : mais ils soutenoient qu'un concile national tenu en Allemagne, feroit plus d'effet que le concile général proposé par l'empereur. Quant à l'avis qu'il leur donnoit de ne point favoriser les novateurs, ils en firent si peu de cas, que même pendant la durée de la diete de Spire, les théo-

logiens qui avoient ſuivi l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe-Caſſel, prêchoient publiquement & adminiſtroient les ſacremens ſuivant les rits de la religion réformée. 1527.
L'exemple même de l'empereur enhardit les Allemands à traiter avec peu de reſpect l'autorité des papes. Dans la chaleur de ſon reſſentiment contre Clément, il publia une longue réponſe au bref plein de fiel que le pape avoit compoſé pour faire l'apologie de ſa conduite. L'empereur commençoit ſon manifeſte par une énumération détaillée de différens traits d'ingratitude, d'ambition & de mauvaiſe foi de ce pontife ; il les peignoit des couleurs les plus fortes & les plus chargées, & il finiſſoit par appeller de ſon autorité à un concile général. Il écrivit en même-temps au college des cardinaux, pour ſe plaindre de l'injuſtice & de la par-

(a) Sleid, 103.

tialité de Clément, & pour les ex-
1527. horter, au cas que le pape refusât ou différât la convocation d'un concile, à montrer l'intérêt qu'ils prenoient à la paix de l'église chrétienne, si honteusement abandonnée de son premier pasteur, en convoquant eux-mêmes le concile en leur nom (*a*). On répandit avec soin dans toute l'Allemagne le manifeste de l'empereur qui, pour la violence & l'amertume du style, ne le cédoit pas aux écrits de Luther même ; il fut avidement lu par les personnes de tout rang ; & l'impression qu'il fit, détruisit aisément l'effet des protestations que Charles avoit faites auparavant contre la nouvelle doctrine.

(*a*) Goldast. *Polit. imper.* p. 984.

Fin du IV Livre.



L'HISTOIRE
DU REGNE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.



LIVRE V.

LES détails de la maniere inhumaine dont le pape avoit été traité, remplirent toute l'Europe d'étonnement & d'horreur. L'audace inouïe d'un empereur chrétien, à qui sa dignité même imposoit le devoir de protéger & de défendre le saint

1527. Indignation générale de l'Europe contre l'empereur. 11 Juillet.

siege, & qui, portant des mains violentes sur celui qui représentoit J.C. sur la terre, retenoit sa personne sacrée dans une captivité rigoureuse, parut généralement un acte d'impiété qui méritoit la vengeance la plus éclatante, & qui sollicitoit la prompte réunion de tous les fideles enfans de l'église contre le coupable. François & Henri, alarmés des progrès que l'empereur faisoit en Italie, s'étoient déja étroitement liés avant la prise de Rome; & pour mettre un frein à l'ambition de l'empereur, ils étoient convenus de faire une puissante diversion dans les Pays-Bas. Les différens motifs qui les avoient déterminés d'abord, n'avoient fait que se fortifier depuis; il s'y joignit encore le dessein de délivrer le pape des mains de l'empereur, acte de politique qui favorisoit leurs intérêts en faisant honneur à leur piété. Mais pour parvenir à leur but, il falloit abandonner les projets qu'ils avoient formés sur les

Pays-Bas, & aller porter le théâtre de la guerre dans le sein de l'Italie; 1527.
car ce n'étoit que par les opérations les plus vigoureuses qu'ils pouvoient se promettre avec certitude de délivrer Rome, & de mettre Clément en liberté. François commençoit à comprendre que l'esprit de rafinement qu'il avoit porté dans ses vues politiques sur l'Italie, l'avoit entraîné trop loin; & que pour s'être trop relâché, il avoit laissé prendre à Charles des avantages qu'il lui eût été facile de prévenir : il voulut se hâter de réparer par une activité plus conforme à son caractere, une faute qu'il n'avoit pas eu souvent à se reprocher. Henri pensoit qu'il étoit temps de se joindre au roi de France, pour empêcher l'empereur de devenir le maître absolu de l'Italie & d'acquérir par-là une supériorité de puissance qui l'eût mis en état de donner ensuite des loix à tous les autres princes de l'Europe. Wolsey, dont François avoit

1527. eu soin d'entretenir l'amitié par des caresses & des présens, moyens infaillibles de se l'attacher, ne négligea rien de ce qui pouvoit animer son maître contre l'empereur. Outre ces considérations publiques, Henri étoit encore excité par un motif particulier : c'étoit à-peu-près vers ce temps qu'il formoit le grand projet de son divorce avec Catherine d'Aragon ; il savoit qu'il auroit besoin de l'autorité du pape, & il étoit jaloux d'acquérir des droits à sa reconnoissance, en paroissant le principal instrument de sa liberté.

Ligue formée contre lui.

Avec ces dispositions de la part des deux rois, la négociation ne fut pas longue. Wolsey avoit reçu de son maître des pouvoirs sans bornes. François traita en personne avec lui à Amiens, où le cardinal se rendit, & où il fut reçu avec une magnificence royale. Le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Marie, fut l'article fondamental de cette ligue : il fut arrêté

rêté que l'Italie feroit le théâtre de la guerre : on régla les forces de l'armée qu'on mettoit en campagne, & la quantité de troupes & d'argent que fourniroit chaque prince ; & fi l'empereur n'acceptoit pas les propofitions qu'on devoit lui faire au nom des deux rois, ils s'engageoient à lui déclarer fur-le-champ la guerre, & à commencer auffi-tôt les hoftilités. Henri, toujours impétueux dans fes résolutions, s'engagea avec tant de zele & d'ardeur dans cette nouvelle alliance, que pour donner à François la plus grande preuve de fon amitié & de fon eftime, il renonça formellement à toutes les prétentions anciennes des rois d'Angleterre fur la couronne de France, prétentions qui avoient fait fi long-temps l'orgueil & la ruine de fa nation ; & il accepta par forme d'indemnité une penfion de cinquante mille écus qui lui feroit payée an-

1526.

18 Août.

nuellement à lui & à ses successeurs (*a*).

1526.

Les Florentins recouvrent leur liberté.

Cependant le pape, se trouvant hors d'état de satisfaire aux conditions de la capitulation, restoit toujours prisonnier sous la garde sévere d'Alarçon. Les Florentins n'eurent pas plutôt appris le désastre de Rome, qu'ils coururent aux armes en tumulte, chasserent le cardinal de Cortone qui gouvernoit leur ville au nom du pape, mutilerent les armoiries des Médicis, mirent en pieces les statues de Léon & de Clément, se déclarerent un Etat libre, & rétablirent leur ancienne forme de gouvernement populaire. Les Vénitiens, voulant aussi profiter des malheurs du pape, leur allié, se saisirent de Ravenne & d'autres places qui appartenoient à l'Etat ecclésiastique, sous prétexte de les garder en dépôt. Les ducs

(*a*) Herbert, 85, &c. Rym. *fœder.* 14, 203.

d'Urbin & de Ferrare prirent aussi leur part des dépouilles de cet infortuné pontife, qu'ils croyoient perdu sans ressource (*a*). 1527.

Inaction des troupes impériales.

Lannoy, d'un autre côté, cherchoit à retirer quelques avantages solides de cet événement imprévu, dont le succès & l'éclat avoient donné tant de supériorité aux armes de son maître. Dans ce dessein il marche à Rome avec Moncade & le Marquis du Guast, à la tête de toutes les troupes qu'ils peuvent rassembler dans le royaume de Naples. L'arrivée de ce renfort fut un surcroît de calamité pour les malheureux habitans de Rome : les nouveaux venus, jaloux du riche butin qu'avoient fait leurs compagnons, imiterent leur licence, & dévorerent avec avidité les misérables restes qui avoient échappé à la rapacité des Espagnols & des Allemands.

Il n'y avoit point alors en Italie

(*a*) Guich. *l.* 18, 453.

d'armée capable de tenir tête aux
1527. Impériaux : & pour réduire Boulogne & les autres villes de l'Etat ecclésiastique, il ne falloit que se présenter devant leurs murailles. Mais les soldats accoutumés depuis si long-temps sous Bourbon à secouer toute discipline, & ayant goûté la douceur de vivre à discrétion dans une grande ville, sans reconnoître presque l'autorité d'un maître, étoient devenus si ennemis de la subordination militaire & du service, qu'ils refuserent de sortir de Rome, avant qu'on leur eût payé les arrérages de leur solde ; condition qu'ils savoient bien qu'on ne pouvoit pas leur accorder. Ils déclarerent de plus qu'ils n'obéiroient qu'au prince d'Orange, que l'armée avoit choisi pour général. Lannoy, voyant qu'il n'y avoit pas de sûreté pour lui à rester plus long-temps au milieu d'une armée sans subordination, qui méprisoit sa dignité & haïssoit sa personne, retourna à Naples, où le suivirent

bientôt, par les mêmes raiſons de prudence, le marquis de Guaſt & Moncade. Le prince d'Orange, qui n'avoit que le titre de général, & qui ne tenoit ſon autorité que de la bonne volonté d'une ſoldateſque que le ſuccès & la licence avoient rendue inſolente, étoit obligé de reſpecter leurs fantaiſies, beaucoup plus qu'ils ne reſpectoient ſes ordres. Ainſi l'empereur, loin de recueillir aucun des avantages qu'il pouvoit ſe promettre de la réduction de Rome, eut la mortification de voir l'armée la plus formidable qu'il eût jamais miſe ſur pied, reſter dans un état d'inaction dont il fut impoſſible de la tirer (*a*).

1527.

L'armée Françoiſe entre en Italie.

Le roi de France & les Vénitiens eurent tout le loiſir de former de nouveaux projets, & de prendre de nouveaux engagemens pour délivrer le pape & défendre

(*a*) Guich. *l.* 18, 454.

les droits de l'Italie. La nouvelle
1527. république de Florence eut l'imprudence de se joindre à eux ; & Lautrec, aux talens duquel les Italiens rendoient plus de justice que François, fut nommé généralissime de la ligue. Il n'accepta cet office qu'avec la plus grande répugnance, craignant de s'exposer une seconde fois aux embarras & aux disgraces que pourroit lui attirer la négligence du roi, ou la malice de ses favoris. Les meilleures troupes de France marcherent sous ses ordres, & le roi d'Angleterre, avant d'avoir encore déclaré la guerre à l'empereur, avança une somme considérable pour subvenir aux frais de l'expédition. Les premieres opérations de Lautrec furent conduites avec prudence, avec vigueur & avec succès. Secondé d'André Doria, le plus grand homme de mer de ce siecle, il se rendit maître de Gênes, & rétablit dans cette république la faction des Frégoses & la domination Françoise. Il obligea

Alexandrie de se rendre après quelques jours de siege, & soumit tout 1527.
le pays qui est en-deçà du Tésin. Il prit d'assaut Pavie qui avoit si longtemps tenu contre les armes de son maître, & la laissa piller avec toute la cruauté qu'inspiroit naturellement aux troupes françoises, le souvenir du fatal désastre qu'elles avoient essuyé devant les murs de cette ville. S'il eût continué de tourner ses efforts contre le Milanès, Antoine de Léve qui le défendoit avec un petit corps de troupes qu'il ne conservoit & n'entretenoit qu'à force d'adresse & d'industrie, eût bientôt été forcé de céder ; mais Lautrec n'osa pas achever une conquête qui lui eût fait tant d'honneur, & dont la ligue eût retiré de si grands avantages. François sçavoit que ses alliés étoient bien moins jaloux de le voir étendre ses possessions dans l'Italie, que d'affoiblir le pouvoir de l'empereur ; & il craignit que si une fois Sforce venoit à être rétabli dans Milan, ils ne secondassent

1527. que très-foiblement l'invasion qu'il méditoit de faire dans le royaume de Naples ; en conséquence Lautrec eut ordre de ne pas pousser trop loin ses conquêtes dans la Lombardie. Heureusement les importunités du pape qui le sollicitoit d'aller à son secours, & celles des Florentins qui le prioient de les protéger, furent si pressantes qu'elles lui fournirent un prétexte honnête de marcher en avant, sans avoir égard aux instances des Vénitiens & de Sforce, qui insistoient pour aller mettre le siege devant Milan (*a*).

L'empereur met le pape en liberté.

Tandis que Lautrec avançoit lentement vers Rome, l'empereur eut le temps de délibérer sur ce qu'il devoit faire de la personne du pape, toujours prisonnier au château St-Ange. Malgré le voile spécieux de la religion dont Charles s'efforça

(*a*) Guich. l. 18, 461, du Bellay; 107, &c. Mauroc. *hist. Venet.* l. 3, 238.

toujours de couvrir ses démarches, il prouva en plusieurs occasions qu'il étoit peu touché des considérations religieuses ; dans celle-ci, en particulier, il avoit souvent marqué le desir de faire transporter le pape en Espagne, afin de satisfaire l'orgueil de son ambition par le spectacle des deux plus illustres personnages de l'Europe, successivement prisonniers à sa cour. Mais la crainte d'offenser encore davantage toutes les puissances de la chétienté & de se rendre odieux à ses sujets mêmes, le força de sacrifier la vanité à la prudence (*a*). Les progrès des confédérés le mettoient dans la nécessité de rendre promptement la liberté au pape, ou de le faire conduire dans quelque retraite plus sûre que le château St-Ange. Parmi les différentes raisons qui lui firent préférer le premier parti, la plus forte étoit le défaut d'argent,

1527.

(*a*) Guich. *l.* 18, 457.

& il en avoit un besoin pressant
1527. pour recruter son armée, & pour payer les arrérages immenses qu'il
11 Février. lui devoit. Il avoit assemblé les Etats de Castille à Valladolid, vers le commencement de l'année, pour leur exposer l'état de ses affaires; il leur représenta la nécessité de faire de grands préparatifs pour résister à tous ses ennemis que la jalousie de ses succès alloit réunir contre lui, & il demanda dans les termes les plus pressans des subsides considérables. Mais les Etats refuserent de charger d'un nouveau fardeau la nation déja épuisée par des dons extraordinaires, & persisterent dans leur refus (a), malgré tous les efforts qu'il fit pour séduire ou pour intimider les membres de l'assemblée. Il ne lui restoit donc plus d'autre ressource que d'extorquer de Clément, par forme de rançon, une somme suffisante pour acquit-

(a) Sandov. 1, p. 814.

ter ce qu'il devoit à ses troupes, à qui il eût été fort inutile de proposer de sortir de Rome, avant de les avoir payées. 1527.

Le pape, de son côté, ne restoit pas dans l'inaction, & il intriguoit avec assez de bonheur pour hâter sa délivrance. Il vint à bout par ses flatteries & les démonstrations d'une confiance sans réserve, de désarmer le ressentiment de Colonne; & il sçut intéresser la vanité de ce cardinal, jaloux de montrer à l'Europe qu'après avoir eu le pouvoir d'humilier le pape, il avoit encore celui de le rétablir dans sa dignité. Il gagna aussi Moron par des distinctions & des promesses: cet homme, par une de ces révolutions bizarres assez ordinaires dans la vie & qui fait bien connoître son caractere, avoit repris toute l'autorité & tout le crédit qu'il avoit eu sur les impériaux. L'adresse & l'ascendant de Colonne & de Moron, applanirent aisément toutes les difficultés que purent élever les

ambassadeurs de l'empereur, & ter-
1527. minerent bientôt le traité de la délivrance de Clément, à des conditions dures à la vérité, mais aussi raisonnables qu'il pouvoit l'attendre dans la situation où il se trouvoit. Il fut obligé d'avancer argent comptant une somme de cent mille écus, pour payer l'armée; de s'engager à en payer autant dans quinze jours, & cent cinquante mille autres au bout de trois mois. On lui fit promettre de ne prendre aucune part à la guerre qui se faisoit contre l'empereur, soit en Lombardie, soit dans le royaume de Naples; il accorda à Charles une croisade & le dixieme des revenus ecclésiastiques de l'Espagne; & non-seulement il donna des ôtages pour répondre de l'exécution de ces articles, il fut encore obligé, pour plus grande sûreté, de mettre l'empereur en possession de plusieurs villes (a).

(a) Guich. l. 18, 467.

Lorſque le pape eut levé la premiere ſomme en vendant les dignités & les bénéfices eccléſiaſtiques, & en employant d'autres expédiens auſſi peu canoniques, on fixa un jour pour le mettre en liberté. Mais Clément, impatient de ſe voir libre après les ennuis d'une priſon de ſix mois, & agité par les ſoupçons & la défiance naturelle aux malheureux, craignoit tant que les impériaux ne miſſent de nouveaux obſtacles à ſa délivrance, qu'il ſe déguiſa la nuit précédente en habit de marchand, profita du relâchement qu'Alarçon avoit mis dans ſa vigilance depuis la concluſion du traité, & s'évada ſans être reconnu. Il arriva devant le point du jour, ſans ſuite & avec un ſeul de ſes officiers, à Orvieto, d'où il écrivit auſſi-tôt une lettre de remerciment à Lautrec, comme au principal inſtrument de ſa liberté (*a*). 1527.

(*a*) Guich. *l.* 18, 467, &c. Jov. *vita Colon* 169. Mauroc. *hiſt. Venet.* l. 3, 252.

1527.

Proposition de l'empereur à François & à Henri.

Pendant ces négociations, les ambaſſadeurs de France & d'Angleterre s'étoient rendus en Eſpagne, en conſéquence du traité que Wolſey avoit conclu avec François. L'empereur, qui ne vouloit pas attirer ſur lui les forces réunies de ces deux monarques, ne parut pas éloigné de ſe relâcher en quelque choſe de la rigueur du traité de Madrid, ſur lequel il s'étoit juſques-là montré inflexible. Il offrit d'accepter les deux millions d'écus que François avoit propoſés en équivalent du duché de Bourgogne, & de mettre ſes enfans en liberté, à condition qu'il rappelleroit ſon armée d'Italie, & lui rendroit Gênes avec les autres conquêtes qu'il avoit faites dans ce pays. A l'égard de Sforce, il perſiſtoit toujours à demander qu'on décidât de ſon ſort, en nommant des juges pour lui faire ſon procès. Ces propoſitions furent faites à Henri, qui les fit paſſer au roi de France ſon allié, qu'elles intéreſſoient de plus près, pour avoir

ſa réponſe. Si François eût été diſpoſé de bonne foi à conclure la paix, & à mettre de l'uniformité dans ſa conduite, il n'auroit pas héſité à accepter ſur-le-champ ces propoſitions, qui différoient très-peu des offres qu'il avoit faites lui-même auparavant (*a*). Mais ſes vues étoient bien changées. L'alliance de Henri, les progrès de Lautrec en Italie, & la ſupériorité de ſon armée ſur celle de l'empereur, ne lui permettoient pas de douter des ſuccès de ſon entrepriſe ſur Naples. Plein de ces hautes eſpérances, il ne fut pas embarraſſé de trouver des prétextes pour refuſer, ou pour éluder les propoſitions de l'empereur, ſous une apparence de pitié en faveur de Sforce, dont les intérêts n'avoient pas paru l'occuper juſqu'alors. Il demanda de nouveau que ce prince infortuné fût

1527.

(*a*) *Recueil des traités*, 2, 249.

1527. entiérement & sans aucune condition, rétabli dans la pleine possession de ses Etats ; & sous prétexte qu'il y auroit de l'imprudence à se reposer absolument sur la bonne foi de l'empereur, François exigeoit qu'on lui rendît ses enfans avant que ses troupes quittassent l'Italie & rendissent Gênes. Des demandes si peu raisonnables & l'air de reproche qui les accompagnoit, irriterent Charles à un tel point, qu'il eut de la peine à retenir son emportement ; il se repentit d'avoir montré une modération qui faisoit si peu d'effet sur l'esprit de ses ennemis, & déclara qu'il ne se départiroit pas du plus petit article des conditions qu'il venoit d'offrir. Il est inconcevable que Henri ait voulu prêter son nom à des propositions si étranges : on étoit pourtant venu à bout de l'y déterminer, & sur la déclaration de l'empereur, les ambassadeurs de France & d'Angleterre demande-

rent & obtinrent leur audience de congé (a).

1523. 22 Janvier. Ils déclarent la guerre à l'empereur.

Le lendemain, deux hérauts qui avoient accompagné à dessein les ambassadeurs, & qui jusques-là avoient caché leur caractere, parurent à la cour de l'empereur avec les attributs de leur office, & dès qu'ils furent introduits, ils lui déclarerent la guerre au nom de leurs maîtres dans toutes les formes accoutumées. Charles les reçut l'un & l'autre avec la dignité qui convenoit à son rang; mais il répondit à chacun en particulier avec un ton qui exprimoit la différence des sentimens qu'il avoit pour les deux souverains. Il accepta le défi du monarque Anglois avec une fermeté tempérée de quelques marques d'égard & de respect. Sa réponse au roi de France étoit pleine de cette amertume d'expression que

(a) Rym. 14, 200. Herbert. 85. Guich. l. 18, 471.

1528. devoit lui inspirer une rivalité personnelle, irritée encore par le souvenir de plusieurs outrages réciproques. Il chargea le héraut François d'avertir son maître qu'il ne le regarderoit plus désormais que comme un vil infracteur de la foi publique, étranger aux sentimens d'honneur & de probité qui distinguent un gentilhomme. François, trop fier pour souffrir patiemment une imputation si insultante, s'avisa d'un expédient singulier pour soutenir son caractere & venger son honneur. Il renvoya sur-le-champ son héraut avec un cartel en regle, par lequel il donnoit à l'empereur un démenti formel, le défioit en combat singulier, le sommoit de fixer le temps & le lieu du rendez-vous, & lui donnoit le choix des armes. Charles, aussi vif & aussi brave que son rival, accepta le défi sans balancer : mais après divers messages de part & d'autre pour régler toutes les circonstances du combat, messages toujours ac-

François défie Charles en combat singulier.

compagnés de reproches mutuels, qui dégénérerent presque en injures, le projet de ce duel, qui convenoit en effet beaucoup mieux à des héros de roman qu'aux deux plus grands monarques du siecle, fut entiérement oublié (*a*). 1528.

Cet exemple accrédite l'usage du duel.

L'exemple que venoient de donner deux si grands rois, attira l'attention générale; il eut tant d'autorité sur les esprits, qu'il produisit une révolution sensible dans les mœurs de toute l'Europe.. J'ai déja dit que les duels avoient été permis long-tems par les loix de toutes les nations Européennes, qu'ils faisoient partie de leur jurisprudence, & qu'ils étoient autorisés par le magistrat en plusieurs occasions, comme le moyen le plus sûr de décider des questions, tant civiles que criminelles. Mais comme ces combats singuliers étoient re-

(*a*) *Recueil des traités*, 2. *Mém. de du Bellay*, 103, &c. Sandov. *hist.* 1, 837.

1528. gardés comme des appels solennels faits à la justice & à la toute-puissance de l'Etre-suprême, la loi ne les autorisoit que dans les causes publiques, & fixoit des formes juridiques pour y procéder. Les hommes, accoutumés à voir employer cette méthode de juger par les cours de justice, ne tarderent pas à l'employer aussi dans leurs querelles particulieres & personnelles, & ce second pas ne fut pas éloigné du premier. Dès-lors les duels, qui d'abord ne pouvoient avoir lieu que par l'ordonnance du magistrat civil, s'engagerent bientôt sans l'intervention de ce magistrat, & s'étendirent à plusieurs cas que la loi n'avoit pas marqués. Ce qui venoit de se passer entre Charles & François, accrédita singuliérement cette pratique. Au premier affront, à la moindre insulte qui touchoit l'honneur, un gentilhomme se croyoit en droit de tirer l'épée & d'appeller son adversaire en duel pour lui faire raison. Une pa-

reille opinion, introduite parmi des peuples qui joignoient le courage & la fierté à des mœurs grossieres & féroces, chez qui les insultes étoient fréquentes & le ressentiment actif, ne pouvoit manquer de produire les effets les plus funestes; le plus beau sang de l'Europe fut versé dans les duels; mille vies utiles furent sacrifiées, & il y eut des temps où ces querelles d'honneur furent plus destructives que les guerres nationales. Tel est d'ailleurs l'empire de la mode, que ni la terreur des loix pénales, ni le respect pour la religion n'ont pu entiérement abolir une coutume inconnue aux anciens & contraire à tous les principes de la droite raison : il faut pourtant avouer aussi que nous devons en partie à cet usage absurde la politesse & la douceur remarquable des mœurs modernes, ces égards attentifs qu'un homme a pour un autre, & qui rendent aujourd'hui le commerce de la société beaucoup plus agréa-

1518.

ble & bien plus décent qu'il ne l'a jamais été chez les nations de l'antiquité les mieux civilisées.

1528.

Les impériaux sortent de Rome.

Tandis que les deux monarques paroissoient si jaloux de terminer leur querelle par un combat singulier, Lautrec continuoit en Italie ses opérations, qui promettoient d'être beaucoup plus décisives. Son armée qui s'étoit grossie, & qui étoit alors de trente-cinq mille hommes, marchoit à grandes journées vers Naples. La terreur qu'inspira son approche, jointe aux représentations & aux instances du prince d'Orange, détermina à la fin, mais après beaucoup de résistance, les troupes impériales à sortir de Rome, qu'elles opprimoient depuis dix mois entiers. Mais de cette armée florissante qui étoit entrée dans cette ville, à peine en restoit-il la moitié ; l'autre détruite par la peste, ou par les maladies qui étoient le fruit d'une longue inaction, de l'intempérance & de la débauche, fut la victime

de ses propres crimes (*a*). Lautrec fit les plus grands efforts pour attaquer les impériaux dans leur retraite, vers le territoire de Naples ; dans ce moment un seul succès auroit terminé la guerre ; mais la prudence de leurs chefs déconcerta toutes ses mesures, & ils arriverent enfin à Naples sans beaucoup de perte. Le peuple de ce royaume, qui avoit toujours été la proie du plus actif & du plus fort, impatient de secouer le joug Espagnol, reçut les François à bras ouverts, par-tout où ils voulurent se montrer & s'établir : à la réserve de Gaëte & de Naples, à peine resta-t-il aux impériaux quelque place importante. Ils durent la conservation de Gaëte à la force naturelle de ses fortifications, & celle de Naples à la présence de l'armée impériale. L'autrec cependant se présenta sous les murs de Naples ; mais voyant qu'il ne pouvoit es-

1528.

Février. Les François bloquent Naples.

(*a*) Guich. *l.* 18, 478.

pérer de réduire par la force une
1528. ville défendue par tant de troupes, il fut obligé de la bloquer, méthode plus lente, mais moins dangereuse ; & après avoir pris les mesures qui lui parurent les plus certaines, il assura avec confiance à son maître que la famine obligeroit bientôt les assiégés de capituler. Cette espérance se fortifia encore par le mauvais succès d'une tentative vigoureuse que les ennemis venoient de faire pour se rendre maîtres de la mer. Les Galeres d'André Doria, commandées par son neveu Philippin, gardoient l'entrée du port. Moncade qui avoit succédé à Lannoy en qualité de viceroi, arma un nombre de galeres supérieur à celles de Doria, & s'embarquant lui-même avec le marquis du Guast & l'élite des officiers & des soldats Espagnols, il attaqua Doria avant la jonction des flottes Françoise & Vénitienne. Mais Doria par sa supériorité dans l'art des manœuvres, triompha

triompha aisément & de la valeur & du nombre des Espagnols. Le viceroi fut tué, & la plus grande partie de sa flotte détruite : plusieurs officiers de distinction ayant été faits prisonniers, Philippin les fit embarquer sur les galeres qu'il avoit prises, & les envoya à son oncle, comme des trophées de sa victoire (a). 1528.

Circonstances qui retardent les progrès du siege.

Malgré cet avantage, qui flattoit Lautrec d'un succès prochain, plusieurs circonstances se réunirent pour traverser ses vues & tromper ses espérances. Quoique Clément eût reconnu mille fois qu'il devoit à François sa liberté, & qu'il se fût plaint souvent de la maniere cruelle dont l'empereur l'avoit traité, il ne régloit plus sa conduite sur sa reconnoissance ; & ce qui est plus extraordinaire, il ne songeoit plus à se venger de l'em-

(a) Guich. *l.* 19, 487. P. Heuter, *l.* 10, c. 2, *p.* 231.

pereur. Ses malheurs passés l'a-
1528. voient rendu plus circonspect que jamais ; il repassa dans sa mémoire toutes les fautes qu'il avoit faites, & ses réflexions ne firent qu'augmenter l'irrésolution naturelle de son caractere. Tandis qu'il amusoit François par des promesses, il négocioit en secret avec Charles ; jaloux de rendre à sa famille l'autorité qu'elle exerçoit auparavant à Florence, il sentoit qu'il ne pouvoit attendre ce service de François, qui avoit formé une alliance des plus étroites avec la nouvelle république ; il penchoit donc beaucoup plus du côté de son ennemi que du côté de son bienfaiteur, & il ne seconda en rien les opérations de Lautrec. Les Vénitiens de leur côté voyoient avec jalousie les progrès de l'armée françoise : occupés uniquement à reprendre pour eux-mêmes quelques villes maritimes du royaume de Naples, ils ne prenoient aucun intérêt à la réduction de Naples,

d'où dépendoit le succès de la cause commune (*a*). 1528.

Le roi d'Angleterre ne put exécuter le projet qu'il avoit formé d'embarrasser l'empereur en l'attaquant dans les Pays-Bas. Il avoit trouvé dans ses sujets la plus grande aversion pour une guerre inutile, qui ne tendoit qu'à ruiner le commerce de la nation ; afin d'appaiser leurs clameurs, & de prévenir une révolte prête à éclater, il fut même forcé de conclure une treve de huit mois avec la gouvernante des Pays-Bas (*b*). François lui-même, par une suite de cette inattention inexcusable, qui lui avoit déja été si souvent fatale, négligea de faire passer à Lautrec les fonds nécessaires (*c*) pour l'entretien de son armée.

Ces événemens imprévus retar-

(*a*) Guich. *l.* 19, 491.
(*b*) Herbert. 90. Rymer. 14, 258.
(*c*) Guich. *l.* 18, 478.

1528.

Révolte d'André Doria qui prend le parti de l'empereur contre la France.

doient les progrès des François & décourageoient à la fois les soldats & le général, lorsque la révolte inattendue d'André Doria vint achever de renverser toutes leurs espérances. Ce brave officier, citoyen d'une république, & élevé dès son enfance dans le service maritime, avoit conservé l'esprit d'indépendance naturel à un républicain, avec toute la franchise & la simplicité de mœurs qui distinguent les gens de mer. Incapable de se plier à l'esprit d'intrigue & de flatterie, nécessaire pour réussir dans les cours; & ayant d'ailleurs le sentiment de son mérite & de son prix; il disoit en toute occasion son avis avec liberté, & faisoit sans ménagement ses plaintes & ses remontrances sur ce qui le blessoit. Les ministres François, peu accoutumés à ces libertés, résolurent de perdre un homme qui les traitoit avec si peu d'égards; & quoique François sentît toute la valeur des services de Doria, & qu'il eût une haute idée

de ſon caractere, les courtiſans, en le repréſentant ſans ceſſe comme un homme hautain, intraitable, & plus occupé de ſon propre agrandiſſement que des intérêts de la France, vinrent à bout de détruire inſenſiblement ſon crédit, & de jetter dans l'eſprit du roi des ſoupçons & de la défiance. Bientôt Doria eut à ſouffrir beaucoup d'affronts & d'injuſtices; ſes appointemens n'étoient pas réguliérement payés; ſes avis, même ſur les affaires maritimes, furent ſouvent dédaignés; on fit une tentative pour enlever à ſon neveu les priſonniers qu'il avoit faits dans le combat naval de Naples: tous ces procédés l'avoient déja rempli de reſſentiment, lorſqu'une nouvelle injure faite à ſa patrie acheva de laſſer ſa patience. Les François commençoient à fortifier Savone & à nétoyer ſon port; & en y tranſportant quelques branches de commerce dont Gênes étoit en poſſeſſion, ils montrerent aſſez que leur intention étoit de faire

1528.

1528. de cette ville, qui depuis long-temps étoit l'objet de la jalousie & de la haine des Génois, la rivale de leur commerce & de leur opulence. Doria animé d'un zele patriotique pour l'honneur & pour l'intérêt de son pays, s'en plaignit avec beaucoup de hauteur, & alla même jusqu'à menacer, si l'on n'abandonnoit aussi-tôt ce projet. Cette démarche hardie, exagérée par la haine des courtisans, & présentée dans le jour le plus odieux, irrita si fort François, qu'il donna ordre à Barbésieux, amiral du Levant, de faire voiles vers Gênes avec la flotte françoise, pour arrêter Doria & s'emparer de ses galeres. Il eût fallu le plus profond secret pour assurer l'exécution de cet ordre imprudent; mais on prit si peu de soin de le cacher, que Doria en fut instruit de bonne heure, & eut tout le temps de se retirer avec ses galeres dans un lieu sûr. Du Guast, son prisonnier, qui depuis long-temps ob-

servoit les progrès de son mécontentement & cherchoit à l'accroître, qui l'avoit souvent sollicité d'entrer au service de l'empereur en lui promettant les plus grands avantages, n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion. Lorsqu'il vit que le ressentiment & l'indignation de Doria étoient à leur comble, il profita de ce moment & le détermina à envoyer un de ses officiers à la cour de l'empereur pour faire de sa part des ouvertures & des propositions. La négociation ne fut pas longue : Charles sentit toute l'importance d'une telle acquisition, & consentit à toutes ses demandes. Doria renvoya aussi-tôt à François sa commission & le collier de Saint Michel ; & arborant le pavillon de l'empereur, il fit voiles avec toutes ses galeres vers Naples, non pour bloquer le port de cette malheureuse ville, comme il s'y étoit engagé, mais pour la secourir & la délivrer. 1528.

1528. Situation déplorable de l'armée françoise devant Naples.

Son arrivée rouvrit la communication de la mer, & ramena l'abondance dans Naples, qui se trouvoit alors réduite à la plus grande disette. Les François qui n'étoient plus les maîtres de la mer, ne tarderent pas à manquer de vivres & se trouverent réduits aux plus fâcheuses extrémités. Le prince d'Orange qui avoit succédé au viceroi, dans le commandement de l'armée impériale, se montra, par sa bonne conduite, digne de cet honneur, que sa bonne fortune & la mort de ses généraux lui avoient procuré deux fois. Chéri des troupes, qui se souvenoient des succès qu'ils avoient eus sous son commandement & qui lui obéissoient avec le plus grand zele, il ne laissoit échapper aucune occasion de harasser l'ennemi, & ne cessoit de le harceler & de l'affoiblir par des allarmes & des sorties continuelles (*a*). Pour comble d'infor-

(*a*) Jov. *hist. l.* 36, *p.* 31, &c. Sigonii *vita Doriæ*, p. 1139. Du Bellay, 124, &c.

tunes, les maladies, si communes dans ce pays pendant les chaleurs de l'été, commencerent à se répandre parmi les François. Les prisonniers avoient apporté la peste de Rome à Naples ; elle fit tant de ravages dans leur camp, qu'il n'y eut bientôt qu'un très-petit nombre de soldats & d'officiers qui échapperent à la contagion. De toute l'armée, il ne restoit pas quatre mille hommes en état de faire le service (*a*), nombre qui suffisoit à peine pour défendre le camp, où bientôt assiégés à leur tour, les François éprouverent tous les maux dont les impériaux venoient d'être délivrés. Lautrec, après avoir lutté long-temps contre tant d'obstacles & de calamités, qui abattoient son ame en même-temps que la peste dévoroit ses entrailles, mourut en déplorant la négligence de son souverain & l'infidélité de ses alliés, 1528.

(*a*) Du Bellay, 117, &c.

dont tant de braves gens étoient
1528. les victimes (*a*). Sa mort & la
Leve le siege. maladie des autres officiers généraux firent tomber le commandement au marquis de Saluces. Cet officier qui n'avoit pas des talens propres à soutenir un si grand fardeau, se retira en désordre à Aversa, traînant après lui des troupes découragées & réduites à un très-petit nombre. La ville fut bientôt investie par le prince d'Orange, & Saluces se vit dans la nécessité de consentir à rester prisonnier de guerre, à perdre tout son bagage, & à laisser conduire, sous la garde d'un détachement, ses troupes désarmées & sans drapeaux, jusqu'aux frontieres de France. Cette honteuse capitulation sauva les malheureux débris de l'armée françoise, & l'empereur, par sa fermeté & par la bonne conduite de

(*a*) P. Heuter. *rerum Austr.* l. 10, c. 2, 231.

ſes généraux, reprit ſa ſupériorité en Italie. (*a*). 1528.

La perte de Gênes ſuivit de près la ruine de l'armée françoiſe devant Naples. La premiere ambition de Doria avoit toujours été de délivrer ſa patrie de toute domination étrangere : c'étoit-là le principal motif qui l'avoit engagé à quitter le ſervice de France pour paſſer à celui de l'empereur. Jamais il n'avoit eu une occaſion plus favorable d'exécuter cette noble entrepriſe. La ville de Gênes, affligée de la peſte, étoit preſque abandonnée de ſes habitans : la garniſon françoiſe étoit mal payée & réduite à une poignée de ſoldats, ſans qu'on ſongeât à y faire paſſer des recrues : les émiſſaires de Doria virent que ceux des citoyens qui y reſtoient, également fatigués de la domination françoiſe & de

Gênes recouvre ſa liberté.

(*a*) Du Bellay, 117, &c. Jovii, *hiſt. l.* 25, 26.

1528. la domination espagnole, dont ils avoient alternativement éprouvé la rigueur, étoient prêts à le recevoir comme leur libérateur, & à seconder toutes ses mesures. Doria, assuré que tout favorisoit son dessein, fit voiles le long de la riviere de Gênes : à son approche les galeres françoises se retirerent; & un petit détachement qu'il mit à terre, surprit pendant la nuit une des portes de la ville. Trivulce, gouverneur François, s'enferma dans la citadelle avec sa foible garnison, & Doria prit possession de la ville sans livrer de combat & sans verser de sang. Trivulce, à qui les vivres manquerent, fut bientôt obligé de capituler; & les Génois, voulant abolir l'odieux monument de leur servitude, coururent en tumulte à la citadelle, & la raserent jusqu'aux fondemens.

12 Septem.

Conduite désintéressée de Doria.

Doria, qui venoit de délivrer si heureusement son pays de l'oppression, pouvoit sans obstacle s'emparer du pouvoir absolu. La répu-

tation qu'il s'étoit acquiſe par ſes exploits, le ſuccès de cette derniere entrepriſe, l'attachement qu'avoient pour lui ſes amis, la reconnoiſſance dont ſes compatriotes étoient pénétrés, l'appui de l'empereur, tout conſpiroit à lui applanir le chemin de la ſouveraineté ; tout l'invitoit à s'en emparer. Mais par une grandeur d'ame dont il eſt peu d'exemples, il ſacrifia toute idée de s'agrandir à la vertueuſe ſatisfaction d'établir la liberté dans ſa patrie, objet le plus noble que l'ambition puiſſe ſe propoſer. Ayant aſſemblé le peuple dans la cour qui étoit devant ſon palais, il déclara que le plaiſir qu'il reſſentoit de voir ſes compatriotes libres encore une fois, étoit pour lui la récompenſe la plus douce de tous ſes ſervices ; que le nom de citoyen avoit pour lui plus de charmes que celui de ſouverain ; qu'il ne vouloit ni autorité ni prééminence ſur ſes égaux, & qu'il les laiſſoit entiérement les maîtres d'établir la for- 1528.

1528. me de gouvernement qu'ils jugeroient à propos de choisir. Le peuple l'écoutoit en versant des larmes d'admiration & de joie. On choisit douze personnes pour former le plan de la nouvelle république. L'exemple de Doria inspira à ses concitoyens le même enthousiasme de générosité & de vertu : les malheureuses factions qui avoient si long-temps déchiré & ruiné cet Etat, parurent entiérement oubliées, & l'on prit toutes les précautions que dicta la prudence, pour les empêcher de renaître ; on établit enfin, avec un applaudissement universel, la même forme de gouvernement qui a subsisté à Gênes depuis ce temps-là jusqu'à nos jours, presque sans aucune altération. Doria vécut jusqu'à un âge fort avancé, chéri, respecté & honoré de ses compatriotes : jamais sa modération ne se démentit, & sans s'arroger aucun droit au-dessus des autres citoyens, il conserva le plus

grand ascendant dans tous les conseils d'une république, qui devoit son existence à sa générosité. L'autorité dont il jouissoit, étoit sans doute plus flatteuse & plus satisfaisante que celle qu'il auroit empruntée du titre de souverain : son empire fondé sur la reconnoissance, étoit soutenu par l'amour & le respect qu'inspire la vertu, & non par la crainte qu'excite le pouvoir. Sa mémoire est encore révérée des Génois : dans tous leurs monumens publics, comme dans tous les ouvrages de leurs historiens, son nom paroît toujours décoré des plus honorables des titres, de ceux de PERE DE SA PATRIE, & de RESTAURATEUR DE SA LIBERTÉ (*a*). 1528.

1529. Opérations dans le Milanès.

François, jaloux de rétablir la réputation de ses armes, flétrie par tant de revers, fit de nouveaux ef-

(*a*) Guich. *l.* 19, 498. Sigon. *vita Doria*, P. 1146. Jov. *hist.* l. 26, p. 36, &c.

1529. forts dans le Milanès. Mais le Comte de Saint-Pol, officier téméraire & sans expérience, à qui il donna le commandement de son armée, n'étoit pas un émule à opposer à Antoine de Léve, le plus habile des généraux de l'empereur. Celui-ci, profondément instruit dans l'art de la guerre, sçut repousser avec une poignée de soldats, & rendre inutiles les attaques assez vives, mais mal concertées des François; & malgré ses infirmités qui l'obligeoient à se faire constamment porter dans une litiere, il les surpassa toujours dans l'occasion en activité & en prudence. Par une marche imprévue, il surprit, battit, prit le comte de Saint-Pol, & détruisit l'armée françoise dans le Milanès, aussi complettement que le prince d'Orange avoit détruit celle qui assiégeoit Naples (*a*).

(*a*) Guich. *l.* 19, 520. P. Heuter. *rerum austr.* l. 10, c. 3, p. 233. du Bellay, 121.

Malgré la vigueur avec laquelle on continuoit la guerre, chaque partie laissoit voir le plus grand desir de la paix, & l'on ne cessoit de négocier pour y parvenir. Le roi de France découragé & presqu'entiérement épuisé par tant d'entreprises malheureuses, n'espéroit plus de se procurer par la force de ses armes, l'élargissement de ses enfans, & il étoit réduit à proposer des dédommagemens pour l'obtenir. Le pape comptoit regagner par un traité ce qu'il avoit perdu dans la guerre. Charles, malgré tous ses succès, ne manquoit pas non plus de raisons pour souhaiter un accommodement. Soliman, après avoir ravagé la Hongrie, étoit près de fondre sur l'Autriche avec toutes les forces de l'Orient. La réformation gagnoit tous les jours du terrein en Allemagne, & les princes qui la favorisoient avoient formé une confédération qui alarmoit l'empereur pour la tranquillité de l'empire. Les Es-

1529.

Négociations entre Charles & François.

pagnols murmuroient d'une guerre
1529. dont ils portoient presque seuls
tout le poids; la modicité des revenus de Charles ne pouvoit suffire à la multiplicité & à l'étendue de ses opérations. Tous les succès qu'il avoit eus jusqu'alors, il les devoit principalement à son bonheur & à l'habileté de ses généraux, & il ne pouvoit pas se flatter que des troupes qui manquoient de tout, eussent toujours l'avantage sur des ennemis qui étoient encore en état de renouveller leurs attaques. Cependant toutes les puissances étoient également embarrassées pour cacher ou pour dissimuler leurs véritables sentimens. L'empereur, afin qu'on ne le soupçonnât pas d'être hors d'état de continuer la guerre, exigeoit des conditions dures & d'un ton de conquérant. Le pape ne voulant pas perdre ses alliés actuels avant d'avoir fait quelqu'accommodement avec Charles, continuoit de leur faire mille protestations de fidélité, & négocioit se-

crétement avec l'empereur. François, dans la crainte que ses alliés 1529.
ne le prévinssent & ne fissent avec l'empereur leur traité particulier, eut recours à plusieurs artifices peu honorables, afin de détourner leur attention des mesures qu'il prenoit pour concilier ses différends avec son rival.

Dans cette situation des affaires, tandis que tous les partis desiroient la paix, & n'osoient pourtant se hâter de faire les avances nécessaires pour l'obtenir, deux femmes entreprirent de remplir les vœux de toute l'Europe, & de lui procurer ce bien tant desiré. Marguerite d'Autriche, douairiere de Savoie & tante de l'empereur, & Louise, mere de François, convinrent d'une entrevue à Cambrai; s'étant logées dans deux maisons contiguës, auxquelles on ouvrit une communication, elles s'y aboucherent sans cérémonial ni formalités, & y tinrent seules des conférences journalieres, où personne

1529. n'étoit admis. Comme elles étoient toutes deux très-versées dans les affaires, parfaitement instruites des secrets de leurs cours respectives, & qu'elles avoient l'une pour l'autre une confiance sans réserve, elles firent bientôt des progrès rapides vers un accommodement définitif; tous les ambassadeurs des alliés attendirent avec la plus grande inquiétude que ces deux princesses eussent prononcé sur le destin de l'Europe (*a*).

10 Juin. Traité particulier entre le pape & Charles.

Mais quelque diligence qu'elles pussent faire pour accélérer la conclusion d'une paix générale, le pape eut encore le secret & l'adresse de prévenir ses alliés, & de conclure à Barcelone son traité particulier. L'empereur, impatient de visiter l'Italie en allant en Allemagne, voulut rétablir la tranquillité dans la premiere de ces contrées, avant

(*a*) P. Heuter. *rer. Austr.* l. 10, c. 3. p. 133. Du Bellay, 122.

que de travailler à appaiser les troubles dont la seconde étoit remplie; 1529.
il crut donc nécessaire de s'assurer du moins, avec quelque puissance d'Italie, une alliance sur laquelle il pût compter. Celle du pape, qui ne cessoit de le solliciter, lui parut préférable à toutes les autres. Charles desiroit vivement une occasion de réparer, en quelque sorte, les insultes qu'il avoit faites au caractere sacré du chef de l'église, & de lui faire oublier le passé par quelques services présens; en conséquence il traita Clément, après toutes ses infortunes, beaucoup plus favorablement que ce pape n'eût pu l'attendre d'une longue suite de succès. Entr'autres articles, l'empereur s'engagea à lui rendre tous les territoires qui appartenoient à l'Etat ecclésiastique; à rétablir dans Florence la domination des Médicis; à marier sa fille naturelle à Alexandre, chef de cette famille, à laisser le pape l'arbitre absolu de la destinée de Sforce & de la sou-

veraineté du Milanès. En retour de
1529. ces importantes concessions, Clément donna à l'empereur l'investiture du royaume de Naples, sans se réserver d'autre tribut que le présent d'une haquenée blanche, en reconnoissance de sa suzeraineté; il donna de plus une absolution générale à tous ceux qui avoient eu part à l'assaut & au pillage de Rome; il permit à Charles & à son frere Ferdinand de lever dans leurs Etats un quart des revenus ecclésiastiques (*a*).

5 Août. Paix de Cambrai entre Charles & François.

La nouvelle de ce traité accéléra les négociations de Cambrai, & détermina Marguerite & Louise à conclure sur le champ. Le traité de Madrid servit de base à celui qu'elles firent, & dont l'objet fut d'adoucir la rigueur des conditions du premier. Les articles principaux furent, que l'empereur ne demanderoit pas, pour le présent, la res-

(*a*) Guich. *l.* 18, 522.

titution de la Bourgogne, se réservant cependant de faire valoir dans toute leur force, ses droits & ses prétentions à ce duché; que François payeroit deux millions d'écus pour la rançon de ses fils, & qu'avant leur élargissement, il rendroit toutes les villes qu'il tenoit encore dans le Milanès; qu'il céderoit la souveraineté de la Flandre & de l'Artois; qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur Naples, Milan, Gênes, & sur toutes les autres villes situées au-delà des Alpes; qu'aussitôt après le traité il épouseroit, comme il en avoit déja été convenu, Eléonore, sœur de l'empereur (*a*).

1529.

Avantageuse pour l'empereur.

Ce fut ainsi que François, par l'excessive impatience qu'il avoit de revoir ses enfans en liberté, sacrifia tout ce qui l'avoit d'abord porté à prendre les armes & à continuer

(*a*) P. Heuter. *rer. Austr.* l. 10, c. 3, p. 234. Sandov. 2., 28.

les hostilités pendant neuf années
1529. consécutives ; ce qui faisoit une guerre d'une longueur presque inconnue à l'Europe, avant que l'établissement des troupes réglées & l'imposition des taxes extraordinaires fussent devenus universels. Par ce traité, l'empereur devint le seul arbitre du sort de l'Italie ; il affranchit ses domaines des Pays-Bas d'une marque honteuse de servitude ; & après avoir vaincu son rival les armes à la main, il lui imposa en maître les conditions de la paix. La guerre devoit naturellement finir ainsi, à en juger par la conduite différente que les deux rois avoient tenue dans leurs opérations. Charles, par caractere, autant que par la nécessité de sa situation, combinoit tous ses plans avec la plus grande prudence, & les suivoit avec fermeté : toujours attentif à observer les circonstances & les événemens, il ne laissoit échapper aucune des occasions qui pouvoient lui procurer quelque avantage. François

çois plus entreprenant que constant dans ses projets, s'engageoit avec ardeur dans de grandes entreprises, & se refroidissoit dans l'exécution : distrait par ses plaisirs, ou trompé par ses courtisans, il perdoit souvent les occasions les plus favorables. Les qualités opposées des généraux qu'employerent les deux rois, n'influerent pas moins sur les succès de la guerre, que la différence du caractere de leurs maîtres. On vit toujours dans les généraux de l'empereur la valeur tempérée par la prudence ; un esprit fertile en ressources & éclairé par l'expérience ; une grande sagacité à pénétrer les vues de l'ennemi ; une grande habileté à conduire leurs propres desseins ; tous les talens enfin qui forment les grands capitaines, & qui assurent la victoire. Les généraux françois manquerent de toutes ces qualités, & avoient la plupart les défauts contraires ; si l'on excepte Lautrec, qui fut toujours malheureux, il n'y en eut pas 1529.

1529. un seul qui pût se vanter d'égaler le mérite de Pescaire, de Léve, de du Guast, du prince d'Orange, & des autres chefs que Charles opposa aux François. Bourbon, Moron & Doria, qui, par leurs grands talens & par leur conduite, eussent pu balancer la supériorité que les Impériaux avoient acquise, furent perdus pour la France par la négligence du roi, ou par la méchanceté & l'injustice de ses courtisans; & l'on a dû remarquer que les plus grands coups qui furent portés à la France pendant toute la durée de la guerre, furent dirigés par le ressentiment & le désespoir de ces trois hommes, qui s'étoient vus forcés d'abandonner son service.

Déshonorante pour François.

Les rigoureuses conditions que François fut obligé de subir, ne furent pas ce qu'il y eut de plus mortifiant pour lui dans le traité de Cambrai. Il perdit encore sa réputation & la confiance de toute l'Europe, en sacrifiant ses alliés à son rival. Comme il ne vouloit pas

entrer dans tous les détails nécessaires pour concilier leurs intérêts, 1529.
& qu'il craignoit peut-être d'être obligé d'acheter, par de plus grands sacrifices de sa part, ce qu'il auroit réclamé pour eux, il les abandonna tous également, & laissa, sans aucune stipulation, à la merci de l'empereur, les Vénitiens, les Florentins, le duc de Ferrare, & quelques barons Napolitains qui s'étoient joints à son armée. Aussi se récrierent-ils contre la lâcheté & la perfidie de ce procédé ; & François en fut si confus lui-même, que ne pouvant se résoudre à entendre, de la bouche de leurs ambassadeurs, les justes reproches qu'il méritoit, il laissa passer quelque-temps sans vouloir leur donner audience. Charles au contraire avoit eu la plus grande attention à ménager les intérêts de tous ceux qui s'étoient attachés à son parti : il avoit assuré jusqu'aux droits de quelques-uns de ses sujets Flamands, qui avoient des biens ou des prétentions en France ; il

1529. avoit fait inférer un article qui obligeoit François à réhabiliter la famille & la mémoire du connétable de Bourbon, & à rendre à ses héritiers les terres qui avoient été confisquées ; par un autre article il avoit stipulé une indemnité pour les gentilshommes François qui avoient suivi Bourbon dans son exil (*a*). Cette conduite, louable par elle-même, & que le contraste de celle de François relevoit d'une maniere encore plus frappante, procura à Charles autant d'estime que le succès de ses armes lui avoit acquis de gloire.

Henri acquiesce au traité.

François ne traita pas le roi d'Angleterre avec la même indifférence que ses autres alliés. Il ne faisoit pas un pas dans la négociation de Cambrai sans en faire part à son allié, & heureusement pour lui Henri se trouvoit alors dans une

(*a*) Guich. l. 19, p. 525. P. Heuter. *rer. Austr.* l. 10, c. 4, p. 235.

ſituation qui ne lui laiſſoit d'autre parti à prendre que d'approuver 1529.
ſans réſerve toutes les démarches du roi de France, & d'y concourir avec lui. Le roi d'Angleterre ſollicitoit depuis quelque temps le pape pour obtenir la permiſſion de répudier ſa femme, Catherine d'Aragon. Pluſieurs motifs lui faiſoient deſirer ce divorce : d'abord Catherine étoit la veuve de ſon frere, & comme il y avoit certains temps de l'année où les idées religieuſes faiſoient une plus vive impreſſion ſur ſon eſprit, il avoit des ſcrupules ſur la légitimité de ſon mariage; il y avoit déja long-temps qu'il n'aimoit plus la reine, qui étoit beaucoup plus âgée que lui, & qui avoit perdu tous les agrémens de ſa jeuneſſe; il avoit d'ailleurs un deſir extrême d'avoir des enfans mâles. Wolſey, qui ne cherchoit qu'à fortifier la méſintelligence de ſon maître avec l'empereur, neveu de Catherine, employoit tout ſon art pour nourrir les ſcrupules de Henri

1529. & l'encourager dans le projet de son divorce. Enfin un dernier motif, peut-être plus puissant que tous les autres ensemble, étoit la passion violente que Henri avoit conçue pour la célebre Anne de Boulen, jeune dame d'une grande beauté & d'un mérite plus éclatant encore: ce prince voyant qu'il ne pouvoit obtenir ses faveurs qu'en lui donnant sa main, se détermina à l'élever au trône. Les papes avoient souvent usé de leur autorité pour permettre des divorces sur des raisons moins spécieuses que celles que Henri alléguoit en faveur du sien. Lorsque la premiere proposition en fut faite à Clément, il étoit dans la prison du château Saint-Ange; & comme il n'espéroit alors sa liberté que du roi d'Angleterre & du roi de France, ses alliés, il témoigna la plus grande inclination à favoriser le divorce du premier; mais dès qu'il se vit libre, il laissa voir des sentimens tout opposés. Charles, qui épousoit le parti

de sa tante avec un zele animé par le ressentiment, intimida le pontife par des menaces qui allarmerent vivement son ame craintive, & le flatta d'un autre côté par les promesses qu'il lui fit à l'avantage de sa famille; promesses qu'il réalisa en effet quelque temps après. Ces considérations firent oublier à Clément toutes les obligations qu'il avoit à Henri, & son zele pour les intérêts de l'empereur alla jusqu'à exposer l'intérêt de la religion Romaine en risquant de détacher pour jamais l'Angleterre de la dépendance du Saint-Siege. Après avoir amusé Henri pendant deux années entieres par toutes les subtilités & toutes les chicanes que la cour de Rome sçait employer avec tant d'adresse, pour prolonger ou faire échouer une affaire; après avoir déployé toutes les ressources de sa politique équivoque & artificieuse, dont les historiens Anglois qui ont traité ce sujet, ont eu bien de la peine à suivre & à démêler

1529.

les détours, il finit par retirer les
1529. pouvoirs donnés aux juges qu'il avoit commis pour juger cette question ; il évoqua la cause à Rome, & ne laissa plus au roi d'autre espérance d'obtenir un divorce que de la décision du pape lui-même. Comme Clément étoit alors étroitement lié avec l'empereur qui avoit acheté son amitié par des sacrifices sans bornes, Henri désespéra d'obtenir d'autre jugement que celui que l'empereur prononceroit par la bouche du pape. Cependant l'intérêt de son honneur & celui de ses passions, ne lui permettoient pas de renoncer à son projet: il résolut d'employer d'autres voies & de réussir à quelque prix que ce fût. Il avoit donc besoin, pour balancer le pouvoir de l'empereur, de s'assurer l'amitié de François: dans cette vue, loin de lui faire aucuns reproches sur ce qu'il avoit abandonné ses alliés dans le traité de Cambrai, il lui fit présent d'une somme considérable, qu'il lui of-

frit comme une contribution fraternelle pour payer la rançon de ses enfans (*a*). 1529. 12 Août.

Cependant l'empereur aborda en Italie suivi d'un cortege nombreux de noblesse espagnole & d'un corps considérable de troupes ; il avoit laissé le gouvernement de l'Espagne, pendant le temps de son absence, à l'impératrice Isabelle. Le long séjour qu'il avoit fait dans le royaume, l'avoit mis à portée de connoître à fond le caractere des Espagnols, & il avoit appris à les gouverner par des maximes assorties à leur génie. Il sçut même en quelques occasions prendre des manieres populaires, qui flattoient singulierement la nation. Quelques jours avant qu'il s'embarquât pour l'Italie, il donna un exemple frappant des soins qu'il prenoit de lui plaire. Il alloit faire son entrée publique dans la ville de Barcelone,

L'empereur visite l'Italie.

(*a*) Herbert. du Bellay, *p.* 122.

& les habitans étoient embarrassés
1529. de sçavoir s'ils le recevroient sous le titre d'empereur ou de Comte de Barcelone. Charles donna sur-le-champ la préférence au dernier, déclarant qu'il se tenoit plus honoré de ce titre ancien, que de la couronne impériale. Enchantés de cette préférence qui les flattoit infiniment, les habitans le reçurent avec des acclamations de joie, & les Etats de la province prêterent serment d'obéissance à son fils Philippe, en qualité d'héritier du Comté de Barcelone. Tous les royaumes d'Espagne avoient déja prêté le même serment, avec la même satisfaction.

L'empereur parut en Italie avec toute la pompe & tout l'appareil d'un conquérant : les Ambassadeurs de tous les Princes & de tous les Etats de ce pays, suivoient sa cour & attendoient leur sort de sa décision. A Gênes, où il débarqua d'abord, il fut reçu avec les transports que devoit inspirer le protecteur

de la liberté. Après avoir honoré
Doria de plusieurs marques de dis- 1529.
tinction, & gratifié la république
de nouveaux privileges, il s'avança
vers Bologne, lieu fixé pour son entrevue
avec le pape. Dans son entrée 5 Novem.
publique en cette ville, il affecta
de joindre toute la magnificence
& la majesté d'un empereur,
à l'humilité d'un enfant soumis
de l'église ; & à la tête de vingt
mille soldats qui le mettoient en
état de donner des loix à toute l'Italie,
il baisa à genoux les pieds de
ce même pape qui, quelques mois
auparavant, étoit son prisonnier.
Les Italiens qui avoient tout souffert
de la licence & de la férocité
de ses troupes, s'étoient accoutumés
à se former, dans leur imagination,
un portrait de l'empereur,
assez ressemblant à l'idée
qu'ils avoient des souverains barbares
des Goths ou des Huns, qui

(a) Sandov. 2, p. 50. Perrer. 9, 116.

n'avoient pas fait plus de mal
1529. que lui à leur pays. Ils furent très-surpris de voir un prince aimable & plein de grace, affable & prévenant dans ses manieres, régulier dans sa conduite & dans ses mœurs, & donnant l'exemple d'une attention scrupuleuse à remplir tous les devoirs de la religion (a). Ils furent encore plus étonnés quand ils le virent concilier les intérêts de tous les princes & de tous les Etats qui dépendoient alors entierement de lui, avec une modération & une équité à laquelle ils étoient bien loin de s'attendre.

Sa modération & ses motifs.

Lorsque Charles partit d'Espagne, il ne songeoit gueres à donner des preuves si extraordinaires de désintéressement. Il paroît même qu'il étoit décidé à tirer le plus d'avantages qu'il pourroit de la supériorité qu'il avoit acquise en Italie : mais différentes circonstances

(a) Sandov. 2, p. 50, 53, &c.

lui firent sentir la nécessité de changer de plan. Les progrès du sultan, qui de la Hongrie avoit pénétré dans l'Autriche, & mis le siege devant Vienne avec une armée de cent cinquante mille hommes, le pressoient de rassembler toutes ses forces pour résister à ce torrent. Quoique la valeur des Allemands, la conduite prudente de Ferdinand, & la trahison du visir eussent bientôt obligé Soliman d'abandonner son entreprise avec non moins de honte que de désavantage, la présence de l'empereur n'en étoit pas moins nécessaire (*a*) en Allemagne pour y arrêter le cours & les progrès sensibles des troubles qu'avoient excités les disputes de religion. Les Florentins, loin de consentir au rétablissement des Médicis, article auquel l'empereur s'étoit engagé par le traité de Barcelone, se préparoient à défendre leur liberté par

1529. 13 Septem.

16 Octob.

(*a*) Sleidan, 421. Guich. I. 20, 550.

la voie des armes. Les grands préparatifs qu'il avoit faits pour son voyage, l'avoient engagé dans des dépenses extraordinaires; & dans cette occasion comme dans plusieurs autres, la multiplicité de ses affaires & l'extrême médiocrité de ses revenus, l'obligeoient à resserrer les plans trop vastes de son ambition, & à sacrifier des avantages certains & présens, pour prévenir des dangers plus éloignés, mais inévitables. Tous ces motifs réunis firent sentir à Charles la nécessité de prendre un air de modération & de désintéressement, & il joua son rôle avec beaucoup de naturel. Il permit à Sforce de venir le voir à sa cour; & au pardon de toutes les offenses qu'il en avoit reçues, il joignit l'investiture du duché de Milan, & lui donna encore en mariage la fille du roi de Danemarck, sa niece. Il consentit à ce que le duc de Ferrare prît possession de tous ses domaines, & termina tous les différends qui restoient à vuider

1529.

entre ce duc & le pape, avec une impartialité qui ne plut pas beaucoup au dernier. Il en vint aussi à un accommodement définitif avec les Vénitiens, sous la condition assez juste qu'ils lui rendroient tout ce qu'ils avoient usurpé, pendant la derniere guerre, soit dans le royaume de Naples, soit dans le territoire du pape. En dédommagement de tant de concessions, il exigea des sommes considérables de chacune des puissances avec lesquelles il traita. Ces sommes lui furent payées sans délai, & lui fournirent le moyen de continuer son voyage en Allemagne, avec la magnificence qui convenoit à son rang (*a*). 1529.

Tous ces traités qui rendoient la paix & la tranquillité à l'Italie, après une guerre si longue dont le poids s'étoit particulierement fait sentir à ce pays, furent publiés à Bo- 1530.

Il rétablit l'autorité des Médicis dans Florence

(*a*) Sandov. 2, 55, &c.

logne avec la plus grande solen-
1530. nité, le premier jour de l'année 1530, au milieu des acclamations unanimes des peuples. On combla d'éloges l'empereur, & l'on fit honneur à sa modération & à sa générosité, de l'avantage de jouir enfin de la paix qu'on desiroit depuis si long-temps. Les Florentins furent les seuls qui ne partagerent point la joie universelle : animés d'un zele pour leur liberté, plus louable que prudent, ils prirent la résolution de s'opposer au rétablissement des Médicis. L'armée impériale étoit déja entrée dans leur territoire, & formoit le siege de leur capitale : abandonnés de tous leurs alliés, & sans espoir d'aucun secours, ils se défendirent plusieurs mois avec une valeur opiniâtre & digne d'un meilleur succès; & lorsqu'ils se rendirent, ils obtinrent encore une capitulation qui leur laissoit l'espérance de sauver quelques restes de leur liberté. Mais l'empereur ne songeant qu'à favo-

riſer le pape, fruſtra leur attente, abolit l'ancienne forme de leur gouvernement, & remit dans les mains d'Alexandre Médicis le même pouvoir abſolu que ſa famille avoit juſqu'alors exercé dans cet Etat. 1530.

Philibert de Châlons, Prince d'Orange, général de l'empereur, fut tué pendant le ſiege : ſes biens & ſes titres paſſerent à ſa ſœur Claude de Châlons, qui étoit mariée à René, Comte de Naſſau, & qui par ſes enfans, tranſmit le titre de prince d'Orange à cette famille qui l'a rendu depuis ſi illuſtre (*a*).

Etat des affaires civiles & de la religion en Allemagne.

22 & 24 Février.

Après la publication de la paix à Bologne, & la cérémonie du couronnement de Charles, comme roi de Lombardie & empereur des Romains, cérémonie que le pape fit avec les formalités accoutumées, ce prince, que rien ne retenoit plus

(*a*) Guich. *l.* 20, *p.* 541, &c. P. Heuter. *rer. Auſtr. l.* 10, *c.* 4, *p.* 246.

en Italie (*a*), se dispofa à prendre le
1530. chemin de l'Allemagne. Sa préfence y devenoit de jour en jour plus néceffaire : les catholiques & les partifans des nouvelles opinions, le preffoient de s'y rendre avec une égale importunité. L'abfence de l'empereur, fes conteftations avec le pape, les foins qu'exigeoit la guerre de France, avoient donné aux réformateurs un long intervalle de tranquillité pendant lequel leurs doctrines avoient fait des progrès fenfibles. La plupart des princes qui avoient embraffé les opinions de Luther, ne s'étoient pas contentés d'établir dans leurs territoires la nouvelle forme de culte; ils avoient encore entiérement aboli les rits de l'églife Romaine. Plufieurs des villes libres avoient fuivi leur exemple : la moitié du corps Germanique avoit prefque entiérement

(*a*) H. Cornel. Agrippa, *de duplici Coronatione Car V. ap. Scard.* 2, 266.

abandonné le Saint-siege, & dans les pays même qui n'avoient pas 1530. encore secoué le joug du pape, sa puissance étoit considérablement affoiblie par l'exemple des Etats voisins, ou par les progrès cachés de la nouvelle doctrine qui en minoit sourdement les fondemens. Quelque satisfaction que l'empereur eût pu ressentir des événemens qui tendoient à mortifier ou à embarrasser le pape, dans le tems de sa rupture déclarée avec le Saint-siege, il ne pouvoit se dissimuler alors que les troubles dont la religion avoit rempli l'Allemagne, pouvoient à la fin devenir très-funestes à l'autorité impériale. La foiblesse de ses prédécesseurs avoit encouragé les grands vassaux de l'empire à étendre leur pouvoir aux dépens des droits & des prérogatives du souverain; de sorte que dans tout le cours d'une guerre qui demandoit les plus grands efforts, Charles n'avoit tiré presqu'aucun secours effectif de l'Allemagne, & n'avoit guere trouvé

1530. d'autres avantages, dans sa dignité d'empereur, que des titres fastueux & vains & des prétentions surannées. Il sentit vivement que, s'il ne recouvroit une partie des prérogatives que ses prédécesseurs avoient laissé perdre, & s'il n'avoit que le titre de chef de l'empire, sans en avoir l'autorité, cette grande dignité l'embarrasseroit plus dans ses projets ambitieux, qu'elle ne lui serviroit. Pour parvenir à cet objet, rien ne lui parut plus essentiel que d'étouffer promptement des opinions qui pouvoient former entre les princes de l'empire une ligue redoutable, dont les liens seroient plus forts & plus sacrés que tous ceux de la république. Rien aussi ne lui parut plus propre à le conduire au but qu'il se proposoit, que de faire servir à l'agrandissement de son autorité civile, un zele constant pour la religion établie, dont il étoit le protecteur naturel.

Diette de l'emprie à Spire.

Dans cette idée, dès qu'il avoit vu jour à traiter d'un accommode-

ment avec le pape, il avoit convoqué à Spire une diette de l'empire, dont l'objet fut de délibérer sur l'état actuel de la religion. Le décret de la diette qui s'y étoit tenue en 1526, établissoit à-peu-près la tolérance des opinions de Luther, & avoit par-là choqué le reste de la chrétienté. Il falloit pourtant beaucoup d'art & une conduite bien délicate, pour procéder à une décision plus rigoureuse contre les novateurs. Les esprits, qui avoient été tenus dans une agitation perpétuelle par une dispute qui duroit depuis douze années sans interruption & sans qu'aucun des deux partis se fût refroidi, se trouvoient alors portés au plus haut degré de fermentation. On étoit accoutumé aux innovations, & on avoit vu les plus hardies entreprises couronnées par le succès. En abolissant l'ancien culte, les peuples y avoient substitué des formes de culte nouveau, & leur haine pour le culte qu'ils avoient aban-

1530.

15 Mars 1529.

donné, se fortifioit encore par l'at-
1530. tachement qu'ils avoient pris pour celui qu'ils avoient adopté. Luther n'étoit pas d'un caractere à se rebuter par la longueur ou l'opiniâtreté de la résistance, ou à s'endormir sur ses succès; & il continuoit ses attaques avec la même vigueur qu'il avoit montrée dès le commencement. Ses disciples, dont plusieurs avoient autant de zele, & quelques-uns même plus de lumieres que leur maître, n'étoient pas moins en état de soutenir la dispute avec courage & avec habileté. Plusieurs laïques, quelques princes même, en vivant au milieu de ces disputes éternelles, s'étoient accoutumés à discuter les argumens des deux partis, qui s'en rapportoient tour-à-tour à leur décision; ils s'instruisirent à fond de toutes les questions qui étoient agitées, & se mirent en état de les soutenir eux-mêmes avec honneur, & de manier avec succès les armes scolastiques employées dans ces guerres de théolo-

gie. Il étoit évident que dans ces circonſtances une déciſion trop rigoureuſe de la diette auroit ſur le champ produit une confuſion générale, & auroit pu allumer une guerre de religion en Allemagne. Dans cette crainte, tout ce que l'archiduc & les autres députés de l'empereur demanderent à la diette, fut donc d'enjoindre aux Etats de l'Empire, qui avoient juſqu'alors obéi au décret de la diette de Worms, lancé contre Luther en 1524, de continuer à s'y conformer, & de défendre aux autres Etats de faire à l'avenir aucune innovation dans la religion, & ſur-tout d'abolir la meſſe, avant la convocation d'un concile général. Après bien des débats, ce décret paſſa à la pluralité des voix (*a*).

1530.

L'électeur de Saxe, le marquis de Brandebourg, le Landgrave de Heſſe, les ducs de Lunebourg, le

Proteſtation des ſectateurs de Luther contre le décret, 19 Avril.

(*a*) Sleid. *hiſt.* 117.

1530. prince d'Anhalt avec les députés des (*a*) quatorze villes libres ou impériales, firent contre ce décret une proteſtation ſolennelle, par laquelle ils le déclaroient injuſte & impie. De-là vint le nom de Proteſtans, non qui eſt devenu mieux connu, & bien plus honorable depuis qu'il a été donné indiſtinctement à toutes les ſectes qui ſe ſont ſéparées de l'égliſe de Rome. Les Proteſtans n'en reſterent pas là; ils envoyerent des ambaſſadeurs en Italie pour faire leurs plaintes à l'empereur, qui les reçut de la maniere la plus propre à les décourager (*b*). Charles étoit alors étroitement lié avec le pape, & ne ſongeoit qu'à l'attacher inviolable-

(*a*) Ces quatorze villes étoient Straſbourg, Nuremberg, Ulm, Conſtance, Reutlingen, Windsheim, Meinungen, Landaut, Kempten, Hailbron, Iſne, Weiſſembourg, Nordlingen & St. Gal.

(*b*) Sleid. *hiſt.* 119. F. Paolo, *hiſt.* p. 45. Seckend. 2, p. 117.

ment

ment à ses intérêts. Pendant le long séjour qu'ils firent tous les deux à Bologne, ils eurent ensemble plusieurs conférences sur les moyens les plus efficaces d'extirper les hérésies qui avoient germé en Allemagne. On sait que tous les papes ont constamment redouté & éloigné, autant qu'il étoit en eux, la convocation des conciles généraux : le timide Clément, qui les redoutoit encore plus qu'aucun autre pape, ne pouvoit, sans frémir, écouter la proposition d'en assembler un. Il n'est point de raisons qu'il n'employât pour dissuader l'empereur de ce projet. Il lui peignit les conciles généraux, comme des assemblées de factieux intraitables, remplis de présomption, redoutables par leur union à l'autorité des princes, & trop lents dans leurs opérations, pour remédier aux maux qui demandoient un prompt secours. L'expérience, lui disoit-il, nous a appris à tous deux, que

1530.

Délibération du pape & de l'empereur.

la tolérance & la douceur, loin
1530. d'adoucir l'esprit des novateurs, n'a fait que les enhardir : il en concluoit qu'il falloit recourir aux voies de rigueur qu'exigeoit le danger pressant de la religion; qu'il falloit faire exécuter la sentence d'excommunication lancée par Léon X, & le décret de la diete de Worms, & que c'étoit à l'empereur d'employer toute sa puissance, pour réduire des rebelles qui ne respectoient plus ni l'autorité ecclésiastique, ni l'autorité civile. Charles, qui avoit d'autres vues que le pape, & qui voyoit de plus en plus combien le mal étoit profondément enraciné, songeoit au contraire à ramener les protestans par des moyens moins violens, & regardoit la convocation du concile, comme un expédient propre à conduire à ce but. Il promit cependant au pape, que si les voies de douceur étoient sans effet, il déploieroit toute la vigueur de son autorité

pour réduire ces ennemis obstinés de la foi catholique (*a*). 1530.

Tels furent les sentimens dans lesquels l'empereur partit d'Italie pour l'Allemagne, ayant déja indiqué à Ausbourg la diete de l'Empire. Dans sa route il fut à portée d'observer quelles étoient les dispositions des Allemands sur les points contestés. Il trouva par-tout les esprits si aigris & si échauffés, qu'il resta convaincu qu'il ne falloit parler de rigueur & d'autorité qu'après avoir-tenté tous les autres moyens, & lorsque le mal seroit désespéré. Il fit son entrée publique dans Ausbourg avec une pompe extraordinaire, & y trouva une assemblée qui, par l'éclat & le nombre de ses membres, répondoit à l'importance des affaires qu'on devoit traiter dans la diete, & qui étoit

L'empereur assiste à la diete d'Ausbourg 22 Mars 1530.

15 Juin.

(*a*) F. Paolo, 47. Seck. *l.* 2, 142. *hist. de la Confess. d'Ausbourg*, par D. Chystræus, 4°. Anvers. 1572, *p.* 6.

digne de faire honneur à l'entrée
1530. d'un empereur, revenant après une longue absence, comblé de bonheur & de gloire. On eût dit que sa présence avoit communiqué à tous les partis un esprit tout nouveau de modération & d'inclination à la paix. L'électeur de Saxe ne voulut pas permettre à Luther de l'accompagner à la diete, dans la crainte d'offenser l'empereur en exposant à ses yeux un homme excommunié par le pape, & l'auteur des dissensions qui occasionnoient alors tant de troubles. Tous les princes protestans, à la priere de l'empereur, défendirent aux théologiens qui les accompagnoient, de prêcher en public tant qu'ils résideroient à Ausbourg. Par les mêmes raisons, ils choisirent Mélancthon, celui des réformateurs qui, avec le plus de science, avoit aussi le caractere le plus doux & le plus pacifique, pour dresser leur confession de foi dans les termes les moins choquans pour

les Catholiques Romains, sans pourtant trahir l'intérêt de la vérité. Mélancthon, qui n'avoit jamais trempé sa plume dans le fiel théologique, & qui sortoit rarement des bornes de la politesse, même dans ses écrits purement polémiques, se chargea de cette commission qui convenoit si bien à son caractere, & s'en acquitta avec un succès digne de sa modération. Le symbole qu'il composa, connu sous le nom de Confession d'Ausbourg, nom qu'il prit du lieu même où on le présenta, fut lu publiquement devant la diete. Des théologiens catholiques furent nommés pour l'examiner : ils proposerent leurs critiques; la dispute s'engagea entr'eux & Mélancthon, soutenu de quelques-uns de ses partisans : mais quoique Mélancthon adoucît quelques articles, se relachât sur d'autres, & prît soin de donner à tous, le sens le moins choquant pour ses adversaires; quoique l'empereur lui-même fît tout son possible pour rapprocher

1530.
Confession d'Ausbourg.

les deux partis, il se trouvoit déja
1530. tant de marques de séparation établies, tant de barrieres insurmontables élevées entre les deux églises, qu'on désespéra dès-lors de pouvoir jamais concilier & réunir les esprits (*a*).

Charles voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur les théologiens, s'adressa aux princes qui les protégeoient ; mais quelque desir que ceux-ci eussent d'accommoder les choses, & quelle que fût leur inclination à obliger l'empereur, il ne les trouva pas plus disposés que les théologiens à renoncer à leurs opinions. Dans ce temps-là le zele pour la religion agitoit les esprits à un degré que peuvent à peine concevoir ceux qui vivent dans notre siecle : les passions qu'excitoient la découverte de la vérité & le pre-

(*a*) Seckend. *l.* 2, 159, &c. Abr. Sculteti *annales evangelici ap. Herm. Von der Hard, hist. lit. reform. Leipf.* 1717, *fol. p.* 159.

mier sentiment de la liberté, ont aujourd'hui presqu'entierement perdu leur énergie. Le zele étoit alors si puissant, qu'il l'emportoit même sur l'attachement aux intérêts politiques, qui est ordinairement le mobile prédominant des démarches des princes. L'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, & les autres chefs des Protestans, quoique sollicités chacun en particulier par l'empereur, & tentés par l'espérance & la promesse des avantages politiques qu'ils étoient le plus jaloux d'obtenir refuserent tous avec un courage digne d'être imité, d'abandonner pour aucune acquisition terrestre, ce qu'ils croyoient être la cause de Dieu (*a*). 1530.

Décret rigoureux contre les Protestans.

Les moyens qu'on employa pour gagner ou pour désunir le parti protestant n'ayant eu aucun succès, il ne restoit plus à l'empereur d'autre parti à prendre, que d'exercer

(*a*) Sleid. 132. Scultet. *annal.* 158.

son pouvoir, pour défendre, par
1530. quelque acte de vigueur, la doctrine & l'autorité de l'église établie. Campeggio, nonce du pape, n'avoit cessé de représenter à l'empereur, que la sévérité étoit la seule maniere de traiter avec des hérétiques si obstinés. La diete cédant à ses instances & à son avis, don-
19 Novem. na un décret qui condamnoit la plupart des opinions soutenues par les Protestans; défendoit à toute personne de protéger ou de tolérer ceux qui les enseigneroient; enjoignoit l'exacte observation du culte établi, & défendoit toute innovation pour l'avenir, sous des peines séveres. Tous les ordres étoient en même-temps requis de concourir de leurs biens & de leurs personnes à l'exécution de ce décret & ceux qui refuseroient d'obéir, étoient déclarés incapables d'exercer les fonctions de juges, ou de paroître comme parties à la chambre impériale, qui étoit la cour souveraine de l'Empire. Il fut

encore arrêté par ce décret, qu'on s'adresseroit au pape pour le requérir de convoquer dans le délai de six mois, un concile général, dont les décisions souveraines pussent terminer toutes les disputes (*a*). 1530.

Ils forment une ligue à Smalkalde.

La rigueur de ce décret allarma les Protestans : ils le regarderent comme le prélude des plus violentes persécutions, & resterent convaincus que l'empereur avoit résolu leur destruction. La crainte des calamités qui menaçoient l'église, accabla le foible courage de Mélancthon ; & comme si sa cause eût été déja désespérée, il s'abandonna à la mélancolie & aux plaintes. Mais Luther, qui n'avoit cessé pendant la tenue de la diete d'affermir & d'encourager son parti par différens écrits qu'il avoit publiés, ne se laissa ni effrayer, ni déconcerter par l'approche de ce nouveau danger. Il rassura Mélancthon &

(*a*) Sleid. 139.

1530. ceux de ses disciples qui étoient tombés dans le même découragement ; il exhorta les princes à ne pas abandonner des vérités qu'ils venoient de défendre avec une fermeté si digne d'éloges (*a*). Ses exhortations firent sur leurs esprits une impression d'autant plus profonde, qu'ils venoient d'apprendre avec la plus grande inquiétude, la nouvelle d'une ligue qu'avoient formée les princes catholiques de l'Empire, pour le soutien de la religion établie, & dans laquelle Charles étoit entré lui-même (*b*). Ils sentirent la nécessité de se tenir sur leurs gardes, & virent que leur sûreté, aussi-bien que le succès de leur cause, dépendoit de leur
22 Décem. union. Pleins des allarmes que leur inspiroit la ligue Catholique, mais déterminés sur la conduite qu'ils devoient tenir, ils s'assem-

(*a*) Seck. 2, 180. Sleid. 140.
(*b*) Seck. 2, 200; 3, 2.

blerent à Smalkalde. Là, ils conclurent une ligue défensive contre tout agresseur (*a*), par laquelle tous les Etats protestans de l'Empire s'unissent pour ne former qu'un corps; & commençant à se considérer sous cet aspect, ils résolurent de s'adresser aux rois de France & d'Angleterre, & d'implorer leurs secours & leur appui en faveur de leur nouvelle confédération. 1530.

L'empereur propose d'élire son frere roi des Romains.

Une affaire qui n'avoit aucun rapport à la religion, leur fournit un prétexte pour rechercher l'assistance des princes étrangers. Charles, dont l'ambition croissoit dans la même proportion que sa grandeur & sa puissance, avoit formé le projet de rendre la couronne impériale héréditaire dans sa famille, en faisant élire son frere Ferdinand, roi des Romains. Les circonstances étoient très-favorables à l'exécution de ce dessein : la vic-

(*a*) Sleid. *hist.* 142.

toire avoit ſuivi par-tout les armes
1530. de l'empereur ; il venoit de dicter des loix à toute l'Europe dans la derniere paix ; il ne lui reſtoit point de rival en état de contrebalancer ou d'arrêter l'exercice de ſes forces ; les électeurs étoient éblouis par l'éclat de ſes ſuccès, & l'étendue de ſon pouvoir leur en impoſoit ; ils oſoient donc à peine contredire les volontés d'un prince dont les ſollicitations avoient toute l'autorité du commandement. Charles d'ailleurs ne manquoit pas de raiſons plauſibles pour appuyer ſa demande : les affaires de ſes autres royaumes l'obligeoient, diſoit-il, à s'abſenter ſouvent de l'Allemagne ; les déſordres toujours croiſſans qu'avoient excités les diſputes de religion, & le voiſinage redoutable des Turcs, qui menaçoient continuellement d'entrer dans le cœur de l'empire avec ces armées innombrables qui ravageoient tous les lieux de leur paſſage, demandoient la continuelle préſence d'un

prince, qui eût en même-temps assez de prudence pour appaiser les querelles théologiques, & assez de valeur & de puissance pour repousser les Ottomans. Son frere Ferdinand possédoit ces qualités dans un degré éminent ; sa longue résidence en Allemagne l'avoit mis à portée de connoître à fonds la constitution de son gouvernement & le caractere des peuples ; comme il avoit vu naître les querelles de religion & qu'il les avoit suivies depuis leur origine, il sçavoit mieux que personne quels étoient les remedes convenables, & quelle étoit la meilleure méthode de les appliquer ; enfin la position de ses États, qui touchoient aux frontieres de l'Empire Ottoman, le rendoit le défenseur naturel de l'Allemagne contre les invasions des infideles ; &, étant roi des Romains, son intérêt se trouveroit d'accord avec son devoir pour l'engager à s'opposer aux entreprises des Turcs. 1530.

Toutes ces raisons firent peu

1530. d'impression sur les Protestans. Ils sçavoient par expérience que rien n'avoit tant favorisé les progrès de leur doctrine, que l'interregne après la mort de Maximilien, la longue absence de Charles, & le relâchement dans l'administration du gouvernement, qui avoit résulté de ces deux incidens. Ils avoient tiré trop d'avantages de cet état d'anarchie, pour ne pas craindre la domination toujours présente d'un nouveau chef. Ils pénétrerent toute l'étendue des projets ambitieux de Charles, & virent clairement que son but étoit de rendre la couronne impériale héréditaire dans sa famille; & d'établir par-là dans l'Empire une autorité absolue, que des princes électifs ne pouvoient pas se promettre d'obtenir avec la même facilité. Ils résolurent donc de s'opposer de toutes leurs forces à l'élection de Ferdinand, & d'encourager leurs compatriotes par leur exemple & leurs exhortations à ne pas souffrir cette

Opposition des protestans.

entreprise contre leurs libertés. En conséquence, l'électeur de Saxe ne se contenta pas de refuser de se trouver à l'assemblée des électeurs que l'empereur convoqua à Cologne ; il chargea encore son fils aîné d'y paroître à sa place, & de protester contre l'élection, comme étant faite contre toutes les formes & toutes les loix, contraire aux articles de la bulle d'or, & destructive des libertés de l'Empire. Mais les autres électeurs que Charles avoit gagnés, quoiqu'avec beaucoup de peine, n'eurent égard ni à l'absence ni à la protestation de l'électeur de Saxe ; ils élurent Ferdinand roi des Romains, & il fut quelques jours après couronné à Aix-la-Chapelle (*a*).

1531.

5 Janvier.

Ferdinand est élu.

Lorsque les Protestans qui s'étoient assemblés une seconde fois à Smalkalde, reçurent la nouvelle de

Négociations des Protestans avec la France.

(*a*) Sleid. 142. Seck. 3, 1. P. Heuter. *rer. Austr. l.* 10, *c.* 6, *p.* 240.

cette élection, avec celle de quel-
1531. ques procédures que la chambre impériale commençoit contre eux à l'occasion de leurs principes religieux, ils crurent qu'il étoit nécessaire de renouveller leur premiere confédération, & d'envoyer sur-le-champ des ambassadeurs en
29 Février. France & en Angleterre. François avoit vu avec toute la jalousie d'un rival, la réputation que l'empereur s'étoit acquise par la modération & le désintéressement dont il avoit fait parade, en réglant les intérêts de l'Italie. Il fut encore plus vivement affecté de la nouvelle élection du roi des Romains, & ne put voir sans inquiétude le succès de l'empereur dans une entreprise qui tendoit véritablement à augmenter & à perpétuer son autorité en Allemagne. Mais il sentit en même-temps que ce seroit le comble de l'imprudence, que d'engager dans une nouvelle guerre sa nation épuisée par les efforts extraordinaires qu'elle avoit faits, & découragée par tant

de mauvais succès, avant qu'elle eût eu le temps de reprendre de nouvelles forces & d'oublier ses malheurs passés. Il ne pouvoit non plus, sans être provoqué & sans avoir de prétexte, violer un traité de paix qu'il venoit de solliciter; il se fût exposé à perdre l'estime de toute l'Europe, & à être détesté comme un prince sans honneur & sans probité. C'étoit donc un spectacle agréable pour François, que de voir des factions puissantes commencer à se former dans l'Empire. Il écouta avec le plus grand intérêt les plaintes des princes protestans; & sans paroître soutenir les opinions qu'ils avoient adoptées sur la religion, il résolut de fomenter en secret ces étincelles de discorde politique, qui pourroient bientôt produire un embrasement général. Dans cette vue il envoya en Allemagne Guillaume du Bellay, un des plus habiles négociateurs de France, qui, en visitant les cours des princes mécontens, sçut, par

1531.

1531. différens artifices, exciter à propos leur ressentiment, & conclut enfin une alliance entr'eux & son maître (*a*). Cette alliance resta secrette & ne produisit, pour le moment, aucun effet sensible; mais elle servit de base à une union qui fut souvent fatale aux projets ambitieux de Charles, & qui apprit aux princes mécontens de l'Allemagne, où ils pourroient à l'avenir trouver un protecteur puissant & disposé à les défendre contre les entreprises de l'empereur.

Avec l'Angleterre. Le roi d'Angleterre, plein de ressentiment contre Charles, parce qu'il sçavoit que par complaisance pour ce prince, le pape avoit si long-temps retardé son divorce, & venoit enfin de s'y opposer ouvertement, n'étoit pas moins disposé que François à soutenir une ligue qui pouvoit devenir si formidable

(*a*) Du Bellay, 129. A. 130. B. Seck. 3, 14.

à l'empereur. Mais le divorce, qui étoit son objet essentiel, le jetta dans un tel labyrinthe de projets & de négociations ; il étoit en même-temps si occupé d'abolir en Angleterre la jurisdiction papale, qu'il ne lui restoit aucun loisir pour s'occuper des affaires du dehors. Il se contenta de donner des promesses vagues, & d'envoyer un secours médiocre d'argent aux confédérés de Smalkalde (*a*). 1531.

Charles flatte les Protestans.

Cependant Charles voyoit de plus en plus que ce n'étoit pas encore le moment d'employer la rigueur & la violence, pour extirper l'hérésie ; que sa complaisance pour les vues du pape, lui avoit déja fait faire une démarche imprudente & précipitée ; & qu'il étoit bien plus de son intérêt de réunir toutes les parties de l'Allemagne, pour en former un corps vigoureux & bien uni, que de la diviser & de

(*a*) Herbert, 152, 154.

l'affoiblir par une guerre civile. Les
1531. Proteſtans, qui pouvoient déja ſe faire craindre par leur nombre & par le zele qui les animoit, étoient devenus encore plus forts & plus redoutables par la confédération que le décret rigoureux de la diete d'Ausbourg les avoit forcés de former. Enhardis par le ſentiment de leurs forces, ils mépriſerent les déciſions de la chambre impériale ; & sûrs d'être appuyés par les puiſſances étrangeres, ils étoient prêts à braver le chef de l'empire. D'ailleurs, ſa paix avec la France étoit peu ſolide ; il ne pouvoit compter ſur l'amitié d'un pape irréſolu & intéreſſé ; il ſçavoit que Soliman, pour réparer la honte & les pertes de ſa derniere campagne, ſe diſpoſoit à entrer en Autriche avec une armée encore plus nombreuſe. Toutes ces raiſons, ſur-tout la derniere, lui firent ſentir la néceſſité d'un prompt accommodement avec les princes mécontens, s'il vouloit préparer l'exécution de ſes deſſeins

futurs, & pourvoir même à sa sûreté présente. Il commença en conséquence à négocier avec l'électeur de Saxe & ses associés. La jalousie mutuelle de ces princes & celle qui les animoit tous contre l'empereur, occasionna de grands délais qui prolongerent encore les difficultés innombrables qu'entraîne nécessairement la nature inflexible des opinions religieuses, qu'on ne peut ni altérer, ni modifier, ni abandonner aussi aisément que des objets d'intérêt politique. Cependant la négociation se termina enfin, & l'on convint à Nuremberg des termes d'une pacification qui fut ratifiée solennellement à la diete de Ratisbonne. Dans le traité, il fut stipulé qu'il y auroit une paix universelle en Allemagne jusqu'au concile général, dont l'empereur tâcheroit de procurer la convocation dans l'espace de six mois; qu'on n'inquiéteroit personne pour cause de religion; qu'on arrêteroit les procédures commencées par

1532.

Il leur accorde des conditions favorables.

23 Juillet.

3 Août.

la chambre impériale contre les
1532. Proteſtans, & que toutes les ſentences qui ſe trouveroient déja portées contr'eux, reſteroient nulles & ſans exécution. De leur part, les Proteſtans s'engagerent à aider l'empereur de toutes leurs forces, pour repouſſer l'invaſion des Turcs (*a*). Ainſi, par leur fermeté dans leurs principes, par leur unanimité à ſoutenir leurs prétentions, par leur habileté à ſe prévaloir de l'embarras de l'empereur, les Proteſtans obtinrent des conditions qui équivaloient preſque à la tolérance de leur religion. L'empereur fit tous les ſacrifices, & ils n'en firent aucun : il n'oſa pas même leur propoſer d'approuver l'élection de ſon frere, quelque importance qu'il mît à cette affaire; & les Proteſtans, qui juſques-là n'avoient encore été regardés que comme une

(*a*) Dumont, *corpus diplomat. tom.* 4, *part.* 2, 87, 88.

secte religieuse, acquirent dès-lors le rang & le crédit d'un corps politi- qu'il falloit ménager (*a*). 1532.

Campagne en Hongrie.

Charles apprit peu de temps après que Soliman étoit entré en Hongrie à la tête de trois cens mille hommes. Cette nouvelle termina bientôt les délibérations de la diette de Ratisbonne, où l'on avoit déja fixé le contingent de troupes & d'argent que chaque prince devoit fournir pour la défense de l'Empire. Les Protestans, pour marquer leur reconnoissance à l'empereur, le servirent avec un zele extraordinaire, & mirent en campagne beaucoup plus de troupes qu'ils n'étoient obligés d'en donner; & les Catholiques ayant imité leur exemple, Vienne vit rassembler près de ses murs une des plus grandes & des plus belles armées qui eussent jamais été levées en Allemagne. Après la jonc-

(*a*) Sleid. 149, &c. Seck. 3, 19.

tion d'un corps de vieilles troupes
1532. Espagnoles & Italiennes, conduites par le Marquis du Guast, de quelques escadrons de cavalerie pesante tirés des Pays-Bas, & des troupes que Ferdinand avoit levées dans la Bohême, dans l'Autriche & dans ses autres Etats, cette armée montoit à quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie réglée, & à trente mille chevaux, sans compter un nombre prodigieux de troupes irrégulieres. Ce corps redoutable méritoit d'avoir à sa tête le premier monarque de la Chrétienté; l'empereur voulut le commander en personne, & l'Europe en suspens attendit l'issue d'une bataille décisive entre les deux plus grands princes du monde : mais redoutant mutuellement les forces & la bonne fortune l'un de l'autre, ils se conduisirent tous les deux avec tant de circonspection, que cette campagne, après des préparatifs immenses,
Septem. & Octob. finit sans aucun événement mémorable. Soliman, voyant l'impossibilité

lité d'obtenir aucun avantage sur un ennemi toujours attentif & sur ses gardes, retourna à Constantinople vers la fin de l'automne (*a*). 1532.
Dans un siecle si belliqueux, où tout gentilhomme étoit soldat & tout prince général, il est à remarquer que ce fut la premiere fois que Charles parut à la tête de ses troupes, quoiqu'il eût déja soutenu de si longues guerres, & remporté tant de victoires. Ce ne fut pas un honneur médiocre pour lui, que d'avoir osé, pour le premier essai de ses armes, se mesurer avec Soliman, & il se couvrit de gloire par le succès de ses opérations.

Vers le commencement de cette campagne, l'Electeur de Saxe mourut & fut remplacé par Jean Frédéric, son fils & son héritier. La réforme gagna plus qu'elle ne perdit à cette mort. Le nouvel électeur, 16 Août.

(*a*) Jov. *hist. l.* 30, *p.* 100, &c. Barre, *hist. de l'Empire*, 1, 8, 347.

1532. non moins attaché aux opinions de Luther que ses prédécesseurs, prit leur place à la tête du parti Protestant, & défendit avec toute l'audace & tout le zele de la jeunesse, une cause que ses ancêtres avoient, pour ainsi dire, nourrie & entretenue avec toute la prudence que peut donner l'expérience de l'âge.

Entrevue de l'empereur avec le pape dans son retour en Espagne.

Immédiatement après la retraite des Turcs, Charles, impatient de revoir l'Espagne, partit pour ce royaume, & prit sa route par l'Italie. Il desiroit vivement d'avoir une seconde entrevue avec le pape : ils se virent encore à Bologne, & se traiterent avec les mêmes démonstrations extérieures de respect & d'amitié ; mais ils n'avoient plus l'un pour l'autre cette confiance qui régnoit entr'eux, lors de leurs dernieres négociations dans cette ville. Clément étoit très mécontent de la conduite que l'empereur avoit tenue à Ausbourg ; en consentant à la convocation prochaine d'un concile, ce prince avoit perdu tout

le mérite qu'il s'étoit fait auprès du pontife par le décret rigoureux qui avoit été porté d'abord contre la doctrine des réformateurs. Le pape étoit encore plus offensé de la tolérance qu'accordoit aux Protestans la diete de Ratisbonne, & de la promesse positive que Charles avoit faite de demander un concile. Cependant l'empereur, convaincu que la tenue d'un concile général produiroit de bons effets, & d'ailleurs desirant de plaire aux Allemands, renouvella de vive voix à Bologne les sollicitations qu'il avoit déja fait faire au pape par ses ambassadeurs, & le pressa de convoquer ce concile sans délai : Clément fut très-embarrassé sur la réponse qu'il devoit faire à une requête, qu'il ne pouvoit ni refuser décemment, ni accorder sans danger. Il tâcha d'abord de détourner Charles de cette idée ; mais le trouvant inflexible, il eut recours à des artifices qui, s'ils ne pouvoient pas faire échouer entierement

1532.

Négociation au sujet du concile général.

ce projet, devoient du moins lui
1532. faire gagner du temps. Sous le prétexte plausible qu'il falloit commencer par régler avec toutes les parties intéressées, le lieu de l'assemblée, la forme de ses opérations, le droit des personnes qui y auroient voix, & le degré d'autorité de leurs décisions; il nomma un nonce qui, accompagné d'un ambassadeur de l'empereur, fut dépêché à l'électeur de Saxe, comme au chef des Protestans. Chacun de ces articles fit naître des difficultés & des contestations sans fin. Les Protestans vouloient que le concile se tînt en Allemagne: le pape vouloit que ce fût en Italie. Ils exigeoient que le texte de l'écriture sainte servît seul de regle de décision pour tous les points contestés: Clément accordoit une égale autorité aux décrets de l'église, & aux sentimens des peres & des docteurs. Ils demandoient un concile libre où les théologiens députés par les différentes églises, eussent droit de

suffrage : Clément se proposoit de donner au concile une forme qui le rendît entierement dépendant de son autorité. Il y avoit un autre point sur lequel les Protestans insistoient encore davantage : ils prétendoient qu'il étoit déraisonnable de vouloir les engager à se soumettre aux décrets d'un concile, avant qu'ils sçussent sur quels principes seroient fondés ces décrets, par quelles personnes ils seroient prononcés, & quelles seroient les formalités qu'on observeroit. Le pape répondoit qu'il seroit parfaitement inutile d'assembler un concile, si ceux qui le demandoient eux-mêmes, ne promettoient auparavant, par une déclaration expresse, de s'en rapporter à ses décisions. On proposa plusieurs expédiens pour concilier tous ces préliminaires, & les négociations traînerent tant en longueur, qu'elles remplirent en effet les vues de Clément, dont le but étoit d'éloigner la tenue du concile, sans s'attirer le reproche flétrissant 1532.

1532. de s'être opposé seul à une mesure que toute l'Europe croyoit si essentiellement utile au bien de l'église (*a*).

Et pour maintenir la tranquillité de l'Italie.

Il y avoit un autre objet de négociation qui intéressoit l'empereur plus encore que la convocation d'un concile ; c'étoit d'assurer la tranquillité de l'Italie. Il savoit que François n'avoit renoncé aux prétentions qu'il avoit dans cette contrée, qu'à la derniere extrémité, & il ne pouvoit pas douter que ce prince ne saisît le premier prétexte & la premiere occasion de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Il falloit donc songer à prendre des mesures pour assembler une armée en état de résister aux forces de cet ennemi. Comme le trésor de Charles, épuisé par une longue guerre, ne pouvoit fournir les fonds nécessaires pour entretenir une armée assez forte, il essaya de se décharger de ce

(*a*) Fra-Paolo, *hist.* 61. Seck. 3, 73.

fardeau sur ses alliés, & de pourvoir, à leurs dépens, à la sûreté 1532.
de ses propres domaines, en proposant aux puissances d'Italie de former une ligue défensive contre tout agresseur, & pour cet effet de lever à la premiere apparence du danger, une armée qu'elles entretiendroient à frais communs, & dont Antoine de Léve seroit nommé généralissime. Le pape goûta cette proposition, mais par des raisons très-différentes de celles qui l'avoient inspirée à l'empereur. Il espéroit par ce moyen délivrer l'Italie des vieux corps de troupes Allemandes & Espagnoles qui avoient fait si long-temps la terreur de ce 1533.
pays, & qui le tenoient encore sous le joug de l'empereur. La li- 24 Février.
gue fut conclue : tous les Etats d'Italie, excepté les Vénitiens, y accéderent : on régla la somme que chacun des alliés devoit fournir pour l'entretien de l'armée ; & l'empereur se voyant hors d'état de soudoyer plus long-temps ses troupes

1533. qui leur donnoient tant d'ombrage, consentit à les retirer. Après en avoir licencié une partie, & distribué le reste dans la Sicile & en Espagne, il s'embarqua sur les galeres de Doria & arriva à Barcelone (*a*).

22 Avril.

Projets & négociations du roi de France contre l'empereur.

Malgré toutes les précautions qu'il venoit de prendre pour affermir la paix de l'Allemagne, & maintenir le systême qu'il avoit établi en Italie, il n'étoit pas encore tranquille. Il craignoit, & ses allarmes s'augmentoient de jour en jour, que ses mesures ne fussent bientôt troublées par les intrigues ou par les armes du roi de France. Ses craintes étoient fondées : le désespoir seul & la nécessité avoient arraché à François le consentement qu'il avoit donné à un traité aussi désavantageux & aussi déshonorant pour lui que celui de Cambrai : lors-

(*a*) Guich. *l.* 20, 551. Ferreras, 9, 149.

même qu'il le ratifia, il avoit déja formé la résolution de ne l'observer que tant qu'il y seroit contraint, & il fit une protestation en forme, quoique dans le plus grand secret, contre plusieurs des articles du traité, particulierement contre la renonciation à toutes ses prétentions sur le duché de Milan, clause qu'il regardoit comme injuste, injurieuse pour ses successeurs & nulle par elle-même. Un des jurisconsultes de la couronne fit par l'ordre du roi une protestation semblable & avec le même secret, lorsque la ratification du traité fut enregistrée au parlement de Paris (*a*). On diroit que François croyoit de bonne foi, qu'en employant un artifice indigne d'un roi, tendant à détruire la foi publique & la confiance réciproque qui sert de base à tous les contrats entre les nations, il étoit

1533.

(*a*) Dumont, *corps diplomat. tom. part.* 2, *p.* 52.

1533. réellement dispensé de toute obligation d'accomplir ses promesses les plus solennelles, & de remplir ses engagemens les plus sacrés. Dès le moment que François eut conclu la paix de Cambrai, il desira & chercha l'occasion de la violer avec impunité. C'étoit dans cette vue qu'il cultivoit avec la plus grande assiduité l'amitié du roi d'Angleterre, & ne négligeoit rien pour s'assurer de plus en plus de son alliance; qu'il mettoit les forces militaires de son royaume sur un meilleur pied que jamais, & qu'il fomentoit adroitement la jalousie & le mécontentement des princes d'Allemagne.

Particulièrement avec le pape.

Mais ce que François avoit le plus à cœur, c'étoit de rompre l'étroite union qui subsistoit entre Charles & Clément : il vit bientôt avec satisfaction des germes de dégoût & d'éloignement pour l'empereur se développer dans l'ame soupçonneuse du pontife intéressé, & il commença à se flatter

que leur union ne feroit pas durable. Le pape ne pouvoit pardonner à l'empereur la décision qu'il avoit portée en faveur du duc de Ferrare. François exagéra l'injustice de ce procédé, & fit entendre au pape qu'il pourroit trouver en lui un protecteur aussi puissant & plus impartial ; & comme Clément voyoit avec impatience les sollicitations importunes de Charles pour l'engager à convoquer un concile, François eut l'art de créer des obstacles pour différer cette convocation, & fit ses efforts pour empêcher les Allemands ses alliés d'insister avec tant d'obstination sur cet article (*a*). C'étoit en partie en contribuant à l'agrandissement & à l'élévation de la famille de Médicis, que Charles avoit pris sur le pape un si grand ascendant ; François lui présenta le même appas,

1533.

(*a*) Du Bellay, 141, &c. Seck. 3, 48. Fra-Paolo, 63.

en lui offrant de marier son second
1533. fils Henri, duc d'Orléans, à Catherine fille de Laurent de Médicis, cousin de Clément. L'empereur, en apprenant les premieres ouvertures de ce mariage, ne put se persuader que François voulût sérieusement avilir le sang royal de France par une alliance avec Catherine, dont les ancêtres n'étoient quelque temps auparavant que de simples citoyens & négocians de Florence; il crut que cette proposition n'avoit d'autre objet que de flatter & d'amuser l'ambition du pontife. Il crut pourtant devoir travailler à effacer l'impression qu'avoit pu faire sur son esprit une offre si éblouissante : & pour cet effet, il promit de rompre le mariage qui avoit été arrêté entre sa niece la fille du roi de Danemarck & le duc de Milan, & de substituer Catherine à sa place. Mais les ambassadeurs de France ayant montré, contre toute attente, le plein pouvoir dont ils étoient munis pour

conclure les articles du mariage de Catherine avec le duc d'Orléans, l'expédient de Charles n'eut aucun effet. Clément fut si flatté d'un honneur qui relevoit si fort l'éclat & la dignité de la maison des Médicis, qu'il offrit de donner à Catherine par forme de dot l'investiture de plusieurs terres considérables de l'Italie; il parut même disposé à se joindre à François pour faire valoir ses anciennes prétentions dans ce pays, & consentit à une entrevue avec ce monarque (*a*).

1533.

Entrevue entre le pape & François.

Charles mit tout en œuvre pour empêcher une entrevue, dont il y avoit lieu de croire que l'objet & le résultat ne lui seroient pas favorables. Ce prince, qui avoit eu deux fois la complaisance d'aller visiter le pape, ne pouvoit se consoler de voir Clément donner à son rival une marque si singuliere de

(*a*) Guich. *l.* 20, 551, 533. Du Bellay, 138.

distinction, que d'entreprendre un
1533. voyage par mer dans une saison
défavorable, pour aller faire la
cour à ce monarque dans son propre royaume. Mais l'impatience de
conclure une alliance brillante,
étouffa tous les scrupules d'orgueil,
de crainte & de jalousie, qui auroient
arrêté Clément en toute autre occasion. Malgré toutes les manœuvres
que fit jouer l'empereur, l'entrevue
qu'il redoutoit se fit à Marseille avec
une pompe extraordinaire, & l'on
s'y donna de part & d'autre les
plus grands témoignages de confiance;
1534. ce mariage qui, par l'ambition & les talens de Catherine, fut
dans la suite aussi funeste à la
France, qu'il étoit alors déshonorant pour elle, fut enfin consommé.
Le pape & François concerterent
ensemble plusieurs arrangemens en
faveur du duc d'Orléans, & son
pere offrit de lui abandonner tous
ses droits sur l'Italie; mais tout se
passa dans le secret, & ils éviterent
avec tant de soin d'offenser l'em-

pereur, qu'il n'y eut entr'eux aucun (*a*) traité de conclu; même dans le contrat de mariage, Catherine renonça à tous ses droits & prétentions en Italie, à la réserve du duché d'Urbin (*b*). 1534.

Conduite du pape relativement au divorce du roi d'Angleterre.

Dans le temps que Clément négocioit avec le roi de France, & formoit avec lui ces liaisons qui donnoient tant d'ombrage à l'empereur, il laissoit Charles diriger à son gré toute l'affaire du divorce du roi d'Angleterre, & il se montroit aussi porté à le satisfaire sur cet objet, que si l'union la plus intime eût encore régné entr'eux: tant la mauvaise foi & la duplicité lui étoient naturelles. Il y avoit déja près de six ans que Henri sollicitoit ce divorce, & le pape avoit passé ces six années à négocier, à promettre, à

(*a*) Guich. *l.* 20, 555.
(*b*) Dumont, *corps diplom.* 4, p. 2; 101.

se rétracter, & à ne rien conclure. On pourroit s'étonner qu'un
1534. prince, d'un caractere si impétueux & si facile à s'irriter, eût pu supporter tant de délais & de dégoûts : aussi sa patience en fut épuisée, & il s'adressa à un autre tribunal pour en obtenir le décret qu'il avoit vainement sollicité à la cour de Rome. Cranmer, Archevêque de Cantorbéri, par une sentence fondée sur l'autorité des universités, des docteurs & des rabins, qui avoient été consultés sur cette question, annulla le mariage du roi avec Catherine, déclara* illégitime la fille qui en étoit née, & reconnut Anne de Boulen pour reine d'Angleterre. Dès ce moment, Henri cessa de faire sa cour au pape ; il commença à le négliger, à le menacer même, & à faire des innovations dans l'église qu'il avoit auparavant défendue avec tant de zele. Clément, qui avoit déja vu tant de provinces & de royaumes se séparer du Saint-Siege, craignit à la fin

que l'Angleterre n'imitât leur exemple. L'intérêt qu'il avoit à prévenir ce coup fatal, joint à sa déférence pour les sollicitations du roi de France, le détermina à donner à Henri toutes les satisfactions qu'il jugea propres à le retenir dans le sein de son église. Mais la violence de ceux des cardinaux qui étoient dévoués à l'empereur, ne donna pas au pape le temps d'exécuter cette sage résolution, & le précipita dans une démarche imprudente qui fut fatale au siege de Rome : on l'obligea de publier une bulle qui cassoit la sentence de Cranmer, confirmoit le mariage de Henri avec Catherine, & déclaroit ce prince excommunié, si, dans un temps prescrit, il ne quittoit pas sa nouvelle femme pour reprendre celle qu'il avoit abandonnée. Irrité de ce décret, auquel il étoit loin de s'attendre, Henri ne garda plus aucune mesure avec la cour de Rome : ses sujets seconderent son ressentiment, &

1534.

23 Mars.

partagerent son indignation. Le
1534. parlement passa un acte qui abolit
L'autorité du pape abolie en Angleterre. le pouvoir & la jurisdiction du pape en Angleterre, & par un autre acte, le roi fut déclaré chef suprême de l'église Anglicane, & fut revêtu de toute l'autorité dont on dépouilloit le pape. Ce vaste édifice de la domination ecclésiastique, élevé avec tant d'art, & dont les fondemens paroissoient si profonds, s'écroula en un moment, dès qu'il ne fut plus appuyé sur la vénération des peuples. Henri, par une bisarrerie qui étoit dans son caractere continua de défendre la doctrine de l'église de Rome, avec la même chaleur qu'il mettoit à attaquer sa jurisdiction. Il persécuta tour-à-tour les Protestans & les Catholiques; les premiers, parce qu'ils rejettoient les opinions de l'église Romaine; les seconds, parce qu'ils reconnoissoient son autorité civile; mais ses sujets ayant eu la liberté d'entrer dans une nouvelle route, ne jugerent pas à pro-

pos de s'arrêter au terme précis qu'il leur marquoit. Encouragés par l'exemple de leur roi à briser une partie de leurs entraves, ils étoient si impatiens de s'en délivrer tout-à-fait (*a*), que sous le regne suivant, il se fit, avec l'applaudissement général de la nation, une séparation totale de l'Angleterre & de l'église de Rome, dans les points de doctrine, comme dans les matieres de discipline & de jurisdiction. 1534.

Mort de Clément VII.

Quelques délais de plus eussent pu épargner au siege de Rome les suites fâcheuses qu'eut la démarche imprudente de Clément. Peu de temps après la sentence qu'il avoit rendue contre Henri, il tomba dans une maladie de langueur qui, minant par degrés sa constitution, mit enfin un terme à son pontificat, le plus funeste par sa longue durée & par ses effets, que la cour 25 Septem.

(*a*) Herbert. Burnet, *hist. de la réform.*

1534. Election de Paul III. 13 Octob.

de Rome eût vu depuis plusieurs siecles. Le jour même que les cardinaux entrerent au conclave, ils éleverent au trône papal Aléxandre Farnese, doyen du sacré college, & le plus ancien des cardinaux, lequel prit le nom de Paul III. Le peuple de Rome fit éclater les plus grands transports de joie, en apprenant cette promotion. Il étoit ravi de voir, après un intervalle de plus d'un siecle, la couronne de saint Pierre, orner la tête d'un citoyen Romain. Les hommes les plus éclairés augurerent favorablement de son administration : ils fondoient leur jugement sur l'expérience qu'il avoit acquise sous quatre pontificats, & sur le caractere de prudence & de modération qu'il avoit constamment soutenu dans un poste éminent, & pendant un temps de trouble & de crise qui demandoit à la fois des talens & de l'adresse (*a*).

(*a*) Guich. *l.* 20, 556. Fra-Paolo, 64.

Il est vraisemblable que l'Europe dut la continuation de la paix à la mort de Clément. Quoiqu'il ne reste dans l'histoire aucunes traces d'une ligue conclue entre François & lui, il ne faut pas douter qu'il n'eût secondé les opérations des armées Françoises en Italie. Son ambition n'auroit pas résisté au plaisir de voir sa famille donner un maître à Florence & un autre à Milan; mais l'élection de Paul III, qui jusqu'alors étoit demeuré constamment attaché aux intérêts de l'empereur, mit François dans la nécessité de suspendre pour quelque temps ses opérations, & de différer encore l'exécution du dessein qu'il avoit formé de commencer les hostilités contre l'empereur. 1534.

Soulévement des Anabatistes en Allemagne.

Tandis que François épioit l'occasion de recommencer une guerre qui jusqu'alors avoit été si fatale à ses sujets & à lui-même, il se passoit en Allemagne un événement d'une nature très-singuliere. Parmi plusieurs effets salutaires, dont la ré-

formation fut la cause immédiate ;
1534. elle en produisit quelques autres tout opposés ; & c'est une fatalité inévitable dans toutes les affaires & dans tous les événemens qui dépendent des hommes. Lorsque l'esprit humain est remué par de grands objets, & agité par des passions violentes, il acquiert ordinairement dans ses opérations, une surabondance de force qui le jette dans des écarts & des extravagances. Dans toute révolution importante qui arrive dans la religion, ces écarts sont plus fréquens, surtout à ce période où les hommes, en secouant le joug de leurs anciens principes, ne conçoivent pas encore clairement la nature du nouveau systême qu'ils embrassent, & n'ont pas un sentiment distinct des obligations nouvelles qu'il leur impose. Alors l'esprit marche toujours en avant avec la même audace qui lui a fait rejetter les opinions établies ; comme il n'est point guidé par une connoissance éclai-

rée de la doctrine qu'il a mise à la place, il ne peut souffrir aucun frein, & il se livre à des idées bisarres, d'où résultent souvent la corruption des principes & la licence des mœurs. Ainsi, dans les premiers siecles de l'église, on vit une foule de nouveaux Chrétiens, après avoir renoncé à leur ancienne croyance, adopter les opinions les plus absurdes, également destructives de toute piété & de toute vertu, faute de bien connoître encore les dogmes & les préceptes du Christianisme. On vit ensuite ces mêmes erreurs proscrites, se dissiper d'elles-mêmes, à mesure que les vrais principes de la religion furent mieux connus & plus généralement répandus. De même, quelque temps après que Luther eut paru, la témérité ou l'ignorance de quelques-uns de ses disciples, les porta à publier des maximes absurdes & pernicieuses qui furent trop facilement adoptées par des hommes ignorans, mais passionnés pour toutes les nouveau-

1534.

tés, & dans un temps où tous les
1534. esprits étoient tournés vers les spéculations religieuses. C'est à ces causes qu'il faut attribuer la naissance des opinions extravagantes que répandit Muncer dans l'année 1525, & les rapides progrès qu'elles firent parmi les paysans. Le soulevement qu'avoit excité ce fanatique fut bientôt étouffé : mais plusieurs de ses sectateurs se cacherent en différentes retraites, d'où ils s'efforcerent de répandre leurs opinions.

L'origine & les opinions de cette secte.

Dans les provinces de la haute Allemagne, où la rage de ces fanatiques avoit déja fait tant de ravages, les magistrats veillerent sur eux de si près, & les traiterent avec tant de sévérité, qu'après en avoir puni quelques-uns, banni d'autres, & forcé un grand nombre à se retirer en d'autres pays, on vint à bout d'extirper entierement leurs erreurs. Mais dans les Pays-Bas & dans la Vestphalie, où l'on étoit moins en garde con-

tre

tre leurs opinions, parce qu'on n'en sentoit pas les dangereuses conséquences, ils s'introduisirent dans plusieurs villes & y répandirent la contagion de leurs principes. Le plus remarquable de leurs dogmes religieux regardoit le sacrement de baptême : ils soutenoient qu'on ne devoit l'administrer qu'aux personnes qui avoient atteint l'âge de raison, & qu'il ne falloit pas le donner par aspersion, mais par immersion. En conséquence ils condamnoient le baptême des enfans, & rebaptisoient tous ceux qui entroient dans leur société : c'est de là que leur secte a reçu le nom d'Anabaptistes. Cette idée particuliere sur le baptême paroissoit fondée sur l'usage de l'église du temps des Apôtres, & n'avoit rien de contraire à la paix & au bon ordre de la société; mais ils avoient d'autres principes d'un enthousiasme plus exalté, & bien plus dangereux. Ils prétendoient que parmi les chrétiens, qui avoient les préceptes de l'Evan-

1534.

1534. gile pour regle de leur conduite, & l'esprit de Dieu pour guide, l'office du magistrat n'étoit pas seulement inutile, mais que c'étoit un empiétement illégitime sur leur liberté spirituelle; qu'il falloit anéantir toute distinction de naissance, de rang & de fortune, comme contraire à l'esprit de l'Evangile qui ne voit dans tous les hommes que des êtres égaux; que tous les chrétiens devoient mettre en commun tous leurs biens, & vivre ensemble dans cette parfaite égalité qui convient aux membres d'une même famille; enfin, que la loi naturelle & le Nouveau Testament n'ayant établi aucune regle sur le nombre des femmes qu'un homme pouvoit épouser, on pouvoit user de la liberté que Dieu même avoit accordée aux anciens Patriarches.

Ils s'établissent dans Munster.

De pareils principes, répandus & soutenus avec tout le zele & toute l'audace du fanatisme, ne tarderent pas à produire les effets violens qui en étoient la suite na-

turelle. Deux prophetes Anabaptistes, Jean Mathias, boulanger de Harlem, & Jean Boccold ou Beükels, compagnon tailleur de Leyde, possédés de la rage du prosélytisme, établirent leur résidence à Munster, ville impériale du premier ordre, en Vestphalie, soumise à la domination de son évêque, mais qui se gouvernoit par son propre sénat & ses consuls. Comme ces deux fanatiques ne manquoient ni l'un ni l'autre, des talens nécessaires pour réussir dans leur entreprise, leur audace, une apparence de sainteté, la prétention ouverte d'être inspirés par le St-Esprit, de la facilité & de la confiance pour parler en public, tous ces moyens réunis, leur firent bientôt des sectateurs. De ce nombre furent Rothman, qui avoit d'abord prêché le protestantisme à Munster, & Cnipperdoling, citoyen qui avoit de la naissance & de la considération personnelle. Enhardis par le crédit de ces disciples, ils commencerent à en-

1534.

1534. ſeigner publiquement leurs opinions ; & non contens de cette liberté, ils firent pluſieurs tentatives, pour ſe rendre maîtres de la ville, afin de donner à leur doctrine le ſceau de l'autorité publique. Ils échouerent dans leurs premieres entrepriſes ; mais ayant appellé ſecrettement un grand nombre de leurs aſſociés répandus dans les contrées voiſines, ils ſe ſaiſirent pendant la nuit de l'arſenal & de l'hôtel du ſénat, & ſe mirent à parcourir les rues, armés d'épées nues, pouſſant des hurlemens horribles, & criant alternativement, tantôt, *Repentez-vous & ſoyez baptiſés ;* tantôt, *Retirez-vous, impies.* Les ſénateurs, les chanoines, la nobleſſe, la plus ſaine partie des citoyens & Catholiques & Proteſtans, effrayés de leurs cris & de leurs menaces, s'enfuirent en déſordre & abandonnerent leur ville à la diſcrétion de cette multitude frénétique, compoſée pour la plus grande partie d'étrangers. Comme il ne reſ-

Ils ſe rendent maîtres de la ville.

toit perſonne en état de les contenir ou de leur en impoſer, ils tracerent le plan d'un nouveau gouvernement, conforme à leurs extravagantes idées. S'ils parurent d'abord reſpecter aſſez l'ancienne conſtitution, pour élire des ſénateurs de leur ſecte & pour établir conſuls Cnipperdoling & un autre de leurs proſélytes, ce ne fut que pour la forme. Toutes leurs démarches étoient dirigées par Mathias qui, prenant le ton & l'autorité d'un prophete, dictoit ſes ordres & puniſſoit de mort dans l'inſtant ceux qui oſoient y déſobéir. Il commença par exhorter la multitude à piller les égliſes, & à en détruire les ornemens; il leur enjoignit enſuite de brûler tous les livres, comme étant inutiles ou impies, & de ne conſerver que la Bible; il confiſqua les biens de ceux qui s'étoient enfuis de la ville, & les vendit aux habitans des cantons voiſins: il ordonna à chaque habitant d'apporter à ſes

1534.

Ils établiſſent une nouvelle forme de gouvernement.

1534. pieds, son or, son argent & tous ses effets précieux : il déposa ces richesses dans un trésor public, & nomma des diacres chargés de les distribuer pour l'usage commun de tous. Après avoir ainsi établi, parmi les membres de sa république, une parfaite égalité, il leur ordonna de manger ensemble à des tables dressées en public, & alla même jusqu'à régler les mets qu'on devoit servir chaque jour. Dès qu'il eut achevé sa réforme sur ce plan, son premier soin fut de pourvoir à la défense de la ville ; & les mesures qu'il prit pour cet effet, montroient une prudence qui ne tenoit point du fanatisme. Il forma de vastes magasins de toute espece, répara les anciennes fortifications & y en ajouta de nouvelles, obligeant chaque habitant sans distinction, d'y travailler à son tour ; il forma de ses disciples de bons soldats & des troupes réglées, & n'épargna rien pour ajouter la vigueur de la discipline à la

fougue de l'enthousiasme. Il envoya des émissaires aux Anabaptistes des Pays-Bas pour les inviter à se rendre à Munster, qu'il qualifioit du nom de *Montagne de Sion*, afin d'en sortir ensuite, disoit-il, pour aller soumettre à leur puissance toutes les nations de la terre. Il ne se permettoit presque aucun repos, & ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit servir à la sûreté ou à la propagation de sa secte; il donnoit à ses disciples l'exemple de ne refuser aucune espece de travail, & de supporter toute sortes de peines. Ainsi l'enthousiasme de ces sectaires exalté sans cesse par une suite non interrompue d'exhortations, de révélations & de prophéties, les animoit à tout entreprendre & à tout souffrir pour la défense de leurs opinions. 1534.

Cependant l'évêque de Munster avoit assemblé une armée considérable, & s'avançoit pour assiéger la ville. A son approche, Ma- L'évêque de Munster armé contre eux.

1534. thias en sortit, à la tête de quelques troupes choisies, attaqua un des quartiers de son camp, le força; & après l'avoir rempli de carnage, il rentra dans la ville chargé de dépouilles & couvert de gloire. Enivré de ce succès, il parut le lendemain devant le peuple une lance à la main, & déclara qu'à l'exemple de Gédéon, il iroit avec une poignée de soldats exterminer

Mai. l'armée des impies. Trente personnes qu'il nomma le suivirent sans balancer dans cette entreprise extravagante, & allerent se précipiter sur les ennemis avec une rage insensée : ils furent tous mis en pieces sans qu'il en échappât un seul. La mort du prophete jetta la consternation dans le cœur de ses disciples ; mais Boccold, par les mêmes dons prophétiques & les mêmes artifices qui avoient donné tant de crédit à Mathias, ranima bientôt leur courage & leurs espérances, au point qu'ils le laisserent prendre le même rang & la mê-

Jean de Leyde acquiert une grande autorité parmi les Anabaptistes.

me autorité abſolue. Mais comme il n'avoit pas le courage audacieux 1534.
qui diſtinguoit ſon prédéceſſeur, il ſe contenta de faire une guerre défenſive ; & ſans haſarder aucune ſortie ſur l'ennemi, il attendit tranquillement les ſecours qu'il eſpéroit des Pays-Bas, & dont l'arrivée étoit ſouvent prédite & promiſe par ſes prophetes. Mais s'il n'étoit pas auſſi entreprenant que Mathias, il étoit encore plus fanatique que lui, & d'une ambition plus démeſurée. Quelque temps après la mort de ſon prédéceſſeur, quand il eut, par des viſions myſtérieuſes & des prophéties équivoques, préparé la multitude à l'attente d'un événement extraordinaire, il ſe dépouilla, & courut tout nu dans les rues, criant à haute voix, *Que le royaume de Sion étoit proche ; que tout ce qui étoit élevé ſur la terre ſeroit abaiſſé, & que tout ce qui étoit abaiſſé ſeroit élevé.* Pour commencer l'accompliſſement de cette prédiction, il fit raſer juſ-

qu'aux fondemens les églises, qui
1534. étoient les édifices les plus hauts de la ville ; il dégrada les sénateurs que Mathias avoit choisis, & dépouillant Cnipperdoling du consulat, la premiere charge de la république, il le réduisit à la plus vile & à la plus infâme des professions, celle de bourreau, que celui-ci accepta non-seulement sans murmurer, mais avec les marques de la plus grande joie ; & tel étoit l'excès du despotisme & la rigueur de l'administration de ce Boccold ; que Cnipperdoling fut appellé presque chaque jour pour exercer quelques-unes des fonctions de son horrible ministere. A la place des sénateurs qu'il avoit déposés, il nomma douze juges pour présider à toutes les affaires, à l'imitation des douze tribus d'Israël, retenant pour lui la même autorité dont Moïse jouissoit anciennement comme législateur de son peuple.

Il est élu roi. Cependant ce degré de puissance & ces titres n'étoient pas assez pour

l'ambition de Boccold ; il vouloit la ſouveraineté abſolue, & il y parvint. Un prophete qu'il avoit gagné & inſtruit, aſſembla un jour le peuple, & déclara que la volonté de Dieu étoit que Jean Boccold fût roi de Sion, & s'aſsît ſur le trône de David. Jean ſe proſternant à terre, ſe réſigna humblement à la volonté du ciel, & proteſta ſolennellement qu'elle lui avoit déja été annoncée dans une révélation. Il fut ſur-le-champ reconnu roi par cette multitude crédule; & dès ce moment il déploya l'appareil & la pompe de la royauté. Il avoit une couronne d'or, & les habits les plus ſomptueux. A l'un de ſes côtés on portoit une Bible, & de l'autre une épée nue. Il ne paroiſſoit jamais en public, ſans une garde nombreuſe. Il fit frapper de la monnoie avec ſon portrait, & créa des grands-officiers de ſa maiſon & de ſon royaume, parmi leſquels Cnipperdoling fut nommé gouverneur de la ville en récom-

1534.

24 Juin.

pense du dernier acte de son obéissance.

1534.

Licence de ses principes & de sa conduite.

Parvenu au faîte du pouvoir, Boccold commença à donner carriere à des passions, qu'il avoit jusqu'alors contenues, ou qu'il ne satisfaisoit qu'en secret. On a remarqué dans tous les temps que les excès de l'enthousiasme accompagnent d'ordinaire le penchant à l'amour, & que le même tempérament porte également à ces deux passions. Boccold chargea des prophetes & des docteurs de haranguer le peuple plusieurs jours de suite, sur la légitimité & la nécessité même d'épouser plus d'une femme; ce qu'ils prétendirent être un des privileges que Dieu réserve à ses saints. Quand il eut accoutumé les oreilles de la multitude à cette doctrine licencieuse, & enflammé les imaginations par l'attrait d'un libertinage sans frein, il donna le premier l'exemple de ce qu'il appelloit la liberté chrétienne, en épousant à la fois trois

femmes, dont une étoit la veuve de Mathias, femme d'une beauté extraordinaire. Comme l'amour de la beauté & le goût de la variété l'entraînoient sans cesse, il augmenta par degré le nombre de ses femmes jusqu'à quatorze; mais il n'y avoit que la veuve de Mathias qui eût le titre de reine, & qui partageât avec lui l'éclat de la royauté. A l'exemple de leur prophete, la multitude s'abandonna sans réserve à la débauche la plus effrénée. Il ne resta pas un seul homme qui se contentât d'une seule femme. On regarda comme un crime de ne pas user de la liberté chrétienne. Il y avoit des gens employés à chercher dans les maisons les jeunes filles nubiles, & on les forçoit aussi-tôt à se marier. A la suite de la polygamie, la liberté du divorce qui en est inséparable, s'introduisit & devint une nouvelle source de corruption. Ces insensés se porterent à tous les excès dont les passions humaines sont capables lors-

1534.

1534. qu'elles ne font point réprimées par l'autorité des loix, ou par le fentiment de la pudeur (*a*); enfin l'on vit, par un alliage monftrueux & prefqu'incroyable, la débauche entée fur la religion, & tous les excès du libertinage accompagnés des auftérités de la fuperftition.

(*a*) *Prophetæ & concionatorum autoritate juxtà & exemplo totâ urbe ad rapiendas pulcherrimas quafque fœminas difcurfum eft. Nec intrà paucos dies, in tantâ hominum turbâ, ferè ulla reperta eft fuprà annum* 14, *quæ ftuprum paffa non fuerit.* Lamb. Hortens. *p.*303. *Vulgò viris quinas effe uxores, pluribus fenas, non nullis feptenas & octonas. Puellas fuprà duodecimum ætatis annum ftatim amare.* Id 305. *Nemo unâ contentus fuit, neque cuiquam extrà effœtas & viris immaturas continenti effe licuit.* Id 307. *Tacebo hîc, ut fit fuus honor auribus, quantâ barbarie & malitiâ ufi fint in puellis vitiandis nondum aptis matrimonio, id quod mihi neque ex vano, neque ex vulgi fermonibus hauftum eft, fed ex eâ vetulâ, cui cura fic vitiatarum demandata fuit, auditum* 105. Joh. Corvinus, 316.

Cependant les princes d'Allemagne voyoient avec la plus vive indignation un fanatique obſcur inſulter à leur dignité, en uſurpant avec tant d'inſolence les honneurs de la ſouveraineté; d'ailleurs les débordemens de ces ſectaires étoient l'opprobre du chriſtianiſme, & révoltoient les hommes de tous les états. Luther qui, dès l'origine, avoit déſavoué leur fanatiſme, en déploroit alors les progrès; il écrivit avec autant d'amertume que de ſolidité contre leurs extravagances, & il exhorta vivement tous les Etats de l'Allemagne à arrêter le cours d'une manie auſſi funeſte à la ſociété que fatale à la religion. L'empereur étoit trop occupé d'autres ſoins & d'autres projets, pour avoir le loiſir de donner ſon attention à un objet ſi éloigné de lui. Mais les princes de l'Empire, aſſemblés par le roi des Romains, convinrent de fournir un ſecours d'hommes & d'argent à l'évêque de Munſter qui, ne pouvant entrete-

1534. Ligue contre les Anabaptiſtes.

1534. Siege de Munster. nir affez de troupes pour continuer le fiege, fe bornoit à bloquer la ville. Les troupes qui furent levées en conféquence de cette réfolution, furent mifes fous la conduite d'un capitaine expérimenté, lequel s'approcha de Munfter vers la
1535. fin de l'année 1535, & preffa le fiege plus vivement; mais il trouva la ville fi bien fortifiée & fi bien gardée qu'il n'ofa hafarder un affaut. Il y avoit alors plus de quinze mois que les Anabaptiftes avoient établi leur domination à Munfter, & pendant tout ce temps ils avoient fouffert des fatigues exceffives, foit à travailler aux fortifi-
Mai. Détreffe & fanatifme des affiégés. cations, foit à faire le fervice militaire. Malgré les foins & l'attention de Boccold pour fe procurer tout ce qui étoit néceffaire à la fubfiftance des affiégés, malgré fon économie frugale & réguliere dans la diftribution des alimens, ils commençoient à fentir les approches de la famine. Plufieurs petits détachemens de leurs freres, qui

venoient des Pays-Bas à leur secours, avoient été enlevés ou taillés en pieces; ils voyoient toute l'Allemagne prête à se réunir pour les accabler, sans avoir aucun secours à espérer. Mais tel étoit l'ascendant que Boccold avoit sur la multitude, tels sont la force & l'aveuglement du fanatisme, qu'ils étoient toujours pleins de la plus vive confiance dans leur cause & dans leur zele; ils ajoutoient foi, avec la plus crédule simplicité, aux visions & aux prédictions de leurs prophetes, qui les assuroient que le Tout-Puissant étendroit bientôt son bras pour délivrer leur ville. Il s'en trouva pourtant quelques-uns, dont la foi violemment ébranlée par la rigueur & la longue durée de leurs souffrances, commençoit à chanceler; mais dès qu'ils furent soupçonnés d'avoir l'intention de se rendre à l'ennemi, ils furent punis de mort sur le champ, comme coupables d'impiété en se défiant de la puissance de Dieu. Une des

1535.

1535. femmes du roi laissa échapper quelques mots qui annonçoient des doutes sur la divinité de sa mission; cet imposteur audacieux les fit toutes assembler sur le champ, & ayant ordonné à la blasphématrice, c'étoit le nom qu'il lui donna, de se mettre à genoux, il lui trancha la tête de sa propre main. Les autres femmes, loin de marquer aucun sentiment d'horreur à la vue de cette barbarie, prirent Boccold par la main, & danserent en rond avec une joie frénétique autour du corps sanglant de leur compagne.

Prise de la ville.

Premier Juin.

La famine augmentoit cependant toujours, & avoit réduit les assiégés aux plus cruelles extrémités : mais ils aimoient mieux souffrir des maux horribles, dont le seul récit affligeroit l'humanité, que d'accepter les conditions de la capitulation que leur offroit l'évêque. Enfin, un déserteur qu'ils avoient pris à leur service, trouva le moyen de s'évader de la ville;

& soit que l'ivresse du fanatisme se fût dissipée, soit qu'il n'eût pu résister plus long-temps à ses souffrances, il passa chez les assiégeans. Il fit connoître au général ennemi un côté foible qu'il avoit remarqué dans les fortifications, l'assura que les assiégés, épuisés de fatigue & de faim, le gardoient avec peu de soin, & offrit d'y conduire un détachement pendant la nuit. On accepta sa proposition, & on lui donna un corps des meilleures troupes. Tout réussit comme il l'avoit promis. Le détachement escalada les murs sans être apperçu, se saisit d'une des portes, & introduisit le reste de l'armée. Les Anabaptistes, quoique surpris, se défendirent dans la place du marché avec tout le courage qu'inspire le désespoir; mais accablés par le nombre, & enveloppés de toutes parts, la plupart d'entr'eux furent tués sur la place; les autres furent faits prisonniers, & de ce nombre furent le roi & Cnipperdoling.

1535.

24 Juin.

1535. Punition du roi & de ses associés

Boccold, chargé de chaînes & conduit de ville en ville, fut donné en spectacle à la curiosité du peuple & exposé à toute sorte d'outrages. Cette étrange révolution dans sa destinée ne parut ni l'humilier ni l'abbattre : il demeura attaché aux maximes de sa secte avec une fermeté inébranlable ; ensuite conduit à Munster, le théatre de sa grandeur & de ses crimes, il y fut mis à mort après les tourmens les plus longs & les plus recherchés, qu'il souffrit avec un courage héroïque. Cet homme extraordinaire, qui avoit eu l'art d'acquérir un empire si absolu sur les ames de ses sectateurs & de faire une révolution si dangereuse pour la société, avoit à peine vingt-six ans (*a*).

(*a*) Sleid. 190, &c. *Tumultuum Anabaptistarum liber unus. Ant. Lamberto Hortensio autore ap. Scardium, vol.* 2, *p.* 298, *&c. De miserabili monasteriensium obsidione, &c. Libellus Anton. Corviniap. Sard* 313.

Le royaume des Anabaptiſtes finit avec la vie de leur roi; mais leurs principes avoient jetté de profondes racines dans les Pays-Bas, & cette ſecte y ſubſiſte encore ſous le nom de Mennonites. Par un changement bien étrange, cette ſecte qui fut ſi factieuſe & ſi ſanguinaire à ſa naiſſance, eſt devenue ſinguliérement innocente & pacifique. Ces Mennonites, regardent comme un crime de faire la guerre & d'excercer les emplois civils; ils ſe dévouent entiérement aux devoirs de ſimples citoyens, & par leur induſtrie & leur charité, ils (*a*) ſemblent vouloir faire à la ſociété une ſorte de réparation des violences commiſes par leurs fondateurs. Quelques-uns ſe ſont établis en Angleterre, & y ont conſervé les maximes anciennes de la

1535
Caractere de ſa ſecte depuis cette époque.

Annales Anabaptiſtici à Joh. Henrico Ottio, 4°. *Baſileæ* 1672. Cor. Heersbachius, *hiſt. Anab. edit.* 1637, *p.* 140.

(*a*) Bayle, *diction. art. Anabaptiſtes.*

secte sur le baptême, mais sans aucun mélange dangereux de fanatisme.

1535.

Opération de la ligue de Smalkalde & son autorité.

Quoique la révolte des Anabaptistes eût attiré l'attention générale, elle n'occupa cependant pas assez les princes d'Allemagne, pour les empêcher de songer à leurs intérêts politiques. L'alliance secrette qui s'étoit formée entre le roi de France & les confédérés de Smalkalde, commença vers ce temps à produire de grands effets. Ulric, duc de Virtemberg, ayant été chassé de ses Etats, en 1519, par ses propres sujets, révoltés des violences & de l'oppression qu'il exerçoit sur eux, la maison d'Autriche avoit pris possession de ce duché. Ce prince, après avoir expié par un long exil, des fautes qui étoient plutôt l'effet de son inexpérience que d'un caractere tyrannique, étoit devenu à la fin l'objet de la compassion générale. Le landgrave de Hesse, en particulier, son proche parent, em-

braſſa avec la plus grande vivacité ſes intérêts, & fit pluſieurs efforts pour lui faire rendre l'héritage de ſes peres; mais le roi des Romains refuſa conſtamment de ſe deſſaiſir d'une riche province, dont l'acquiſition avoit ſi peu coûté à ſa famille. Le landgrave, trop foible pour reprendre le Virtemberg par la force des armes, s'adreſſa au roi de France ſon nouvel allié. François, qui ne cherchoit que l'occaſion d'embarraſſer la maiſon d'Autriche, & qui avoit un grand deſir de lui ôter un territoire qui, en lui donnant de l'influence dans une partie de l'Allemagne très-éloignée de ſes autres Etats, la mettoit à portée d'y dominer, encouragea le landgrave à prendre les armes, & lui fournit en ſecret une ſomme conſidérable. Le landgrave ayant levé des troupes, marcha en diligence à Virtemberg, attaqua, défit & diſperſa un corps conſidérable d'Autrichiens qui gardoient ce pays. Tous les ſujets du duc reçu- 1535.

rent à l'envi leur prince naturel, & lui rendirent avec joie l'autorité souveraine, dont jouissent encore aujourd'hui ses descendans. L'exercice de la religion Protestante fut en même temps établi dans ses Etats (*a*).

1535.

Quelque sensible que fût Ferdinand à ce coup imprévu, il n'osa attaquer un prince que tout le parti Protestant d'Allemagne se disposoit à soutenir; & il jugea qu'il étoit plus prudent de conclure un traité, par lequel il reconnût, de la manière la plus solennelle, les droits d'Ulrich au duché de Virtemberg. Ferdinand convaincu, par le succès des opérations du landgrave en faveur du duc de Virtemberg, qu'il falloit éviter avec le plus grand soin toute rupture avec une ligue aussi formidable que celle de Smalkalde, entra aussi en négociation avec l'Electeur de Saxe qui en

(*a*) Sleid. 172. Du Bellay, 159, &c.

étoit

étoit le chef ; & moyennant quelques conceſſions en faveur de la religion Proteſtante, il vint à bout de ſe faire reconnoître roi des Romains par l'électeur & les confédérés. Mais pour prévenir dans la ſuite une élection auſſi précipitée & auſſi irréguliere que l'avoit été celle de Ferdinand, il fut convenu que perſonne déſormais ne ſeroit élevé à cette dignité que du conſentement unanime des électeurs, article qui fut peu de temps après confirmé par l'empereur (*a*). 1535.

Paul III fixe Mantoue pour le lieu de l'aſſemblée d'un concile général.

Cette indulgence pour les Proteſtans, & l'étroite liaiſon que le roi des Romains commençoit à former avec les princes de ce parti, déplurent beaucoup à la cour de Rome. Paul III n'avoit pas adopté la réſolution où étoit ſon prédéceſſeur de ne jamais conſentir à la convocation d'un concile général : il

(*a*) Sleid. 1537. *Corps diplom. tom.* 4, *p.* 2, 119.

avoit même promis, dans le premier consistoire qui suivit son élec-
1535. tion, de convoquer cette assemblée que desiroit toute la Chrétienté; mais il étoit aussi irrité que Clément des innovations qui se faisoient dans l'Allemagne, & il n'étoit pas moins éloigné d'approuver aucun plan pour réformer la doctrine de l'église & les abus de la cour de Rome. Seulement, comme il avoit été témoin du blâme universel que Clément s'étoit attiré par son obstination sur l'assemblée d'un concile, il espéroit échapper au même reproche, en affectant de la proposer lui-même avec empressement, bien convaincu qu'il s'éleveroit toujours assez de difficultés sur le temps & le lieu de cette assemblée, sur les personnes qui auroient droit d'y assister, & sur la forme dans laquelle on devoit y procéder, pour frustrer l'intention de ceux qui demandoient ce concile, sans s'exposer lui-même aux reproches qu'ils

ne manqueroient pas de lui faire, s'il refusoit d'y consentir. Plein de cette confiance, il députa des nonces aux différentes cours, pour leur faire part de ses intentions & leur annoncer qu'il avoit choisi Mantoue, comme le lieu le plus propre à la tenue du concile. Les difficultés que le pape avoit prévues, se présenterent en foule. Le roi de France désapprouva le choix que le pape avoit fait, sous prétexte que le pape & l'empereur auroient trop d'autorité dans une ville située dans cette partie de l'Italie. Le roi d'Angleterre se réunit à François & fit la même objection; il déclara de plus qu'il ne reconnoîtroit aucun concile, convoqué au nom & par l'autorité du pape. Les Protestans d'Allemagne, assemblés à Smalkalde, insisterent sur leur premiere proposition, & demanderent que le concile se tînt en Allemagne : ils s'autorisoient de la promesse que leur avoit faite l'empereur, & de la ré-

1535.

12 Décem.

solution qui en avoit été prise à la
1535. diete de Ratisbonne, & ils déclarerent qu'ils ne regarderoient point l'assemblée de Mantoue comme un concile légal tenu en pleine liberté, & représentant véritablement l'église. Cette diversité de sentimens & d'intérêts ouvrit un champ si vaste aux intrigues & aux négociations, qu'il fut aisé au pape de se faire un mérite de son feint empressement à assembler ce concile, dont il mettoit tous ses soins à éloigner la convocation. Les Protestans, d'un autre côté, soupçonnant ses desseins, & connoissant la force que leur donnoit leur union, renouvellerent pour dix ans la ligue de Smalkalde, que l'accession de plusieurs nouveaux membres rendit encore plus puissante & plus formidable (*a*).

(*a*) Cette ligue fut conclue au mois de Décembre de l'année mil cinq cent trente-cinq; mais elle ne fut signée en

Ce fut à cette époque que l'empereur entreprit sa fameuse expédition contre les pirates d'Afrique. La partie du continent d'Afrique, qui borde les côtes de la Méditerranée, & qui formoit anciennement les royaumes de Mauritanie & de Massylie, & la république de Carthage, est connue aujourd'hui sous le nom général de Barbarie. Ce pays avoit subi

1535. Expédition de l'empereur en Afrique, état de ce pays.

forme qu'au mois de Septembre de l'année suivante. Les princes qui y accéderent, étoient Jean, électeur de Saxe; Ernest, duc de Brunswick; Philippe Landgrave de Hesse; Ulric, duc de Virtemberg; Barnim & Philippe, ducs de Poméranie; Jean, George & Joachim, princes d'Anhalt; Gerhard & Albert, comtes de Mansfeld; Guillaume, comte de Nassau; les villes étoient Strasbourg, Nuremberg, Constance, Ulm, Magdebourg, Breme, Reutlingue, Hailbron, Memmingen, Lindau, Campen, Isne, Bibrac, Vindsheim, Ausbourg, Francfort, Esling, Brunsvick, Goslar, Hanovre, Gottingue, Eimbeck, Hambourg, Minden.

plusieurs révolutions : subjugué par
1535. les Romains, il fut d'abord une province de leur Empire ; il fut ensuite conquis par les Vandales, qui y fonderent un royaume. Bélisaire l'ayant détruit, toute cette contrée demeura sous la domination des empereurs Grecs jusqu'à la fin du septieme siecle : elle fut alors envahie par les Arabes, dont les armes ne trouvoient de résistance nulle part, & pendant quelque temps elle fit partie du vaste Empire que gouvernerent les Califes. L'éloignement du centre de l'Empire encouragea dans la suite les descendans des guerriers qui avoient anciennement subjugué ce pays, ou des chefs des Maures ses anciens habitans, à secouer le joug & à se rendre indépendans. Les Califes, dont l'autorité n'étoit fondée que sur un respect de fanatisme, plus propre à favoriser les conquêtes qu'à les conserver, furent obligés de fermer les yeux sur ces révoltes, qu'ils n'étoient pas en état

de réprimer ; & la Barbarie fut divisée en plusieurs royaumes, dont les plus considérables furent Maroc, Alger & Tunis. Les habitans de ces royaumes étoient un mélange de familles Arabes, de races Negres des provinces méridionales, & de Maures nés en Afrique ou chassés de l'Espagne, tous sectateurs zélés de la religion Mahométane, & animés contre les Chrétiens d'une haine superstitieuse digne de leur ignorance & de leurs mœurs barbares. 1535.

Chez ce peuple, non moins hardi, inconstant & perfide que l'étoient, si l'on en croit les historiens Romains, les anciens habitans du même pays, les séditions furent fréquentes ; le gouvernement passa par un grand nombre de révolutions successives ; mais comme elles étoient renfermées dans l'intérieur d'un pays barbare, elles sont peu connues, & méritent peu de l'être. Cependant vers le commencement du seizieme sie- Formation des Etats barbaresques.

1535. cle, il s'y fit une révolution qui rendit les États barbaresques redoutables aux Européens, & leur histoire plus digne d'attention. Les auteurs de cette révolution étoient des hommes, qui par leur naissance, ne paroissoient pas destinés à jouer un grand rôle. Horuc & Chairadin, tous deux fils d'un potier de l'Isle de Lesbos, entraînés par l'impulsion d'un caractere inquiet & entreprenant, abandonnerent la profession de leur pere, coururent la mer & se joignirent à une troupe de pirates. Ils se distinguerent bientôt par leur valeur & leur activité, & s'étant emparés d'un petit brigantin, ils continuerent ce vil métier avec tant d'habileté & de succès, qu'ils rassemblerent une flotte, composée de douze galeres & de plusieurs autres vaisseaux moins considérables. Horuc qui étoit l'aîné, & qu'on appella Barberousse à cause de la couleur de sa barbe, fut l'amiral de cette flotte : Chairadin étoit

Entreprises des Barberousses.

son second, mais il avoit à-peu-près la même autorité. Ils se donnerent le titre d'amis de la mer, & d'ennemis de tous ceux qui voguoient sur ses eaux. La terreur de leurs noms se répandit bientôt depuis le détroit des Dardanelles jusqu'à celui de Gibraltar. Leurs projets d'ambition s'étendirent à mesure que leur puissance & leur renommée s'accroissoient; & ils effacerent l'infamie de leurs brigandages par des talens & des vues dignes de conquérans. Ils conduisoient souvent dans les ports de Barbarie les prises qu'ils avoient faites sur les côtes d'Italie & d'Espagne; & comme ils enrichissoient les habitans de ces ports par la vente de leur butin & par les extravagantes profusions de leurs matelots, ils étoient bien reçus dans tous les lieux où ils abordoient. La situation avantageuse de ces ports, voisins des grands Etats de la Chrétienté qui faisoient alors le commerce, inspira aux

1535.

deux freres l'idée de faire un éta-
1515. blissement dans ce pays. L'occasion d'exécuter leur projet se présenta bientôt, & ils ne la laisserent pas échapper. Eutemi, roi d'Alger, qui avoit plusieurs fois tenté sans succès de s'emparer d'un fort que les gouverneurs Espagnols d'Oran avoient bâti assez près de cette capitale, fut assez imprudent pour implorer le secours de Barberousse, dont les Africains regardoient la valeur comme invincible. Le corsaire actif reçut avec joie cette invitation, & laissant à son frere Chairadin le commandement de la flotte, il marcha à la tête de cinq mille hommes à Alger, où il fut reçu comme un libé-
1516. rateur. Une troupe si considérable le rendoit le maître de la ville; ayant observé que les Maures ne le soupçonnoient d'aucun mauvais dessein, & que d'ailleurs ils étoient hors d'état, avec leurs troupes armées à la légere, de résister à de vieux soldats aguerris, il assassina

secrettement le prince qui l'avoit appellé à son secours, & se fit proclamer roi d'Alger à sa place. Après avoir usurpé l'autorité par ce meurtre audacieux, il chercha à la maintenir par une conduite assortie au génie du peuple qu'il avoit à gouverner. Libéral à l'excès pour tous ceux qui se déclaroient les partisans de son usurpation, il exerçoit une cruauté sans bornes contre ceux dont il avoit lieu de craindre les dispositions. Non content du trône qu'il avoit conquis, Horuc attaqua le roi de Tremisen son voisin, & l'ayant vaincu dans une bataille, il joignit ses Etats à ceux d'Alger. Il continuoit en même-temps d'infester les côtes d'Espagne & d'Italie, avec des flottes qui ressembloient plus aux armemens d'un grand monarque, qu'aux petites escadres d'un corsaire. Les déprédations de ces brigands déterminerent Charles, dès le commencement de son regne, à envoyer au marquis de Comares, gouverneur

1535. Horuc l'aîné des deux freres se rend maître d'Alger.

d'Oran, un nombre de troupes suffisant pour attaquer Horuc. Cet
1535. officier, secondé par le roi détrôné de Tremisen, exécuta sa commission avec tant de vigueur & d'habileté, que les troupes de Barberousse furent battues en plusieurs rencontres, & qu'il se trouva lui-même enfermé dans Tremisen. Après s'y être défendu jusqu'à la derniere extrémité, il fut surpris dans le moment qu'il cherchoit à s'échapper, & il périt en combattant avec une valeur opiniâtre, digne de ses exploits & de sa renommée.

Progrès de Chairadin.

Chairadin, connu de même sous le nom de Barberousse, prit le sceptre d'Alger avec la même ambition & les mêmes talens, & fut plus heureux que son frere aîné. Son regne n'étant point troublé par les armes des Espagnols, à qui les guerres d'Europe donnóient assez d'occupation, il régla avec une prudence admirable la police intérieure de son royaume, continua

ſes expéditions maritimes avec la plus grande vigueur, & étendit ſes conquêtes dans le continent de l'Afrique. Mais voyant que les Maures & les Arabes ne ſe ſoumettoient à ſon gouvernement qu'avec la plus grande répugnance, & craignant que ſes pirateries continuelles n'attiraſſent un jour ſur lui les armes des Chrétiens, il mit ſes Etats ſous la protection du Grand-Seigneur, qui lui donna un corps de ſoldats turcs, aſſez conſidérable pour le mettre en ſûreté contre les révoltes de ſes ennemis domeſtiques, & contre les attaques des étrangers. A la fin, la renommée de ſes exploits croiſſant de jour en jour, Soliman lui offrit le commandement de la flotte turque, comme au ſeul homme qui, par ſa valeur & ſon expérience maritime, méritât d'être oppoſé à André Doria, le plus grand homme de mer de ſon ſiecle. Fier de cette diſtinction, Barberouſſe ſe rend à Conſtantinople; ſon caractere ſouple ſçut ſi bien

1535.

Il met ſes Etats ſous la protection du ſultan.

1535. mêler l'adresse du courtisan à l'audace du corsaire, qu'il gagna l'entiere confiance du sultan & de son visir. Il leur fit part d'un plan qu'il avoit formé pour se rendre maître de Tunis, qui étoit alors le royaume le plus florissant de la côte d'Afrique; le sultan & son visir approuverent son projet, & ne lui refuserent rien de ce qu'il demanda pour l'exécuter.

Son projet de conquérir Tunis.

Il fondoit les espérances du succès de cette entreprise sur les divisions intestines qui déchiroient le royaume de Tunis. Mahmed, le dernier roi de cet Etat, avoit eu, de plusieurs femmes différentes, trente-quatre enfans, parmi lesquels il avoit pour son successeur Muley-Assan, le plus jeune de tous. Ce prince foible ne devoit point cette préférence à son mérite, mais à l'ascendant que sa mere avoit pris sur l'esprit affoibli du vieux monarque; il commença par empoisonner Mahmed son pere, afin de prévenir un changement de

résolution. Ensuite, suivant cette politique barbare, en usage dans tous les pays où la polygamie est permise sans que l'ordre de la succession soit bien marqué, il mit à mort tous ceux de ses freres qui tomberent entre ses mains. Alraschild, un des aînés, eut le bonheur d'échapper à sa rage, & trouva une retraite chez les Arabes errans. Aidé de quelques-uns de leurs chefs, il fit plusieurs tentatives pour recouvrer le trône, qui lui appartenoit de droit; mais aucune ne réussit : les Arabes, par une suite de leur inconstance naturelle, étoient même prêts à le livrer à son impitoyable frere, lorsqu'il s'enfuit à Alger, le seul asyle qui lui restât. Là, il implora la protection de Barberousse, qui voyant d'un coup d'œil tous les avantages qu'il pourroit retirer pour lui-même en soutenant les droits de ce malheureux prince, le reçut avec toutes sortes de démonstrations d'amitié & de respect. Comme Barberousse étoit alors sur le 1535.

point de partir pour Constantinople, il persuada aisément à Alraschild de l'y accompagner, en lui promettant les plus grands secours de la part de Soliman, qu'il lui peignit comme le plus généreux & le plus puissant monarque de l'univers. Alraschild, séduit par l'espoir d'une couronne, étoit disposé à tout croire & à tout entreprendre pour l'obtenir. Mais à peine furent-ils arrivés à Constantinople, que le perfide corsaire donna au sultan l'idée de conquérir Tunis, & d'annexer ce royaume à son empire, en profitant du nom du prince détrôné, & des dispositions du parti qui étoit prêt à se déclarer en sa faveur. Soliman se prêta trop facilement à cette perfidie, bien digne du caractere de son auteur, mais indigne de celui d'un grand monarque. Le sultan eut bientôt assemblé une armée nombreuse & équipé une flotte considérable ; le trop crédule Alraschild, en voyant ces grands préparatifs, se flattoit déja

1535.

d'entrer bientôt triomphant dans sa capitale.

1535. Son succès.

Mais au moment où ce prince infortuné alloit s'embarquer, il fut arrêté par l'ordre du sultan & enfermé dans le serrail : on n'en a jamais entendu parler depuis. Barberousse fit voile vers l'Afrique avec une flotte de deux cens cinquante vaisseaux : après avoir ravagé les côtes de l'Italie, & répandu la terreur dans toutes les parties de cette contrée, il parut devant Tunis. En débarquant ses troupes, il annonça qu'il venoit soutenir les droits d'Alraschild, qu'il disoit avoir laissé malade à bord de la galere amirale. Il fut bientôt maître du fort de la Goulette, qui commande la baie, & dont il s'empara en partie par son adresse, en partie par la trahison du commandant. Les habitans de Tunis, dégoûtés du gouvernement de Muley-Assan, prirent les armes & se déclarerent pour Alraschild avec un zele si vif & si universel, qu'ils

obligerent son frere de fuir avec
1535. précipitation, sans avoir même le temps d'emporter ses trésors. Les portes furent aussi-tôt ouvertes à Barberousse, comme au restaurateur de leur souverain légitime; mais quand on vit qu'Alraschild ne paroissoit point, & qu'au lieu de son nom, celui de Soliman seul

Dans la ville.

retentissoit au milieu des acclamations des soldats Turcs, le peuple de Tunis commença à soupçonner la trahison du corsaire. Leurs soupçons s'étant bientôt changés en certitude, ils coururent aux armes avec la plus grande furie, & environnerent la citadelle où Barberousse avoit conduit ses troupes; mais cet habile brigand avoit prévu cette révolution & s'y étoit préparé: il fit aussi-tôt pointer contre eux l'artillerie des remparts, & par une vive canonnade, accompagnée des décharges de la mousqueterie, il dispersa les assaillans, qui étoient en grand nombre, mais sans chef & sans ordre, & les força à recon-

noître Soliman pour leur ſouverain, & lui pour viceroi.

1535.

Puiſſance formidable de Barberouſſe.

Son premier ſoin fut de mettre le royaume, dont il venoit de s'emparer, en état de défenſe. Il fit faire à grands frais des fortifications régulieres au fort de la Goulette, qui devint l'abri principal de ſa flotte, & ſon grand arſenal de mer & de guerre. Maître d'une ſi grande étendue de pays, il continua d'exercer ſes brigandages contre les Etats chrétiens, & il ſe trouva en état de porter encore plus loin & avec plus d'impunité ſes déprédations & ſes violences. L'empereur recevoit chaque jour de ſes ſujets d'Eſpagne & d'Italie, des plaintes ſur les outrages continuels que commettoient les vaiſſeaux de ce pirate. Toute la chrétienté jettoit les yeux ſur lui : c'étoit au prince le plus puiſſant & le plus heureux qui régnât alors, à mettre fin à ce genre d'oppreſſion ſi odieux & ſi nouveau. De ſon côté, Muley-Aſſan, chaſſé de Tunis, & ne

1535. Le roi détrôné de Tunis implore le secours de l'empereur. 21 Avril 1535.

trouvant aucun des princes Mahométans d'Afrique qui eût la volonté ou le pouvoir de l'aider à reconquérir son trône, s'adressa à Charles, comme à la seule puissance qui pût défendre ses droits contre un usurpateur si formidable. L'empereur, également jaloux de délivrer ses Etats d'un voisin aussi dangereux que Barberousse & de paroître le protecteur d'un prince malheureux, vouloit aussi recueillir la gloire qu'on attachoit alors à toute expédition contre les Mahométans : il conclut aussi-tôt un traité avec Muley-Assan, & se disposa à faire une descente à Tunis. Depuis l'essai qu'il avoit fait de ses talens pour la guerre dans la derniere campagne de Hongrie, il étoit devenu si avide de réputation militaire, qu'il résolut de commander ses troupes en personne. Il

Ses préparatifs pour cette expédition.

rassembla toutes les forces réunies de ses Etats pour une entreprise où il alloit exposer sa gloire, & qui fixoit l'attention de toute l'Europe.

Une flotte Flamande amena des Pays-Bas un corps d'infanterie Allemande (*a*) : les galeres de Naples & de Sicile prirent sur leur bord les bandes Espagnoles & Italiennes, composées de vieux soldats qui s'étoient distinguées par tant de victoires remportées sur les François. L'empereur s'embarque à Barcelone avec l'élite de la noblesse Espagnole, que joignit un détachement considérable venu du Portugal sous la conduite de l'infant Don Louis, frere de Charles. André Doria fit voile avec ses galeres, les mieux équipées de tous les vaisseaux de l'Europe, & commandées par les plus habiles Officiers. Le pape fournit tous les secours qui furent en son pouvoir pour concourir au succès de cette pieuse entreprise ; & l'ordre de Malte, éternel ennemi des infideles, équi- 1535.

(*a*) Hardi, *Annales Brabant.* 1, 599.

pa aussi une flotte, peu nombreuse,
1535. mais formidable par la valeur des chevaliers qu'elle portoit. Le port de Cagliari en Sardaigne, fut le rendez-vous général. Doria fut nommé grand amiral de la flotte; & le commandement en chef des forces de terre fut donné au marquis du Guast.

Il descend en Afrique. Cette flotte composée de près de cinq cens navires, à bord desquels étoient plus de trente mille hommes de troupes réglées, partit de Cagliari le 16 Juillet, & après une heureuse navigation, prit terre à la vue de Tunis. Barberousse qui avoit été informé de bonne heure de l'armement immense que faisoit l'empereur, & qui en avoit aisément démêlé l'objet, s'étoit préparé avec autant de prudence que de vigueur à bien défendre sa nouvelle conquête. Il rappella ses corsaires de tous les lieux où ils croisoient; il fit venir d'Alger toutes les troupes qu'il put en

retirer ſans dégarnir cette ville; il envoya des meſſagers à tous les princes d'Afrique, Maures & Arabes, à qui il peignit Muley-Aſſan comme un infâme apoſtat, qui, excité par l'ambition & le deſir de la vengeance, s'étoit rendu le vaſſal d'un prince chrétien, avec qui il ſe joignoit pour détruire la religion de Mahomet; il ſçut avec tant d'art enflammer le zele de ces princes ignorans & ſuperſtitieux, qu'ils prirent les armes comme pour défendre une cauſe commune. Vingt mille chevaux, avec un corps nombreux d'infanterie, s'aſſemblerent à Tunis, & Barberouſſe, en leur diſtribuant à propos des préſens, entretenoit leur ardeur & l'empêchoit de ſe refroidir. Mais il connoiſſoit trop bien l'ennemi à qui il avoit affaire, pour eſpérer que des troupes légeres puſſent tenir contre la cavalerie peſamment armée & la vieille infanterie de l'armée impériale : ſa principale

1535.

1535. Siege de la Goulette.

confiance étoit dans le fort de la Goulette & dans son corps de soldats Turcs, qui étoient armés & disciplinés à la maniere Européenne. Il jetta dans le fort six mille de ces Turcs sous le commandement de Sinan, renégat Juif, le plus brave & le plus expérimenté de tous ses pirates. Le fort fut aussitôt investi par l'empereur. Comme ce prince étoit maître de la mer, son camp étoit pourvu de toutes les denrées nécessaires, & même de toutes les commodités de la vie, en si grande abondance, que Muley-Assan qui n'étoit pas accoutumé à voir faire la guerre avec tant d'ordre & de luxe, ne pouvoit se lasser d'admirer la puissance de l'empereur. Ses troupes animées par sa présence, & se faisant un mérite de verser leur sang pour une cause si sainte, se disputoient à l'envi tous les postes où il y avoit de l'honneur & du péril. Il ordonna trois attaques distinctes, & en chargea

gea séparément les Allemands, les Espagnols & les Italiens, qui les poufferent avec toute l'ardeur qu'inspire l'émulation nationale. Sinan déploya, de son côté, une fermeté & une habileté qui justifierent la confiance dont son maître l'avoit honoré, la garnison supporta, avec le plus grand courage, la fatigue d'un service pénible & continu : mais malgré les fréquentes sorties qui interrompoient les travaux des assiégeans, malgré les allarmes que les Maures & les Arabes donnoient au camp de l'empereur par leurs incursions continuelles, les breches devinrent si considérables du côté de la terre, tandis que la flotte battoit avec la même vigueur & le même succès les fortifications construites du côté de la mer, que la place fut emportée dans un assaut général. Sinan, après la résistance la plus opiniâtre, se retira avec les débris de sa garnison vers la ville, en traversant les bas fonds de la baye.

1535.

Le fort est pris d'assaut le 25 Juillet.

La prise du fort de la Goulette
1535. rendit l'empereur maître de la flotte de Barberousse, composée de dix-huit galeres & galiotes, ainsi que de son arsenal, & de trois cens canons, la plupart de fonte, qui étoient placés sur les remparts; un tel nombre de canons étoit étonnant pour ce temps-là, & prouve également l'importance de ce fort & la puissance de Barberousse. L'empereur entra dans la Goulette par la breche, & se tournant vers Muley-Assan : *Voici*, lui dit-il, *une porte ouverte par laquelle vous rentrerez dans vos États.*

Barberousse sentit toute l'étendue de la perte qu'il venoit de faire; mais loin de se décourager, il n'en fut pas moins déterminé à bien défendre Tunis. L'enceinte de cette ville étoit trop vaste & les murs étoient en trop mauvais état pour qu'il pût espérer de la défendre avec avantage; comme d'ailleurs il ne pouvoit compter sur la

fidélité des habitans, ni espérer que les Maures & les Arabes soutinssent les travaux & les fatigues d'un siege, il prit (*a*) la résolution hardie de s'avancer vers le camp des ennemis à la tête de son armée, qui montoit à cinquante mille hommes, & d'abandonner la destinée de son royaume au sort d'une bataille. Il fit part de son dessein à ses principaux officiers: en leur représentant le danger de laisser dans la citadelle dix mille esclaves chrétiens qu'il y avoit enfermés, & qui pourroient fort bien se révolter pendant l'absence de ses troupes, il leur proposa, comme une précaution nécessaire à la sûreté commune, de massacrer sans miséricorde ces esclaves avant de se mettre en marche. Les officiers applaudirent avec joie au dessein qu'il avoit de hasarder une bataille; mais quoi-

1535.

(*a*) Ruscelli, *lettere dei principi*. p. 119, &c.

1535.

que leur métier de pirates les eût familiarisés avec toutes les scenes de carnage & de barbarie, l'affreuse proposition d'égorger dix mille hommes à la fois, leur fit horreur ; & Barberousse, plutôt par la crainte de les irriter, que par aucun sentiment d'humanité, consentit à laisser la vie aux esclaves.

Il défait l'armée de Barberousse.

Pendant ce temps-là, l'empereur commençoit à s'avancer vers Tunis, & quoique ses troupes souffrissent des fatigues incroyables, en marchant sur les sables brûlans qu'il leur falloit traverser, sans trouver d'eau, & sous le poids d'un soleil ardent, elles se trouverent bientôt à portée de l'ennemi. Les Maures & les Arabes enhardis par la supériorité de leur nombre, attaquerent les troupes impériales dès qu'elles parurent, & se précipiterent sur elles avec de grands cris ; mais leur impétuosité sans discipline ne put tenir un seul instant contre le choc soutenu de ces troupes réglées ; &

malgré la préfence d'efprit de Barberouffe & tous les efforts qu'il fit pour les rallier, malgré l'exemple qu'il leur donnoit en s'expofant aux plus grands périls, la déroute fut fi générale, qu'il fe trouva entraîné lui-même dans la fuite de fes foldats vers la ville. Il la trouva dans la plus grande confufion : une partie des habitans en fortoient avec leurs familles & leurs effets ; d'autres étoient prêts à en ouvrir les portes au vainqueur ; les foldats Turcs fe difpofoient à la retraite, & les efclaves chrétiens étoient déja maîtres de la citadelle, qui dans ce défaftre eût pu lui fervir d'afyle. Ces malheureux captifs, animés par le défefpoir, avoient profité de l'abfence de Barberouffe, comme il l'avoit bien prévu : dès qu'ils fentirent que fon armée étoit éloignée de la ville, ils corrompirent deux de leurs gardes, briferent leurs fers, & forçant leurs prifons, ils repoufferent la garnifon Turque &

1535.

1535. tournerent l'artillerie du fort contre leurs tirans. Barberousse, furieux & désespéré, s'enfuit avec précipitation à Bona, reprochant à ses officiers leur fausse compassion, & se reprochant à lui-même la foiblesse qu'il avoit eue de céder à leur avis.

Tunis se rend.

Cependant Charles satisfait d'une victoire aisée, qui ne lui avoit presque pas coûté de sang, s'avançoit vers Tunis lentement & avec toutes les précautions nécessaires dans un pays ennemi. Il ne connoissoit pas encore toute sa bonne fortune. Un courier député par les esclaves révoltés vint lui apprendre le succès de leurs nobles efforts & la nouvelle de leur liberté ; en même-temps arriverent des députés de la ville, qui lui en présenterent les clefs, & implorerent sa protection pour les préserver des insultes de son armée. Tandis qu'il s'occupoit des moyens de prévenir le désordre & le pillage, ses soldats qui crai-

gnoient d'être frustrés du butin qu'ils s'étoient promis, fondirent soudain & sans aucun ordre dans la ville, & commencerent à tuer & à piller sans aucun ménagement. Il étoit trop tard alors pour songer à réprimer leur cruauté, leur avarice & leur licence. Tunis fut en proie à tous les outrages que le soldat est capable de commettre dans une ville prise d'assaut, & à tous les excès où peuvent porter les passions, quand elles sont irritées par le mépris & la haine qu'inspire la différence de mœurs & de religion. Plus de trente mille habitans innocens périrent dans ce jour funeste, & dix mille furent emmenés en esclavage. Muley-Assan remonta sur son trône au milieu du sang & du carnage, en exécration à ses sujets sur lesquels il avoit fait tomber tant de calamités; il fut un objet de pitié pour ceux mêmes dont la fureur étoit la cause de tous ces maux. L'empe-

1535.

reur gémit de l'accident fatal qui avoit souillé l'éclat de sa victoire ; cependant au milieu de cette scene d'horreur, un spectacle intéressant lui fit éprouver un sentiment consolant & agréable : dix mille esclaves chrétiens, parmi lesquels se trouvoient plusieurs personnes de distinction, vinrent au-devant de lui lorsqu'il entra dans la ville, & tombant à ses pieds, le remercierent & le bénirent comme leur libérateur.

1535.

Il rétablit Muley-Assan sur son trône.

Charles, en accomplissant la promesse qu'il avoit faite au roi Maure de le rétablir dans ses Etats, ne négligea pas de prendre les précautions nécessaires pour réprimer le pouvoir des corsaires Africains, & pour assurer la tranquillité de ses sujets & les intérêts de la couronne d'Espagne, il conclut un traité avec Muley-Assan, aux conditions suivantes : que le roi Maure tiendroit le royaume de Tunis en fief de la couronne d'Espagne, & en feroit

hommage à l'empereur comme à son seigneur suzerain ; que tous les esclaves chrétiens qui se trouvoient alors dans ses Etats, de quelque nation qu'ils fussent, seroient remis en liberté sans rançon ; que les sujets de l'empereur auroient dans son royaume la liberté de faire le commerce, & de professer publiquement la religion chrétienne ; qu'outre le fort de la Goulette, dont l'empereur resteroit en possession, tous les ports du royaume qui étoient fortifiés, lui seroient encore remis ; que Muley-Assan payeroit tous les ans douze mille écus pour l'entretien de la garnison Espagnole qui resteroit dans le fort de la Goulette ; qu'il ne feroit aucune alliance avec les ennemis de l'empereur, & qu'il lui feroit présent tous les ans, en reconnoissance de sa vassalité, de six chevaux Maures, & d'autant de faucons (*a*). Après avoir ainsi ré-

1535.

17 Août.

(*a*) Dumont, *corps diplom.* 2, 128. Summonte, *hist. di Napoli*, 4, 89.

glé les affaires d'Afrique, châtié
1535. l'insolence des corsaires, assuré à ses sujets une retraite, & à ses flottes une rade favorable, sur les côtes même d'où tant de pirates étoient venus ravager ses Etats, Charles se rembarqua pour retourner en Europe, la saison orageuse & les maladies de son armée ne lui permettant pas de poursuivre Barberousse (*a*).

Gloire qu'acquit l'empereur.

Cette expédition, dont il paroît que les contemporains mesurerent plutôt le mérite sur la générosité apparente de l'entreprise, sur la magnificence avec laquelle elle fut conduite, & sur le succès qui la couronna, que sur l'importance des suites qu'elle eut, éleva l'empereur

(*a*) Joh. Etropii *diarium expedition. Tunetanæ*, *ap. Scard. V.* 2, p. 320, &c. Jovii, *hist. l.* 34, 153, &c. Sandov. 2, 154, &c. Vertot. *hist. des cheval. de Malthe. Epitres des princes par Ruscelli, traduites par Belleforest*, p. 119, 120, &c.

au comble de la gloire, & fit de cette époque la plus éclatante de toutes celles de son regne. Vingt mille esclaves qu'il arracha à la captivité, tant par ses armes que par son traité avec Muley-Assan (*a*), & à qui il fournit des habits & de l'argent pour les mettre en état de retourner chacun dans leur patrie, publierent dans toute l'Europe les éloges de la générosité de leur bienfaiteur, & exalterent sa puissance & ses talens avec l'exagération naturelle aux sentimens de la reconnoissance & de l'admiration. La renommée de Charles éclipsa alors celle des autres monarques de l'Europe. Tandis que tous ces princes ne s'occupoient que d'eux-mêmes & de leurs intérêts particuliers, il se montra digne d'occuper le rang de premier prince de la chrétienté, 1535.

(*a*) Summonte, *hist. di Nap.* vol. 4, p. 103.

1535\. en paroissant ne songer qu'à défendre l'honneur du nom chrétien & à assurer le bien-être & la tranquillité de l'Europe.

Fin du V Livre.



L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.



LIVRE VI.

MALHEUREUSEMENT pour la réputation de François premier, la conduite qu'il tint alors parut à ses contemporains former un contraste frappant avec celle de son rival. Ils ne lui pardonnoient pas de profiter du moment où l'empereur avoit tourné toutes ses forces contre l'en-

1535.

Causes d'une nouvelle guerre entre l'empereur & François.

nemi commun, pour faire revivre
1535. ses prétentions sur l'Italie, & replonger l'Europe dans une nouvelle guerre. J'ai déja observé que le traité de Cambray n'avoit pas étouffé les germes de l'inimitié qui animoit les deux princes l'un contre l'autre, & qu'il avoit tout au plus couvert, mais non éteint les feux de la discorde. François, sur-tout, qui n'aspiroit qu'au moment favorable de recouvrer la réputation & les territoires qu'il avoit perdus, continuoit de négocier avec les cours étrangeres; il faisoit tous ses efforts pour irriter la jalousie que la plupart des princes avoient conçue de la puissance & des desseins de l'empereur, & pour faire naître dans le cœur des autres les soupçons & les allarmes dont le sien étoit dévoré. Il s'adressa surtout à François Sforce, qui étoit, il est vrai, redevable à Charles de la possession du duché de Milan, mais qui le tenoit à des conditions si dures, qu'elles le rendoient non

feulement vaffal de l'empire, mais encore tributaire & dépendant de l'empereur. L'honneur d'avoir époufé la niece du plus grand fouverain de l'Europe, ne pouvoit lui faire oublier la honteufe fervitude à laquelle il fe trouvoit abaiffé, & cet état lui parut fi infupportable, que tout foible & timide qu'il étoit, il prêta avidement l'oreille aux premieres propofitions que lui fit François, de l'affranchir du joug. Les ouvertures lui furent portées par Merveille, gentilhomme Milanès, réfident à Paris : & quelque temps après, afin d'avancer la négociation, Merveille fut envoyé à Milan fous prétexte de vifiter fes parens, mais avec des lettres de créance fecrettes, qui lui donnoient le titre d'ambaffadeur de François. Ce fut en cette qualité que Sforce le reçut ; mais malgré tous les foins qu'on prit pour empêcher ce fecret de tranfpirer, Charles le pénétra, foit qu'il en eût des avis pofitifs, foit qu'il n'eût que des foupçons. Il

1535.

fit au duc des réprimandes & des
1535. menaces si séveres, que ses ministres & lui-même également intimidés, donnerent à l'Europe la preuve la plus ignominieuse pour eux de la crainte servile qu'ils avoient d'offenser l'empereur. Ils vinrent à bout d'engager Merveille dans une querelle avec un des domestiques du duc ; l'ambassadeur qui n'avoit ni la prudence ni la modération qu'auroit exigé l'emploi qui lui étoit confié, tua son adversaire ; on l'arrêta sur-le-champ, on lui fit son procès, il fut condamné à perdre la tête, & la sentence fut exécutée au mois de Décembre 1533. François étonné qu'on eût ainsi violé un caractere qui étoit sacré parmi les nations les plus barbares, & indigné de l'affront fait à la majesté de sa couronne, menaça Sforce des effets de son ressentiment, & porta ses plaintes à l'empereur, qu'il regardoit comme le véritable auteur de cet outrage inoui. Mais n'ayant pu obtenir au-

cune satisfaction de l'un ni de l'autre, il en appella à tous les princes de l'Europe, & se crut alors en droit de tirer vengeance d'une insulte, qu'il ne pouvoit laisser impunie sans avilir son caractere & sans déshonorer son rang. 1535.

Armé de ce prétexte pour commencer une guerre, à laquelle il étoit résolu, il redoubla d'efforts pour engager les autres princes à prendre part dans sa querelle; mais des événemens imprévus rendirent toutes ses mesures inutiles. Après avoir sacrifié l'honneur de sa maison en mariant son fils à Catherine de Médicis, dans la vue de s'attacher Clément, la mort de ce pontife le priva de tous les avantages qu'il attendoit de cette alliance. Paul III, successeur de Clément, quoique disposé par inclination à servir les intérêts de l'empereur, parut déterminé à garder la neutralité qui convenoit à son caractere de pere commun des princes divisés. Le roi d'Angleterre occupé de projets & de soins do-

François ne trouve point d'alliés.

mestiques, évita pour cette fois, de s'engager dans les affaires du continent, & refusa de secourir François, à moins qu'il ne voulût suivre son exemple & secouer le joug de l'autorité des papes.

1535.

Ses négociations avec les Protestans d'Allemagne.

Ces refus inattendus obligerent François à solliciter plus vivement le secours des princes protestans qui formoient la ligue de Smalkalde. Pour gagner plus aisément leur confiance, il chercha à flatter le zele qu'ils avoient pour leurs nouvelles doctrines, & qui étoit leur passion dominante. Il affecta une modération particuliere sur tous les points contestés. Il permit à du Bellay, son envoyé en Allemagne, d'exposer ses sentimens sur les articles les plus importans, dans des termes qui ne différoient pas beaucoup de ceux qu'employoient les protestans (a): il poussa même la condescendance jusqu'à in-

(a) Freheri, *script rer. German.* 3, 355, &c. Sleid. *hist.* 178, 183. Seckend. *l.* 3, 103.

viter Melanchthon, que la douceur de ses mœurs & son caractere pacifique distinguoient parmi les réformateurs, à se rendre à Paris, sous prétexte de vouloir prendre avec lui les mesures les plus propres à réconcilier les sectes opposées, qui divisoient si malheureusement l'église (*a*). Toutes ces complaisances étoient plutôt des artifices de la politique de ce prince, que l'effet de sa conviction : car quelque impression que les nouvelles opinions eussent faite sur l'esprit de ses sœurs, la reine de Navarre, & la duchesse de Ferrare, la gaieté & l'amour du plaisir, qui formoient le caractere de François, ne lui laissoient gueres le temps d'approfondir des disputes théologiques. 1535.

Il perdit bientôt tout le fruit de ces artifices peu honorables, par une démarche qui ne s'accordoit Il les irrite.

(*a*) Camerarii, *vita Ph. Melanchthonis* 12°. *Hag.* 1655, p. 12.

guere avec les déclarations qu'il
1535. avoit faites aux princes Allemans. Il ne faut cependant pas oublier qu'il fut forcé à cette démarche par les préjugés de son siecle, & par les idées superstitieuses de ses propres sujets. Son étroite liaison avec le roi d'Angleterre, hérétique excommunié, ses fréquentes négociations avec les protestans d'Allemagne, & l'audience publique qu'il donna à un envoyé du sultan Soliman, avoient fait naître de violens soupçons sur la sincérité de son attachement à la religion; & ces soupçons s'étoient encore singulierement fortifiés par la résolution qu'il avoit prise, d'attaquer l'empereur, qui dans toutes les occasions avoit montré le plus grand zele pour la défense de la religion, & dans le moment même où il se préparoit à une expédition contre le corsaire Barberousse, expédition qu'on regardoit alors comme une sainte entreprise. Le roi de France avoit donc besoin de

justifier ses sentimens par quelque preuve éclatante de son respect pour la doctrine reçue dans l'église. Le zele indiscret de quelques-uns de ses sujets, qui avoient adopté les opinions du protestantisme, lui présenta l'occasion qu'il cherchoit. Ils avoient affiché aux portes du louvre, & dans toutes les places publiques, des placards qui contenoient des satyres indécentes sur les dogmes & les cérémonies de l'église romaine. Six des auteurs ou complices de ces placards téméraires, furent découverts & arrêtés. Le roi, pour conjurer les malheurs qu'on supposoit que ces blasphêmes pourroient attirer sur la nation, ordonna une procession solemnelle: le saint sacrement fut porté en grande pompe dans les principales rues de la ville. François marchoit devant, la tête nue, une torche à la main: les princes du sang portoient le dais, & toute la noblesse marchoit en ordre à la suite. En présence de cette nombreuse assem-

1535.

blée, le roi, qui s'exprimoit ordinairement dans un langage énergique & animé, déclara que si une de ses mains étoit infectée d'hérésie, il la couperoit avec l'autre, & qu'il n'épargneroit pas même ses propres enfans, s'il les trouvoit coupables de ce crime; & pour prouver que cette protestation étoit sincere, il condamna les six malheureux qu'on avoit pris, à être brûlés publiquement avant la fin de la procession, & leur exécution fut accompagnée des traitemens les plus barbares & les plus révoltans (a).

1535.

Ils refusent de se joindre à lui.

Les princes de la ligue de Smalkalde, pleins du ressentiment & de l'indignation que leur avoit inspiré la cruauté avec laquelle on avoit traité leurs freres, ne pouvoient plus ajouter de foi aux déclarations du roi de France, lorsqu'il offroit de protéger en Allemagne les mêmes opi-

(a) Belcarii, *comment. rer. gallic.* 646. Sleid. *hist.* 175, &c.

nions qu'il perſécutoit avec tant de rigueur dans ſes propres états ; en 1535.
ſorte que tout l'art & toute l'éloquence qu'employa du Bellay pour juſtifier ſon maître, & faire l'apologie de ſa conduite, ne firent aucune impreſſion ſur leurs eſprits. D'ailleurs l'empereur n'avoit juſqu'alors uſé d'aucune violence contre les réformés ; il ne s'étoit jamais oppoſé aux progrès de leur doctrine, & il s'étoit même engagé, dans la diete de Ratisbonne, à ne pas inquiéter ceux qui l'avoient embraſſée. Ils eurent la prudence de compter beaucoup plus ſur la certitude de cet engagement ſubſiſtant, que ſur les eſpérances précaires & éloignées dont François vouloit les amuſer. La foibleſſe ſur-tout avec laquelle il avoit abandonné ſes alliés à la paix de Cambray, étoit trop récente pour être oubliée, & n'encourageoit perſonne à ſe fier à ſon amitié & à compter ſur ſa généroſité. Déterminés par tous ces motifs, les proteſtans refuſerent de fournir

à François aucun secours contre
1535. l'empereur. L'électeur de Saxe, le plus zélé d'entr'eux, craignant de donner de l'ombrage à l'empereur, ne voulut jamais permettre à Melanchon de se rendre à la cour de François, malgré l'extrême desir qu'avoit Mélanchon d'entreprendre ce voyage, soit qu'il fût flatté de l'invitation d'un grand monarque, ou qu'il crût que sa présence pourroit y être utile au parti protestant.

L'armée françoise marche vers l'Italie.

Quoique parmi le grand nombre des princes à qui la puissance toujours croissante de Charles inspiroit de la crainte ou de la jalousie, il ne s'en trouvât aucun qui voulût seconder François dans les efforts qu'il méditoit pour balancer ou limiter cette puissance; il n'en donna pas moins ordre à son armée de s'avancer vers les frontieres d'Italie. Comme il n'avoit pris les armes que sous le prétexte de châtier l'insolence du duc de Milan, qui avoit osé violer d'une maniere atroce le droit des gens, il sembloit que tout

tout le poids de sa vengeance n'eût dû tomber que sur les Etats du coupable. Mais tout-à-coup & dès le commencement même de la campagne, les opérations de la guerre prirent une autre direction. Charles, duc de Savoie, le moins actif & le moins habile des princes de la branche dont il descendoit, avoit épousé Béatrix de Portugal, sœur de l'empereur. Cette femme par ses grands talens se rendit bientôt maîtresse absolue des volontés de son époux : fiere d'être la sœur de l'empereur, ou séduite par les grandes promesses dont il flattoit son ambition, elle forma, entre la cour impériale & le duc son mari, une union peu compatible avec cette neutralité qu'une sage politique & la situation de ses Etats lui avoient fait garder jusqu'alors entre les deux monarques rivaux. François sentoit vivement à quels périls il pouvoit se trouver exposé, si en entrant en Italie il laissoit derriere lui les Etats d'un prince telle- 1535.

ment dévoué aux intérêts de l'empereur, qu'il avoit envoyé son fils aîné à la cour de Madrid pour y être élevé & pour y servir d'ôtage de la fidélité du pere. Clément VII, dans l'entrevue qu'il avoit eue avec François à Marseille, lui avoit peint ce danger avec les couleurs les plus fortes, & lui avoit en même-temps suggéré le moyen de s'en garantir, en lui conseillant de commencer son expédition contre le Milanès, par la prise de la Savoie & du Piémont, comme la seule ressource pour s'assurer une communication avec son royaume. François, qui avoit plusieurs raisons de haïr le duc, ne pouvoit lui pardonner sur-tout d'avoir fourni à Bourbon l'argent avec lequel ce rebelle avoit levé les troupes qui défirent les François à la funeste bataille de Pavie; il saisit avec ardeur une occasion de faire connoître combien il avoit été sensible à ces outrages, & comment il sçavoit les punir. Il ne manqua pas de prétextes qui pouvoient don-

1535.

Il s'empare des Etats du duc de Savoie.

ner quelque apparence de juſtice à la violence qu'il méditoit. Les Etats de France & de Savoie ſe touchoient, & ſe trouvoient même en pluſieurs endroits engagés l'un dans l'autre, d'où naiſſoient des diſputes inévitables & toujours ſubſiſtantes ſur les limites des propriétés reſpectives des deux princes. François avoit encore, par ſa mere Louiſe de Savoie, de grandes prétentions ſur le partage qu'elle devoit faire avec le duc ſon frere, de la ſucceſſion paternelle. Il ne vouloit pas cependant commencer les hoſtilités ſans quelque raiſon plus ſpécieuſe que ne pouvoient l'être des prétentions équivoques & pour la plupart ſurannées; il demanda la permiſſion de paſſer par le Piémont pour entrer dans le Milanès, ne doutant pas que le duc, par un excès d'attachement pour l'empereur, ne le refusât, & ne donnât par-là une plus grande apparence de juſtice à l'invaſion qu'il projettoit. Mais, s'il faut en croire les

1535.

1535. historiens de Savoie, qui doivent être mieux instruits de ce fait que ceux de France, le duc lui accorda sans hésiter & de la meilleure grace du monde, ce qu'il n'étoit pas en son pouvoir de refuser sans danger, & promit de donner un libre passage à l'armée françoise. Il ne resta plus alors à François d'autre expédient pour rompre entierement & justifier son projet, que de demander une entiere satisfaction sur toutes les demandes que la couronne de France pouvoit faire à la maison de Savoie, en vertu des droits de Louise (*a*). Il ne reçut sur cet article qu'une réponse vague, & il s'y attendoit sans doute; aussi-tôt l'armée françoise, sous les ordres de l'amiral de Biron, fondit par différens endroits à la fois sur les Etats du duc. Les pays de Bresse & du Bugey, qui dans ce temps-là

(*a*) Hist. Généalog. de Savoie, par Guichenon, *folio* 3, 1660, 1, 639.

étoient annexés à la Savoie, furent envahis en un moment. La plupart des villes du duché ouvrirent leurs portes à l'approche de l'ennemi; le petit nombre de celles qui restoient & qui voulurent faire résistance, fut bientôt emporté; & avant la fin de la campagne, le duc se vit dépouillé de tous ses Etats, à la réserve du Piémont où il ne lui restoit que quelques places fortes en état de se défendre.

1535.

Pour comble d'infortune, la ville de Geneve, dont le duc prétendoit avoir la souveraineté qu'il exerçoit déja en partie, secoua le joug, & sa révolte entraîna la perte de toutes les terres adjacentes. Geneve étoit alors une ville impériale, quoique soumise au domaine direct de ses propres évêques & ayant les ducs de Savoie pour souverains éloignés. La forme de sa constitution intérieure étoit purement républicaine; elle étoit gouvernée par des syndics & un conseil, dont les membres étoient

La ville de Geneve recouvre sa liberté.

choisis par le peuple. De ces jurif-
1535. dictions diverfes, fouvent oppofées l'une à l'autre, naquirent deux partis qui fubfifterent long-temps dans cet Etat : le premier étoit compofé de ceux qui fe donnoient pour défenfeurs des privileges de la république : ils prenoient le nom d'*Eignotz* ou de confédérés pour la défenfe de la liberté commune, & avoient flétri du nom de *Mammelus* ou efclaves, le parti de ceux qui foutenoient les prérogatives des évêques & du duc de Savoie. A la fin, quand le proteftantifme com-
1532. mença à s'introduire dans cette ville, il infpira à ceux qui l'embrafferent cet efprit d'audace & d'entreprife qui paffoit ordinairement avec fes opinions dans l'ame des profélytes, ou ne tardoit pas à y naître. Comme le duc & l'évêque étoient par intérêt, par préjugé, & par des vues politiques, ennemis jurés de la réformation, tous les nouveaux proteftans s'unirent avec ardeur au parti des Eignotz, & le

zele de la religion ſe joignant à l'amour de la liberté, cette paſſion généreuſe prit de nouvelles forces. La fureur, l'animoſité de deux factions renfermées dans la même enceinte, occaſionna de fréquentes ſéditions, & elles ſe terminerent preſque toujours à l'avantage des partiſans de la liberté, leſquels gagnoient tous les jours du terrein. 1535.

Le duc & l'évêque, oubliant leurs anciennes conteſtations ſur les limites de leur pouvoir, ſe réunirent contre leurs communs ennemis, & les attaquerent, chacun avec les armes qui lui étoient propres. L'évêque excommunia le peuple de Geneve, comme coupable du double crime d'apoſtaſie, en abandonnant la religion établie, & de ſacrilege, en uſurpant les droits de ſon ſiege épiſcopal. Le duc les attaqua comme des rebelles à leur prince légitime, & tenta de ſe rendre maître de la ville, d'abord par ſurpriſe, enſuite à force ouverte. Les 1534.

Genevois mépriserent les foudres
1535. eccléſiaſtiques de l'évêque, & défendirent hardiment leur indépendance contre le duc; ſoutenus autant par leur propre valeur que par les ſecours puiſſans qu'ils reçurent du canton de Berne leur allié, & du roi de France, qui leur fit paſſer ſecrettement quelques ſoldats & quelque argent, ils firent échouer toutes les tentatives du duc. Non contens de l'avoir repouſſé, & ne voulant plus eux-mêmes ſe borner à ſe défendre, ils profiterent de l'impuiſſance où étoit alors le duc de leur réſiſter; & tandis qu'il étoit accablé par l'armée françoiſe, ils s'emparerent de pluſieurs châteaux & places fortes qu'il poſſédoit dans le voiſinage de Geneve; ils ſe délivrerent ainſi de la vue de ces odieux monumens de leur acienne dépendance, & aſſurerent pour l'avenir un appui de plus à leur liberté. En même-temps le canton de Berne envahit & conquit le pays de Vaux,

ſur lequel il avoit quelques préten-
tions. Le canton de Fribourg, quoi- 1535.
que paſſionnément attaché à la religion catholique, & ſans avoir aucun ſujet particulier de querelle avec le duc, voulut auſſi partager les dépouilles de ce prince infortuné. Une grande partie de ces conquêtes ou uſurpations, conſervées depuis par ces deux cantons, ont conſidérablement augmenté leurs forces, & ſont devenues la plus belle portion de leur territoire. Malgré tous les projets & toutes les entrepriſes des ducs de Savoie pour rétablir dans la ſuite leur domination dans Geneve, cette ville a toujours conſervé ſon indépendance; & cet avantage lui a procuré un degré de conſidération, d'opulence & de politeſſe, qu'elle n'eût jamais atteint ſans la liberté (*a*).

(*a*) *Hiſt. de la ville de Geneve, par Spon.* 12°. *utr.* 1685, p. 99. *Hiſt. de la*

1535. L'empereur hors d'état de fecourir le duc de Savoie.

Au milieu de cet enchaînement de malheurs & de pertes, le duc de Savoie ne voyant de ressource que dans la protection de l'empereur, la sollicita avec la plus grande importunité, dès que ce prince fut revenu vainqueur de son expédition de Tunis ; & il avoit bien le droit d'en attendre du secours, puisque son attachement pour les intérêts de Charles avoit été la cause principale de ses malheurs. Cependant Charles n'étoit pas en état de le secourir avec la vigueur & la diligence que demandoit sa situation. La plus grande partie des troupes qui avoient été employées à l'expédition d'Afrique, n'ayant été engagée que pour ce service seul, furent licenciées à la fin de la campagne. Les vieux corps que commandoit Antoine de Léve, suffisoient

---

réformation de Suisse, par *Ruchat*, *Gen.* 1728, tom. 4, p. 294, &c. tom. 5, p. 216 ; &c. *Mémoires de du Bellai*, 181.

à peine pour la défense du Milanès, & le trésor de l'empereur étoit entierement épuisé par les frais immenses qu'avoit coûté la campagne d'Afrique. 1535.

24 Octob. Mort de Sforce duc de Milan.

Mais la mort de François Sforce, occasionnée, suivant quelques historiens, par la terreur que jetta dans son esprit l'invasion des François, dont les deux précédentes avoient été si fatales à sa famille, donna à l'empereur tout le loisir de se préparer à la guerre. Cet événement inattendu changea totalement les sujets de querelle & la nature de la guerre. François n'avoit d'abord eu d'autre prétexte pour prendre les armes que celui de punir Sforce de l'affront qu'avoit reçu la couronne de France, & ce prétexte se trouva éteint par sa mort : mais comme ce prince ne laissoit point de postérité, tous les droits qu'avoit François sur le duché de Milan, & qu'il n'avoit cédés qu'à Sforce & à ses enfans, revenoient en entier au roi de France.

1535. L'objet favori de ce monarque étoit de recouvrer le Milanès; aussi le reclama-t-il sur-le-champ; & s'il avoit appuyé son droit en faisant avancer sans perdre de temps vers Milan la forte armée qui étoit cantonnée dans la Savoie, il s'en seroit aisément assuré la possession, ce qui étoit l'objet le plus important. Mais François, à mesure qu'il avançoit en âge, devenoit de jour en jour moins entreprenant, & le souvenir de ses infortunes passées, qui ne s'effaçoit point de son ame, le jettoit quelquefois dans une excessive timidité. Au lieu de se servir de ses forces, il se borna aux négociations; & par une modération qui venoit de la crainte, & qui est ordinairement fatale dans toutes les grandes affaires, il négligea de saisir l'occasion favorable qui s'offroit à lui. Cependant Charles, en qualité de souverain, prit possession du duché, comme d'un fief de l'empire qui se trouvoit vacant; & tandis que François perdoit le temps à ex-

Prétentions de François sur ce duché.

pliquer & à défendre ses droits par des argumens & des mémoires, tandis qu'il employoit tout son art à familiariser les puissances Italiennes avec l'idée de le revoir s'établir en Italie, Charles prenoit en silence toutes les mesures propres à faire échouer ce projet. Il eut grand soin de ne pas laisser voir trop tôt ses intentions secrettes; il affectoit de reconnoître la justice de la réclamation de François, & paroissoit n'être inquiet que des moyens de lui laisser prendre possession du Milanès, sans troubler la paix de l'Europe, & sans détruire l'équilibre des puissances d'Italie, que les politiques de ce siecle étoient si jaloux de maintenir. Il trompa François par cette conduite artificieuse, & gagna tellement la confiance du reste de l'Europe, que sans presque donner lieu à aucun soupçon, il sçut embarrasser l'affaire de difficultés nouvelles, & prolonger à son gré les négociations. Il pro-

1535.

proposa de donner l'investiture du
1535. Milanès, tantôt au duc d'Orléans, second fils de François, tantôt au duc d'Angoulême, son troisieme fils : & comme les vues & les inclinations de la cour de France se balançoient entre ces deux princes, il transporta alternativement son choix de l'un à l'autre avec tant d'adresse & avec une dissimulation si profonde, qu'il ne paroît pas que François ni ses ministres aient jamais pénétré ses véritables intentions, & que toutes les opérations de la guerre demeurerent entierement suspendues, comme s'il n'eût resté au roi de France, qu'à prendre paisiblement possession du duché qu'il réclamoit.

1536.

Préparatifs de Charles pour la guerre.

Charles mit à profit tout le temps qu'il avoit sçu gagner, & vint à bout de déterminer les Etats de Sicile & de Naples à lui accorder des subsides plus considérables qu'il n'étoit d'usage d'en accorder alors. Mais se trouvant très-honorés de la présence de leur souverain à son

retour de Tunis; charmés d'ailleurs du désintéressement qu'il avoit 1536.
montré dans son expédition d'Afrique, & éblouis du succès qui avoit suivi ses armes, ils voulurent se montrer généreux. Ce secours le mit en état de recruter les vieux corps, d'en lever un en Allemagne, & de prendre toutes les précautions convenables pour exécuter les projets qu'il avoit formés. Du Bellay, envoyé de France en Allemagne, découvrit, malgré tous les prétextes qu'on employa pour lui donner le change, l'intention où l'on étoit de lever des troupes, & instruisit son maître d'une disposition qui prouvoit évidemment le peu de sincérité (*a*) de l'empereur. Cet avis eût dû réveiller François de l'indolence où il s'étoit plongé; mais il étoit alors si passionné pour les négociations, dont son rival connoissoit bien mieux que lui les finesses &

(*a*) *Mém. de du Bellay*, 192.

1536. les artifices, qu'au lieu de faire agir ses forces & de pousser avec vigueur ses opérations militaires, ou de s'emparer du Milanès avant que l'armée impériale fût rassemblée, il se contenta de faire de nouvelles offres à l'empereur, pour obtenir de sa libre volonté l'investiture de ce duché. Les offres étoient si avantageuses, que Charles n'eût pu les refuser, s'il eût eu l'intention d'accorder ce qu'on lui demandoit; mais il les éluda adroitement, en déclarant qu'il ne pouvoit prendre de résolution définitive sur un article qui intéressoit de si près l'Italie, avant d'en avoir conféré avec le pape. Par ce subterfuge il gagna encore du temps; ce qui lui servit à laisser mûrir les projets qu'il avoit en vue.

6 Avril. L'empereur entre dans Rome.

A la fin l'empereur vint à Rome & y fit son entrée publique avec la plus grande magnificence. Il est une circonstance frivole dont les historiens font mention, & qu'ils ont la manie de regarder comme

un présage de la guerre sanglante qui suivit : c'est que pour élargir les rues & donner un passage plus libre au cortege de l'empereur, on eut besoin d'enlever les ruines d'un temple ancien de la paix. Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles avoit alors banni de son ame toute idée de paix ; & à la fin, il leva le masque sous lequel il avoit si long-temps dérobé ses desseins à la vue de la cour de France, en déclarant ses sentimens d'une maniere aussi positive qu'extraordinaire. Les ambassadeurs de France avoient au nom de leur maître demandé une réponse décisive sur les offres qu'il faisoit pour obtenir l'investiture du Milanès : Charles promit de la donner le lendemain en présence du pape & des cardinaux assemblés en plein consistoire. Le pape & les cardinaux s'y trouverent, & tous les ambassadeurs étrangers furent invités à y assister : l'empereur se leva & s'adressant au pape, il s'étendit assez au long sur la sincérité de ses

1536.

Sa déclamation publique contre François.

vœux pour la paix de la chrétienté,
1536. & sur son aversion pour la guerre & pour les malheurs qu'elle produit : & il en fit une longue énumération dans un discours étudié & préparé d'avance : il déclara que tous ses efforts pour maintenir la tranquillité de l'Europe avoient jusqu'alors été traversés par l'insatiable & injuste ambition du roi de France : que dès sa minorité même ce prince lui avoit donné des preuves de son inimitié & de ses pernicieux desseins ; que dans la suite il n'avoit plus caché ses intentions ; qu'il avoit essayé de lui ravir à force ouverte la couronne impériale qui lui appartenoit par des droits aussi justes que naturels ; qu'il venoit tout récemment d'envahir son royaume de Navarre ; que non content de ces injustices, il avoit attaqué ses domaines & ceux de ses alliés dans l'Italie & dans les Pays-Bas ; qu'après que la valeur de ses troupes, rendues invincibles par la protection du Tout-Puissant, eut arrêté

les progrès & ruiné les armées de François, qu'il eut été fait prisonnier lui-même, il n'avoit pas encore renoncé à son injuste entreprise, & qu'il avoit continué d'employer la fraude au défaut de la force; qu'il avoit violé tous les articles du traité de Madrid, auquel il devoit sa liberté, & qu'à peine étoit-il rentré dans ses Etats, qu'il avoit pris des mesures pour rallumer une guerre que ce traité devoit éteindre; que forcé par de nouvelles disgraces d'implorer encore la paix à Cambrai, il ne l'avoit conclue & exécutée qu'avec beaucoup de mauvaise foi; qu'il avoit bientôt formé des liaisons dangereuses avec les princes hérétiques d'Allemagne, & les avoit excités à troubler la tranquillité de l'empire; qu'il venoit de chasser tout nouvellement le duc de Savoie, son beau-frere & son allié, de la plus grande partie de ses Etats; qu'après tant d'outrages multipliés, & au milieu de tant de sujets de discorde, il n'y avoit plus

1536.

1536. ni amitié ni réconciliation à espérer. Charles ajouta que tout disposé qu'il étoit à accorder l'investiture de Milan à un des princes de France, il n'étoit pas probable qu'il pût le faire, parce que François, d'un côté, n'accepteroit pas les conditions qu'il jugeoit indispensables d'y attacher pour maintenir la tranquillité de l'Europe, & que de son côté il ne trouvoit ni raisonnable ni prudent de lui donner sans précaution ni conditions la possession pure & simple du duché. Cependant, ajouta-t-il, ne prodiguons pas le sang de nos sujets innocens; décidons notre querelle d'homme à homme, avec les armes qu'il jugera à propos de choisir & à nos risques & périls, dans une isle, sur un pont, ou à bord d'une galere amarrée sur une riviere; que le duché de Bourgogne soit mis en dépôt de sa part, & celui de Milan de la mienne, & qu'ils soient le prix du vainqueur; unissons ensuite les forces de l'Allemagne, de l'Espa-

Il le défie en combat singulier.

gne & de la France pour abaisser la puissance Ottomane, & pour extirper l'hérésie du sein de la chrétienté. Mais si François refuse de terminer par cette voie tous nos différends, s'il rend la guerre inévitable, rien alors ne pourra m'empêcher de la pousser jusqu'à ce que l'un de nous deux soit réduit à n'être que le plus pauvre gentilhomme de ses propres Etats : & je ne crains pas que ce soit à moi que ce malheur arrive; j'entre en lice avec les plus belles espérances de succès : la justice de ma cause, l'union de mes sujets, le nombre & la valeur de mes troupes, l'expérience & la fidélité de mes généraux, tout se réunit pour m'assurer la victoire. Le roi de France n'a aucun de ces avantages; & si mes ressources n'étoient pas plus solides ; & mes espérances de vaincre plus fondées que les siennes, j'irois dans l'instant, les bras liés, la corde au cou, me jetter à ses pieds 1536.

& implorer sa pitié (*a*).

1536. L'empereur prononça cette longue harangue à haute voix, d'un ton impérieux, dans les termes les plus véhémens. Les ambassadeurs François, qui n'en concevoient pas bien le sens, parce qu'il la fit en langue espagnole, furent totalement déconcertés, & ils ne savoient que répondre à cette invective inattendue : l'un d'eux ayant voulu parler pour justifier la conduite de son maître, Charles l'interrompit brusquement & ne voulut pas lui permettre de continuer. Le pape, sans entrer dans aucun détail, se contenta de recommander la paix : en peu de mots, mais d'une maniere pathétique, & offrit en même-temps de faire sérieusement tous ses efforts pour procurer ce bonheur à la chrétienté. L'assemblée se sépara, encore pénétrée de la

(*a*) Du Bellay, 199. Sandov. *hist. del. emper.* 2, 226.

surprise qu'avoit excitée cette scène singuliere. Il faut avouer que dans toute sa conduite, Charles ne s'écarta jamais tant de son caractere. Au-lieu de cette prudence réfléchie, de cette conduite modérée & toujours réguliere, de cette attention scrupuleuse à observer les bienséances qui cachoient avec tant d'art ses passions secrettes, & qu'on admira dans tant d'autres occasions, on le voit ici se vanter avec arrogance de son pouvoir & de ses exploits, en face de la plus auguste assemblée de l'Europe, déclamer contre son ennemi avec autant d'emportement que d'indécence, & le défier en combat singulier avec un air de bravade, qui convenoit mieux à un champion de la chevalerie romanesque, qu'au premier monarque de la chrétienté : mais il est aisé d'expliquer cette inconséquence apparente dans sa conduite, par les effets puissans & bien connus que font sur les ames les plus fortes la

1536.

Causes de cet éclat de sa vanité.

continuité des ſuccès & les louan-
1536. ges exagérées des flatteurs. Après avoir forcé Soliman de ſe retirer devant lui, & avoir dépouillé Barberouſſe d'un royaume, il commença à ſe croire invincible. Depuis ſon retour d'Afrique, les fêtes multipliées & les réjouiſſances publiques, où l'on ne ceſſoit de célébrer ſes triomphes, l'entretenoient continuellement de ſa puiſſance. Les orateurs & les poëtes d'Italie, le pays de l'Europe où les beaux arts étoient alors le plus floriſſant, avoient épuiſé leur génie à faire ſon panégyrique; & les aſtrologues ajoutoient à ces flatteries la promeſſe d'une deſtinée plus brillante encore qui l'attendoit. Enivré de tout cet encens, il oublia ſa réſerve & ſa modération ordinaire, & ne put retenir cet élan inſenſé de ſa vanité, qui fut d'autant plus remarqué, qu'il parut plus extraordinaire & qu'il fut plus ſolennel.

Charles parut avoir bientôt ſenti lui-

lui-même l'excès où il s'étoit porté, & lorſque les ambaſſadeurs François vinrent le lendemain lui demander une explication plus claire de ce qu'il avoit dit au ſujet du duel, il leur répondit qu'il ne falloit pas regarder cette propoſition comme un défi en forme fait à leur maître, mais ſeulement comme un moyen qu'il indiquoit pour épargner du ſang. Il tâcha auſſi d'adoucir les autres expreſſions de ſon diſcours, & leur parla de leur maître en termes pleins de reſpect : mais quoique cette apologie tardive fût loin d'être ſuffiſante pour effacer l'inſulte qu'il avoit faite à François, ce prince, par un eſprit d'aveuglement inconcevable, continua encore de négocier, comme s'il eût été poſſible alors de terminer à l'amiable de tels différends. Charles voyant qu'il vouloit abſolument ſe précipiter dans le piege, entretint ſon erreur ; & en paroiſſant écouter ſes propoſitions, il gagna encore du 1536.

temps pour se mieux préparer à l'exécution de ses desseins (a).

1536.

Charles entre en France.

A la fin, l'armée impériale composée de quarante mille hommes d'infanterie & de dix mille chevaux, s'assembla sur les frontieres du Milanès; celle de France, bien inférieure en nombre, étoit campée près de Verceil, dans le Piémont; elle venoit d'être encore affoiblie par la retraite d'un corps de Suisses, que sur les adroites insinuations de Charles les cantons catholiques avoient rappellé, sous le prétexte qu'il ne convenoit pas qu'ils servissent contre le duc de Savoie, leur ancien allié. Le général François, n'osant risquer une bataille, se retiroit à mesure que les impériaux avançoient. L'empereur se mit à la tête de ses troupes, que commandoient sous lui le marquis du Guast, le duc d'Albe & Ferdinand de Gonzague; mais c'étoit

6 Mai.

(a) *Mém. de du Bellay*, 205, &c.

Antoine de Léve, qui en étoit généralissime, & ses talens & son expérience le rendoient digne de cette distinction. Charles fit bientôt voir que son dessein n'étoit pas de se borner à reconquérir le Piémont & la Savoie, mais d'aller plus loin & d'envahir les provinces méridionales de la France. Il y avoit long-temps qu'il méditoit cette entreprise, & qu'il s'appliquoit à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécuter avec une vigueur qui pût en assurer le succès. Il avoit fait passer des fonds considérables à sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, & au roi des Romains son frere, avec ordre de lever autant de troupes qu'ils pourroient, afin de former deux corps séparés, dont l'un marcheroit en France du côté de la Picardie, l'autre du côté de la Champagne, tandis qu'avec l'armée impériale, il entreroit dans ce royaume par les frontieres opposées. 1536.

Ses ministres & ses généraux,

loin de concevoir de si hautes es-
1536. pérances, lui représenterent dans les termes les plus pressans le danger auquel il s'exposoit en conduisant ses troupes si loin de ses Etats & de ses magasins, & dans des provinces qui pouvoient à peine nourrir leurs habitans. Ils le prierent de considérer d'une part les ressources inépuisables de la France toutes les fois qu'elle n'avoit à soutenir qu'une guerre défensive, de l'autre l'activité & le zele d'une noblesse brave & guerriere armée pour servir un prince qu'elle aimoit & pour repousser les ennemis de l'Etat: ils lui rappellerent les mauvais succès de Bourbon & de Pescaire, lorsqu'ils hasarderent la même entreprise dans des circonstances non moins favorables. Le marquis du Guast, en particulier, tomba à ses genoux & le conjura d'abandonner un projet téméraire. Mais les raisons multipliées qui avoient déterminé l'empereur à former ce projet, ne lui permettoient pas d'avoir aucun égard

aux remontrances de ses officiers. En toute occasion, il étoit rare qu'il se départît d'une résolution qu'il avoit une fois arrêtée : dans celle-ci il étoit trop porté à rabaisser & à mépriser les talens du roi de France son rival, talens en effet bien différens des siens ; la présomption qui accompagne la prospérité, l'aveugloit aussi ; & peut-être avoit-il la foiblesse de compter un peu sur les prédictions qui lui avoient promis l'accroissement de sa grandeur. Non-seulement il persista opiniâtrément dans son dessein ; mais il se détermina à marcher vers la France sans attendre même la réduction du Piémont, si ce n'est de quelques villes absolument nécessaires pour entretenir la communication de son armée avec le Milanès. 1536.

Le marquis de Saluces, à qui François avoit confié le commandement d'un petit corps de troupes destinées à défendre le Piémont, lui rendit ce passage plus aisé qu'il

Il reprend une partie des Etats du duc de Savoie.

n'avoit lieu de l'attendre. Ce gentilhomme, élevé à la cour de France, que le roi n'avoit cessé de combler de faveurs, & qu'il venoit d'honorer encore en lui confiant un poste de cette importance, abandonna tout-à-coup son bienfaiteur, & le trahit sans aucune raison, sans même aucun prétexte de mécontentement. Les motifs qui le porterent à cette perfidie étoient aussi puériles que l'action elle-même étoit lâche. Il avoit une foi superstitieuse à la divination & à l'astrologie judiciaire : il se persuada que la fin de la nation françoise étoit venue ; que sur ses ruines l'empereur alloit établir une monarchie universelle ; que c'étoit donc suivre les conseils de la prudence, que de s'attacher à la fortune naissante de l'empereur, & qu'il ne méritoit aucun blâme en abandonnant un prince que le ciel avoit dévoué à la destruction (*a*).

1536.

(*a*) Du Bellay, 222. *B*. 246, 6.

Sa trahison fut d'autant plus odieuse que pour ouvrir aux ennemis l'entrée de la France, il employa l'autorité même qu'il avoit reçue de son roi. Tout ce que les officiers qui lui étoient subordonnés purent proposer ou entreprendre pour la défense de leurs conquêtes, il le rejetta ou le rendit inutile. Il négligea entierement les précautions & tous les devoirs que lui imposoit son titre de commandant en chef; & par cette indigne conduite, il mit les places les plus fortes hors d'état de résister, en les laissant manquer soit de vivres, de munitions, d'artillerie, ou de garnison; il n'eût fallu aux impériaux, pour réduire le Piémont, que le temps de le traverser, si Monpezat, gouverneur de Fossano, par un effort extraordinaire de courage & d'habileté, ne les eût arrêtés presqu'un mois entier devant cette petite place. 1536.

Cet important service, rendu si à propos, donna à François le temps Plan de François,

1536. pour défendre son royaume.

de rassembler ses forces, & de combiner un plan de défense contre des dangers qui lui parurent alors inévitables. Ce prince s'arrêta au seul plan qui pouvoit le mettre en état de résister à l'invasion d'un ennemi puissant; sa prudence dans le choix des moyens & sa persévérance dans l'exécution, méritent d'autant plus d'éloges, que ce plan n'étoit pas plus conforme à son caractere qu'au génie de sa nation. Il résolut de rester sur la défensive; de ne hasarder aucune bataille, ni même aucune escarmouche un peu considérable, à moins que le succès n'en fût assuré; d'environner son camp de fortifications régulieres; de ne jetter des garnisons que dans les plus fortes places; d'affamer l'ennemi, en ravageant tout le pays des environs, & de sauver ainsi le royaume, en sacrifiant une de ses provinces. Il abandonna l'exécution de ce projet au maréchal de Montmorency, qui en étoit l'auteur, & que la nature

sembloit avoit fait naître exprès pour l'exécuter. Hautain, sévere, inexorable, plein de confiance en ses talens & de dédain pour ceux des autres, également insensible à l'amour & à la pitié, jamais Montmorency n'abandonna la résolution qu'il avoit une fois embrassée.

1536.

Montmorency est chargé de son exécution.

Le maréchal établit un camp bien fortifié sous les murs d'Avignon, au confluent du Rhône & de la Durance : l'une de ces rivieres apportoit à ses troupes, du sein des provinces intérieures, toutes leurs subsistances ; l'autre, couvroit son camp du côté par lequel il étoit le plus probable que l'ennemi approcheroit. Il travailla sans relâche à fortifier ce camp & à le rendre inexpugnable, & il y rassembla une armée considérable, quoique fort inférieure à celle de l'ennemi. Le roi avec un autre corps de troupes, alla camper près de Valence, plus haut en remontant le Rhône. Marseille & Arles furent les

Il campe près d'Avignon.

seules villes qu'il jugea à propos
1536. de défendre : la premiere, pour rester maître de la mer ; la seconde, pour servir de barriere à la province du Languedoc ; & il mit dans ces deux villes deux garnisons nombreuses composées de ses meilleures troupes, avec des officiers dont la fidélité & la valeur lui étoient connues. On força les habitans des autres villes ainsi que ceux des campagnes, à abandonner leurs maisons, & on les distribua en partie dans les montagnes, en partie dans le camp, ou dans l'intérieur du royaume. Les fortifications de toutes les places qui auroient pu servir de retraite ou de défense à l'ennemi, furent démolies. Les grains, les fourrages & les provisions de toute espece furent enlevées ou détruites sur les lieux ; tous les moulins, tous les fours furent ruinés, & les puits comblés ou mis hors d'état de servir. La dévastation s'étendoit de-

puis les Alpes jusqu'à Marseille, & du rivage de la mer jusqu'aux confins du Dauphiné. L'histoire ne fournit point d'exemple, où des nations civilisées aient employé avec tant de rigueur cet expédient terrible pour assurer la défense d'un royaume.

1536.

Charles entre dans la Provence.

Cependant l'empereur arriva avec l'avant-garde de son armée sur les frontieres de la Provence; il étoit encore tellement enivré de l'espérance du succès, que pendant quelques jours qu'il fut obligé de faire halte pour attendre le reste de son armée, il commença à distribuer à ses officiers les conquêtes qu'il alloit faire, leur promettant libéralement, afin d'encourager leur zele, les offices, les terres & les dignités de la France (*a*). Mais à l'aspect de la dévastation qui s'offrit à ses yeux en entrant dans le

(*a*) Du Bellay, 226. *A*.

1536. pays, ces brillantes espérances commencerent à s'évanouir : il conçut bientôt qu'un roi qui, pour affamer ses ennemis, avoit pu se résoudre à faire un désert d'une de ses plus riches provinces, étoit bien déterminé à défendre les autres jusqu'à la derniere extrémité. La flotte, de laquelle Charles attendoit ses principales ressources pour se procurer des subsistances, retenue par les vents contraires & par d'autres accidens auxquels les opérations maritimes sont exposées, resta long-temps sans pouvoir approcher des côtes de France; & lorsqu'elle aborda, elle n'avoit pas assez de vivres pour une armée si nombreuse (*a*) : il n'y en avoit point à espérer dans la Provence, & l'on ne pouvoit tirer de grands secours des Etats du duc de Savoie, déja épuisés par l'entretien de deux grandes armées. L'empereur se trou-

(*a*) Sandov. 2, 231.

voit également embarrassé & sur l'emploi qu'il devoit faire de ses troupes, & sur les moyens de les faire subsister ; car quoiqu'il fût alors en possession d'une province presqu'entiere, il ne pouvoit pas s'en regarder comme le maître, n'ayant que les villes qui étoient sans défense, tandis que les François retranchés dans leur camp d'Avignon, étoient toujours maîtres de Marseille & d'Arles. Charles voulut d'abord attaquer le camp, & tenter de finir la guerre par un coup décisif ; mais d'habiles officiers, qui avoient été chargés d'aller reconnoître le terrein, déclarerent que l'entreprise étoit impraticable. Il commanda donc alors qu'on investît Arles & Marseille, espérant que pour venir au secours de ces deux villes, les François quitteroient le poste avantageux ou ils étoient retranchés ; mais Montmorency, attaché à son plan, resta immobile dans le camp ; & les impériaux furent reçus avec tant de vigueur par les

1536.

Il assiege Marseille.

1536. garnisons des deux villes, qu'ils abandonnerent leur entreprise, non sans perte & sans honte. Enfin l'empereur fit un dernier effort & s'avança encore plus près d'Avignon; mais son armée continuellement harcelée par les incursions successives de petits détachemens des troupes légeres, & affoiblie par les maladies, perdit tout espoir de surmonter tant d'obstacles, d'autant plus décourageans qu'ils étoient moins attendus.

Fermeté de Montmorency à suivre son plan de défense.

Pendant les opérations, Montmorency eut plus à se défendre de ses propres troupes que de l'ennemi même; leur valeur inconsidérée faillit à précipiter la France dans tous les malheurs dont il cherchoit à la garantir par ses soins & sa prudence. Les François ne pouvoient s'accoutumer à voir un ennemi ravager sans résistance leur patrie sous leurs yeux; impatiens de la longue inaction où ils avoient été retenus, & ne prévoyant pas les avantages certains, mais lents

& éloignés, que Montmorency devoit retirer du systême de défense qu'il avoit adopté, ils demandoient la bataille avec autant d'ardeur que les impériaux eux-mêmes. Ils regardoient la conduite de leur général comme l'opprobre de la nation; ils traitoient sa prudence de timidité, sa circonspection de foiblesse, & la constance avec laquelle il suivoit son plan, d'entêtement & d'orgueil. Ces réflexions qui, d'abord, se répandirent sourdement parmi les soldats & les subalternes, furent adoptées par degrés par les officiers d'un rang plus élevé; & comme la plupart d'entr'eux étoient ou jaloux de la faveur dont Montmorency jouissoit auprès du roi, ou dégoûtés de ses hauteurs & révoltés par son caractere impérieux, le mécontentement devint bientôt général dans tout le camp; officiers, soldats, tous commencerent à murmurer & à se plaindre hautement de sa conduite. Montmorency ne fut

1536.

1536. pas plus ébranlé par les opinions & l'injustice de ses troupes, que par les insultes des ennemis, & n'en demeura pas moins ferme dans son plan ; mais pour réconcilier les esprits avec des principes qui n'étoient pas moins contraires au génie de la nation, qu'aux idées que des troupes mal disciplinées se font de l'art de la guerre, il mit dans ses manieres une affabilité qui ne lui étoit pas ordinaire ; il eut souvent la condescendance d'expliquer à ses officiers les motifs de sa conduite, de leur faire voir les avantages qui en étoient déja résultés, & le succès assuré qui en seroit la suite. A la fin François vint le joindre au camp d'Avignon, où l'armée reçut encore plusieurs renforts ; & il la crut alors assez nombreuse pour être en état de faire face à celle des ennemis. Comme il avoit eu besoin lui-même de faire violence à son caractere, pour consentir à ce que ses troupes restassent si long-temps sur la défensive,

il est probable que sa passion pour toutes les entreprises d'éclat & qui demandoient de la hardiesse, excitée encore par l'impatience de ses officiers & de ses soldats, l'auroit emporté sur la sage conduite de Montmorency, & en auroit détruit les salutaires effets (*a*). 1536.

Heureusement la retraite de l'ennemi délivra le royaume du danger où pouvoit l'exposer quelque résolution téméraire. L'empereur, après avoir perdu deux mois dans la Provence, où il étoit déja resté trop long-temps pour sa gloire, fut obligé d'en sortir, sans avoir rien fait qui fût digne des vastes préparatifs de cette campagne, ni qui pût justifier la présomption avec laquelle il s'étoit vanté de son pouvoir. Outre la perte d'Antoine de Léve & de plusieurs autres officiers de distinction, il vit que la moitié

Retraite de l'armée impériale : état malheureux où elle étoit réduite.

(*a*) *Mém. de du Bellay*, 269, &c. 312, &c.

1536. de ses troupes avoit été détruite par les maladies ou par la famine, & que le reste n'étoit pas en état de lutter long-temps contre les maux qui avoient fait périr un si grand nombre d'hommes. Il obéit malgré lui à la nécessité, & donna enfin des ordres pour la retraite. Les François ne démêlerent pas d'abord le but des mouvemens de son armée & ne songerent pas à la poursuivre; mais un corps de troupes légeres, aidé de plusieurs troupes de paysans impatiens de se venger de la dévastation de leur pays, s'attacherent à l'arriere-garde des ennemis, & saisissant tous les momens favorables pour les attaquer, jetterent plusieurs fois parmi eux le trouble & la confusion. Cette retraite ou plutôt cette fuite des impériaux, se fit avec tant de désordre & de précipitation, que toute leur route se trouva jonchée d'armes & de bagages abandonnés, & couverte de malades, de blessés & de morts : enfin, Martin du

Bellay qui vit de ses propres yeux toutes leurs miseres, ne peut en donner une idée à ses lecteurs, qu'en comparant leurs désastres à ceux des Juifs accablés sous les armes victorieuses (a) & destructives des Romains. Si dans ce moment critique Montmorency se fût avancé avec ses troupes, rien n'auroit pu sauver l'armée impériale d'une entiere destruction; mais ce général, en restant si long-temps & avec tant d'opiniâtreté sur la défensive, étoit devenu circonspect à l'excès. Son ame accoutumée à garder long-temps l'impulsion qu'elle avoit reçue, ne pouvoit changer de direction aussi promptement que les circonstances changeoient. Il continuoit encore de répéter ses maximes favorites, qu'il est plus prudent de laisser échapper le lion, que de le pousser au désespoir, & qu'il faut faire un 1536.

(a) *Mém. de du Bellay*, 316. Sandov. *hist. del. emper.* 2, 232.

pont d'or à un ennemi qui se retire.

1536.

Lorsque l'empereur eut conduit les débris épars de ses troupes jusqu'aux frontieres de Milan, & nommé le marquis du Guast pour succéder à Léve dans le gouvernement de ce duché, il partit pour Gênes. Après ce revers humiliant, il ne voulut pas s'exposer au mépris des Italiens, & repasser par les villes qu'il avoit traversées, il y avoit quelques mois, dans tout l'éclat d'un monarque triomphant & marchant à de nouvelles victoires: il prit donc le parti de s'embarquer directement pour l'Espagne (*a*).

Novemb. Opérations dans la Picardie.

Ses armes n'eurent pas sur les frontieres opposées de la France des succès capables de le dédommager des pertes qu'il venoit d'essuyer en Provence. Du Bellay, à force d'adresse & d'intrigues avoit dé-

(*a*) Jovii *hist. l.* 35, *p.* 174, &c.

terminé tant de princes Allemands à rappeller le contingent de troupes qu'ils avoient fourni au roi des Romains, qu'il fut obligé de renoncer entiérement au projet de faire une irruption dans la Champagne. L'armée nombreuse des Pays-Bas étoit entrée dans la Picardie, & l'avoit trouvée assez mal gardée, parce que toutes les forces du royaume s'étoient portées du côté du midi; mais la noblesse courut aux armes, suppléa par son courage & son activité ordinaires au défaut de préparatifs & à la négligence de son roi; elle défendit Péronne & les autres villes attaquées, avec tant de vigueur que les ennemis furent obligés de se retirer, sans avoir pu faire aucune conquête importante (*a*). 1536.

Ce fut ainsi que François, par la prudence de ses mesures, par l'union & la valeur de ses sujets,

(*a*) *Mém. de du Bellay*, 318, &c.

1536. fit échouer tous ces efforts extraordinaires, dans lesquels son rival épuisa ses forces. Jamais l'empereur, dans tout le cours de ses longues querelles avec le roi de France, ne reçut de mortification plus sensible; cette disgrace, en humiliant son orgueil, affoiblit réellement sa puissance.

Mort du dauphin. Un événement imprévu vint empoisonner la joie que donnoit à François le succès de cette campagne. Ce fut la mort du dauphin, son fils aîné, prince qui donnoit les plus grandes espérances, & qui étoit singuliérement aimé du peuple à cause de sa ressemblance avec son pere. Cette mort presque subite fut attribuée au poison, non-seulement par le vulgaire qui aime à imputer à des causes extraordinaires la mort des personnes illustres; mais par le roi même & par ses ministres. Le comte de Montecuculli, gentilhomme Italien, Echanson du dauphin, fut arrêté sur quelques soupçons & appliqué à la torture.

Il chargea publiquement les généraux de l'empereur, Gonzague & Léve, & les accusa de l'avoir porté à cet attentat; il alla même jusqu'à jetter sur l'empereur des imputations indirectes & équivoques. Dans un temps où toute la France étoit animée d'une haîne implacable contre Charles, il ne falloit pas d'autres indices pour convaincre toute la nation de la réalité de ce forfait, & l'on n'eut égard ni à l'assurance avec laquelle Charles & ses officiers protestoient de leur innocence, ni à l'indignation & à l'horreur qu'ils témoignerent de ce qu'on pouvoit les supposer capables d'une action si exécrable. Il est évident cependant que l'empereur n'avoit aucun motif qui pût l'intéresser à commettre un tel crime : outre le dauphin, François avoit deux fils, tous deux en âge de lui succéder, & il étoit lui-même dans la vigueur de son âge. Sans parler même du caractere de l'empereur, à qui l'on n'a jamais

1536.

On l'attribue au poison.

1536. pu reprocher aucune action qui ressemblât à cette atrocité, cette seule considération est plus que suffisante pour contrebalancer le poids d'un témoignage équivoque arraché dans les tourmens de la question (*a*): les historiens les moins prévenus disent que la mort du dauphin fut occasionnée par de l'eau froide qu'il but imprudemment après s'être fort échauffé en jouant à la paume; & cette cause, qui est des plus simples, est aussi la plus vraisemblable. Mais s'il est vrai qu'il ait été empoisonné, l'empereur rencontra vraisemblablement assez juste dans ses conjectures, lorsqu'il assura que le poison lui avoit été donné par les ordres de Catherine de Médicis, dans la vue d'assurer la couronne au duc d'Orléans son mari (*b*). Il est évident qu'elle eût

(*a*) Sandov. *hist. dell emper.* 2, 231.
(*b*) Vera y Zuniga, *vida de Carlo V*, p. 75.

retiré les plus grands avantages de la mort du dauphin ; & l'on sçait que son ambition sans frein & sans mesure n'eut jamais aucun scrupule sur les moyens qui pouvoient la conduire à son but. 1536.

1537. Décret du parlement de Paris contre l'empereur.

L'année suivante s'ouvrit par un événement fort extraordinaire, quoique peu important par lui-même ; il ne mériteroit pas qu'on en parlât, s'il n'étoit pas une preuve frappante de cette animosité personnelle qui se mêla dans toutes les querelles de Charles & de François, & qui les porta l'un envers l'autre à des excès indécens & avilissans pour tous deux. François accompagné des pairs & des princes du sang, ayant été prendre place au parlement de Paris avec les formalités usitées, l'avocat-général se leva, & après avoir accusé Charles d'Autriche (c'est le nom qu'il affecta de donner à l'empereur) d'avoir violé le traité de Cambrai, qui le dispensoit de l'hommage qu'il devoit à la couronne de Fran-

ce pour les comtés de Flandre &
1537. d'Artois, il soutint que ce traité n'ayant pas eu son effet, l'empereur devoit toujours être regardé comme le vassal de la couronne, & qu'il étoit coupable de rebellion pour avoir pris les armes contre son souverain; il conclut en conséquence à ce que Charles fût ajourné à comparoître en personne ou par procureur, pour répondre sur cette accusation, devant le parlement de Paris, comme son juge légitime. Cette étrange requête fut admise: un héraut se rendit sur les frontieres de la Picardie & somma Charles dans les formes accoutumées, de comparoître dans un délai prescrit. Ce terme étant expiré, & personne ne paroissant au nom de l'accusé, le parlement rendit un arrêt par lequel il jugea que Charles d'Autriche avoit forfait & perdu ses fiefs pour cause de rebellion & de contumace, déclara la Flandre & l'Artois réunis à la couronne, & ordonna que l'arrêt seroit publié à son de trompe

sur les frontieres de ces deux provinces (*a*). 1537.

François, presqu'aussi-tôt après ce vain étalage de ressentiment plutôt que de puissance, marcha vers les Pays-Bas, comme pour exécuter l'arrêt qu'avoit rendu son parlement, & pour prendre possession des territoires qui lui étoient adjugés. Comme la reine de Hongrie, à qui l'empereur son frere avoit confié le gouvernement de cette partie de ses Etats, n'étoit pas préparée à cette invasion soudaine, François fit d'abord quelques progrès & prit quelques villes importantes. Mais forcé bientôt de quitter son armée pour aller diriger les autres opérations de la guerre, les Flamands assemblerent une armée nombreuse, reprirent la plupart des villes qu'ils avoient perdues, & commencerent à faire à leur

La campagne s'ouvre dans les Pays-Bas.

Mars.

(*a*) *Lettres & mémoires d'Etat par Ribier, 2. tom. Blois 1666, tom. 1. p. 1.*

tour des conquêtes. A la fin ils
1537. investirent Terouenne; le duc d'Orléans, alors dauphin par la mort de son frere, & Montmorency que François avoit honoré de l'épée de connétable en récompense des grands services qu'il avoit rendus dans la campagne précédente, résolurent de hasarder une bataille pour faire lever le siege de la place. Tandis qu'ils s'avançoient dans ce dessein, ils furent arrêtés à quelques milles de l'ennemi, par l'arrivée d'un héraut qui venoit de la part de la reine de Hongrie, leur apprendre la conclusion d'une suspension d'armes.

Suspension d'armes dans les Pays-Bas.

On dut cette suspension imprévue au zele & aux efforts des deux sœurs, la reine de France & celle de Hongrie, qui ne cessoient de travailler à réconcilier les deux monarques. La guerre des Pays-Bas avoit ravagé les provinces frontieres des deux Etats, sans aucun avantage réel pour les deux partis : les François & les Flamands regret-

toient également l'interruption de leur commerce, qui faisoit leur bien commun; & Charles & François qui avoient épuisé leurs sujets pour soutenir les opérations dispendieuses de la campagne précédente, virent qu'ils ne pouvoient alors entretenir dans ce pays des armées sur pied, sans affoiblir leurs opérations dans le Piémont, où ils vouloient tous deux faire les plus grands efforts. Toutes ces circonstances seconderent les négociations des deux reines : on conclut une treve qui devoit durer dix mois, mais qui n'avoit lieu que pour les Pays-Bas (*a*). 1537. 30 Juillet.

Et dans le Piémont.

La guerre se faisoit toujours avec beaucoup de vivacité dans le Piémont. Charles & François n'étoient pas, il est vrai, en état de faire des efforts proportionnés à leur animosité mutuelle; mais ils conti-

(*a*) *Mémoires de Ribier*, 56.

nuoient les hostilités comme deux
1537. combattans que la haine soutient encore, lorsque leurs forces sont épuisées. Les mêmes villes étoient alternativement prises & reprises; il ne se passoit pas de jours qu'il n'y eût quelques petits combats; on versoit beaucoup de sang, sans qu'il y eût aucune action qui donnât la supériorité à l'un ou à l'autre parti. A la fin les deux reines ne voulant pas laisser imparfaite la négociation salutaire qu'elles avoient commencée, firent tant par leurs sollicitations & leurs importunités, l'une auprès de son frere, l'autre auprès de son mari, qu'elles les déterminerent à consentir aussi à une treve de trois mois dans le Piémont. On convint que chacun des deux rois garderoit tout le pays dont il se trouvoit en possession, & retireroit son armée de la province, en laissant des garnisons dans les villes; & qu'on nommeroit des plénipotentiaires pour terminer tou-

tes les contestations par un traité définitif (*a*).

1537.

Motifs de cette treve.

Les motifs qui déterminerent les deux rois à cet accommodement, sont les mêmes que ceux dont j'ai déja fait mention plusieurs fois. Les dépenses de la guerre avoient excédé de beaucoup les fonds que pouvoient fournir leurs revenus, & ils n'osoient pas tenter d'ajouter de nouveaux impôts à ceux qui étoient déja établis. Dans ce temps-là les peuples n'étoient pas encore accoutumés à porter sans murmure les fardeaux immenses dont on les a chargés depuis. L'empereur, surtout, quoiqu'il eût contracté des dettes qui paroissent énormes pour son siecle (*b*), ne pouvoit payer les sommes considérables qui étoient dues depuis tant de temps à son armée. Il ne lui restoit point d'espoir de tirer du pape ou des Vé-

(*a*) *Mémoires de Ribier*, 62.
(*b*) Ribier, 1, 294.

nitiens aucun ſecours d'hommes ou
1537. d'argent, quoiqu'il n'eût épargné pour y réuſſir ni promeſſes, ni menaces. Le pape, toujours ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe de garder une parfaite neutralité, déclara que c'étoit le ſeul parti qui convînt à ſon caractere, & il ne s'occupa que des moyens de rétablir la paix. Les Vénitiens ſuivoient toujours leur ancien ſyſtême, dont le but étoit de tenir la balance égale entre les deux rivaux, & d'éviter de mettre d'un côté un poids trop conſidérable qui rompît l'équilibre.

Le Motif le plus fort fut l'alliance que François avoit faite avec l'empereur des Turcs.

Mais ce qui fit ſur Charles plus d'impreſſion encore que tous ces motifs, ce fut la crainte des Turcs, que François avoit encore ſuſcités contre lui, en faiſant un traité avec Soliman. Quoique François eût une guerre à ſoutenir contre un ennemi beaucoup plus puiſſant que lui, ſans-être ſecondé d'aucun allié, il avoit long-temps balancé : les chrétiens avoient alors

tant d'horreur pour toute eſpece d'union avec les infideles, union 1537.
qu'ils regardoient comme déshonorante & comme impie, qu'il héſita beaucoup à profiter des avantages évidens que lui offroit l'alliance du Sultan. A la fin cependant la néceſſité fit taire ſes ſcrupules & ſurmonta ſa délicateſſe. Vers la fin de l'année précédente, Laforêt, qui étoit ſon agent ſecret à la Porte Ottomane, avoit conclu avec Soliman un traité par lequel le Sultan s'engageoit à envahir dans la campagne ſuivante le royaume de Naples, & à attaquer le roi des Romains en Hongrie avec une armée nombreuſe, tandis que François de ſon côté, ſe chargeroit d'entrer en même temps dans le Milanès avec un corps de troupes ſuffiſant pour s'en emparer. Soliman avoit ponctuellement rempli ſes engagemens. Barberouſſe parut avec une flotte conſidérable devant les côtes de Naples, jetta la conſternation dans ce royaume, d'où toutes les

troupes impériales étoient sorties
1537. pour passer dans le Piémont, débarqua sans obstacle près de Tarente, obligea Castres, ville assez forte, à se rendre, ravagea le pays adjacent, & se préparoit déja à assurer & à étendre ses conquêtes, lorsque l'arrivée soudaine de Doria, soutenu des galeres du pape & d'un détachement de la flotte Vénitienne, força le Corsaire à se retirer. Les Turcs avoient fait dans la Hongrie des progrès plus redoutables. Mahmet leur général, après plusieurs légers avantages, défit les Allemands dans une grande bataille qui se donna à Essek sur la Drave (*a*).

Heureusement pour la chrétienté, il ne fut pas au pouvoir de François d'exécuter avec la même exactitude la clause du traité, à laquelle il s'étoit engagé: il ne put

(*a*) Istnanhaffi, *hist. Hung.* l. 13, p. 139.

assembler alors une armée assez forte pour pénétrer dans le Milanès, 1537.
& il perdit par-là l'occasion de recouvrer la possession de ce duché; ainsi son impuissance sauva l'Italie des calamités d'une nouvelle guerre & du malheur de se voir en proie, après tous les maux qu'elle avoit déja soufferts, à la fureur destructive des armées Turques (*a*). L'empereur sentit qu'il ne résisteroit pas long-temps aux efforts réunis de deux alliés si puissans, & qu'il ne devoit pas espérer que des hasards heureux vinssent une seconde fois délivrer Naples, & sauver le Milanès; il prévit que les Etats d'Italie l'accuseroient hautement d'une ambition insatiable, & peut-être même tourneroient leurs armes contre lui, s'il prenoit assez peu d'intérêt au danger dont ils étoient menacés pour s'obstiner à prolonger la guerre. Toutes ces raisons lui firent

(*a*) Jov. *hist. l.* 35, *p.* 183.

sentir la nécessité de consentir à
1537. une treve, pour l'intérêt de sa gloire & de sa propre sûreté. François ne voulut pas non plus se charger de tout le blâme auquel il s'exposeroit en s'opposant seul au rétablissement de la paix, ni courir le danger d'être abandonné des Suisses & des autres troupes étrangeres, qui étoient à son service & que son refus pourroit dégoûter. Il commençoit même à craindre que ses sujets ne le servissent avec répugnance, si, en contribuant à l'aggrandissement de la puissance des infideles, puissance que son propre devoir & l'exemple de ses ancêtres sembloient lui ordonner d'abaisser, il continuoit de se conduire d'une maniere directement contraire à tous les principes qui devoient guider un monarque distingué par le nom de roi très-chrétien. Ces considérations le déterminerent : il aima donc mieux courir le risque de désobliger son nouvel allié, que de s'exposer à des

dangers bien plus graves, par une fidélité déplacée à remplir les conditions du traité qu'il avoit conclu avec ce Sultan. 1537.

Négociations de paix entre Charles & François.

Quoique les deux parties consentissent à une treve; cependant lorsqu'il fut question de régler les articles d'un traité définitif, les plénipotentiaires trouverent des difficultés insurmontables. Chacun des deux monarques vouloit prendre le ton de vainqueur, & dicter à l'autre des loix : ni l'un ni l'autre ne vouloit avouer son infériorité, en faisant le sacrifice de quelque point d'honneur ou d'intérêt. Ensorte que les plénipotentiaires perdirent le tems en longues & inutiles négociations & finirent par se séparer après avoir conclu seulement une prolongation de treve pour quelques mois. 1538.

Conduites par le pape en personne.

Cependant le pape se flattant d'être plus heureux que les plénipotentiaires, prit sur lui tout le fardeau des négociations de la paix : ses deux grands objets étoient

de former une ligue capable de
1538. défendre la chrétienté contre les invasions formidables des Turcs, & de concerter des mesures efficaces pour l'extirpation de l'hérésie de Luther ; & il regardoit l'union de l'empereur avec le roi de France, comme le premier pas nécessaire pour parvenir à ce but. D'ailleurs en réconciliant par sa médiation ces deux monarques rivaux, que ses prédécesseurs avoient si souvent brouillés par leurs intrigues indécentes & intéressées, cette démarche ne pouvoit manquer de jetter un grand éclat sur son caractere & de faire honneur à son administration. Il pouvoit encore espérer qu'en suivant des vues si louables il en retireroit des avantages pour sa propre famille dont il ne négligeoit pas l'agrandissement, quoiqu'il mît dans ce projet beaucoup moins d'audace & d'ambition que n'en ont mis ordinairement les papes de ce siecle. Déterminé par tous ces mo-

tifs, il proposa une entrevue à Nice entre les deux monarques, 1538.
& offrit de s'y rendre lui-même en personne, afin d'agir comme médiateur & d'accommoder leurs différends. En voyant un pontife, vénérable par son caractere & par son grand âge, se résoudre par zele pour la paix, à essuyer les fatigues d'un si long voyage, Charles, ni François ne purent décemment refuser l'entrevue. Ils se trouverent tous deux au lieu du rendez-vous; mais il s'éleva tant de difficultés sur le cérémonial, & il restoit encore au fond de leur cœur tant de défiance & d'animosité, qu'ils refuserent de se voir, & que tout se négocia par l'entremise du pape qui alloit les visiter tour-à-tour. Malgré tout son zele, malgré la droiture de ses intentions & de sa conduite, il ne put venir à bout de lever les obstacles qui s'opposoient à un accommodement définitif, sur-tout ceux qui regardoient la posses-

sion du Milanès ; & tout le poids de son autorité ne put vaincre l'obstination avec laquelle chacun des deux rois insistoit sur ses prétentions. Enfin, pour ne pas paroître avoir travaillé sans succès, il les fit consentir à signer une treve de dix années, aux mêmes conditions que la premiere, & par laquelle on convint, que chacun garderoit ce qu'il avoit en sa possession, & que dans cet intervalle les deux rois enverroient à Rome des ambassadeurs pour y discuter à loisir leurs prétentions respectives (*a*).

1538. Treve de dix années concluę à Nice. 18 Juin.

Ainsi finit une guerre qui ne fut pas de longue durée, mais qui fut très-importante par la vaste étendue des opérations qu'elle embrassoit, & par les efforts qu'y firent les deux rivaux. Quoique

(*a*) *Recueil des traités*, 210. *Relatione del Nicolo Tiepolo dell'abocamento di Nizza.* Dumont, *corps diplom. par.* 2, *p.* 177.

François eût manqué l'objet qu'il avoit principalement en vue, & 1538. qui étoit de recouvrer le Milanès, il s'acquit néanmoins une grande réputation par le succès de ses armes & par la sagesse des mesures qu'il prit pour repousser une invasion formidable ; & la moitié des Etats du duc de Savoie, dont il s'assura la possession, ne laissa pas d'ajouter à son royaume un domaine assez considérable. Charles, au contraire, repoussé, humilié, après s'être flatté avec tant d'arrogance d'un triomphe assuré, se voyoit obligé d'acheter une treve peu honorable, en sacrifiant un allié qui s'étoit trop reposé sur son amitié & sur sa puissance. L'infortuné duc de Savoie murmura, se plaignit, déclama contre un traité qui lui étoit si désavantageux, mais ce fut envain ; trop foible pour résister aux circonstances, il fallut s'y soumettre. De tous ses Etats, Nice avec ses dépendances fut la seule portion dont

il resta possesseur : il vit le reste
1538. partagé entre un puissant agresseur, & ce même allié dont il avoit imploré la protection : c'est un triste exemple de l'imprudence des princes foibles, qui ayant le malheur d'avoir des voisins puissans & de se trouver engagés dans leurs querelles, sont nécessairement écrasés dans le choc.

Entrevue entre Charles & François à Aigues-Mortes.

Quelques jours après la signature de la treve, l'empereur s'embarqua pour Barcelone, mais les vents contraires le pousserent vers l'île de Sainte-Marguerite sur les côtes de Provence. François, qui ne s'en trouvoit pas fort éloigné, en ayant eu avis, il se fit un devoir de lui offrir un asyle dans ses Etats, & lui proposa une entrevue particuliere à Aigues-Mortes. L'empereur ne voulut pas que son rival le surpassât en générosité, & il se rendit aussi-tôt au lieu indiqué. Dès qu'il eut jetté l'ancre dans la rade, François, oubliant tout cérémonial & se reposant aveuglé-

ment de sa sûreté sur les sentimens d'honneur de l'empereur, 1538.
lui rendit visite à bord de sa galere, où Charles le reçut avec toutes les démonstrations de l'estime & de l'affection la plus sincere. Le lendemain, l'empereur donna à François la même marque de confiance : il débarqua à Aigues-Mortes avec aussi peu de précautions, & fut reçu avec la même cordialité. Les deux monarques passerent la nuit sur le rivage, & dans leurs visites réciproques, ils sembloient se disputer à qui témoigneroit à l'autre le plus de respect & d'amitié (*a*). Après vingt années de guerre déclarée ou d'inimitié secrete, après tant d'injures réciproques, après s'être donnés tour-à-tour un démenti formel

(*a*) Sandov. *hist. vol.* 238. *Relation de l'entrevue de Charl. V & Franç. par M. de la Rivoire. Hist. de Languedoc par D. D. de Vic & Vaissette, tom.* 5, *preuves. p.* 93.

& s'être proposé publiquement un
1538. cartel ; après que l'empereur avoit déclamé à la face de l'Europe contre François & l'avoit traité de prince sans honneur & sans probité, & que François l'avoit accusé d'être complice de l'empoisonnement de son fils aîné, une telle entrevue dut paroître bien singuliere & même assez peu naturelle ; mais l'histoire de ces deux monarques est pleine de contrastes aussi frappans & aussi brusques. En un moment ils paroissoient passer d'une haîne implacable, à la réconciliation la plus sincere ; de la défiance & des soupçons, à une confiance sans réserve ; & de toutes les manœuvres ténébreuses d'une politique perfide, à la franchise généreuse de deux braves gentilshommes.

Le pape joignit à la gloire d'avoir rendu la paix à l'Europe, la satisfaction de travailler avec succès à l'agrandissement de sa famille ; il vint à bout de déterminer l'empereur à

fiancer Marguerite d'Autriche, sa fille naturelle, veuve d'Alexandre de Médicis, à Octave Farnèse; & Charles, en considération de ce mariage, accorda en même-temps à son gendre futur des honneurs & des territoires considérables. Marguerite avoit perdu son mari vers la fin de l'année 1537, par un événement des plus tragiques. Ce jeune prince, que la faveur de l'empereur avoit élevé dans Florence au pouvoir suprême sur les ruines de la liberté publique, négligea absolument le soin du gouvernement, & s'abandonna à la débauche la plus effrénée. Laurent de Médicis, son plus proche parent, ne se contentoit pas d'être le compagnon de ses plaisirs, il en étoit encore le ministre; & faisant servir à cet infâme emploi toutes les sources d'un génie cultivé & inventif, il sçavoit répandre sur ce libertinage tant de recherche & de variété, qu'il prit sur l'esprit d'Alexandre l'ascendant

1538.

Assassinat d'Alexandre de Médicis.

le plus abſolu. Mais tandis que
1538. Laurent paroiſſoit s'abîmer avec lui dans le vice & affectoit en apparence tant d'indolence & de molleſſe, qu'il ne vouloit pas porter une épée, & qu'il feignoit de friſſonner à la vue du ſang, il cachoit ſous ces dehors hypocrites une ame dévorée d'une ambition audacieuſe & profonde. Soit amour de la liberté, ſoit eſpérance d'atteindre au rang ſuprême, il réſolut d'aſſaſſiner Alexandre, ſon bienfaiteur & ſon ami. Quoiqu'il eût long-temps roulé dans ſon ſein cet horrible projet, ſon caractere ſoupçonneux & circonſpect l'empêcha d'en faire part à perſonne: il continua de vivre avec Alexandre dans la même familiarité; enfin, une nuit, ſous prétexte de lui avoir obtenu un rendez-vous avec une dame du premier rang, dont Alexandre avoit ſouvent ſollicité les faveurs, il attira ce prince inconſidéré dans un appartement ſecret de ſa maiſon, & l'y poignar-

da, au moment où couché nonchalamment sur un lit, il se préparoit à recevoir la dame dont on lui avoit promis la jouissance : mais Laurent n'eut pas plutôt commis ce forfait, que demeurant immobile & confondu, frémissant d'horreur à la vue de son atrocité, il oublia en un moment tous les motifs qui l'y avoient porté. Au-lieu d'exciter le peuple à reprendre sa liberté, en lui annonçant la mort du tyran ; au-lieu de prendre quelque mesure pour se frayer la route à la dignité qu'il venoit de rendre vacante, il ferma la porte de l'appartement, & comme un homme qui a perdu la tête, il s'enfuit avec la plus grande précipitation hors du territoire de Florence. Ce ne fut que fort tard dans la matinée du lendemain, que l'on fut instruit du sort du malheureux Alexandre ; car ses gens accoutumés à l'irrégularité de sa vie, n'entroient jamais de bonne-heure dans son appartement. Les pre- 1538.

miers de l'Etat s'assemblerent aussitôt. Le cardinal Cibo, animé par son zele pour la maison de Médicis, à laquelle il tenoit de fort près, & secondé par François Guichardin, qui retraça à la mémoire des Florentins, avec les couleurs les plus vives, les caprices & les troubles de leur ancien gouvernement populaire, les détermina à mettre à la tête du gouvernement, Côme de Médicis, jeune-homme de 18 ans, le seul héritier mâle de cette famille célebre. En même-temps, l'amour que ces peuples conservoient pour la liberté, leur fit faire plusieurs réglements qui modéroient & limitoient son pouvoir.

1538.

Côme de Médicis placé à la tête de l'Etat de Florence.

Cependant Laurent ayant gagné un lieu de sûreté, raconta ce qu'il avoit fait à Philippe Strozzi & aux autres Florentins qui avoient été exilés, ou qui s'étoient bannis volontairement, lorsqu'on avoit aboli la forme républicaine pour établir la domination des Médicis. Des républicains donnerent

Les bannis de Florence s'opposent à son élévation.

rent à son forfait des éloges extravagans : ils comparerent la vertu de Laurent à celle des deux Brutus, qui sacrifierent à la liberté de leur patrie, l'un, les droits de la nature & du sang, l'autre, les devoirs de la reconnoissance & de l'amitié (*a*). Ils ne se bornerent pas à ces vains panégyriques ; ils sortirent de leurs différentes retraites, assemblerent des troupes, animerent leurs vassaux & leurs partisans à prendre les armes & à profiter d'une occasion si favorable pour rétablir la liberté publique sur ses anciens fondemens. Protégés ouvertement par l'ambassadeur que la France avoit à la cour de Rome, & secrettement encouragés par le pape, qui n'aimoit pas la famille de Médicis, ils entrerent dans le territoire de Florence avec un corps de troupes assez con- 1538.

(*a*) *Lettere di principi*, tom. 3, p. 52.

sidérable. Mais ceux qui avoient
1538. élu Côme, étoient pourvus de toutes les ressources nécessaires pour soutenir leur choix, & doués de tous les talens qu'il falloit pour employer à propos ces ressources. Ils leverent avec la plus grande diligence un assez grand nombre de troupes, & mirent toute leur adresse à gagner les citoyens les plus considérables, & à faire goûter au peuple l'administration du jeune prince. Sur-tout, ils firent leur cour à l'empereur, & rechercherent sa protection comme la seule base solide qui pût soutenir l'élévation & le pouvoir de Côme. Charles sçavoit combien les Florentins avoient de goût pour l'alliance de la France, & il n'ignoroit pas combien il étoit détesté de tous les partisans du gouvernement républicain, qui le regardoient comme l'oppresseur de leur liberté. Il avoit donc le plus grand intérêt à empêcher le rétablissement de l'an-

cienne conftitution. Il le fentit, & ne fe contenta pas de reconnoître Côme pour le chef de l'Etat Florentin, & de lui prodiguer tous les titres d'honneur dont Alexandre avoit été décoré ; il s'engagea encore à le défendre avec zele : & pour gage de fa promesfe, il envoya aux commandans des troupes impériales qui fe trouvoient cantonnées fur les frontieres de la Tofcane, ordre de le foutenir contre fes ennemis. Côme, aidé de ces fecours, triompha aifément des bannis ; il furprit leurs troupes dans une nuit, & prit la plupart de leurs chefs. Cet événement rompit toutes les mefures du parti, & fon autorité demeura folidement établie. Il auroit defiré d'ajouter à tous les honneurs dont il étoit comblé, celui d'époufer la veuve de fon prédéceffeur Alexandre, fille de Charles : mais l'empereur, fe croyant déja sûr de l'attachement de Côme, aima mieux 1538.

satisfaire le pape en la donnant à son neveu (*a*).

1538.

L'amitié qui subsistoit entre François & Henri VIII s'affoiblit.

Pendant que l'empereur & François se faisoient la guerre, il se passa un événement qui refroidit beaucoup l'amitié & la confiance réciproque, établie depuis longtemps entre le roi d'Angleterre & le roi de France. Jacques V, roi d'Ecosse, jeune prince entreprenant, ayant appris que l'empereur avoit formé le projet d'envahir la Provence, voulut faire voir qu'il ne le cédoit point à ses ancêtres dans son attachement pour la France : jaloux en même-temps de se distinguer par quelque exploit militaire, il leva un corps de troupes, avec le projet de le conduire lui-même au secours de François. Plusieurs accidens malheureux ne

(*a*) Jov. *hist. l.* 98, *p.* 218, &c. Belcar. *comment* l. 22, p. 696. *Istoria de sui tempi di Giov. bat. Adriani, venet.* 1587, *p.* 10.

lui ayant pas permis de mener sa petite armée en France, il ne renonça pas pour cela au dessein d'y passer lui-même. Dès qu'il fut débarqué, il se hâta de se rendre en Provence : mais il étoit trop tard; il avoit été arrêté si long-temps dans son voyage, qu'il ne put se trouver à aucune action, & il ne joignit le roi de France qu'après la retraite des Impériaux. Un zele si vif, joint à des manieres & une conversation aimable, plûrent si fort à François, qu'il ne put lui refuser sa fille Madeleine en mariage. Cette nouvelle affligea sensiblement Henri : il étoit devenu jaloux de Jacques, qu'il avoit traité long-temps, ainsi que ses sujets, avec beaucoup de mépris, & il ne pouvoit voir avec indifférence un mariage qui devoit infailliblement augmenter les forces & la réputation du jeune prince qu'il haïssoit (a). Il ne pou-

1538.

Premier Janvier 1537.

(a) *Hist. of. Scotland.* vol. 1, p. 77.

voit pourtant avec bienséance em-
1538. pêcher François de marier sa fille avec un souverain, descendu d'une famille de princes, anciens & fideles alliés de la couronne de France; mais Madeleine étant morte presque aussi-tôt, & Jacques demandant en secondes noces Marie de Guise, Henri sollicita vivement François de refuser son consentement à ce mariage, & pour faire échouer plus sûrement la proposition de Jacques, il demanda cette princesse pour lui-même. François donna la préférence au roi d'Ecosse, dont la recherche étoit sincere, & n'écouta point les propositions artificieuses & mal intentionnées de Henri, qui en fut vivement blessé. D'un autre côté, la pacification conclue à Nice & l'entrevue familiere des deux monarques à Aigues-Mortes, avoient jetté dans l'ame de Henri de nouveaux soupçons; il s'imagina que François avoit entierement renoncé à son amitié pour former de nouvelles liaisons avec l'empe-

reur. Charles qui connoissoit à fonds le caractere du roi d'Angleterre, observoit avec attention tous les changemens & les caprices de ses passions, & il jugea que le moment étoit venu de renouveller avec lui ses anciennes négociations, depuis si long-temps interrompues. La mort de la reine Catherine, dont l'empereur n'avoit pu décemment abandonner les intérêts, avoit éteint la principale cause de leurs divisions ; ainsi, sans toucher à la question délicate du divorce, il sçut employer auprès de Henri les moyens qu'il crut les plus propres à regagner son amitié. Dans cette vue, il lui proposa plusieurs mariages; il lui offrit même sa niece, fille du roi de Danemarck : il demanda la princesse Marie pour un des princes du Portugal, & consentit même à la recevoir comme fille illégitime de Henri (*a*). Aucune de 1538.

(*a*) *Mém. de Ribier*, t. 1, p. 496.

ces alliances ne s'accomplit ; peut-
1538. être même qu'aucune ne fut propo-
sée sérieusement ; mais elles n'en donnerent pas moins lieu à un commerce si suivi entre les deux cours, & à tant de protestations réciproques d'égards & d'estime, qu'elles affoiblirent beaucoup le ressentiment de Henri contre l'empereur, & préparerent de loin cette union, qui devint dans la suite si fatale au roi de France.

Progrès de la réformation.

Les vastes entreprises où l'ambition avoit engagé l'empereur, & les guerres qu'il avoit soutenues pendant plusieurs années, avoient continué de favoriser & d'accélérer les progrès de la réformation en Allemagne. Pendant son expédition d'Afrique, & dans le temps qu'il étoit occupé de ses grands projets contre la France, son principal objet en Allemagne, fut d'empêcher que les querelles de religion ne troublassent la tranquillité publique ; & pour cela, il trai-

ta toujours les princes Proteſtans avec une indulgence propre à les rendre favorables à ſes deſſeins, ou du moins à les empêcher de ſe joindre à ſon rival. Ce fut par les mêmes motifs, qu'il prit grand ſoin d'aſſurer aux Proteſtans la jouiſſance de tous les avantages qui leur avoient été accordés par les articles de la pacification conclue à Nuremberg en 1532 (a); à l'exception de quelques procédures de la chambre impériale, ils ne furent aucunement troublés dans l'exercice de leur religion, & rien ne traverſa leur zele & leurs ſuccès dans la propagation de leur doctrine. Cependant le pape continuoit de négocier pour la convocation d'un concile général, & malgré le mécontentement qu'avoient marqué les Proteſtans ſur le

1538.

Négociations & intrigues pour le concile général.

(a) Dumont, *corps diplom. tom.* 4, *part.* 2, *p.* 138.

choix de Mantoue, il persista dans
1538. sa résolution, & donna, le 2 Juin 1536, une bulle qui indiquoit le jour de l'assemblée dans cette ville, au 23. Mai de l'année suivante ; il nommoit trois cardinaux pour y présider en son nom, enjoignoit à tous les princes Chrétiens d'appuyer le concile de leur autorité, & invitoit les prélats de toutes les nations à s'y trouver. Cette convocation d'une assemblée qui, par sa nature demande des temps paisibles & des esprits disposés à la concorde, parut très-déplacée dans une conjoncture où l'empereur marchoit contre la France, & étoit près de replonger une grande partie de l'Europe dans les troubles de la guerre. La bulle n'en fut pas moins signifiée à toutes les cours par des nonces extraordinaires. L'empereur, pour gagner les Allemands, avoit pendant son séjour à Rome vivement pressé le pape d'assembler un concile; mais en même-temps afin d'engager Paul

à renoncer à la neutralité qu'il avoit toujours gardée entre François & 1538.
lui, il envoya avec le nonce, que le pape députoit en Allemagne, son vice-chancelier Heldo, chargé de seconder toutes les représentations du nonce & de les appuyer de tout le poids de l'autorité impériale. Les Protestans leur donnerent audience à Smalkalde, où ils 25 Février 1537.
s'étoient assemblés en corps pour les recevoir; mais après avoir bien pesé leurs raisons, ils refuserent, d'une voix unanime, de reconnoître un concile qui étoit convoqué au nom & de l'autorité du pape, & où il s'arrogeoit le droit de présider; qui devoit se tenir dans une ville si éloignée de l'Allemagne, soumise à un prince étranger pour eux & étroitement lié avec la cour de Rome; où leurs théologiens ne pourroient se rendre en sûreté, sur-tout après que leurs opinions avoient été flétries du nom d'hérésie dans la bulle

même de convocation. Ces objec-
1538. tions contre le concile, jointes à beaucoup d'autres qui leur paroissoient sans replique, furent détaillées dans un long manifeste, qu'ils publierent pour justifier leur conduite.

La cour de Rome s'emporta contre le refus des Protestans, & le donna comme une preuve incontestable de leur présomption & de leur entêtement; & le pape persista toujours dans sa résolution de tenir le concile dans le lieu & au temps qu'il avoit fixés. Mais il survint quelques difficultés de la part du duc de Mantoue, tant sur son droit de jurisdiction à l'égard de ceux qui se rendroient au concile, que sur la sûreté de sa capitale au milieu d'un si nombreux concours d'étrangers : le pape n'ayant pu les lever d'abord, il différa le concile de quelques
8 Octob. mois : il transporta ensuite le
1538. lieu de l'assemblée à Vicence

dans les Etats de Venise, & l'indiqua pour le premier Mai de l'année suivante. Comme ni l'empereur, ni le roi de France, qui n'avoient encore fait ensemble aucun accommodement, ne voulurent permettre à leurs sujets de s'y rendre, & qu'il ne s'y trouva pas un seul prélat au jour marqué, le pape, pour éviter de compromettre son autorité par tant de convocations inutiles, remit l'assemblée à un temps indéfini. 1538.

Le pape réforme quelques abus.

Cependant Paul qui ne vouloit pas paroître avoir tourné toute son attention sur une réforme, qu'il ne dépendoit pas de lui d'accomplir, tandis qu'il négligeoit celle qui étoit en son pouvoir, députa un certain nombre de cardinaux & d'évêques, avec plein pouvoir d'examiner les abus & les désordres de la cour de Rome, & de proposer, pour les corriger, les moyens les plus efficaces. Cette commission fut acceptée avec répugnance, & exécutée avec lenteur & avec mol-

lesse. On ne porta sur tous les dés-
1538. ordres qu'une main timide, qui trembloit de sonder trop avant la profondeur de la plaie, ou d'en dévoiler toute l'étendue. Malgré toute la partialité de cet examen, on ne laissa pas de découvrir plusieurs irrégularités, & de mettre au jour des abus monstrueux, mais les remedes qu'on indiquoit, ou étoient insuffisans, ou ne furent jamais appliqués. On étoit bien résolu de tenir dans le secret le rapport & l'avis des commissaires; mais il arriva par quelque accident, qu'ils transpirerent en Allemagne, où ils devinrent bientôt publics & fournirent une ample matiere aux réflexions & au triomphe des Protestans (*a*). D'un côté, ils démontroient la nécessité de faire une réforme dans le corps entier de l'église, & faisoient voir que plusieurs des abus

(*a*) Sleidan, 233.

dont on convenoit, étoient ceux mêmes contre lesquels Luther & ses sectateurs s'étoient élevés avec le plus de chaleur; de l'autre côté, ils prouvoient qu'il étoit inutile d'attendre des ecclésiastiques assez de courage pour faire eux-mêmes cette réforme; eux qui, suivant l'expression de Luther, *s'amusoient à guérir des verrues, tandis qu'ils négligeoient des ulceres, ou les envenimoient encore (a).* 1538.

Ligue formée en opposition de Smalkalde.

L'activité avec laquelle l'empereur parut d'abord solliciter les princes Protestans d'acquiescer à la convocation d'un concile en Italie, les allarma si fort, qu'ils crurent qu'il étoit prudent de donner encore à leur confédération une nouvelle force, en y recevant plusieurs membres nouveaux qui demandoient à y être admis, particuliérement le roi de Danemarck. Heldo, qui pendant sa résidence

(a) Seck. *l.* 3, 164.

en Allemagne, avoit obſervé les
1538. grands avantages qu'ils retiroient de cette union, eſſaya d'en contrebalancer la force, en formant une ſemblable union entre les puiſſances catholiques de l'Empire.
1539. Cette ligue, décorée du nom de ſainte ligue, étoit purement défenſive, & quoique Heldo l'eût formée au nom de l'empereur, Charles la déſavoua enſuite, & il n'y entra qu'un très-petit nombre de princes (*a*).

Alarmes des Proteſtans.

Les Proteſtans furent bientôt inſtruits de cette aſſociation, malgré toutes les précautions qu'on avoit priſes pour la cacher. Leur zele, toujours porté à ſoupçonner & à craindre juſqu'à l'excès tout ce qui pouvoit menacer la religion, prit auſſi-tôt l'alarme, comme ſi l'empereur eût été ſur le point d'exécuter quelque plan terrible pour l'extirpation de leurs

(*a*) Seck. *l.* 3, 171. *Recueil de traités.*

doctrines. Sérieusement occupés de cette idée, & voulant se mettre à l'abri de ce prétendu danger, ils tinrent de fréquentes assemblées; firent assidument leur cour aux rois de France & d'Angleterre, & commencerent même à parler de lever le contingent de troupes & d'argent, que chaque membre étoit obligé de fournir par le traité de Smalkalde. Mais ils ne tarderent pas à s'appercevoir que leurs craintes étoient chimériques, & que l'empereur, qui avoit le plus grand besoin de la paix & du repos, après l'épuisement où l'avoient jetté les efforts extraordinaires qu'il avoit faits dans la guerre contre la France, ne songeoit nullement à troubler la tranquillité de l'Allemagne. Les princes Protestans en furent convaincus dans une entrevue qu'ils eurent à Francfort avec ses ambassadeurs : il y fut arrêté que toutes les concessions qui leur avoient été faites, particuliérement celles qui étoient contenues dans la pacifica-

1539.

19 Avril.

tion conclue à Nuremberg, conti-
1539. nueroient de subsister dans toute leur force durant l'espace de quinze mois; que pendant cet intervalle, la chambre Impériale suspendroit toutes procédures contre eux; qu'il se tiendroit une conférence entre un petit nombre de théologiens des deux partis, afin de discuter les points de controverse & de préparer les articles d'accommodement, qui seroient proposés à la prochaine diete. L'empereur ne ratifia jamais cette convocation dans les formes, afin de ne pas irriter le pape qui soutenoit que le premier article étoit contraire aux véritables intérêts de l'empereur, & que le second étoit un attentat impie sur les droits du S. Siege; mais elle n'en fut pas moins observée avec la plus grande exactitude, & elle fortifia la base de cette liberté religieuse, que les Protestans reclamoient (*a*).

(*a*) Fra-Paolo, 82. Sleid. 247. Seck. p. 3, 200.

Quelques jours après la convention de Francfort, on apprit la mort de George, duc de Saxe, événement très-avantageux à la réforme. Ce prince, chef de la branche Albertine ou cadette des princes de Saxe, possédoit, comme marquis de Misnie & de Thuringe, des territoires très-étendus, où étoient enclavés Dresde, Leipsick & d'autres villes des plus considérables de l'électorat. Dès que la réformation s'étoit déclarée, ce prince s'en étoit montré l'ennemi avec autant de chaleur, que les princes électeurs en avoient mis à la défendre. Il s'étoit opposé sans relâche à ses progrès avec tout le zele qu'inspirent les préjugés de religion, avec toute l'aigreur que lui donnoit son antipathie personnelle pour Luther, & avec tout le fiel de l'animosité domestique, qui régnoit entre lui & l'autre branche de sa famille. Comme il mourut sans laisser de postérité, sa succession échut à son frere Henri, dont l'attachement pour la 1539.

religion Proteſtante, ſurpaſſoit s'il
1539. eſt poſſible, celui de ſon prédéceſ-
ſeur pour la Catholique. Henri n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de ſes nouveaux domaines, que ſans avoir égard à une clauſe du teſtament de George, que lui avoit dicté ſon zele ſuperſtitieux, & par laquelle il léguoit tous ſes territoires à l'empereur & au roi des Romains, dans le cas où ſon frere tenteroit de faire des innovations dans la religion, il invita quelques docteurs Proteſtans & Luther avec eux à ſe rendre à Leipſick. Aidé de leurs avis & de leur crédit, il renverſa dans l'eſpace de quelques ſemaines l'ancien culte, & rétablit le plein exercice de la religion réformée avec l'applaudiſſement général de ſes ſujets, qui ſoupiroient depuis long-temps après ce changement, que l'autorité ſeule de leur duc avoit retardé juſqu'alors. Cette révolution délivra les Proteſtans du danger dont ils étoient à chaque inſtant

menacés par la haine invétérée d'un ennemi qui se trouvoit placé au milieu de leurs territoires : ils virent alors leurs domaines s'étendre & former une ligue suivie presque sans interruption, depuis les bords de la mer Baltique jusqu'aux rives du Rhin. 1539.

Révolte des troupes impériales.

Peu de temps après la conclusion de la treve de Nice, il arriva un événement qui fit connoître à toute l'Europe que l'empereur avoit poussé la guerre aussi loin que le lui avoit permis la situation de ses affaires. Il devoit depuis long-temps des sommes immenses à ses troupes, qu'il avoit toujours amusées d'espérances & de vaines promesses. Comme elles prévirent qu'on auroit encore moins d'égard à leurs demandes, depuis que le rétablissement de la paix rendoit leurs services moins nécessaires, elles perdirent patience, se révolterent ouvertement, & déclarerent qu'elles se croyoient autorisées à ravir par la force ce qu'on

1539. leur retenoit injuſtement. Cet eſprit de ſédition ne ſe renferma pas dans une partie des Etats de l'empereur ; la révolte devint preſque auſſi générale, que l'étoit la cauſe qui la fit naître. Les ſoldats, qui étoient dans le Milanès, pillerent à diſcrétion le plat pays, & jetterent la conſternation dans la capitale. La Garniſon du fort de la Goulette, menaça de livrer à Barberouſſe cette importante fortereſſe. Dans la ſuite les troupes Impériales ſe porterent encore à de plus grands excès : après avoir chaſſé leurs officiers, & en avoir élu d'autres à leur place, ils défirent un détachement que le viceroi avoit envoyé contre eux, prirent & pillerent pluſieurs villes, & ſe conduiſirent avec tant d'unanimité, que leurs opérations reſſembloient plus à la conduite réguliere d'une révolte concertée, qu'à la violence paſſagere & déſordonnée de ſoldats mutinés. Cependant les généraux de l'empereur, à

force d'adresse & de prudence, soit en empruntant de l'argent en leur nom ou au nom de Charles, soit en forçant les villes de leurs provinces respectives à payer de fortes contributions, leverent l'argent nécessaire pour acquitter la solde des troupes, & appaiserent les émeutes : ensuite ils licencierent la plus grande partie des soldats, & n'en garderent qu'autant qu'il en falloit pour les garnisons des places principales, & pour protéger les côtes de la mer contre les insultes des Turcs (*a*). 1539.

Les Etats de Castille s'assemblent à Tolede.

Il fut heureux pour l'empereur, que l'habileté de ses généraux le tirât de cette situation embarrassante, d'où il n'auroit pu sortir seul. Toutes ses espérances & ses ressources pour s'acquitter avec ses soldats, se bornoient aux subsides qu'il attendoit de ses sujets de

(*a*) Jov. *hist. l.* 37, 203. c. Sandov. Ferreras, 9, 209.

1539. Castille. En conséquence, il assembla les Etats de ce royaume à Tolede ; il leur exposa les grandes dépenses où l'avoient jetté ses opérations militaires, & les dettes immenses qu'il n'avoit pu s'empêcher de contracter, & leur proposa de lui fournir les secours qu'exigeoit la situation actuelle de ses affaires, en mettant un impôt général sur toutes les marchandises. Mais les Espagnols qui se sentoient déja chargés de taxes inconnues à leurs ancêtres, & qui s'étoient souvent plaints de voir leur patrie épuisée d'hommes & d'argent pour des querelles qui ne les intéressoient point & pour des guerres dont le succès ne leur rapporteroit aucun avantage, étoient bien résolus de ne pas s'imposer de nouveaux fardeaux, & de ne pas fournir à l'empereur les moyens de s'engager dans de nouvelles entreprises, aussi ruineuses pour l'Espagne, que l'avoient été la plupart de celles qu'il avoit formées jusqu'alors. Les nobles en particulier

Plaintes & mécontentement de cette assemblée.

lier s'éleverent avec force contre l'impôt proposé, & soutinrent qu'il portoit atteinte au premier & au plus précieux privilege de leur ordre, celui d'être exempt de payer aucune sorte de taxe. Ils demanderent de conférer avec les représentans des villes sur l'état de la nation; ils représenterent à Charles, que si, à l'exemple de ses prédécesseurs, il résidoit constamment en Espagne, & qu'il évitât de se mêler d'une multitude d'affaires étrangeres à ses Etats Espagnols, les revenus fixes de la couronne seroient plus que suffisans pour subvenir à toutes les dépenses nécessaires du gouvernement; ils ajouterent que, tandis qu'il négligeoit ce moyen sage & toujours efficace de rétablir le crédit public & d'enrichir la nation (a), il seroit souverainement injuste de mettre encore de nouveaux impôts sur le peuple.

1539.

(a) Sandov. *hist. vol.* 2, 269.

1539.

L'ancienne constitution des Cortès est détruite.

Charles, après avoir inutilement employé les raisons, les prieres, les promesses pour vaincre l'entêtement des Etats, les congédia, le cœur plein d'indignation. Depuis cette époque, ni les nobles, ni les prélats n'ont plus été appellés à ces assemblées, sous prétexte que, lorsqu'il s'agissoit d'imposer des taxes publiques, des sujets qui n'en payoient point leur part, n'avoient pas droit de donner leur voix. On n'admit aux Etats que les procureurs ou représentans des dix-huit villes. Ceux-ci sont au nombre de trente-six, parce que chaque communauté en nomme deux; ils forment une assemblée qui n'a plus rien du pouvoir, de la dignité & de l'indépendance des anciens *Cortès*; & ils sont entiérement dévoués à la cour dans toutes leurs délibérations (*a*). Ce fut ainsi que le zele

(*a*) Sandov. *ibid. La science du gouvernement par M. de Real*, tom. 2, p. 102.

inconsidéré avec lequel les nobles Castillans avoient défendu les prérogatives du monarque contre les prétentions des Communes dans les émeutes de l'année 1521, devint fatale à tout leur corps. En aidant Charles à abbaisser un des ordres de l'Etat, ils détruisirent cette balance qui faisoit la sûreté de la constitution, & mirent ce prince & ses successeurs en état d'abbaisser ensuite l'ordre de la noblesse, & de la dépouiller de ses plus beaux privileges.

1539.

Cependant dans ce temps-là même, il restoit aux grands d'Espagne un pouvoir & des privileges extraordinaires, qu'ils exerçoient & qu'ils défendoient avec la hauteur qui leur étoit propre. L'empereur lui-même en fit une épreuve mortifiante pendant la tenue des Etats à Tolede. Un jour qu'il revenoit d'un tournoi, accompagné de la plus grande partie de la noblesse, un des sergens de la cour animé par un zele trop officieux pour

Les grands d'Espagne possédoient encore de grands privileges.

1519. faire ouvrir le passage à l'empereur, frappa de son bâton le cheval du duc d'Infantado; le duc hautain s'en offensa, tira son épée & blessa l'officier. Charles indigné de cette violence commise sous ses yeux & sans respect pour sa présence, ordonna à Ronquillo, page de la cour, d'arrêter le duc sur-le-champ; Ronquillo s'avançoit pour exécuter cet ordre, lorsque le connétable de la ville s'y opposa, l'arrêta lui-même, réclama, comme un privilege de sa charge, le droit de jurisdiction qu'il avoit sur un grand d'Espagne, & conduisit Infantado dans son propre appartement. Ceux des nobles qui étoient présens furent si satisfaits de ce zele courageux pour les privileges de leur ordre, qu'ils abandonnerent l'empereur, & accompagnerent le connétable jusqu'à son palais avec des acclamations réitérées: Charles fut obligé de s'en retourner, n'ayant avec lui que le seul cardinal Tavera. Quelque sensible que fût l'empereur à cet af-

front, il sentit tout le danger qu'il y auroit à pousser à bout un corps 1539.
si jaloux & si fier, que l'offense la plus légere pourroit porter aux plus grandes extrémités. Au lieu de faire valoir ses droits avec une rigueur hors de saison, il ferma prudemment les yeux sur l'arrogance de ce corps trop puissant, qu'il ne pouvoit réprimer sans danger, & envoya le lendemain matin chez le duc d'Infantado à qui il fit offrir de faire punir à son gré, le sergent qui l'avoit insulté. Le duc regarda cette démarche comme une pleine réparation, faite à son honneur, pardonna sur le champ à l'officier, & lui fit même un présent considérable, en indemnité de sa blessure. Cette affaire fut bientôt entiérement oubliée (*a*); elle ne mériteroit pas d'être citée, si ce n'étoit un exemple frappant de l'es-

(*a*) Sandov. *hist.* 2, 274. Ferreras, 9, 212. Miniana, 113.

prit de hauteur & d'indépendance
1539. qu'affectoit alors la nobleſſe Eſpagnole, & en même-temps une preuve de la dextérité avec laquelle l'empereur ſçavoit ſe plier aux circonſtances où il ſe trouvoit placé.

Soulévement de la ville de Gand.

Charles fut bien loin de montrer la même condeſcendance & la même douceur pour les bourgeois de Gand, lorſque, quelque temps après, ils ſe révolterent contre ſon gouvernement. Une affaire arrivée en l'année 1536, occaſionna cette émeute téméraire qui fut ſi fatale à cette ville floriſſante. La reine douairiere de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, ayant reçu de ſon frere l'ordre d'envahir la France avec les troupes qu'elle pourroit lever, aſſembla les Etats des provinces-unies, & obtint d'eux un ſubſide de douze mille florins pour les

Prétentions des Gantois.

frais de cette entrepriſe. Le comté de Flandre devoit en payer un tiers pour ſon contingent; mais les habitans de Gand, la ville la plus conſidérable de ce comté, étoient

intéressés à éviter toute guerre contre la France, avec laquelle ils faisoient un commerce très-étendu & très-lucratif; ils refuserent de payer leur part, & soutinrent que d'après les conventions faites entr'eux & les ancêtres de l'empereur, leur souverain actuel, on ne pouvoit imposer aucune taxe sur leur ville, qu'ils n'y eussent expressément donné leur consentement. La reine de Hongrie soutenoit de son côté que le subside de douze cent mille florins ayant été accordé par les Etats de Flandre, dont les représentans de Gand étoient membres, cette ville étoit liée par les délibérations de ces Etats, & qu'un des premiers principes de toute société, celui d'où dépendent essentiellement le bon ordre & la tranquillité de tout gouvernement, c'est que la volonté du plus petit nombre doit céder au jugement & aux décisions de la pluralité. 1539.

Ces raisons ne persuadoient point

les Gantois ; & ils n'étoient pas
1539. disposés à laisser échapper de leurs mains un privilege si important. Accoutumés, sous le gouvernement de la maison de Bourgogne, à jouir d'immunités très-étendues, & à être traités avec une grande indulgence, ils refuserent de sacrifier à l'autorité subalterne d'une régente, des droits & des priviléges qu'ils avoient tant de fois défendus avec succès contre leurs plus grands princes & leurs souverains immédiats. La reine chercha d'abord à les gagner par la douceur, & essaya de les ramener à leur devoir par plusieurs marques de condescendance : mais n'ayant pu réussir à vaincre leur obstination, elle en fut tellement irritée, qu'elle donna des ordres pour arrêter tous les Gantois qu'on pourroit saisir dans l'étendue des Pays-Bas. Cette violence n'étoit pas propre à en imposer à des hommes agités par toutes les passions fougueuses qu'inspirent le ressentiment de l'oppression & l'amour

de la liberté. Moins touchés du danger que pouvoient courir leurs compatriotes & leurs amis, qu'irrités contre la gouvernante, ils mépriserent son autorité, & envoyerent des députés aux autres villes de Flandre, pour les conjurer de ne pas abandonner la cause commune dans cette circonstance critique, & de se joindre à eux pour soutenir leurs droits contre les entreprises d'une femme, qui ne connoissoit pas l'étendue de leurs immunités ou qui affectoit de les dédaigner. A l'exception de quelques petites villes, toutes les autres refuserent de se liguer contre la gouvernante : elles s'unirent cependant pour la prier de suspendre la perception de la taxe jusqu'à ce que les Gantois eussent pu envoyer quelques députés en Espagne, afin de mettre sous les yeux du souverain leur titre d'exemption. Après quelques difficultés la reine accorda cette permission ; mais Charles reçut leurs députés avec une hauteur 1539.

1539. qu'ils n'étoient pas accoutumés à trouver dans leurs anciens maîtres; il leur enjoignit d'obéir à sa sœur comme à lui-même, & renvoya l'examen de leur prétention au conseil de Malines. Ce tribunal, qui étoit proprement une commission sédentaire du Parlement ou des Etats du comté, avec une jurisdiction suprême dans toutes les matieres civiles & criminelles (*a*). jugea que la prétention des Gantois étoit mal fondée, & leur enjoignit de payer sans délai leur portion de la taxe.

Ils prennent les armes & offrent à la France de se donner à elle.

Indignés de cette décision, qu'ils regarderent comme une injustice criante, & désespérés de voir leurs droits trahis par la cour même qui s'étoit engagée à les protéger, les Gantois courent de toutes parts aux armes, chassent de la ville tous les nobles qui y demeu-

(*a*) *Descrittione di tutti paësi bassi di Lud. Guicciardini. Ant.* 1571. *fol. p.* 53.

rent, s'assurent de la personne de plusieurs officiers de l'empereur, 1539.
& appliquent à la question un de ces officiers, accusé d'avoir soustrait ou déchiré le registre qui contenoit les titres de l'exemption qu'ils réclamoient ; ils nomment en même temps un conseil à qui ils remettent la conduite de leurs affaires, donnent des ordres pour réparer les fortifications & en faire de nouvelles, & levent ouvertement l'étendart de la révolte contre leur souverain. (*a*). Cependant comme ils sentoient bien qu'ils étoient trop foibles pour soutenir seuls la démarche où leur zele venoit de les porter, ils songerent à s'assurer un protecteur contre les forces redoutables qu'ils s'attendoient

(*a*) *Mémoires sur la révolte des Gantois en 1539 par Jean d'Hollander écrits en 1547. A la Haye 1747.* P. Heuter. *rer. austr. l. 2 ; p. 262.* Sandov. *hist. tom. 2, p. 282.*

à voir bientôt raſſemblées contre eux. Ils prirent donc le parti
1539. de députer quelques-uns d'entr'eux à François, pour lui offrir non-ſeulement de le reconnoître pour leur ſouverain, mais même de l'aider de toutes leurs forces à reconquérir dans les Pays-Bas les provinces qui avoient anciennement appartenu à la couronne de France, & qui venoient encore d'y être réunies de nouveau par arrêt du parlement de Paris. Une propoſition ſi inattendue, faite par un peuple qui pouvoit en exécuter ſur le champ une partie, & influer ſi puiſſamment ſur le ſuccès du reſte, devoit flatter l'ambition de François, & préſenter à ſon imagination une perſpective auſſi vaſte que ſéduiſante. Les comtés de Flandre & d'Artois étoient d'une beaucoup plus grande valeur que le duché de Milan, dont l'acquiſition ſi paſſionnément deſirée lui coûtoit depuis ſi long-temps des travaux & des efforts inutiles : la pro-

ximité où ces deux comtés étoient de la France en rendoit la conquête & la conservation beaucoup plus aisées ; & l'on pouvoit en former pour le duc d'Orléans une principauté séparée, aussi convenable à la dignité d'un prince du sang que celle que son pere vouloit lui procurer. Il étoit vraisemblable que les Flamands, qui connoissoient les mœurs & le gouvernement des François, ne feroient aucune difficulté de s'y soumettre, & que les François eux-mêmes, lassés des guerres sanglantes & ruineuses de l'Italie, porteroient plus volontiers leurs armes du côté des Pays-Bas, & y feroient la guerre avec plus de vigueur & de succès. Quoique cette occasion d'étendre ses Etats & d'humilier l'empereur fût en apparence la plus favorable qui se fût jamais offerte à François, plusieurs considérations l'empêcherent cependant d'en profiter. Depuis l'entrevue des deux monarques à Aigues-Mortes, Charles avoit conti-

1539.

François refuse leurs offres.

nué de ménager le roi de France
1539. avec une attention particuliere; &
il lui faisoit souvent espérer qu'il
satisferoit à la fin ses vœux sur le
Milanès, en lui en accordant l'investiture, soit pour lui, soit pour
l'un de ses fils. Toutes ces flatteuses promesses n'étoient rien moins
que sinceres, & l'empereur n'avoit
d'autre objet que de détacher François de l'alliance du Grand-Seigneur, ou de faire naître des soupçons dans l'esprit de Soliman, par
l'apparence d'un commerce très-intime & très suivi entre les cours
de Madrid & de Paris; mais François avoit toujours la foiblesse de
courir après le fantôme qui l'avoit
déçu; & son ardeur à s'y attacher,
lui fit négliger une acquisition bien
plus avantageuse que celle à laquelle il aspiroit. D'un autre côté
le dauphin, jaloux à l'excès de son
frere, dont il connoissoit le caractere
audacieux & entreprenant, voyoit
avec peine qu'on lui préparât un
établissement qui, par sa position,

pouvoit être regardé comme placé dans l'intérieur du royaume. Il se servit de Montmorenci qui, par un bonheur assez rare, étoit à la fois le favori du pere & celui du fils, pour détourner le roi d'accepter l'offre des Flamands & d'épouser leurs intérêts. 1539.

Dans cette vue, Montmorenci vanta à François la réputation & la puissance qu'il alloit acquérir, en recouvrant les Etats qu'il avoit autrefois possédés en Italie, & lui représenta qu'une observation scrupuleuse de la treve, & le refus qu'il alloit faire de prêter la main à des sujets révoltés, étoient des moyens infaillibles de vaincre la répugnance qu'avoit l'empereur pour le remettre en possession du Milanès. François, porté naturellement à s'exagérer l'importance de ce duché, dont il mesuroit la valeur sur ce qu'il lui en avoit coûté de temps & d'efforts pour le reconquérir, amoureux d'ailleurs de toute action qui avoit une apparence de générosité,

1539. entra sans peine dans des sentimens si conformes à ses vues & à son caractere ; il rejetta aussi-tôt les propositions des Gantois, & renvoya leurs députés avec une réponse mortifiante (*a*).

Il instruit l'empereur de leurs desseins.

François ne s'en tint pas-là : par un rafinement de générosité, il fit part à l'empereur de tout ce qui s'étoit passé entre lui & les rebelles, & l'instruisit de tout ce qu'il savoit de leurs projets & de leurs mesures (*b*). Une preuve si convaincante du désintéressement de François dans cette révolte, délivra Charles de ses craintes les plus vives, & lui ouvrit une route pour sortir de tous ses embarras. Il avoit déja été informé de tout ce qui se passoit dans les Pays-Bas, & de la fureur avec laquelle les habitans de Gand avoient pris les armes

(*a*) *Mémoires de du Bellay*, p. 263. P. Heuter. *rer. austr. l.* 2, 263.

(*b*) Sandov. *hist. tom.* 2, 284.

contre lui. Il connoissoit à fond le génie & les mœurs de cette portion de ses sujets, leur amour pour la liberté, leur attachement à leurs anciens privileges & à leurs coutumes, l'obstination invincible de leur caractere, d'abord lent à se déterminer, mais ferme & constant dans les résolutions qu'il avoit une fois prises. Il sentit bien quel avantage & quel appui ils auroient trouvé dans la protection de la France; & quoiqu'il n'eût plus rien à craindre de ce côté, il voyoit bien qu'il falloit nécessairement agir sans délai & avec vigueur, pour empêcher l'esprit de mécontentement & de révolte, de se répandre dans un pays que la multitude des villes, la grande population, & les richesses que le commerce y avoit accumulées, rendoient puissant & formidable, & mettoient en état de trouver des ressources inépuisables. Après y avoir long-temps réfléchi, il crut que le parti le plus sûr étoit de se transporter en per- 1539.

sonne dans les Pays-Bas ; ce fut
1539. aussi l'avis de la princesse sa sœur
qui le pressa vivement d'entreprendre ce voyage. Il n'y avoit que deux routes à choisir : l'une par terre, en traversant l'Italie & l'Allemagne ; l'autre par mer en partant d'un port d'Espagne pour arriver à un port des Pays-Bas. La premiere étoit trop longue pour les circonstances présentes qui demandoient de la célérité : en passant par l'Allemagne, sa dignité d'empereur, la sûreté même de sa personne exigeoient qu'il menât avec lui un train & des troupes nombreuses, qui auroient encore prolongé le voyage & consumé un temps précieux. La saison ne permettoit pas de s'embarquer, surtout dans un temps où il étoit brouillé avec le roi d'Angleterre ; il y auroit eu de l'imprudence à se mettre en mer sans être escorté d'une flotte puissante. Dans cette alternative embarrassante, obligé de faire un

Délibération de Charles sur le voyage qu'il veut faire dans les Pays-Bas.

choix, sans savoir quelle route préférer, il conçut l'idée singuliere & en apparence insensée, de passer par la France, comme par le chemin le plus court pour gagner les Pays-Bas. Il proposa à son conseil d'en demander la permission à François. Tous ses conseillers désaprouverent d'une voix unanime cette idée, comme inouïe & téméraire ; ils lui représenterent que cette demande l'exposeroit infailliblement ou à un affront, si la proposition étoit refusée, comme il y avoit lieu de s'y attendre, ou à un danger imminent, si elle étoit accordée, parce qu'il se mettroit par-là entre les mains d'un ennemi qu'il avoit souvent offensé, qui avoit d'anciens outrages à venger & des sujets actuels de contestation & de querelle à terminer. Charles n'écouta rien ; il avoit étudié le caractere de son rival avec plus de soin qu'aucun de ses ministres, & l'avoit bien mieux pénétré. Il persista dans son projet, & se flatta que

1539.

Il propose de passer par la France.

1539. non-seulement il ne courroit aucun risque en passant par la France, mais qu'il obtiendroit même ce qu'il demandoit, sans qu'il lui en coûtât aucun sacrifice préjudiciable à sa couronne.

Consentement de François. Il communiqua son dessein à l'ambassadeur de France qui résidoit à sa cour, & envoya à Paris son principal ministre, pour demander à François la permission de passer par ses Etats, & lui promettre que l'affaire du Milanès se termineroit bientôt à sa satisfaction. Charles prioit en même-temps François de ne pas exiger d'autre promesse, & même de ne pas insister sur leurs anciens engagemens, afin que les concessions qu'il étoit disposé à faire, ne parussent pas arrachées par la nécessité, plutôt que dictées par l'amitié & par l'amour de la justice. François, au lieu d'appercevoir l'appas mal déguisé que l'empereur lui présentoit sous un artifice si grossier, se laissa éblouir par l'idée sédui-

ſante d'accabler ſon ennemi d'actes de généroſité, & fut ſi flatté de l'air de ſupériorité que ſa droiture & le déſintéreſſement de ſes procédés lui donnoient dans cette occaſion, qu'il conſentit à tout ce qu'on lui demandoit. Jugeant du cœur de l'empereur par le ſien, il s'imagina que les ſentimens de reconnoiſſance qui naîtroient du ſouvenir des bons offices & des traitemens généreux que Charles auroit reçus de lui, le détermineroient à tenir enfin des promeſſes tant de fois réitérées, beaucoup plus que les ſtipulations les plus préciſes d'un traité. 1539.

Charles pour qui les momens étoient précieux, partit auſſi-tôt, malgré les ſoupçons & les alarmes de ſes ſujets Eſpagnols, n'ayant qu'un cortege peu nombreux, mais très-brillant, compoſé d'environ cent perſonnes. Lorſqu'il arriva à Bayonne, ſur les frontieres de France, il y fut reçu par le dauphin & le duc d'Orléans, accompagnés Réception de Charles en France.

du connétable de Montmorenci.
1539. Les deux princes lui offrirent d'aller en Eſpagne & d'y demeurer juſqu'à ſon retour, comme des ôtages de la sûreté de ſa perſonne. Charles rejetta leurs offres, déclarant qu'il ne vouloit point d'autre ôtage que l'honneur du roi, qu'il n'avoit jamais demandé & n'accepteroit jamais d'autre garant de ſa sûreté. Toutes les villes par où il paſſa, déployerent à l'envi la plus grande magnificence : les magiſtrats lui en préſentoient les clefs ; les priſons étoient ouvertes ; en voyant tous les honneurs qu'on lui rendoit, on l'eût pris pour le monarque de la France plutôt que pour un ſouverain étranger. Le roi alla au-devant de lui juſqu'à
1540. Châtelleraut : dans leur entrevue ils ſe prodiguerent mutuellement des marques de l'amitié la plus vive & de l'attachement le plus ſincere. Ils s'avancerent enſemble vers Paris, & préſenterent à cette capitale le ſpectacle extraordinaire de deux

monarques rivaux dont l'inimitié avoit troublé & ravagé l'Europe pendant l'espace de vingt années, faisant alors ensemble leur entrée solennelle avec toutes les apparences de la confiance & de l'union la plus intime, comme s'ils eussent oublié pour jamais les injures passées, & qu'ils fussent déterminés à vivre désormais dans une paix éternelle (*a*). 1540.

Inquiétude de l'empereur.

Charles demeura six jours à Paris : au milieu des caresses multipliées de la cour de France, & des fêtes variées qu'on imagina pour l'amuser ou pour lui faire honneur, il marquoit une extrême impatience de continuer son voyage ; & cette impatience venoit autant de la crainte dont il étoit intérieurement tourmenté, en considérant le danger auquel il se trouvoit exposé, que de la nécessité de sa pré-

(*a*) *Hist. de De Thou. liv.* 1, *c.* 14. Du Bellay, 264.

sence dans les Pays-Bas. Le sentiment du peu de franchise qu'il mettoit lui-même dans ses propres intentions le faisoit trembler, en songeant que quelqu'accident fatal pouvoit les révéler à son rival, ou les lui faire soupçonner ; & quoique tous ses artifices pour les cacher lui eussent bien réussi, il ne pouvoit s'empêcher de craindre que les motifs d'intérêt ne l'emportassent à la fin sur les scrupules de l'honneur, & que François ne fût tenté de saisir l'occasion favorable qu'il avoit entre les mains. Il est vrai aussi que parmi les ministres de France il s'en trouva qui étoient d'avis de tourner contre l'empereur ses propres artifices, & de le punir de tant de traits de fausseté & de perfidie, en s'assurant de sa personne, jusqu'à ce qu'il eût donné à François une entiere satisfaction sur toutes les justes pré-

1540.

(*a*) *Mémoires de Ribier*, 1, 504.

tentions

tentions de la couronne de France. Mais rien ne put engager François à violer sa parole; rien ne put le convaincre que Charles, après toutes les promesses qu'il avoit faites, & tous les bons offices qu'il auroit reçus, fût encore capable de le tromper. Plein de cette crédule confiance, il l'accompagna jusqu'à Saint-Quentin, & les deux princes qui étoient allés le recevoir sur les frontieres d'Espagne, ne prirent congé de lui que lorsqu'il entra dans les Pays-Bas.

1540.

Mauvaise foi de Charles.

21 Janvier.

Dès que l'empereur fut arrivé dans ses Etats, les ambassadeurs de France le sommerent d'accomplir sa parole & d'accorder l'investiture de Milan : mais Charles, sous le prétexte spécieux que toute son attention étoit alors trop occupée à chercher les moyens les plus prompts d'étouffer la révolte de la ville de Gand, demanda de nouveaux délais. En même-temps pour prévenir les soupçons que François pourroit former sur sa sin-

cérité, il continua de parler de ses
1540. dispositions à cet égard du même
ton dont il en parloit lorsqu'il
entra dans le royaume de France ;
il écrivit même au roi une assez
longue lettre à ce sujet, quoiqu'en
termes vagues & avec des expressions
équivoques, qu'il se réservoit de pouvoir interpréter dans la
suite à son gré.

Réduction de Gand.

Cependant les malheureux Gantois, n'ayant point de chefs capables de diriger leurs conseils & de commander leurs troupes, abandonnés du roi de France, & ne trouvant aucun appui dans leurs propres compatriotes, se virent hors d'état de résister à leur souverain irrité, qui étoit prêt à marcher contre eux à la tête d'un corps de troupes levé dans les Pays-Bas, d'un autre corps tiré de l'Allemagne, & d'un troisieme venu d'Espagne par mer. A la fin l'approche du danger leur dessilla les yeux sur leur démence; ils furent si cons-

ternés qu'ils envoyerent des députés à l'empereur pour implorer sa clémence & lui offrir de lui ouvrir leurs portes. Charles, pour toute réponse, dit qu'il paroîtroit au milieu d'eux comme leur souverain, avec le sceptre & le glaive dans ses mains; & il se mit en marche à la tête de ses troupes. Il ne voulut entrer dans la ville que le 24 Février jour de sa naissance; mais il n'en éprouva pas davantage ces sentimens de tendresse & d'indulgence que l'on conserve naturellement pour les lieux où l'on a reçu la naissance. Vingt-six des principaux citoyens furent mis à mort: un plus grand nombre fut banni; la ville fut déclarée déchue de tous ses privileges & immunités; ses revenus furent confisqués; l'ancienne forme de son gouvernement fut abolie; la nomination de ses magistrats fut réservée pour toujours à l'empereur & à ses successeurs: un nouveau systême de loix

1540.

Punition des citoyens.

20 Avril.

& d'administration fut établi (*a*) ;
1540. & pour contenir l'esprit séditieux des habitans, il fut arrêté qu'on bâtiroit une citadelle ; on leva sur les habitans une amende de quinze mille florins pour les frais de sa construction, & on leur imposa une taxe annuelle de six mille florins pour l'entretien de la garnison (*b*). La rigueur avec laquelle Charles punit les Gantois, servit aussi d'exemple pour en imposer à ses autres sujets des Pays-Bas : il saisit avec plaisir cette occasion de leur faire craindre & respecter son autorité ; d'autant que l'étendue de leurs privileges & de leurs immunités, qui étoient en partie le fruit & en partie la cause de leur grand commerce, mais qui en même temps resserroient l'autorité royale dans

(*a*) *Les coutumes & loix du comté de Flandre par Alex. le Grand*, 3 *tom. fol. Cambray*, 1719, *tom.* 1, *p.* 169.

(*b*) Hardi *annales Brabantiæ*, *vol.* 1, 616.

dès bornes assez étroites, traversoit souvent les desseins de l'empereur dans les entreprises qu'il vouloit faire, & lui donnoit des entraves qui retardoient ses opérations. 1540.

Charles refuse de remplir ses engagemens avec François.

Dès que Charles eut vengé & rétabli son autorité dans les Pays-Bas, & qu'il n'eut plus besoin de cacher sa fausseté sous le masque qui lui servoit à tromper François, il commença à écarter par degré le voile dont il avoit couvert ses secretes intentions sur le Milanès. D'abord il éluda les demandes des ambassadeurs François lorsqu'ils lui rappellerent ses promesses : ensuite il proposa, par forme d'équivalent du duché de Milan, d'accorder au duc d'Orléans l'investiture du comté de Flandre, mais en y ajoutant des conditions si déraisonnables, qu'il étoit bien sûr de les voir rejetter (*a*). Enfin lorsqu'ils le presserent de leur

(*a*) *Mém. de Ribier*, 1, 509, 514.

donner une réponse définitive, &
1540. qu'il ne lui resta plus de subterfuges pour échapper à leurs instances, il refusa positivement de se dépouiller d'une possession si importante, & par une générosité si onéreuse, de diminuer son propre pouvoir pour accroître à ce point les forces de son ennemi (a). Il nia en même temps qu'il eût jamais fait aucune promesse qui pût l'obliger à un sacrifice si insensé & si contraire à ses intérêts (b).

De toutes les actions qu'on peut reprocher à Charles, ce trait de mauvaise foi est sans contredit le plus flétrissant pour sa gloire (c). Quoique ce prince n'eût jamais été fort scrupuleux sur les moyens qu'il employoit pour arriver à son but, & qu'il ne se piquât pas d'observer

(a) Ribier, 1, 519.
(b) Du Bellay, 365, 6.
(c) Jovius, *hist. l.* 39, *p.* 238. A.

toujours les principes exacts de l'honneur & de la franchise, cependant il n'avoit encore jamais violé ouvertement les maximes de cette morale relâchée que les monarques se sont crus en droit d'adopter pour regle de leur conduite. Mais dans cette occasion, le dessein réfléchi qu'il forma de tromper un prince généreux, franc & ouvert; la bassesse des artifices qu'il employa pour y réussir; l'insensibilité avec laquelle il reçut toutes les marques de son amitié, & l'ingratitude dont il les paya, étoient aussi indignes de son caractere, qu'ils paroissent peu proportionnés à la grandeur de ses vues.

1540.

Si l'on blâma la perfidie de l'empereur, la crédulité de François excita le mépris. Après l'expérience d'un long regne, après toutes les occasions qu'il avoit eues de se convaincre de la duplicité & des artifices de son rival, l'aveugle simplicité qu'il montra dans cette circonstance parut mériter le sort qu'elle

rencontra. Cependant François se
1540. récria contre le procédé de Charles, comme si ç'eût été la premiere fois que ce prince l'eût trompé. Il fut, selon l'usage, plus sensible à un affront qui humilioit son esprit, qu'à ce qui blessoit ses intérêts; & l'éclat qu'il donna à son ressentiment, ne laissa pas douter qu'il saisiroit la premiere occasion de se venger, & qu'on verroit bientôt renaître dans l'Europe une guerre aussi furieuse que celle qui ne faisoit que de s'éteindre.

Le pape autorise l'institution de l'ordre des Jésuites.

Cette année est mémorable par l'établissement des Jésuites : cet ordre a eu tant d'influence sur les affaires ecclésiastiques & civiles, qu'un tableau du génie de ses loix & de son régime mérite de trouver place dans l'histoire. Quand on considere avec quelle rapidité cette société s'est enrichie & accréditée, la prudence admirable avec laquelle elle a été gouvernée, l'esprit de systême & de persévérance avec lequel elle a conçu & suivi ses plans,

on est tenté de faire honneur de cet institut singulier à la sagesse supérieure de son fondateur, & de croire que la combinaison & la rédaction du plan de cet établissement furent le fruit de la politique la plus profonde. Mais les Jésuites comme les autres ordres monastiques, doivent moins leur existence à la sagesse de leur fondateur, qu'à son enthousiasme. Ignace de Loyola dont j'ai déja fait mention à l'occasion de la blessure qu'il reçut au siege de Pampelune (*a*), étoit un fanatique, fameux par l'extravagance de ses idées & de sa conduite, également contraires aux maximes de la saine raison & à l'esprit de la vraie religion. Les aventures romanesques & les projets chimériques où l'engagea son zele enthousiaste, égalent tout ce qu'on lit de plus absurde

1540.

(*a*) V. liv. 2, p. 132.

1540. dans les légendes anciennes, mais elles sont indignes de la majesté de l'histoire.

Fanatisme de Loyola son fondateur.

Emporté par le fanatisme, ou par l'amour du pouvoir & de la célébrité, dont ne sont pas exempts les hommes qui aspirent à une sainteté extraordinaire, Loyola eut l'ambition de devenir le fondateur d'un ordre religieux : le plan sur lequel il régla la constitution & les loix de cet ordre lui fut suggéré, si l'on en croit ce qu'il en a écrit lui-même, ou ce qu'en disent ses disciples, par une inspiration immédiate du ciel (*a*). Malgré cette prétention hardie Loyola trouva d'abord les plus grands obstacles à l'exécution de son dessein : il s'adressa au pape pour le prier de confirmer par le sceau de son autorité l'institution de l'ordre. Le pape ren-

(*a*) *Compte rendu des constitutions des Jésuites au parlement de Provence, par M. de Monclar*, p. 258.

voya sa demande devant une assemblée de Cardinaux qu'il nomma pour l'examiner. Leur avis ayant été que cet établissement étoit inutile & dangereux, Paul refusa d'y donner son approbation. Loyola trouva cependant à la fin le moyen de lever tous ses scrupules par une offre à laquelle il étoit impossible qu'un pape pût résister. Il lui proposa d'ajouter aux trois vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, que faisoient tous les autres ordres monastiques, un quatrieme vœu particulier d'obéissance au pape, par lequel tous les membres de la société s'obligeroient d'aller par-tout où il voudroit les envoyer pour le service de la religion, sans rien demander au saint siege pour les frais de leur entretien. Dans un temps où l'autorité des papes venoit de recevoir un si grand échec par la séparation de tant de nations révoltées contre l'église de Rome, & où le systême politique de la puissance temporelle des papes étoit

1540.

Motifs du pape pour approuver cet ordre.

attaquée avec tant de vigueur &
1540. de succès, un corps d'hommes, si particuliérement dévoués au siege de Rome, & qu'il pourroit opposer en toute occasion à ses ennemis, devenoit une acquisition
27 Septem. de la plus grande importance. Paul le sentit; il confirma par une bulle l'institut des Jésuites, accorda à ses membres les privileges les plus étendus; & nomma Loyola le premier général de l'ordre. L'événement a pleinement justifié le discernement de Paul, & son opinion sur les grands avantages que l'église romaine retireroit de cette institution. En moins d'un demi siecle la nouvelle société se fit des établissemens dans tous les pays attachés à l'église catholique; son crédit & ses richesses s'accrurent avec une rapidité surprenante; ses membres se multiplierent & se distinguerent par leur caractere & leurs talens; & les Jésuites furent bientôt vantés par les amis de l'église romaine & redoutés par ses

ennemis, comme les plus habiles & les plus entreprenans de tous les ordres religieux. 1540.

La conſtitution & les loix de la ſociété furent perfectionnées par Lainez & Aquaviva, les deux généraux qui ſuccéderent à Loyola; & qui furent bien ſupérieurs à leur maître par leurs talens & par leur habilité dans l'art de gouverner. Ce furent eux qui formerent ce ſyſtême d'intrigue & de politique profonde qui diſtingue cet ordre; mais il faut attribuer au fondateur l'empreinte de fanatiſme qui ſe trouve mêlée à ſes réglemens. Pluſieurs circonſtances concoururent à donner aux Jéſuites un caractere qui n'eſt propre qu'à eux, & les mirent à portée de prendre aux affaires du ſiecle beaucoup plus de part qu'aucune autre communauté religieuſe, & d'avoir ſur la conduite de ces mêmes affaires beaucoup plus d'influence que les autres ordres monaſtiques.

Sa conſtitution & ſon génie méritent une attention particuliere.

L'objet principal de preſque tous

les ordres religieux, eſt de ſéparer leurs membres de la ſociété, & de leur interdire toute eſpece de participation aux affaires du monde. Un moine eſt appellé dans la ſolitude & le ſilence du cloître, pour y travailler uniquement à ſon ſalut par des pratiques extraordinaires de mortification & de piété. Il eſt mort au monde, & ne doit point ſe mêler de ce qui s'y paſſe. Il ne peut être d'aucune utilité au public, ſi ce n'eſt par ſes prieres & par ſon exemple. Chez les Jéſuites au contraire, l'ordre apprend à ſes membres à ſe regarder comme deſtinés à une vie active. Ce ſont des ſoldats choiſis, & enrôlés pour ſe dévouer continuellement au ſervice de Dieu & du pape, ſon vicaire ſur la terre. Tout ce qui tend à inſtruire l'ignorant, tout ce qui peut ſervir à rappeller les ennemis du ſaint ſiege dans le ſein de l'égliſe, ou à repouſſer leurs attaques, eſt leur objet particulier. C'eſt pour avoir le loiſir de

1540.

Objet de cet ordre & qui n'eſt propre qu'à lui ſeul.

remplir ce service actif, qu'ils sont entiérement exempts de ces exercices de piété dont la pratique fait la principale fonction des autres religieux. Ils ne paroissent point aux processions; ils ne pratiquent aucune austérité rigoureuse; ils ne consument point la moitié de leurs journées à réciter des offices fastidieux (*a*); leur destination est d'être attentifs à tout ce qui se passe dans le monde & de profiter de l'influence que les événemens de la société peuvent avoir sur la religion; ils doivent étudier le caractere des premieres personnes de l'Etat, & cultiver leur (*b*) amitié; ainsi le génie de l'ordre, aussi bien que ses constitutions, tend à inspirer à tous ses membres l'esprit d'intrigue & d'activité. 1540.

(*a*) *Compte rendu par M. de Monclar, p. 13, 290. Sur la destruction des Jésuites, par M. d'Alembert, p. 42.*

(*b*) *Compte rendu par M. de Monclar, p. 12.*

1540. L'institution des Jésuites ne pouvoit pas différer si fort, dans son objet, de celle des autres ordres monastiques, sans une grande différence dans la forme de leur gouvernement. Il faut regarder les autres ordres comme autant d'associations volontaires, où tout ce qui intéresse le corps est réglé par le suffrage commun de tous ses membres. La puissance exécutrice réside dans les personnes placées à la tête de chaque couvent ou de la société entiere; & l'autorité législative réside dans la communauté. Les affaires importantes qui intéressent les maisons particulieres sont réglées par des chapitres conventuels; celles qui regardent l'ordre entier, se traitent dans des chapitres généraux. Mais Loyola, plein des idées d'une obéissance aveugle, idées qu'il avoit empruntées de l'état militaire, voulut que le gouvernement de son ordre fût une pure monarchie. Un général, choisi pour la vie, par les députés des diffé-

Forme particuliere de son régime sur-tout relativement au pouvoir du général.

rentes provinces, possédoit un pouvoir suprême & indépendant, qui s'étendoit à toutes les personnes & à tous les cas. Il nommoit de sa seule autorité les provinciaux, les recteurs & les autres officiers employés au gouvernement de la société, & pouvoit les déposer à son gré. Lui seul avoit l'administration souveraine des revenus & des biens de l'ordre. Il pouvoit disposer à sa volonté de tous les membres ; imposer sur eux par un ordre absolu, les taxes qu'il jugeoit à propos, & en appliquer le revenu à ce qu'il vouloit. Tous ses religieux devoient non-seulement prêter à ses ordres une obéissance extérieure, mais lui soumettre aveuglément tous les actes de leur volonté & toutes les pensées de leur entendement. Ils étoient obligés de recevoir ses commandemens, comme s'ils les eussent reçus de J. C. même. Ils étoient sous sa main des instrumens purement passifs, comme l'argile dans les mains du potier, ou com-

1540.

1540. me des corps morts incapables de résistance (*a*). Cette police singuliere ne pouvoit manquer d'imprimer son caractere sur tous les membres de la société, & de donner une force particuliere à toutes ses opérations. Il n'y a dans les annales du genre humain, aucun autre exemple d'un si parfait despotisme, exercé non-seulement sur des moines renfermés dans les cellules de leur couvent, mais sur des hommes dispersés parmi toutes les nations de la terre.

Circonstances qui le mettent en état de l'exercer avec le plus grand avantage.

Les constitutions de cet ordre, en plaçant dans les mains du général une domination absolue sur tous les membres, ont aussi pourvu avec soin aux moyens de l'informer exactement du caractere & des qualités de tous ses sujets. Tout novice

(*a*) *Compte rendu au parlement de Bretagne par M. de la Chalotais*, *p.* 41, *&c. Compte rendu par M. de Monclar.* 83, 185, 343.

qui se présente & qui veut être admis dans la société, est obligé de 1540.
manifester sa conscience à son supérieur ou à une personne nommée par lui, à qui il doit révéler non-seulement ses péchés & ses fautes, mais encore les inclinations, les passions & les penchans de son ame. Cette révélation doit se renouveller tous les six mois (*a*). La société ne s'est pas contentée de ce moyen de pénétrer dans les replis des cœurs; elle donne à chaque membre la commission d'observer les discours & les actions des novices; ce sont des espions qui veillent sur leur conduite, & qui sont chargés d'instruire le supérieur de tout ce qu'ils découvrent d'intéressant. Pour rendre cette inquisition la plus exacte qu'il est possible, ils sont assujettis à un long noviciat, pendant lequel on leur fait parcourir successive-

(*a*) *Compte, par M. de Monclar. p.* 121, *&c.*

ment les différens emplois de la
1540. société, & ce n'est qu'après avoir atteint l'âge de 33 ans accomplis, qu'ils peuvent être admis à faire leurs derniers vœux, les seuls qui les rendent membres profès (a); tous ces moyens réunis donnent aux supérieurs immédiats des novices la facilité de prendre une connoissance parfaite de leurs dispositions & de leurs talens; de sorte que le général est l'ame qui anime & qui meut toute la société, & qu'il peut avoir sous ses yeux toutes les connoissances nécessaires pour diriger ses opérations. Les provinciaux & les chefs des différentes maisons sont obligés de lui envoyer des mémoires fréquens & à des temps réglés sur les membres soumis à leur inspection; ils doivent dans ces mémoires entrer dans les plus petits détails sur le carac-

(a) *Ibid.* 215, 241. *Sur la destr. des Jés. par M. d'Alemb. p.* 39.

tere de chaque sujet, ses qualités naturelles ou acquises, son expérience dans les affaires, & le genre d'occupations & d'emplois auxquels il est le plus propre. Ces comptes rédigés & disposés par ordre, sont transcrits sur des registres tenus de maniere (*a*) que le général puisse 1540.

(*a*) M. de la Chalotais a calculé le nombre des mémoires que le général doit recevoir chaque année suivant les réglemens de la société. Ils montent en tout à 6584. En divisant ce total par 27, nombre des provinces de l'ordre, il paroît qu'on envoie à Rome 177 mémoires tous les ans, sur l'état de chaque province. *Compte, &c. p.* 52. Il faut encore y ajouter les lettres extraordinaires ou celles des moniteurs ou espions que le général & les provinciaux entretiennent dans chacune de leurs maisons. *Compte r. par M. de Monclar, p.* 431. *hist. des Jésuit Amst.* 1761, *tom.* 4, 56. Les mémoires des provinciaux & des chefs de chaque maison n'ont pas seulement pour objet les membres de la société : ils sont encore obligés de rendre compte au général des affaires civiles du pays où ils sont établis, en

1540. d'un coup-d'œil voir l'état de la société entiere dans tous les coins de la terre, connoître les qualités & les talens de ses membres, & se mettre à portée de choisir avec sûreté les instrumens que son autorité absolue peut employer aux fonctions qu'il croit convenir le mieux à chacun d'eux (*a*).

Progrès du pouvoir & de l'influence de l'ordre sur la société.

Comme l'objet essentiel de l'ordre des Jésuites étoit de travailler

tant que la connoissance de ces événemens peut intéresser la religion. Cette condition peut s'étendre à tous les cas particuliers, ensorte que le général étoit pleinement instruit de tout ce qui se passoit dans toutes les cours & dans le monde. *Compte r. par M. de Monclar.* 443. *hist. des Jés. ibid. p.* 58. Quand les provinciaux & les recteurs avoient à écrire sur quelque matiere importante, ils devoient se servir d'un chiffre, & il y en avoit un pour chacun d'eux, donné par le général. *Compte r. par M. de la Chalotais, p.* 54.

(*a*) *Compte rendu par M. de Monclar. p.* 215, 439. *C. de M. de la Chalotais, p.* 52, 222.

avec un zele infatigable au salut des ames ; ils se sont trouvés en 1540.
conséquence engagés dans beaucoup de fonctions de la vie active. Dès leur premiere institution, ils regarderent l'éducation de la jeunesse comme un de leurs principaux ministeres ; ils aspirerent aux emplois de directeurs & de confesseurs ; ils prêcherent fréquemment pour instruire le peuple ; ils envoyerent des missionnaires pour convertir les infideles ; la nouveauté de cet établissement & la singularité de son objet, procurerent à l'ordre beaucoup d'admirateurs & de protecteurs. Les chefs qui gouvernoient la société eurent l'habileté de profiter de toutes les circonstances qui pouvoient lui être utiles ; & en très-peu de temps ses membres se multiplierent prodigieusement, & acquirent un crédit étonnant. Avant la fin du seizieme siecle les Jésuites se trouvoient à la tête de l'éducation de la jeunesse dans presque tous les pays catholiques de

l'Europe. Ils étoient devenus les
1540. confesseurs de presque tous les rois, fonction très-importante sous toute espece de regne, & supérieure à celle de ministre sous celui d'un prince foible. Ils étoient les directeurs spirituels de presque toutes les personnes distinguées par leur rang ou par leur puissance. Ils jouissoient du plus grand crédit & de la confiance la plus étendue auprès du pape, qui les regardoit comme les plus zélés & les plus habiles défenseurs de son autorité. Les avantages qu'une telle société d'hommes actifs & entreprenans pouvoit tirer de toutes les circonstances, se présentent d'eux-mêmes. Ils formoient les esprits des hommes en élevant leur jeunesse, & conservoient sur eux de l'ascendant jusque dans leur vieillesse. Ils eurent en différentes époques la direction des cours les plus considérables de l'Europe; ils se mêlerent de toutes les affaires; ils prirent part à toutes les intrigues & à toutes les révolutions. Le général

général, guidé par les instructions qu'il recevoit de toutes parts, pouvoit régler toutes les opérations de l'ordre avec le discernement le plus sûr ; & le pouvoir absolu dont il jouissoit le mettoit en état de diriger ces opérations avec vigueur, & d'en assurer l'exécution & l'effet (*a*). 1540.

Accroissement de ses richesses.

Les richesses de l'ordre continuerent d'augmenter en même-temps que son crédit ; on imagina différens expédiens pour éluder le vœu de pauvreté. L'ordre acquit de vastes domaines dans les pays

(*a*) Lorsque Loyola, en 1540, demanda au pape d'autoriser l'institution de son ordre, il n'avoit que dix disciples ; mais en 1608, soixante-huit ans après leur établissement, le nombre des Jésuites montoit à 10581. En 1710, l'ordre possédoit 24 maisons professes, 59 maisons de noviciat, 340 résidences, 612 colléges, 200 missions, 150 séminaires & écoles publiques ; & le nombre des Jésuites alloit à 19998. ***Hist. des Jés. tom. 1, p. 20.***

catholiques : par le nombre & la
1540. magnificence de ses édifices publics, & par la valeur de ses biens tant meubles qu'immeubles, il étoit en état de le disputer aux plus riches communautés. Outre les sources d'opulence qui leur étoient communes avec tout le clergé régulier, les Jésuites en avoient une qui leur étoit particuliere : sous prétexte d'assurer les progrès de leurs missions & de faciliter l'entretien de leurs missionnaires, ils obtinrent de la cour de Rome une permission particuliere de commercer avec les nations, à la conversion desquelles ils travailloient. En conséquence ils embrasserent un commerce très-étendu & très-lucratif dans les Indes orientales & occidentales ; ils établirent dans les différentes parties de l'Europe, des magasins pourvus de toutes sortes de marchandises qu'ils vendoient. Ils ne se bornerent pas à ce trafic ; ils imiterent encore l'exemple des autres sociétés com-

mercantes, & songerent à former des établissemens : ils acquirent la possession d'une vaste & fertile province dans le continent méridional de l'Amérique, & exercerent une domination souveraine sur des milliers de sujets (*a*). 1540.

Effets funestes qui en résultent pour la société civile.

Malheureusement la grande influence que l'ordre des Jésuites acquit par tous ces moyens, a fait souvent au genre humain les plus grands maux. La discipline que l'ordre observoit pour former ses membres, & les maximes fondamentales de sa constitution tendoient à faire regarder à chaque Jésuite l'intérêt de la société comme l'objet capital, auquel toute autre considération devoit être sacrifiée. Cet attachement à leur ordre, le plus fort peut-être qui ait jamais animé aucune société, est le caractere distinctif des Jésuites (*b*);

(*a*) *Hist. des Jés.* 4, 168, 196.
(*b*) *Compte rendu par M. de Monclar*, *p.* 285.

il sert à expliquer le génie de leur politique & la singularité remarquable de leurs principes & de leur conduite.

1540.

Comme c'étoit pour l'honneur & pour l'avantage de la société que les membres devoient chercher à prendre de l'ascendant sur l'esprit des personnes distinguées par leur rang ou leur pouvoir, le desir de gagner & de conserver plus aisément la confiance des hommes, avoit conduit les Jésuites à accréditer un systême de morale relâchée & complaisante, qui pût s'accommoder aux passions, justifier les vices, tolérer les défauts, & autoriser presque toutes les actions auxquelles pouvoit se porter le politique le plus audacieux & le moins scrupuleux.

La prospérité de l'ordre étant étroitement attachée à la conservation de l'autorité des papes, les Jésuites qui étoient liés aux intérêts de leur société par le même principe, ont dû être les plus zélés dé-

fenseurs de toutes les opinions qui tendoient à élever la puissance ecclésiastique sur les ruines de la puissance civile. Ils ont attribué à la cour de Rome une étendue & une souveraineté de jurisdiction, à laquelle aspiroient à peine dans les siecles d'ignorance les prétentions des pontifes les plus présomptueux. Ils ont soutenu que les ecclésiastiques ne devoient nullement dépendre du magistrat civil. Ils ont publié, sur l'obligation de résister aux princes ennemis de la foi catholique, une doctrine qui favorisoit les crimes les plus atroces, & qui tendoit à rompre tous les liens qui unissent les sujets à leurs souverains. 1540.

Comme l'ordre devoit sa réputation & son autorité au zele avec lequel il défendoit l'église Romaine contre les attaques des réformés; les Jésuites fiers de cette distinction, se sont fait un devoir particulier de combattre les opinions & d'arrêter les progrès des

1540. protestans. Il n'est point d'artifice & de moyens qu'ils n'aient employés contre eux. Ils n'ont jamais manqué de s'opposer à toutes les voies de douceur & de tolérance, qu'on proposoit en leur faveur. Jamais ils ne cesserent d'exciter contre eux toute la fureur des persécutions ecclésiastiques & séculieres.

Les autres moines se sont hasardés, à la vérité, à enseigner aussi les mêmes pernicieuses doctrines, & ont soutenu des opinions également contraires au bon ordre & au bonheur de la société civile; mais par des raisons que l'on devine aisément, ils ont débité ces opinions avec plus de réserve, ou les ont répandues avec moins de succès. Quiconque rassemblera les événemens arrivés dans l'Europe depuis deux siecles, trouvera qu'on peut, sans injustice, imputer aux Jésuites la plupart des maux enfantés par cette morale dangereuse & corrompue, par ces maximes extra-

vagantes ſur la puiſſance eccléſiaſtique & par cet eſprit d'intolérance, qui ont flétri la réputation de l'égliſe Romaine pendant tout ce période, & qui ont attiré tant de calamités ſur la ſociété civile (*a*). 1540.

Avantages cauſés par l'établiſſement de cet ordre.

Mais au milieu de tous les effets déplorables de l'établiſſement de cet ordre, il faut avouer auſſi que le genre humain en a retiré quelques avantages importans. Comme les Jéſuites faiſoient de l'éducation de la jeuneſſe un de leurs objets principaux, & que les premieres tentatives qu'ils firent pour établir des colleges où ils puſſent recevoir des étudians, éprouverent la plus grande oppoſition de la part des univerſités en différentes parties de l'Europe; ce fut pour eux une néceſſité de tâcher de ſurpaſſer leurs rivaux en ſcience & en

(*a*) *Dict. Encyclop. art.* Jéſuites, *tom.* 8, *p.* 513.

talens, afin de se concilier la
1540. faveur publique ; en conséquence ils s'appliquerent avec la plus grande ardeur à l'étude de la littérature ancienne. Ils imaginerent différentes méthodes pour faciliter l'instruction de la jeunesse ; les succès de leurs efforts n'ont pas peu contribué à accélérer le progrès de la belle littérature ; & à cet égard, la société leur a de grandes obligations. Ils n'ont pas seulement réussi à enseigner les élémens des lettres ; leur ordre a produit encore d'habiles maîtres dans les différentes branches des sciences, & il peut se vanter d'avoir produit un plus grand nombre de bons écrivains, que toutes les autres communautés religieuses ensemble (*a*).

(*a*) M. D'Alembert a remarqué que quoique les Jésuites se soient exercés avec succès dans tous les genres d'érudition, quoiqu'ils aient produit des mathémati-

Mais c'est dans le nouveau monde que les Jésuites ont exercé leurs 1540.

---

ciens, des antiquaires, des critiques distingués ; quoiqu'ils aient formé quelques orateurs de réputation, ils n'ont jamais produit un seul homme d'un esprit assez lumineux & d'un jugement assez sain pour avoir mérité le nom de philosophe. Il semble que ce soit un effet inévitable de l'éducation monastique, de rétrecir l'esprit humain & de donner des entraves au génie. L'attachement partial d'un moine à l'intérêt de son ordre, intérêt souvent en contradiction avec celui des autres citoyens ; l'habitude d'une aveugle obéissance à la volonté d'un supérieur, & le retour fréquent des devoirs frivoles & ennuyeux du cloître, dégradent les facultés de l'esprit, éteignent cette énergie de sentiment & de courage qui donnent des idées & des sentimens justes sur tout ce qui a rapport à la morale & à la conduite de la vie. Fra-Paolo est peut-être le seul religieux qui se soit élevé au-dessus des préjugés monastiques, qui ait vu les actions des hommes & jugé les intérêts de la société avec le coup d'œil étendu d'un philosophe, le discernement d'un homme versé dans les affaires & la noblesse d'un homme bien né.

talens avec le plus d'éclat, & de la
1540. maniere la plus utile au bonheur de l'espece humaine. Les conquérans de cette malheureuse partie du globe, n'avoient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ses habitans; les Jésuites seuls s'y sont établis dans des vues d'humanité. Vers le commencement du dernier siecle, ils obtinrent l'entrée de la province du Paraguai, qui traverse le Continent méridional de l'Amérique, depuis le fonds des montagnes de Potose, jusqu'aux confins des établissemens Espagnols & Portugais, sur les bords de la riviere de la Plata. Ils trouverent les habitans de ces contrées à-peu-près dans l'état où sont des hommes qui commencent à s'unir ensemble; ils n'avoient aucun art, ils cherchoient une subsistance précaire dans le produit de leur chasse ou de leur pêche, & connoissoient à peine les premiers principes de la subordination & de la police. Les Jésui-

tes se chargerent d'instruire & de civiliser ces Sauvages. Ils leur apprirent à cultiver la terre, à élever des animaux domestiques, à bâtir des maisons.

1540.

Ils les engagerent à se réunir ensemble dans des villages : ils les formerent aux arts & aux manufactures ; ils leur firent goûter les douceurs de la société & les avantages qui résultent de la sûreté & du bon ordre. Ces peuples devinrent ainsi sujets de leurs bienfaiteurs, qui les gouvernerent avec la tendresse qu'un pere a pour ses enfans. Respectés, chéris, presque adorés, quelques Jésuites présidoient sur des milliers d'Indiens. Ils entretenoient une égalité parfaite entre tous les membres de cette nombreuse communauté. Chacun étoit obligé de travailler, non pour un seul, mais pour le public. Le produit de leurs champs, tous les fuits de leur industrie étoient déposés dans des magasins communs, d'où l'on distribuoit à chaque in-

Et plus particuliérement l'établissement des Jésuites dans le Paraguai.

dividu ce qui étoit nécessaire à
1540. ses besoins. Cette forme d'institution détruisoit dans sa racine presque toutes les passions qui troublent la paix de la société & rendent les hommes malheureux. Un petit nombre de magistrats choisis par les Indiens eux-mêmes, veilloient sur la tranquillité publique & assuroient l'obéissance aux loix. Les punitions sanguinaires, si fréquentes sous les autres gouvernemens, y étoient inconnues : une réprimande faite par un Jésuite, une légere note d'infamie, ou dans des cas extraordinaires, quelques coups de fouet suffisoient pour maintenir le bon ordre parmi ce peuple innocent & heureux (*a*).

L'ambition & la politique de l'ordre y percent encore.

Mais dans cet effort même que les Jésuites ont fait pour le bien

(*a*) *Hist. du Paraguai par le pere de Charlevoix, tom. 2, p. 42, &c. Voyage au Pérou, par D. G. Juan & D. Ant. de Ulloa, tom. 1, p. 540, &c. Paris. 4°. 1752.*

du genre humain & qui mérite sa reconnoissance, le génie de leur politique & l'esprit de leur ordre s'y mêlerent encore & s'y reconnoissent aisément. Ils tendoient ouvertement à établir dans le Paraguai un empire indépendant, soumis à la société seule, & qui, par l'excellence de sa constitution & de sa police, n'eût pas manqué d'étendre la domination de l'ordre sur toute la partie méridionale de l'Amérique. Dans cette vue & afin d'empêcher que les Espagnols ou les Portugais, dont les établissemens étoient voisins, ne pussent prendre aucune sorte d'autorité sur le peuple qu'ils gouvernoient, les Jésuites tâcherent d'inspirer aux Indiens de la haîne & du mépris pour ces deux nations, & ils avoient intercepté toute communication entr'elles & le Paraguai. Ils avoient défendu à tout négociant particulier, Espagnol ou Portugais, d'entrer dans leur territoire. S'ils étoient obligés de recevoir chez eux de la

1540.

part des gouvernemens voisins, quelque personne revêtue d'un caractere public, ils ne lui permettoient d'avoir aucun entretien avec les Indiens, & ils ne laissoient entrer aucun de ceux-ci dans la maison où résidoient les étrangers, qu'en présence d'un Jésuite. Pour rendre toute communication avec eux plus difficile encore, ils évitoient avec soin de donner aux Indiens aucune connoissance de la langue espagnole & des autres langues européennes; mais à mesure qu'ils civilisoient quelque tribu nouvelle, ils tâchoient d'y introduire un certain dialecte de la langue indienne, qu'ils cherchoient à rendre universel dans tous leurs domaines.

1540.

Comme toutes ces précautions, sans forces militaires, n'auroient pas été suffisantes pour rendre leur empire tranquille & durable; ils instruisirent leurs sujets dans l'art de faire la guerre à la maniere Européenne. Ils formerent des corps

de cavalerie & d'infanterie, bien armés & bien disciplinés. Ils se munirent d'une grande quantité d'artillerie, & établirent des arsenaux fournis d'armes & de munitions de toute espece. Ils vinrent à bout de former ainsi une armée assez nombreuse & assez bien entretenue pour être formidable dans un pays où toutes les forces militaires des Espagnols & des Portugais se réduisoient à quelques bataillons délabrés & mal disciplinés (*a*).

1540.

Raisons qui ont engagé l'auteur à s'étendre sur le gouvernement & les progrès de cet ordre.

La puissance des Jésuites ne fit aucun progrès considérable sous le regne de Charles V, qui, avec sa sagacité ordinaire, démêla l'objet & la tendance dangereuse de leur institution, & les empêcha de s'étendre (*b*). Mais, comme sa fonda-

(*a*) *Voyage de Juan & d'Ulloa, tom.* 1, 549. *Recueil de toutes les pieces qui ont paru sur les affaires des Jésuites en Portugal, tom.* 1, *p.* 7, *&c.*

(*b*) *Compte rendu par M. de Monclar, p.* 312.

tion appartient au période dont
1540. j'écris l'histoire, & que le siecle pour lequel j'écris a vu sa chûte*, le tableau que je viens de donner des loix & du génie de ce corps formidable, ne peut déplaire à mes lecteurs, d'autant plus qu'une circonstance particuliere m'a mis à portée de traiter ces détails avec succès. L'Europe avoit bien observé pendant deux siecles l'ambition & le pouvoir de cet ordre; mais quoiqu'elle en eût éprouvé plusieurs effets funestes, elle n'en pouvoit pas démêler clairement les véritables causes. Elle n'avoit pas la connoissance des réglemens singuliers qui caractérisoient la constitution politique & le régime de cette société: c'étoient cependant ces réglemens qui formoient l'esprit d'intrigue & d'ambition qui distinguoit ses ministres, & qui tendoit à accroître sans cesse la puissance du corps. Dès l'institution même, une des maximes favorites des Jésuites fut de ne jamais rendre publiques les

regles de leur ordre, & ils les te-
noient cachées comme un mystere 1540.
impénétrable. Jamais ils ne les communiquoient aux étrangers ; la plus part de leurs membres mêmes n'étoient pas du secret (*a*), & lorsque les tribunaux les requirent de les produire, ils refuserent toujours de le faire. Ainsi par une faute étrange de politique, la puissance civile autorisa ou toléra en différens pays l'établissement d'une société d'hommes qui affectoient de cacher avec le plus grand soin leurs constitutions & leurs loix, précaution qui seule étoit une raison suffisante pour les exclure. Pendant les poursuites faites récemment contr'eux en Portugal & en France, ils ont enfin eu l'imprudence de produire les livres mystérieux de leur institut : au moyen de ces pieces autentiques, on a reconnu les prin-

(*a*) *Hist. des Jés. tom.* 3, 236, &c. *Compte rendu par M. de la Chalotais, p.* 38.

cipes de leur gouvernement, &
1540. l'on a remonté aux sources de leur puissance, avec un degré de précision & de certitude, auquel il étoit impossible (*a*) d'atteindre avant cet événement.

Après avoir exposé la tendance dangereuse des constitutions & de l'esprit de l'ordre des Jésuites avec la liberté qui convient à un historien ; la candeur & l'impartialité qu'impose ce caractere, m'obligent

(*a*) J'ai tiré la plus grande partie de ces lumieres sur le régime & les loix de l'ordre des Jésuites des comptes rendus par M. de la Chalotais & M. de Monclar. Je ne me suis cependant pas reposé sur l'autorité seule de ces magistrats aussi respectables par leur caractere que par leurs talens ; je me suis fondé aussi sur les passages sans nombre, extraits des constitutions de l'ordre, lesquelles ont été déposées entre leurs mains. Hospinian, docteur Protestant de Zurich, dans son *historia Jesuitica*, imprimée en 1619, a publié une petite partie de leurs constitutions, dont le hasard lui avoit fait tomber une copie entre les mains, p. 13, 54.

d'ajouter une obſervation en leur faveur ; c'eſt que dans l'égliſe Romaine, aucune claſſe du clergé régulier ne s'eſt plus diſtinguée par la pureté des mœurs, que cette ſociété en général. Les maximes de ſa politique intrigante, ambitieuſe & intéreſſée (*a*), pouvoient bien influer ſur l'eſprit de ceux qui gouvernoient la ſociété, & même corrompre le cœur & la conduite de quelques individus ; mais le plus grand nombre, occupé de l'étude des lettres, ou employé aux fonctions de la religion, ſuivoit pour guide les principes ordinaires qui écartent les hommes du vice & les portent à l'honnêteté & à la vertu. Rien n'eſt plus digne de l'attention de tout homme éclairé, curieux d'obſerver les révolutions du genre humain, que les cauſes qui ont occaſionné la ruine de ce

1540.

(*a*) *Sur la deſtruction des Jéſuites par M. d'Alembert. p.* 55.

corps si puissant, avec les circonstances & les effets qui ont accompagné cet événement dans les différentes contrées de l'Europe; mais elles appartiennent à une époque qui s'éloigne de celle dont j'ai entrepris l'histoire.

1540.

Affaires d'Allemagne.

Charles n'eut pas plutôt rétabli l'ordre dans les Pays-Bas, qu'il fut obligé de porter son attention sur les affaires d'Allemagne. Les Protestans le pressoient vivement de faire tenir cette conférence qui devoit avoir lieu entre quelques théologiens choisis des deux partis, & qui avoit été expressément stipulée dans la convention de Francfort. Le projet de faire examiner ainsi & même décider les points de la dispute, parut au pape un attentat sur le droit qu'il s'arrogeoit d'en être le juge suprême; persuadé que la conférence seroit inutile en ne décidant rien, ou qu'elle pourroit être dangereuse, en décidant trop, il mit tout en œuvre pour empêcher qu'elle n'eût lieu. Mais Charles,

qui se croyoit plus intéressé à gagner le cœur des Allemands qu'à satisfaire le pape, fit peu de cas de ses remontrances. Dans une diete tenue à Haguenau, on prépara les matieres qui devoient faire le sujet de la conférence. Dans une autre qui se tint à Worms, la conférence fut entamée; & Mélancthon d'un côté & Eckius de l'autre, y soutinrent le rôle principal; ils avoient déja fait quelques progrès, sans cependant avoir encore rien conclu, lorsqu'elle fut interrompue par l'ordre de l'empereur, qui voulut qu'on la recommençât avec plus de solennité en sa présence, dans une diete qu'il convoqua pour cet effet à Ratisbonne. L'assemblée s'ouvrit en effet avec le plus grand appareil, & tout le monde s'attendoit à une dispute des plus vives, & à un résultat décisif. Les deux partis consentirent à donner à l'empereur le pouvoir de nommer ceux qui devoient soutenir la conférence; & au lieu de lui donner la forme

1540. Conférence entre les théologiens Catholiques & protestans.

25 Juin.

6 Décemb.

1541.

d'une diſpute publique, on con-
1541. vint de faire à l'amiable l'examen & la recherche des articles qui avoient donné lieu aux conteſtations. L'empereur nomma du côté des Catholiques, Eckius, Gropper & Pflug, & du côté des Proteſtans Mélancthon, Bucer & Piſtorius, tous ſix jouiſſant de la plus grande reputation dans leur parti, & tous à l'exception d'Eckius, diſtingués par leur modération & leur amour pour la paix. Lorſqu'ils étoient ſur le point de commencer leurs conférences, l'empereur leur remit un ouvrage, composé, diſoit-il, par un ſçavant théologien des Pays-Bas, avec une modération & une clarté ſi extraordinaire, qu'il pouvoit, à ſon avis, concilier & ſatisfaire les deux partis. Gropper, chanoine de Cologne, un des docteurs qu'il avoit nommés, & qui avoit autant d'adreſſe que d'érudition, fut ſoupçonné dans la ſuite d'être l'auteur de ce petit traité. Cet ouvrage étoit composé de poſitions ſur vingt-deux

des articles principaux de la théologie, lesquels comprenoient la plupart des questions agitées alors entre les Luthériens & l'église de Rome. Il avoit eu attention d'exposer ses sentimens dans un ordre naturel, de les exprimer avec simplicité, de n'employer que les termes mêmes de l'Ecriture Sainte ou des anciens peres de l'église, d'adoucir la rigueur de quelques opinions, de modifier & d'expliquer ce qui paroissoit absurde dans les autres, de rapprocher les deux partis en accordant quelques points tantôt à l'un, tantôt à l'autre; surtout il avoit eu soin d'éviter autant qu'il étoit possible les phrases de l'école, & tous ces termes de controverse qui sont comme autant de marques de séparation entre les différentes sectes, & qui ont souvent excité de plus violens combats entre les théologiens que le fonds même des opinions; il avoit enfin composé son ouvrage de maniere à faire espérer qu'il réussiroit

1541.

mieux que tout ce qu'on avoit
1541. tenté jusqu'alors, à concilier & à terminer les disputes de religion (*a*).

Inutilité de la conférence. Mais les hommes de ce siecle portoient dans les disputes théologiques tant d'attention & de subtilité, qu'il n'étoit pas possible de leur en imposer par aucun subterfuge, quelque spécieux qu'il pût être. La chaleur & la longue durée de cette querelle avoient tellement aliéné l'un de l'autre les deux partis, & avoit mis une si grande opposition dans les esprits, qu'il étoit impossible de les réconcilier par des concessions partielles. Tous les catholiques zélés, particuliérement les ecclésiastiques qui avoient place à la diete, condamnerent unanimement le traité de Gropper comme trop favorable aux opinions de Luther, & prétendirent qu'il insinuoit le venin de son hérésie, d'une maniere d'au-

(*a*) Goldast. *constit. imper.* 2, p. 182.

tant

tant plus dangereuse qu'elle le déguisoit en partie. Les protestans rigides, spécialement Luther & son protecteur l'électeur de Saxe, vouloient, de leur côté, qu'on rejettât ce livre comme un mêlange impie de l'erreur & de la vérité, frauduleusement préparé pour en imposer aux ames foibles, timides & simples. Mais les docteurs qui étoient chargés de l'examiner, y procéderent avec plus de réflexion & de modération. Il étoit beaucoup plus aisé en soi, & moins contraire à la dignité de l'église, d'accorder quelque chose & de consentir même à des changemens dans les opinions de pure spéculation, dont la discussion ne sort guere de l'intérieur des écoles, & qui ne présentent rien au peuple qui frappe son imagination ou affecte ses sens ; ils n'eurent pas de peine à s'accorder sur ce point, & à concilier même, à leur commune satisfaction, l'article important de 1541.

la justification des hommes. Mais
1541. quand ils en vinrent aux objets de jurisdiction, qui touchoient aux intérêts & à l'autorité du siege de Rome ou aux rites & aux formes du culte extérieur, où tout changement devoit nécessairement être public & exposé aux yeux du peuple, ce fut sur ce point que les catholiques se montrerent tout-à-fait intraitables : l'église ne pouvoit, sans compromettre sa sûreté & son honneur, abolir les anciennes institutions. Tous les articles relatifs au pouvoir du pape, à l'autorité des conciles, à l'administration des sacremens, au culte des saints, & beaucoup d'autres n'admettoient par leur nature aucun tempérament; en sorte qu'après bien des efforts pour en venir à un accommodement sur ces objets divers, l'empereur fut convaincu que tous ses efforts seroient inutiles. Impatient cependant de terminer la diete, il vint à bout d'engager la pluralité de ses membres à

approuver la résolution suivante : ſçavoir, que les articles ſur leſquels les docteurs s'étoient accordés dans cette conférence, ſeroient tenus pour décidés, & ſeroient inviolablement obſervés de part & d'autre ; quant à ceux ſur leſquels ils étoient diviſés, qu'ils ſeroient renvoyés à la déciſion d'un concile général, & ſi le concile ne pouvoit avoir lieu, à un ſynode national qui ſe tiendroit en Allemagne ; ou enfin, ſi l'on ne pouvoit réuſſir à aſſembler le ſynode, que l'on convoqueroit dans dix-huit mois une diete générale de l'empire, pour prononcer un jugement définitif ſur toute la diſpute ; que l'empereur emploieroit auprès du pape tout ſon crédit & toute ſon autorité, pour faire convoquer un concile général ou un ſynode national ; qu'en attendant on ne feroit aucune innovation, aucune tentative pour multiplier les proſélytes ; & qu'on n'envahiroit ni les reve-

1541.
28 Juillet.
Réſolution de la diete de Ratisbonne en faveur d'un concile général.

nus de l'église, ni ceux des monaſteres (*a*).

1541.

Elle déplaît également & aux Catholiques & aux Proteſtans.

Toutes les opérations de cette diete & ſes dernieres concluſions offenſerent vivement le pape. Le droit que les Allemands s'étoient attribué de nommer leurs propres théologiens pour examiner & décider des matieres de controverſe, lui parut un attentat dangereux ſur ſes droits; il fut encore choqué, comme d'un acte de déſobéiſſance, de ce qu'ils avoient renouvellé l'ancienne propoſition d'aſſembler un ſynode national, propoſition qui avoit été tant de fois rejettée par lui & par ſes prédéceſſeurs; mais la ſeule mention d'une diete, qui ſeroit compoſée pour la plus grande partie de laïques, & qui auroit le droit de rendre un jugement définitif ſur des articles

(*a*) Sleidan, 267, &c. Pallav. *l.* 4, *c.* 2, *p.* 136. Fra-Paolo, *p.* 86. Seckend. *l.* 3, 256.

1541.

dė foi, parut aux catholiques une profanation aussi criminelle que la plus grave de ces mêmes hérésies, qu'ils paroissoient si jaloux d'étouffer. Les Protestans de leur côté, ne furent pas plus contens d'une décision qui resserroit considérablement la liberté dont ils avoient joui jusqu'alors. Ils laisserent éclater hautement leurs murmures contre cette décision; & Charles, pour ne point laisser de semences de mécontentement dans l'empire, leur accorda une déclaration particuliere, conçue dans les termes les plus positifs, qui les exemptoit de tout ce qu'ils trouvoient d'injurieux ou de tyrannique dans l'arrêté de la diete, & les maintenoit dans la pleine possession de tous les privileges qui leur avoient été accordés (*a*). Tant d'indulgence de la part de l'empereur pourra paroître

Charles fait sa cour aux Protestans.

Affaires de Hongrie.

(*a*) Sleid. 283. Seckend. 366. Dumont, *corps diplom.* 4, *p.* 2, *p.* 210.

extraordinaire ; mais il y étoit for-
1541. cé par la situation où étoient ses affaires dans cette conjoncture. Il prévoyoit qu'une rupture avec la France étoit inévitable, & ne pouvoit être éloigné ; & il n'osoit pas s'exposer à laisser dans l'ame des protestans aucun sentiment de mécontentement ou d'inquiétude, qui pût les engager à rechercher de nouveau pour leur propre défense, l'appui du roi de France, contre lequel ils étoient pour lors très-indisposés. La modération dont Charles en usoit à leur égard, étoit appuyée sur un motif plus pressant encore : c'étoient les progrès rapides que faisoient les Turcs en Hongrie. Il venoit de se faire dans ce royaume une grande révolution. Jean Zapol Scæpus avoit, comme je l'ai déja dit, préféré de posséder un royaume tributaire, plutôt que de renoncer à la dignité royale dont il jouissoit ; & avec le secours de Soliman son puissant protecteur, il avoit enlevé à Ferdinand

une grande partie de la Hongrie, & ne lui avoit laiſſé qu'une poſſeſ- 1541.
ſion fort incertaine du reſte. Mais Jean étoit ami de la paix ; & les tentatives fréquentes que Ferdinand & les partiſans qu'il avoit en Hongrie, ne ceſſoient de faire pour reprendre ce qu'ils avoient perdu, lui donnoient de grands embarras ; d'un autre côté, il n'étoit pas moins affligé de la néceſſité où il ſe trouvoit réduit d'appeller à ſon ſecours les Turcs, qu'il regardoit plutôt comme ſes maîtres que comme ſes alliés, & qui le lui faiſoient bien ſentir. Afin de ſe délivrer de cette pénible alternative, & de s'aſſurer le loiſir & le repos néceſſaire pour ſuivre en paix ſon goût pour les arts & les amuſemens qu'il aimoit,
il fit avec ſon compétiteur un ac- 1535.
commodement ſecret, dont la condition fut, que Ferdinand le reconnoîtroit comme roi de Hongrie, & le laiſſeroit jouir tranquillement pendant ſa vie, de la partie du royaume dont il ſe trou-

voit en possession, à la charge qu'a-
1541. près sa mort, le royaume passeroit en entier à Ferdinand (*a*). Comme le roi de Hongrie n'étoit pas marié, & qu'il étoit alors avancé en âge, les termes de cette convention paroissoient très-favorables à Ferdinand ; mais peu de temps après, les nobles de ce royaume jaloux d'empêcher un étranger de monter sur leur trône, déterminerent Jean à mettre un terme à son long célibat, en épousant Isabelle, fille de Sigismond, roi de Pologne. Jean, avant sa mort, qui arriva l'année même de son mariage, eut la satisfaction de voir naître un héritier de son nom & de son royaume. Il lui légua sa couronne, sans aucun égard au traité qu'il avoit fait avec Ferdinand, & qu'il regarda sans doute comme annullé par un événement

Mort du roi de Hongrie.

(*a*) Istuanhaffi. *hist. hung. lib.* 12, *p.* 135.

qui n'avoit pas été prévu lors de la conclusion du traité. Il laissa à la reine & à George Martinuzzi, évêque de Varadin, la tutelle de son fils & la régence du royaume. La plus grande partie de la nation reconnut aussitôt le jeune roi, à qui elle donna le nom d'Etienne, en mémoire du fondateur de leur monarchie. 1541.

Efforts de Ferdinand pour obtenir la couronne.

Ferdinand quoique extrêmement déconcerté par cet événement imprévu, résolut de ne pas abandonner un royaume sur lequel il avoit des droits par l'accord qu'il avoit fait avec Jean. Il envoya des ambassadeurs à la reine pour en réclamer la possession, & lui offrit la province de Transilvanie, comme un établissement pour son fils; il se prépara en même temps à appuyer ses droits par la force des armes. Mais les personnes à qui Jean avoit confié le soin de son fils,

(a) Jovius, *hist. l.* 39, *p.* 239, *A.* &c.

1541. avoient trop de courage pour céder ainsi sa couronne, & ils possédoient toutes les ressources nécessaires pour la bien défendre. La reine joignoit à l'adresse particuliere, à son sexe, un courage mâle, de l'ambition & de la grandeur d'ame. Martinuzzi qui s'étoit élevé par son propre mérite, du rang le plus bas à la dignité dont il étoit revêtu, étoit un de ces hommes extraordinaires, qui, par l'étendue & la variété de leurs talens, sont propres à jouer un grand rôle dans les temps de trouble & de faction. Il affectoit un extérieur d'humilité & de piété austere dans les fonctions de son office ecclésiastique. Dans les affaires du gouvernement il montroit autant d'activité & de finesse que de fermeté. Pendant la guerre il dépouilloit la soutane & montoit à cheval, armé d'un cimeterre & d'un bouclier, aussi actif, aussi brave, & aussi fier qu'aucun de ses compatriotes. Au milieu de toutes les

Caractere de Martinuzzi & son pouvoir.

formes diverſes & oppoſées qu'il ſçavoit prendre, il laiſſoit voir un deſir inſatiable d'autorité & de domination. Il étoit aiſé de prévoir la réponſe que Ferdinand devoit recevoir. Il ne fût pas long-temps à ſe convaincre qu'il ne devoit compter que ſur la force pour ſe remettre en poſſeſſion de la couronne de Hongrie. Il leva un corps nombreux d'Allemands, auxquels ſes partiſans joignirent leurs vaſſaux; & il fit marcher cette armée dans la partie du royaume qui s'étoit déclarée pour Etienne. Martinuzzi ſentit bien qu'il n'étoit pas en état de tenir tête, en plaine, à une armée ſi puiſſante; il ſe contenta de s'aſſurer des villes, & ſur-tout de Bude, qu'il eut ſoin de munir de toutes les proviſions néceſſaires pour ſa défenſe. Il envoya en même-temps des ambaſſadeurs à Soliman, pour le prier d'accorder au fils cette même protection qui avoit ſi long-temps maintenu le pere ſur le trône. Ferdinand

1541.

Il appelle les Turcs à ſon ſecours.

fit les plus grands efforts pour tra-
1541. verser cette négociation ; il offrit même d'accepter la couronne de Hongrie, aux mêmes conditions ignominieuses, sous lesquelles Jean l'avoit tenue, & de se rendre tributaire de la Porte Ottomane ; mais le Sultan vit tant d'avantages à épouser les intérêts du jeune roi, qu'il promit de lui accorder sa protection ; & en effet il fit marcher une armée vers la Hongrie, & la suivit aussi-tôt à la tête d'une seconde. Cependant les Allemands, dans l'espérance de terminer la guerre par la prise d'une ville où étoient renfermés le roi & sa mere, formerent le siege de Bude. Martinuzzi, qui y avoit rassemblé toutes les forces de la noblesse Hongroise, défendit la ville avec tant de courage & d'habileté, qu'il donna le temps aux Turcs de venir à son secours. Dès qu'ils arriverent, ils attaquerent les Allemands, affoiblis par la fatigue, les maladies & les désertions ; les

battirent, & en firent un grand carnage (*a*).

1541.

Conduite lâche de Soliman.

Soliman ne tarda pas à joindre ses troupes victorieuses : las de tant d'expéditions dispendieuses pour défendre des Etats qui ne lui appartenoient point, ou tenté peut-être par l'occasion séduisante & favorable de s'emparer d'un royaume que possédoit un enfant sous la tutelle d'une femme & d'un prêtre, il sacrifia trop facilement à ces motifs d'intérêt personnel, tous les principes de l'honneur & les sentimens de l'humanité. Le sultan eut recours à la fraude pour exécuter un projet dont l'idée seule étoit une lâcheté; il engagea la reine à lui amener dans son camp le jeune roi, qu'il avoit, disoit-il, un desir extrême de voir ; il invita en même-temps les principaux de la noblesse de Hongrie à s'y rendre, & à assister à une fête qu'il vou-

(*a*) Istuanhaffi. *hist. hung.* l. 14, p. 150.

1541. loit y donner. Tandis qu'on se livroit sans soupçons à la gaieté & aux divertissemens de la fête, un détachement de ses meilleures troupes s'empara d'une des portes de Bude. Maître de la capitale, de la personne du roi, & des chefs de la noblesse, il fit conduire la reine avec son fils dans la Transilvanie, qu'il leur assigna pour leur partage, & nomma un Pacha pour résider à Bude avec un corps de troupes considérable; il réunit ainsi la Hongrie à l'empire Ottoman. Ni les larmes ni les plaintes de cette reine infortunée, ne purent le toucher; & Martinuzzi, trop foible pour s'opposer aux volontés absolues du Sultan, fit d'inutiles efforts pour lui faire changer de résolution (*a*).

Proposition que Ferdinand fait à Soliman.

Avant que Ferdinand eût reçu la nouvelle de cette usurpation

(*a*) *Ibid.* p. 56. Jov. *hist. l.* 39, *p.* 24, 76, &c.

violente, il avoit malheureusement
envoyé à Soliman de nouveaux am- 1541.
baſſadeurs pour lui expoſer encore ſes droits à la couronne de Hongrie, & lui réitérer ſes premieres offres de tenir ce royaume de la Porte Ottomane, & de lui payer un tribut annuel. Cette propoſition faite dans des circonſtances ſi peu favorables, fut rejettée avec dédain. Le Sultan enflé de ſon ſuccès, & ſe croyant en droit de faire la loi à un prince qui lui offroit de ſon propre mouvement des conditions ſi peu convenables à ſon rang, déclara qu'il n'interromproit point le cours de ſes opérations militaires, à moins que Ferdinand n'évacuât ſur le champ toutes les villes qu'il tenoit encore en Hongrie, & qu'il ne conſentît à l'impoſition d'un tribut ſur l'Autriche afin de dédommager le Sultan des ſommes immenſes que l'invaſion préſomptueuſe de Ferdinand en Hongrie, avoit coûté à la Porte Ottomane

pour défendre ce royaume (*a*).

1541. Tel étoit l'état des affaires en Hongrie. Comme ces événemens malheureux y avoient précédé la séparation de la diete de Ratisbonne, ou qu'on avoit alors lieu de les craindre, Charles sentit qu'il seroit dangereux d'irriter le ressentiment des Allemands, dans le moment où un ennemi si formidable étoit près de fondre sur l'empire; & que ce n'étoit qu'en flattant les protestans & en leur donnant satisfaction sur leurs demandes, qu'il pouvoit espérer d'en être vigoureusement secouru, soit pour conquérir la Hongrie, soit pour défendre les frontieres de l'Autriche. Ce fut par les concessions dont on a déja parlé, qu'il parvint à son but; les protestans convinrent de lui fournir, pour faire la guerre aux Turcs, des secours d'hommes &

(*a*) Istuanhaffi. *hist. hung. l.* 14, *p.* 158.

d'argent si abondans, qu'il ne lui resta presque plus d'inquiétudes sur la sûreté de l'Allemagne pour la campagne suivante. 1541.

L'empereur visite l'Italie.

Aussitôt après la clôture de la diete, l'empereur partit pour l'Italie. En passant par Lucques, il eut avec le pape une courte entrevue où il fut question des moyens les plus propres à terminer les disputes de religion qui désoloient l'Allemagne; mais cette conciliation ne pouvoit se faire entre deux princes dont les vues & les intérêts sur cette matiere étoient alors si opposés. Tous les efforts que fit le pape pour étouffer les sujets de discorde qui divisoient Charles & François, & pour éteindre cette animosité mutuelle qui menaçoit d'éclater bientôt par une guerre ouverte, n'eurent pas un succès plus heureux.

Son expédition contre Alger & ses motifs.

L'empereur avoit l'esprit si occupé de la grande entreprise qu'il avoit projettée contre Alger, qu'il fit assez peu d'attention aux pro-

positions & aux arrangemens du
1541. pape, & se hâta de rejoindre sa flotte & son armée (*a*).

Alger étoit toujours dans cette dépendance de l'empire Turc, où Barberousse l'avoit mise. Depuis qu'il commandoit la flotte Ottomane, en qualité de Capitan Pacha, Alger étoit gouverné par Hassen Aga, eunuque renégat, qui, ayant passé au service des pirates par tous les grades, avoit acquis dans la guerre une grande expérience, & étoit bien capable d'occuper un poste qui demandoit un courage & des talens éprouvés. Hassen, pour se montrer digne de cet honneur, exerçoit ses déprédations contre tous les Etats de la chrétienté, avec une activité si étonnante, qu'il surpassoit, s'il est possible, Barberousse lui-même en audace & en cruauté. Ses corsaires avoient presque interrompu

(*a*) Sandov. *hist. tom.* 2, *p.* 298.

le commerce de la Méditerranée. Il jettoit si fréquemment l'alarme sur les côtes d'Espagne, qu'on fut obligé d'élever de distance en distance des corps-de-garde, & d'y entretenir continuellement des sentinelles pour veiller sur l'approche des Barbaresques, & garantir les habitans, de leurs invasions (*a*). L'empereur recevoit depuis long-temps des plaintes très-pressantes, de la part de ses sujets; on lui représentoit que son intérêt & l'humanité lui faisoient également un devoir de réduire Alger, devenu, depuis la conquête de Tunis, le réceptacle de tous les pirates, & d'exterminer cette race de brigands, ennemis implacables du nom chrétien. Déterminé par leurs prieres, séduit encore par l'espérance de donner un nouveau lustre à la gloire de sa derniere expédition d'Afrique, Charles avant de quitter 1541.

(*a*) Jovii, *hist. l.* 30, *p.* 266.

1541. Madrid pour ſon voyage des Pays-Bas, avoit donné des ordres en Eſpagne & en Italie, pour équiper une flotte & lever une armée, deſtinées à cette entrepriſe. Les changemens qui ſurvinrent dans les circonſtances ne le firent point changer de réſolution : ni les progrès que faiſoient les Turcs dans le pays, ni les remontrances de ſes plus fideles partiſans en Allemagne, qui lui repréſentoient que ſon premier ſoin devoit être de défendre l'empire ; ni les railleries de ceux qui ne l'aimoient pas, & qui plaiſantoient ſur ce qu'il fuyoit un ennemi qu'il avoit près de lui, pour aller au loin en chercher un ſi peu digne de ſon courroux, rien ne put l'engager à porter ſes forces vers la Hongrie. C'étoit ſans contredit une entrepriſe honorable, que d'aller attaquer le Sultan en Hongrie ; mais elle étoit au-deſſus de ſes forces, & ne s'accordoit pas avec ſes intérêts. Il eût fallu faire venir des troupes d'Eſpagne & d'Italie, pour les con-

duire dans un pays très-éloigné ; pourvoir aux préparatifs immenses que demandoit le transport de l'artillerie, des munitions & des bagages d'une armée entiere ; terminer dans une campagne une guerre qu'il étoit difficile de rendre un peu décisive, même dans l'espace de plusieurs campagnes ; un semblable projet eût entraîné des dépenses trop longues & trop fortes, pour que le trésor épuisé de l'empereur pût y suffire. 1541.

D'ailleurs en employant de ce côté ses principales forces, les domaines qu'il possédoit en Italie & dans les Pays-Bas, restoient exposés à l'invasion du roi de France, qui ne manqueroit pas de profiter d'une occasion si favorable d'y porter la guerre. D'un autre côté, son expédition d'Afrique, dont les préparatifs étoient achevés & presque toutes les dépenses faites, ne demandoit qu'un seul effort qui, outre la sûreté & la satisfaction que cette entreprise procureroit à ses

1541. sujets, demanderoit si peu de temps que le roi de France ne pourroit guere profiter de son absence pour envahir ses Etats d'Europe.

Ses préparatifs.

Toutes ces raisons déterminerent Charles à persister dans son premier dessein, avec une résolution inflexible; il n'eut égard ni aux conseils du pape, ni à ceux d'André Doria, qui le conjuroit de ne pas exposer une flotte entiere à une destruction presque inévitable, en risquant l'approche des côtes dangereuses d'Alger, dans une saison si avancée, où les vents d'automne étoient si violens. Après s'être embarqué sur les galeres de Doria à Porto-Venere sur le territoire de Gênes, il ne tarda pas à reconnoître que cet habile homme de mer avoit jugé mieux que lui, d'un élément qu'il devoit en effet mieux connoître. Il s'éleva une tempête si violente, que ce ne fut qu'après les plus grands efforts & après avoir couru les plus grands périls, que Charles put aborder à l'île de Sar-

daigne, où étoit fixé le rendez-vous général de la flotte. Mais comme l'empereur étoit quelquefois d'un courage inébranlable & d'un caractere inflexible, les remontrances du pape, celles de Doria, les dangers même qu'il venoit de courir, n'eurent d'autre effet sur lui que de l'affermir encore dans sa funeste résolution. Il est vrai que les forces qu'il avoit rassemblées étoient bien capables d'inspirer les plus grandes espérances de succès, même à un prince moins hardi & moins présomptueux. Elles consistoient en vingt mille hommes d'infanterie & deux mille de cavalerie, tant Espagnols, qu'Italiens & Allemands, pour la plupart, vieux soldats; & en trois mille volontaires, la fleur de la noblesse Italienne & Espagnole, qui s'étoit empressée de faire sa cour à l'empereur en le suivant dans cette expédition, & qui se montroit jalouse de partager la gloire dont elle croyoit qu'il alloit se couvrir. Il

1541.

lui étoit d'ailleurs arrivé de Malte ; mille soldats envoyés par l'ordre de Saint Jean, & conduits par cinq cens de ses plus braves chevaliers.

1541.

Il débarque en Afrique.

La navigation, depuis l'Isle Majorque jusqu'aux côtes d'Afrique, ne fut ni moins longue ni moins périlleuse que celle qu'il venoit de faire. Lorsqu'il approcha de terre, la fureur de la mer & la violence des vents ne permirent pas aux troupes de débarquer. A la fin, l'empereur profitant d'un moment favorable les mit à terre sans obstacles, assez près de la ville d'Alger, vers laquelle il marcha sans délai. Hassen n'avoit à opposer à cette puissante armée que huit cens Turcs & cinq mille Maures, moitié naturels du pays, moitié refugiés de Grenade. Il ne laissa pas de faire une réponse fiere & hardie à la sommation qu'on lui fit de se rendre ; mais malgré son courage & sa grande expérience dans l'art de la guerre, il n'auroit pu avec le peu de soldats qu'il avoit, tenir long-temps contre des forces

forces supérieures à celles qui avoient battu Barberousse à la tête de soixante mille hommes, & réduit Tunis malgré tous les efforts de ce fameux pirate. 1541.

Désastres de son armée.

Au moment où l'empereur se croyoit le plus en sûreté contre ses ennemis, il se vit tout-à-coup exposé à une calamité bien plus terrible, & contre laquelle toute la force & la prudence humaine ne pouvoit rien. Deux jours après son débarquement, lorsqu'il n'avoit encore eu que le temps de disperser quelques petits corps d'Arabes qui inquiétoient son armée dans les marches, des nuages s'amoncelerent, & le ciel se couvrit d'une obscurité effrayante; vers le soir la pluie chassée par un vent impétueux commença à tomber avec violence; la tempête augmenta pendant la nuit; les Impériaux qui n'avoient débarqué que leurs armes, resterent sans tentes & sans abri, exposés à toute la fureur de l'orage. En peu de temps la terre

fut couverte d'eau au point qu'ils
1541. ne pouvoient se coucher : leur camp placé dans un terrein bas, étoit entiérement inondé ; à chaque pas ils entroient jusqu'à la moitié de la jambe dans la boue ; & le vent souffloit avec tant d'impétuosité, que pour se soutenir, ils étoient obligés d'enfoncer leurs lances dans la terre, & de s'en faire un point d'appui. Hassan étoit trop actif pour ne pas saisir une occasion si favorable d'attaquer ses ennemis. Dès le point du jour il fit une sortie avec ses soldats, qui, ayant été sous leurs toits, à l'abri de la tempête, étoient frais & vigoureux. Quelques soldats Italiens qui avoient été postés le plus près de la ville, découragés & glacés de froid, s'enfuirent à l'approche de l'ennemi ; ceux qui occupoient les postes moins avancés, montrerent la plus grande valeur ; mais la pluie ayant éteint leurs méches & mouillé leur poudre, leurs mousquets étoient de-

venus inutiles; & pouvant à peine soutenir le poids de leurs armes, ils furent bientôt mis en désordre. Presque toute l'armée, ayant à sa tête l'empereur, fut obligée de s'avancer pour repousser l'ennemi qui, après avoir tué un grand nombre d'impériaux & jetté l'épouvante dans le reste, se retira en bon ordre. 1541.

Le sentiment de ce désastre & de ce premier danger fut cependant bientôt effacé par un spectacle plus affreux encore & plus déplorable; il faisoit grand jour, & l'ouragan continuoit dans toute sa force; on voyoit la mer s'agiter avec toute la fureur dont cet élément terrible est capable : les navires d'où dépendoit la subsistance & le salut de l'armée, arrachés de leurs ancres, alloient ou se briser les uns contre les autres, ou se fracasser contre les rochers; plusieurs furent poussés à terre; d'autres furent abymés dans les flots. En moins d'une heure, quinze vaisseaux de

Désastres de la flotte.

1541. guerre & cent soixante bâtimens de transport périrent; huit cens hommes qui étoient à bord furent noyés; ou si quelques-uns de ces malheureux échappoient à la rage des flots & cherchoient à gagner la terre à la nage, ils étoient massacrés sans pitié par les Arabes. L'empereur, immobile d'étonnement & de douleur, contemploit en silence cet affreux désastre; il voyoit s'engloutir dans les flots & toutes ses munitions de guerre & les immenses provisions destinées à nourrir ses troupes; il voyoit s'évanouir toutes ses espérances. La seule ressource qui fût en son pouvoir, étoit d'envoyer quelques détachemens pour chasser les Arabes postés sur le rivage, & pour recueillir le petit nombre de ceux qui avoient le bonheur de gagner la terre. A la fin cependant le vent commença à tomber, & l'on espéra qu'on pourroit conserver encore assez de vaisseaux pour sauver l'armée des horreurs de la

famine & la ramener en Europe. Mais ce n'étoient encore que des espérances. Vers le soir, la mer se couvrit d'épaisses ténébres ; les officiers des vaisseaux qui n'avoient pas péri se trouvant dans l'impossibilité de faire parvenir aucun avis aux troupes qui étoient à terre, celles-ci passerent toute la nuit dans les tourmens de l'inquiétude la plus affreuse. Lorsque le jour reparut, une barque envoyée par Doria vint à bout d'aborder à terre, & apprit au camp que l'amiral avoit échappé à la tempête, la plus furieuse qu'il eût vue, depuis cinquante ans de navigation, & qu'il avoit été obligé de se retirer sous le cap Metafuz avec ses vaisseaux délabrés. Comme le ciel étoit toujours orageux & menaçant, Doria conseilloit à l'empereur de marcher avec la plus grande diligence vers ce Cap, l'endroit le plus commode pour rembarquer les troupes.

1541.

1541.
Charles est obligé de se retirer.

C'étoit, dans ce malheur, une grande consolation pour Charles que d'apprendre qu'une partie de sa flotte étoit sauvée : mais ce sentiment de plaisir étoit bien altéré par les embarras & les inquiétudes où le jettoit encore l'état de son armée. Metafuz étoit à quatre jours de marche du lieu où il étoit alors campé. Les provisions qu'il avoit débarquées à terre étoient toutes consommées ; les soldats fatigués & abattus, auroient à peine été en état de faire cette route dans leur propre pays : découragés par une suite de souffrances, que la victoire même n'auroit peut-être pu leur rendre supportables, ils n'avoient pas la force de résister à de nouvelles fatigues. Cependant la situation de l'armée ne permettoit pas même de délibérer, & il n'y avoit pas deux partis à prendre. Charles ordonna donc à ses troupes de se mettre en marche ; les blessés & les malades furent placés

au centre, & ceux qui paroiſſoient les plus vigoureux, à la tête & à l'arriere garde. C'eſt fut alors que l'effet cruel des maux qu'ils avoient eſſuyés, ſe fit mieux ſentir, & que de nouvelles calamités vinrent aggraver les premieres. Les uns pouvoient à peine ſoutenir le poids de leurs armes; les autres épuiſés par une marche pénible dans des chemins profonds & preſque impraticables, tomboient & mouroient ſur la place; pluſieurs périrent de famine, car l'armée n'avoit guere d'autre ſubſiſtance que des racines, des graines ſauvages & la chair des chevaux que l'empereur faiſoit tuer & diſtribuer à ſes troupes; une partie ſe noya dans les torrens, tellement gonflés par les pluies, qu'en les paſſant à gué, on y entroit dans l'eau juſqu'au menton; il y en eut un grand nombre de tués par l'ennemi qui, pendant la plus grande partie de leur marche, ne ceſſa de les inquiéter & de les harceler jour & nuit. Enfin ils arrive-

1541.

rent à Metafuz; & le temps deve-
1541. nant tout-à-coup assez calme pour favoriser la communication de la flotte avec l'armée, ils retrouverent des vivres en abondance, & se livrerent à l'espérance de se voir bientôt en sûreté.

Son courage d'esprit. Dans cet horrible enchaînement de malheurs, Charles déploya de grandes qualités, que le cours suivi de ses prospérités ne l'avoit pas mis jusqu'alors à portée de faire connoître. Il fit admirer sa fermeté, sa constance, sa grandeur d'ame, son courage & son humanité; il supportoit les plus grandes fatigues comme le dernier soldat de son armée; il exposoit sa personne par-tout où le danger étoit plus menaçant: il ranimoit le courage de ceux qui se laissoient abattre; il visitoit les malades & les blessés, & les encourageoit tous par ses discours & par son exemple. Quand l'armée se rembarqua, il resta des derniers sur le rivage, quoiqu'un corps d'Arabes, qui n'étoit pas éloi-

gné, menaçât de fondre à chaque instant sur l'arriere-garde. Charles répara en quelque sorte par tant de vertus la présomption & l'entêtement qui lui avoient fait entreprendre une expédition si funeste à ses sujets. Ce ne fut point là le terme de leurs malheurs. A peine toutes les troupes furent rembarquées, qu'il s'éleva une nouvelle tempête, moins terrible à la vérité que la premiere, mais qui dispersa tous les vaisseaux & les obligea de chercher chacun de leur côté des ports, soit en Espagne soit en Italie, où ils pussent aborder. Ce fut par-là que se répandit le bruit de ces désastres, avec les exagérations que pouvoient y ajouter des imaginations encore frappées de terreur. L'empereur lui-même après mille périls, avoit été forcé de relâcher dans le port de Bregia en Afrique, où les vents contraires le retinrent pendant plusieurs semaines : enfin il arriva en Espagne, dans un état bien diffé-

1541.

Son retour en Europe.

1541. 2 Décemb.

rent de celui où il y étoit revenu,
1541. après ſa premiere expédition contre les barbareſques (*a*).

(*a*) *Caroli V. expeditio ad Argyriam per Nicolaum Villagnonem Equitem Rhodium ap. Scardium*, 5, 2, 365. Jovii, hiſt. l. 14, p. 2696 *Vera y Zuniga vida de Carl. V. p.* 403. Sandov. hiſt. 2, 299, &c.

Fin du Tome quatrieme.



